" ii. wants. pp. 1-192.
" vi. " " 1-192.

$. 1000.

ANNALES ENCYCLOPÉDIQUES,

RÉDIGÉES

PAR A. L. MILLIN,

Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, Conservateur du Cabinet des Médailles, des pierres gravées, et des antiques de la Bibliothèque du Roi, membre de l'Institut royal de France dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, etc.

AVRIL.



A PARIS,

AU BUREAU DES ANNALES ENCYCLOPÉDIQUES, Rue Neuve des Petits-Champs, nº 12.

1817.

Il paroît, le 30 de chaque mois, un numéro de ces Annales. Chaque numéro a douze feuilles d'impression ; celles de la première partie sont en cicéro, celles des deux autres en petit-romain et en petit-texte. Chaque numéro est accompagné d'une ou de deux gravures, de manière qu'il y en ait au moins douze au bout de l'année.

Le prix de la souscription est de 36 fr. pour Paris, et de 42 fr., port franc, pour les départemens. On ne peut souscrire pour moins de six mois.

C'est au bureau des Annales qu'il faut adresser les livres, les gravures, et enfin tout ce qu'on désire faire parvenir au rédacteur.

Les livres, les gravures et la musique qui ont été remis, selon l'usage, au bureau du Journal, y sont annoncés dans le mois même où la remise a été faite ; et le mois suivant, lorsqu'ils ont quelque importance, ils le sont encore dans la section des extraits et des notices.

ANTIQUITÉS.

LETTRE *de M.* AKERBLAD, *membre de l'Académie royale des belles-lettres, histoire et antiquités de Stockholm; correspondant de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres de Paris; de la Société royale de Gottingue, etc. à S. Exc. M. le chevalier d'*ITALINSKI, *conseiller privé, chambellan actuel de S. M. l'empereur de toutes les Russies, son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la cour de Rome, etc., sur une inscription phénicienne trouvée à Athènes* (1).

A la première nouvelle de votre nomination à l'ambassade de Rome, j'allois vous écrire, Monsieur, pour avoir l'honneur de me rappeler à votre souvenir, et de vous témoigner l'extrême plaisir que j'aurai de vous revoir bientôt dans ce pays, après votre longue et brillante mission dans l'Orient. Une considération pourtant me retint; celle, qu'à coup sûr vous recevriez en même temps d'Italie, où vous avez tant d'amis, une foule de lettres remplies des mêmes sentimens que j'eusse tâché d'exprimer dans la mienne, et

(1) Cette lettre a été imprimée en 1817 à Rome; mais elle est rare, et l'ouvrage est si intéressant, que j'ai cru devoir contribuer à lui donner une plus grande publicité, en le consignant ici presque en entier. A. L. M.

qu'ainsi ma lettre resteroit confondue parmi celles de pur procédé et de compliment. Je pensois donc que je vous ferois mieux ma cour, monsieur, si ma lettre contenoit quelque chose qui la distinguât de tant d'autres, et me rappelant votre goût pour la littérature orientale, un goût qui, sans doute, n'a fait qu'augmenter pendant votre résidence à Constantinople, je cherchai dans mes porte-feuilles quelque morceau qui fût digne de vous être présenté. J'étois encore occupé à cette recherche, lorsqu'un savant voyageur anglais de mes amis, M. le chevalier Gell, arriva à Rome, et eut l'aimable complaisance de me communiquer une précieuse collection d'inscriptions grecques qu'il avoit copiées pendant ses voyages en Grèce et dans l'Asie mineure, et dont il me permit, très-obligeamment, de transcrire celles qui pourroient m'intéresser. Parmi ces inscriptions, il s'en trouvoit une qui étoit accompagnée de deux lignes en lettres phéniciennes. Vous savez, Monsieur, combien sont rares les monumens de cette langue. Ce fut pour moi un motif de donner la préférence à cette inscription pour l'hommage que je me proposois de vous offrir à votre arrivée à Rome. Quelque peu importante que soit l'inscription en elle-même, ainsi que le commentaire que j'y ai joint, j'ose espérer, Monsieur, que vous recevrez l'une et l'autre avec bonté, en vous sou-

venant de l'usage qui, de tout temps, existe dans le pays que vous venez de quitter, où un petit présent accompagne toujours l'hommage qu'on rend à un personnage respectable qui, à son tour, ne manque jamais d'accepter, même l'objet le plus insignifiant, avec quelque marque de bienveillance et d'intérêt (1).

Ce monument (planche III, n° 1) est un cippe ou pierre sépulcrale, trouvé aux environs d'Athènes, et qui, aujourd'hui, appartient à M. Fauvel, consul de France dans cette ville. M. Gell n'a pas indiqué les dimensions de la pierre; probablement elle aura été, avant qu'elle fut brisée, de quatre pieds environ; c'est au moins la hauteur d'un autre cippe trouvé à Athènes, très-ressemblant à celui-ci, et qui contient également une inscription phénicienne que j'ai publiée, il y a plusieurs années, dans les Mémoires de l'Académie de Gottingue. Celui dont il s'agit ici est de marbre blanc. Le fleuron qui le sur-

(1) M. Akerblad, dont l'érudition est si étendue, la critique si sûre, la facilité si grande pourroit s'occuper de quelque ouvrage considérable : il ne donne, il est vrai, que de courtes dissertations; mais toutes sont, dans leur genre, des chefs-d'œuvre qui font briller au plus haut degré son savoir et son esprit. Nous en avons annoncé dans le *Magasin Encyclopédique*, plusieurs qui portent ce caractère, et celle-ci est bien propre à donner une haute opinion du savoir de son auteur. A. L. M.

monte est d'un travail élégant qui annonce l'époque où les arts, dans la Grèce, étoient arrivés à à leur perfection. Les feuillages, les enroulemens et les rosaces sont d'un goût et d'une délicatesse admirables. Une inscription phénicienne de deux lignes occupe l'espace entre la corniche et les rosaces. Plus bas se voit une inscription grecque qui ne consiste que dans ces deux paroles, dont la dernière lettre a été presque emportée par la cassure de la pierre :

NOΥMENIOΣ
KITIEΥΣ

Numenius de Citium. Cette inscription grecque devant servir de base à l'explication de l'inscription phénicienne, vous me permettrez, Monsieur, de vous en occuper un instant.

Le nom Numenius est assez commun; nous connoissons un Numenius d'Apamée en Syrie, philosophe platonicien, un Alexandre Numenius, rhéteur grec, qui vécut sous Hadrien, et dont il nous reste encore un ouvrage, et plusieurs autres savans grecs de ce nom, sur lesquels on peut consulter Fabricius. On rencontre d'autres individus de ce nom dans les recueils d'inscriptions, surtout dans celui de Chandler. Dans une inscription de Patara, en Lycie, qui m'a été communiquée, avec beaucoup d'autres du même pays, par l'intéressant voyageur anglais, M. Cockerell, je trouve un Aristarque dont le père, le

grand-père et le bisaïeul avoient le nom de Numenius. C'est au moins ainsi que j'entends une expression qui se rencontre souvent dans les inscriptions de cette partie de l'Asie. Cette inscription étant courte, et de plus, inédite, méritera peut-être une place ici :

ΑΡΙΣΤΑΡΧΟΣΤΡΙΣΤΟΥ
ΝΟΥΜΗΝΙΟΥΠΑΤΑΡΕΥΣ
ΕΥΦΡΑΝΑΣΣΗΟΛΥΜΠΟΥ
ΠΑΤΑΡΙΔΙΤΗΕΑΥΤΟΥ
ΓΥΝΑΙΚΙΜΝΗΜΗΣΕΝΕ
ΚΕΝΚΑΙΦΙΛΟΣΤΟΡΓΙΑΣ

Enfin, le nom de Numenius, écrit ΝΕΥΜΗΝΙΟΣ, se lit sur une médaille de Tarente.

Notre Numenius qui, probablement, se trouvoit à Athènes pour des intérêts de commerce, étoit originaire de Citium, petite ville, mais assez célèbre de l'île de Chypre. J'observerai d'abord qu'il faut écrire le mot ΚΙΤΙΕΥΣ avec un seul Τ, ainsi qu'il se trouve gravé dans notre inscription, et non pas avec deux, comme l'écrivent Diogènes Laërce, et quelques autres auteurs. Au reste, je n'entreprendrai pas de faire l'histoire de cette ville; je ne parlerai pas de son fondateur Bélus, ni de Pygmalion son fils, auquel succèda Paphos, fondateur de la ville de ce nom. On sait que Citium étoit la patrie de Zenon, chef des stoïciens, et que Cimon, général des Athéniens, y est mort. Tout cela peut se lire dans

Meursius et les autres auteurs qui ont traité de l'ancienne histoire de l'île de Chypre. Le peu de vestiges qui existent, aujourd'hui, de Citium, et que j'ai visités, moi-même, dans ma première jeunesse, ont été décrits par Pococke et Mariti. Le premier y a copié plusieurs inscriptions phéniciennes, et il seroit à désirer que quelqu'un des gouvernemens qui entretiennent des consuls à Larneca, à peu de distance des ruines de Citium, donnât ordre pour que ces précieux monumens fussent jetés en plâtre, car les copies du docteur anglais sont, pour la plupart, trop peu exactes pour qu'on puisse les déchiffrer, et Mariti ne s'est pas du tout occupé de ces inscriptions. Il est vrai que ce dernier, ainsi que Niebuhr avant lui, ont voulu insinuer que ces inscriptions, loin d'être phéniciennes, pourroient bien être écrites en langue arménienne; et, en effet, il y en a aussi, s'il m'en souvient bien, quelques-unes en cette langue, mais infiniment plus récentes que les inscriptions phéniciennes, et, avec la moindre connoissance des langues orientales, il est aisé de distinguer l'une et l'autre écriture.

Voyons maintenant comment le nom de Numenius et celui de sa patrie Citium se trouvent rendus en phénicien, car il n'y a pas de doute que l'une et l'autre inscription n'aient été destinées à transmettre le même sens dans les deux

idiomes. D'après les plaisanteries que le savant Eckhell s'est permises contre ceux qui s'avisent de vouloir expliquer des inscriptions phéniciennes, peut-être trouverez-vous, Monsieur, que j'entreprends cette tâche avec trop d'assurance; mais vous allez voir que la chose n'est pas si difficile que l'a cru M. Eckhell, et que ces inscriptions, pourvu qu'on nous en fournisse des copies un peu exactes, s'expliquent assez facilement.

Je dois d'abord vous prévenir que M. Gell m'a communiqué trois copies de l'inscription qui m'occupe. Ces copies diffèrent entr'elles en plusieurs points, comme il arrive presque toujours lorsqu'on transcrit une écriture qu'on n'entend pas. Le mieux eût été sans doute de faire mouler l'inscription en plâtre, ainsi que je l'ai fait pour celle que j'ai publiée dans les Mémoires de Gottingue. Toutefois, en confrontant avec soin les trois copies, je suis parvenu à fixer avec assez d'assurance la valeur des lettres qui pouvoient présenter quelque doute dans chaque copie prise isolément, et je ne crois pas m'être trompé dans les leçons que je propose.

Voici, Monsieur, comment je lis cette inscription : *A Ben-chodesch, fils d'Abedmindebeth, fils d'Abedschemesch, fils de Thagnizza, de Citium.*

Examinons plus particulièrement tous ces noms propres.

Le nom de *Benchodesch* dans la langue phénicienne, répond parfaitement à celui de *Numenius* en grec, qui dérive de νουμηνία, de la même signification que *chodesch*, *nouvelle lune*. Ce nom a pu se donner à ceux qui le portoient, parce qu'ils étoient nés le jour de la nouvelle lune. C'est ainsi que dans plusieurs pays on donne encore les noms de Pascal et de Noël aux enfans qui sont nés à Pâques ou à Noël. Les Juifs appellent souvent du nom de Sabathaï ceux qui naissent le samedi. Peut-être aussi que l'usage du nom de Numenius, ou Benchodesch, tire son origine de la vénération que de tout temps les peuples de l'Orient ont témoignée pour la lune, surtout lorsqu'après avoir disparu pendant quelques nuits aux yeux du vulgaire, elle reparoît de nouveau sur le firmament. On sait que le jour de la nouvelle lune étoit célébré par les Hébreux, les Persans, et d'autres peuples de l'Asie. Les Parsis observent encore aujourd'hui des fêtes semblables. Jusqu'aux Turcs, quelque rigoureux qu'ils soient sur le culte exclusif de l'Être-Suprême, ils ne sont pas entièrement insensibles à l'apparition du croissant. En voyageant avec des caravanes, j'ai quelquefois vu de graves Osmanlis, lorsqu'ils apercevoient la lune qui se détachoit des rayons du soleil couchant, élever les mains vers cet astre, en récitant une courte prière. Enfin, Nieburh nous a fait connoître une tribu

d'Arabes qui porte le nom de *fils de la nouvelle lune.* Ce nom remonte sans doute aux temps où le Sabéisme étoit encore la religion dominante de l'Arabie.

Les noms de la forme de celui de Ben-chodesch sont d'une haute antiquité dans l'Orient. Nous connoissons de la Bible ceux de *Ben-jamin*, *Ben-hadad*, *Ben-decar*, *Ben-chail*, et plusieurs autres. Les Syriens ont quelques noms semblables, comme *Bar-laha*, *Bar-daira*, *Bar-nemré.* Ceux qui connoissent les langues orientales savent que le mot *Ben*, qui signifie *fils* en hébreu, ainsi que *Bar* en syriaque, exprime dans cette composition une participation de la qualité qui est indiquée par le substantif qui l'accompagne. C'est ainsi que pour rendre sexagénaire, octogénaire, on dit *fils de soixante*, *de quatre-vingts ans.* De même Ben-chodesch se rendroit mal par *fils de la nouvelle lune ;* c'est par un adjectif équivalent à νουμήνιος, si tel adjectif existoit, qu'il faudroit l'expliquer.

Les Phéniciens avoient des noms de femmes qui suivoient cette même analogie. Dans une des inscriptions de Pococke je trouve le nom de *fille de la grâce*, c'est-à-dire *gracieuse*, qui répond à Πάγχαρις, Εὔχαρις, Ἐπίχαρις des Grecs, à *Grata*, *Gratiosa* des Romains. Les Hébreux ont aussi quelques noms semblables, par exemple *Bath-seba.*

Numenius, dans l'inscription grecque, est uniquement désigné par sa patrie, sans qu'il soit fait mention de son père, ni de ses aïeux. Dans l'inscription phénicienne, au contraire, nous trouvons sa généalogie jusqu'à son bisaïeul inclusivement. Cette pompe orientale d'ancêtres nous est connue par d'autres monumens. Dans l'inscription de Malte, le texte grec ne fait mention que du père de Denis et de Sérapion qui ont dédié le monument à Hercule, tandis que le texte phénicien nous donne encore le nom du grand-père de ces individus. La même chose se remarque dans une des inscriptions palmyréennes du Capitole, celle qui est accompagnée d'une version grecque, dans laquelle se trouve simplement le nom d'Héliodore, fils d'Antiochus; non seulement le père, mais encore l'aïeul et le bisaïeul sont nommés dans l'inscription en langue de Palmyre. Les Grecs de l'Asie mineure ont imité cet usage, comme on le voit par une foule d'inscriptions publiées par Pococke, Chandler, et autres. Dans la collection déjà citée d'inscriptions de M. Cockerell, il y en a plusieurs trouvées dans la Lycie, la Pisidie et la Cilicie, où ces longues généalogies se rencontrent.

Fils d'Abedmindebeth. Le nom du père de Numenius est composé d'*Ebed*, *esclave* ou *serviteur*, et de *Mindebeth*, substantif qui ne se rencontre pas dans la Bible hébraïque, ni dans

les versions chaldéennes. La racine, cependant, d'où dérive ce mot est assez usitée dans l'un et l'autre dialecte. Il se pourroit pourtant que ce mot fût le nom d'une divinité phénicienne. Ce qui me le fait soupçonner c'est que nous avons le nom *Miphlézeth*, exactement de la même forme, qu'on croit désigner le Phallus. Mindebeth étoit peut-être la *Libera* des Romains, comme *Tarata* (la portière) des Syriens étoit leur *Vesta*, *Gadlat* (la tisserande) *la Minerve* Ἐργάνη ou Ἐργάτις.

A l'occasion du nom Abedmindebeth, on peut remarquer le goût que les Phéniciens, et en général les peuples de l'Orient, ont eu de tout temps pour les noms composés du mot qui signifie esclave. Dans l'inscription de Malte nous avons un *Abedosir*, qui correspond au Grec ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ, et que je crois signifier *Esclave d'Osiris.* (1). On sait qu'Osiris est souvent comparé à Bacchus par les Grecs. Ce nom d'Abedosir se rencontre aussi dans l'inscription d'Oxford, ainsi que celui de *Abedsusim*, dont j'ai également parlé dans la dissertation que je viens de citer. Dans plusieurs inscriptions de Pococke se trouvent des noms semblables, mais ses copies sont si peu exactes qu'on n'ose pas trop s'y fier. L'inscription phénicienne trouvée par moi à Athènes, et dont j'ai

(1) Voyez ma Dissertation intitulée : *Inscript. Phoeniciæ oxoniensis nova interpretatio.* Paris, 1802.

donné l'explication dans les Mémoires de Gottingue (1), offre encore deux noms de cette

(1) Voyez *Comment. Societat. reg. scient. Gotting.* t. XIV, pag. 227. Cette inscription est à la vérité fort courte, pas tant cependant que le pense Mgr Bres (*Malta illustrata*, pag. 95), qui dit qu'elle ne consiste que dans trois mots, ce qui prouve seulement qu'il ne l'a pas vue. Il dit encore qu'il n'en peut tirer aucune lumière pour la connoissance de la langue phénicienne, ce qui n'est pas exact; car, sous le rapport de la paléographie, cette inscription ne manque pas d'intérêt, puisqu'elle nous offre la véritable forme de deux ou trois lettres qui, jusqu'à sa découverte, étoient douteuses. Comme cette inscription est peu connue en Italie, je la placerai ici pour corriger une faute que j'ai commise dans ma notice insérée dans les Mémoires de Gottingue : *Monument à la mémoire, parmi les vivans, d'Abedtanat, fils d'Abedschemesch, Sidonien.* L'inscription grecque qui accompagne l'inscription phénicienne est la suivante : ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣ ΗΛΙΟΔΩΡΟΣ ΣΙΔΩΝΙΟΣ.

Or, dans ma notice, j'ai écrit le nom phénicien qui répond à Artémidore, *Abedtelet*, et j'ai formé sur l'explication de ce nom des conjectures qui aujourd'hui tombent d'elles-mêmes, puisque j'ai depuis vérifié sur le plâtre que je possède de cette inscription, et que je n'avois pas sous les yeux lorsque je fis ma notice, qu'il faut lire *Abedtanat.* Ce nom *Tanat* est sans doute celui d'une divinité asiatique qui répond à la Diane, ou l'Artemis des Grecs. En effet, Clément d'Alexandrie (Protr. V. p. 57,) parle d'une divinité qu'il appelle Αφροδιτη Ταναϊς, dont la statue a été placée par Artaxercès dans les temples des principales villes de la Perse. Bochart

espèce, *Abedtanat* et Abedschemesch. Ce dernier se trouve également dans celle qui nous occupe dans ce moment. Enfin, les anciens nous ont conservé le nom un peu défiguré d'*Abdolonyme*, dont tout le monde connoît l'histoire.

En hébreu nous avons un *Abdéel*, un *Abedmelec*, et d'autres noms semblables. Les Syriens chrétiens ont leurs *Ebedjeschu*, *Ebedmeschih*. Même chez les Ethiopiens des noms équivalens se rencontrent : *Cabra-mascal* (esclave de la croix) *Gabra-Marjam* (esclave de Marie), et plusieurs autres.

Enfin les Arabes font aussi usage de ces noms; mais ils observent ordinairement de ne faire entrer dans cette composition que le nom de Dieu ou quelqu'une de ses quatre-vingt-dix-neuf épithètes, comme *Abdulla*, *Abdulaziz*, *Abdul-*

a mal à propos changé ce nom en Ἀναΐτις, puisque nous voyons par Eustathe (*in Dionys. ad.* v. 845), qu'une déesse Ταναΐτις étoit connue jusqu'en Arménie. Xénophon, Polybe, Strabon, et d'autres auteurs, parlent de cette déesse, dont le nom est toujours plus ou moins défiguré dans leurs textes, et ils la comparent tantôt à Vénus, tantôt à Minerve, mais le plus souvent à Diane. Dans le second livre des Machabées le nom de cette déesse est écrit Ναναΐα. Tanat, de l'inscription d'Athènes, paroît être son véritable nom, estropié de tant de manières par les écrivains grecs. On peut comparer la ΝΕΙΘ des Egyptiens, qui, avec l'article, pourroit s'écrire *la miséricordieuse*.

hamid, *Abdulcader*. Les Persans sont moins scrupuleux à cet égard; ils disent, par exemple, *Ali-couli*, *Giafer-couli*, *Heider-couli*, esclave d'Aly, de Giafer, de Heider. On a même vu le fameux Nadir prendre le nom de *Tahmasp-couli*, esclave de Thamas, pour flatter son souverain qu'il finit par trahir.

De même que les hommes, chez les Phéniciens, se faisoient un honneur d'être les esclaves de quelque divinité ou de quelque vertu personnifiée, les femmes s'honoroient du titre de leur servante. Dans l'inscription d'Oxford, nous avons une *servante d'Astarte*, car c'est ainsi qu'il faut lire le nom qui se rencontre à la troisième ligne de cette inscription. Il y a peut-être de pareils noms dans les autres dialectes, mais je n'ai présent à la mémoire que le seul nom *Amtulhabib* (servante de l'ami) femme de Behader Schah.

Fils d'Abedschemesch. Ce nom, du grand-père de Numenius, signifie *esclave du Soleil*. Dans l'autre inscription trouvée à Athènes, ce nom est rendu par celui d'*Héliodore*, en grec. C'est ainsi que les Orientaux, établis dans la Grèce, ou qui avoient des rapports fréquens avec les Grecs, prirent des noms analogues à ceux qu'ils portoient dans l'Orient. En cela, pourtant, ils n'étoient pas très-conséquens; ce même nom d'Héliodore correspond, dans l'inscription palmyréenne du Capitole, à celui de *Jarchi*, qui,

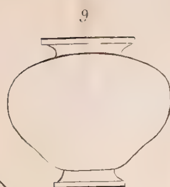
étant dérivé du mot qui signifie *lune*, n'avoit peut-être pas d'analogue parmi les noms propres usités dans la Grèce. Au reste, cet usage de deux noms, l'un oriental, l'autre grec, étoit fort commun, même dans les temps moins reculés, et l'on pourroit en donner nombre d'exemples. Pour revenir au nom d'Abedschemesch, que nous avons vu traduit par celui d'Héliodore, on pourroit se demander pourquoi il n'étoit pas plutôt rendu par Héliodulos, selon l'exacte signification du nom phénicien. C'est, à ce que je crois, parce qu'à cette cette époque, peut-être antérieure au siècle d'Alexandre, les noms, ainsi composés, n'auroient guère fait fortune parmi les Grecs. Lorsque ce peuple a été entièrement subjugué, et que l'humilité chrétienne a remplacé l'orgueil national, les noms propres ont aussi subi une réforme, et, depuis long-temps, il n'est pas rare de rencontrer, dans la Grèce des Θεόδουλοι et des Χριστόδουλοι.

Il nous reste un quatrième nom, celui du bisaïeul de Numenius. Nulle part les trois copies de M. Gell ne diffèrent plus que dans le groupe des lettres qui composent ce nom. Toutefois, en admettant seulement celles qui sont parfaitement déterminées dans chaque copie, et en supposant la seconde lettre qui est figurée de même dans quelques médailles un *Gimel*, il en résulte le nom *Thagnizza* que nous allons ana-

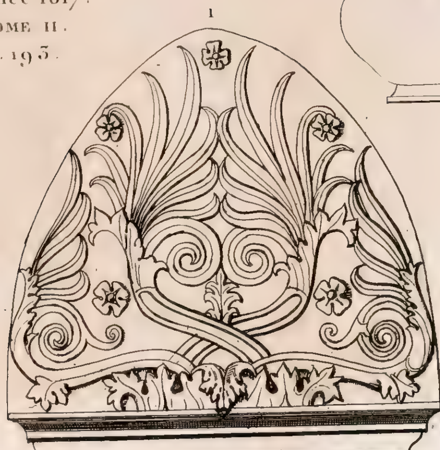
lyser; car il est hors de doute que les noms propres des Phéniciens, ainsi que ceux de tous les peuples, ont une signification. Voici comment je crois ce nom composé : en chaldéen *taga* aussi bien que ses analogues en syriaque et en arabe signifie *couronne*, ou, si vous voulez, *tiare* ou *mitre*. Ce mot, qui est encore en usage dans tout l'Orient, est, selon Herbelot, d'origine persane. Toutefois je ne le trouve pas dans les vocabulaires Zend et Pehlvi, et il se pourroit que ce mot, comme tant d'autres qui sont en usage dans le persan moderne, fût tiré de l'arabe. Ce qui est sûr, c'est que ce mot, avec les formes verbales qui en dérivent, sont en usage dans les trois dialectes orientaux que je viens de nommer, et rien n'empêche qu'il n'ait pu exister également dans le phénicien. Quoiqu'il en soit, passons à l'autre partie du nom qui nous occupe, *naza*. Ce mot qui, en chaldéen, signifie *fleur*, se rencontre dans la version chaldéenne de la Bible pour rendre le terme hébraïque *ziz* qui est de la même origine. Le verbe *nazaz*, tant en hébreu qu'en chaldéen, signifie *briller*, et dans le dernier dialecte, encore *fleurir*, ce que les Hébreux expriment ordinairement par le verbe *zuz*. Je ne crois pas me tromper en attribuant au substantif phénicien la valeur de fleur. Le nom *Thagnizza* signifie donc *couronne de fleurs* ou *couronne fleurie*. Cette recherche, dans le nom d'un par-

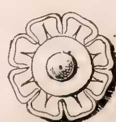


9



1





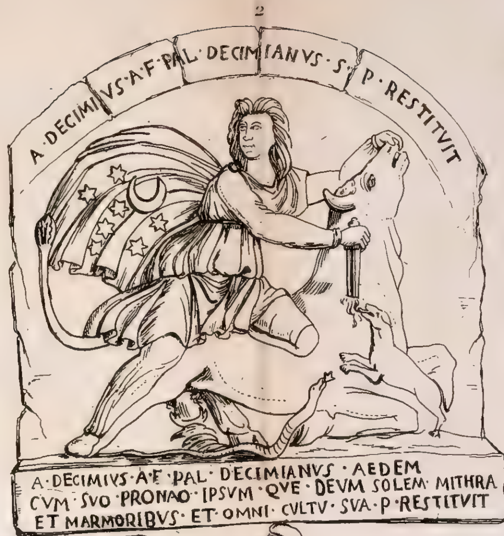


ΝΟΥΜΗΝΙΟΣ
ΚΙΤΙΕΥΣ

5



2



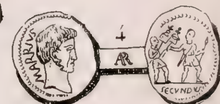
3



6



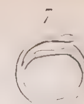
4



8



7



Armand Houbigant Sculps.

ticulier, n'a rien de surprenant pour ceux qui sont familiarisés avec les noms pompeux des Orientaux. Les Arabes font usage des noms de *Tageddin*, couronne de la religion; *Tagelmulc*, couronne de la royauté, et peut-être d'autres de cette espèce.

Le nom que nous venons d'analyser me fait souvenir d'un autre fort ancien nom qui a beaucoup occupé les savans. C'est celui de *Thogarma* qui se lit dans le dixième chapitre de la Genèse, où sont contenues les généalogies des peuples connus des Hébreux. On est aujourd'hui assez convenu de reconnoître que la plupart des noms que contient ce chapitre désignent, non pas des individus, mais des nations et des peuplades, et les anciens interprètes ont conjecturé que Thogarma pouvoit indiquer les Arméniens ou les Ibères, les Cappadociens ou les Galates. Bochart s'est décidé en faveur des Cappadociens, et Michaëlis, après avoir long-temps balancé entre diverses nations, donne enfin la préférence aux Arméniens. L'opinion manifestée par l'historien Joseph, que Thogarma pouvoit signifier les Phrygiens, a été rejetée par l'un et l'autre de ces savans. Cependant, si, en s'écartant un peu de la ponctuation des Masorètes, on prononçoit ce nom *Thagrama*, une étymologie se présenteroit, pour ainsi dire, d'elle-même, qui confirmeroit l'opinion énoncée par Joseph

que les Phrygiens doivent être entendus par le *Bel Tagramach* de la Bible. Nous savons que *Thag* signifie *tiare* ou *mitre ; Ram* , *Rama* est un adjectif qui veut dire *élevé ;* or , qui ne pense pas d'abord au bonnet phrygien si connu par les monumens ? On sait que quelque particularité de la coiffure a plus d'une fois donné le nom a toute une nation, par exemple aux *Caracalpacs* et aux *Kizil-basch ;* et pourquoi les Hébreux n'auroient-ils pas de même désigné par la *hauteur de leurs bonnets* , une nation éloignée avec laquelle ils n'avoient que peu de rapports de commerce ou d'amitié, et dont le nom national leur pouvoit paroître difficile? Au reste, ceci n'est qu'une simple conjecture à laquelle je n'attache aucune importance, sachant combien les étymologies sont trompeuses.

Mais il est temps de venir au dernier groupe de lettres que présente notre inscription, et qui doit contenir le nom de Citium , la patrie de Numenius. La première lettre de ce groupe étant un peu douteuse , j'étois d'abord tenté de la prendre pour un *he*, ce qui exprime exactement ΚΙΤΙΕΥΣ du grec. C'est ainsi qu'Artémidore de Sidon , dans l'autre inscription athénienne que j'ai fait connoître, est désigné par sa patrie ΣΙΔΩΝΙΟΣ. Toutefois, comme dans une des copies que j'ai sous les yeux, la première lettre est indubitablement un *mem*, je tiens pour sûr que

c'est la préposition qui, en hébreu, signifie *de*, *ex*, et qui n'est qu'une abréviation de *min*. Le nom de Citium est donc *Kiti*, et non pas *Kitijim*, comme le veut Meursius. Ceci ne paroît qu'une minutie, mais qu'on ne peut négliger lorsqu'il s'agit de fixer l'ortographe du nom d'une ville assez célèbre dans l'antiquité.

Au reste, il se pourroit que toute l'île de Chypre fût appelée *Kitim* dans les temps les plus reculés. Le témoignage de Joseph est formel à cet égard. Χέθιμος, dit-il (1), Χεθιμὰ τὴν νῆσον ἔσχεν. Κύπρος ἄυτη νῦν καλεῖται, καὶ ἀπ' ἀυτῆς νῆσοί τε πᾶσαι, καὶ τὰ πλείω τῶν παρὰ θάλασσαν, χεθὶμ ὑπο Εβράιων ὀνομάζεται. Μάρτυς δέ μοι τοῦ λόγου μία τῶν ἐν Κύπρῳ πόλεων, ἰσχύσασα τὴν προσηγορίαν φυλάξαι. ΚΙΤΙΟΣ γὰρ ὑπὸ των ἐξελληνιασάντων ἀυτὴν καλεῖται, μὴ δόυτως διαφυγοῦσα τοῦ Χεθίμου τὸ ὄνομα. J'ai transcrit tout ce passage d'autant plus volontiers que le vrai nom de Citium s'y trouve; car, en ôtant de ΚΙΤΙΟΣ la terminaison grecque, il en reste ΚΙΤΙ, ainsi que notre inscription nous présente ce nom qui diffère de celui de l'île que Joseph écrit Χεθίμ. Nous apprenons encore de ce passage, que ce dernier nom étoit commun à plusieurs îles et lieux maritimes; et, en effet, il seroit difficile d'appliquer à l'île de Chypre tous les passages de la Bible où ce nom se rencontre. Aussi quelques savans ont entendu

(1) Ant. Jud. L. 1, cap. 6.

l'Italie par *Kitim* dans la prophétie de Daniel, Ch. XI, v. 30. Quoi qu'il en soit, nous sommes assurés, par notre inscription, c'est-à-dire par un document irrécusable et national, du véritable nom d'une des villes principales de cette île, où la langue phénicienne, à l'époque où l'inscription ſut gravée, étoit encore en usage.

Mais fixer cette époque et déterminer l'âge de ce monument, voilà ce que je n'ose pas entreprendre. Avec le petit nombre d'inscriptions phéniciennes que nous possédons, et qui, toutes, manquent de date, il ne nous est pas permis de juger avec certitude de l'âge d'un monument par la forme des lettres, et de créer ainsi une paléographie phénicienne. L'écriture de notre inscription étant à peu près la même que celle de l'autre monument phénicien trouvé à Athènes, je juge qu'elle est environ du même temps. L'une et l'autre sont vraisemblablement plus anciennes que l'inscription de Citium, transportée à Oxford, dont les lettres sont plus maniérées. L'inscription de Malte est peut-être antérieure à ces trois monumens, mais l'écriture en est moins soignée. Les deux paroles grecques qui accompagnent notre inscription, ont été copiées avec beaucoup de soin par M. Gell, de la grandeur de l'original, et, à en juger par la ſorme des lettres, notre monument pourroit être antérieur au siècle d'Alexandre. On sait qu'à cette

époque l'île de Chypre avoit ses propres rois, après qu'elle se fut soustraite à la dépendance de Tyr. Si, cependant, les ornemens un peu prodigués du fleuron qui surmonte ce monument, paroissent indiquer une époque un peu plus récente, au moins faut-il avouer qu'il ne pourra pas être très-postérieur au beau siècle du conquérant de l'Asie. Ce fut vers ce temps que le père de Zénon, et, sans doute, avec lui plusieurs autres citoyens de Citium visitèrent Athènes pour des affaires de commerce; et j'aime mieux croire que Numenius a été quelque riche négociant de leur nombre, que de le supposer un des compagnons ou disciples de Zénon lui-même, qui, comme on sait, passa sa vie à Athènes, où il mourut vers la CXXXe Olympiade. Outre que notre monument paroît antérieur à cette époque, un grave stoïcien, ce me semble, auroit eu une tombe beaucoup moins élégante que n'est celle de notre Numenius.

Voilà, Monsieur, tout ce que j'ai cru devoir relever au sujet de ce monument. Si j'eusse voulu suivre l'exemple de feu mon ami le père Fabrizy qui a écrit deux volumes de préface à l'explication qu'il se proposoit de faire, et qu'il n'a pas faite, de deux médailles phéniciennes du cardinal Borgia, vous recevriez de moi, au lieu de cette courte notice, un assez gros livre; car rien n'est plus facile que d'en faire avec d'autres livres.

C'est cependant cette manie de tout dire qui a un peu décrédité le métier d'antiquaire aux yeux des gens du monde, qui trouvent risible cette haute importance que nous attachons à des objets souvent fort peu intéressans. Toute découverte nouvelle, quelque petite qu'elle soit, a, sans doute, son prix, et mérite d'être déposée dans l'immense archive des connoissances humaines; mais gardons-nous des longs commentaires qui ne font qu'entraver le vrai savoir.

Après cette apologie de la petitesse de mon commentaire, auquel, comme vous voyez, je tâche de donner un peu de relief pour le rendre moins indigne de vous être présenté, il ne me reste qu'à vous prier, Monsieur, de l'agréer comme une marque de mon respectueux dévouement et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

ICONOGRAPHIE.

De l'Iconographie appliquée à la Botanique en général, et aux roses en particulier; par M. Redouté (1).

S'IL est vrai, ainsi que l'a dit le savant auteur de la *Théorie élémentaire de la Botanique* (2), que les descriptions les plus exactes sont encore loin de faire connoître une plante aussi bien que la vue de ses formes générales, c'est particulièrement au *rosier* et à ses nombreuses variétés que cette proposition peut s'appliquer. En effet, parmi les fleurs qui ont reçu au plus haut degré le don de la mutabilité, aucune ne peut être comparée à la rose, dont les belles formes et les couleurs variées sont tellement multipliées, qu'un ouvrage d'iconographie, uniquement destiné à les retracer, est aujourd'hui devenu indispensable à quiconque veut les connoître et les classer.

Les naturalistes de l'antiquité avoient senti l'avantage de représenter, par des figures, les êtres qu'ils décrivoient. Pline et d'anciens auteurs citent un livre intitulé *Rhizotomicon*, composé par Cratevas, botaniste grec, qui vivoit sous Mithridate, dans lequel (3) il s'étoit appliqué à peindre les

(1) Voyez ci-dessus pag. 167.

(2) M. Decandolle.

(3) Ce *Rhizotomicum* étoit un *traité des racines* ; mais il n'est pas dit que cet ouvrage fût accompagné de pein-

plantes, et à inscrire le nom et la propriété de chacune d'elles; on croit que le manuscrit a été détruit lors de la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453 (1). A la renaissance des lettres, on vit

tures. C'étoit dans un autre ouvrage que Cratevas avoit employé sa méhode de dessiner et de décrire les plantes.

A. L. M.

(1) Il n'est pas question de ce seul manuscrit, et Cratevas en avoit composé plusieurs qui existoient en effet avant la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453. Après ce désastre, on en apporta deux, l'un à la bibliothèque impériale de Vienne; il traite de la Matière médicale, et n'a pas de figures; l'autre avoit passé à Venise, et Anguillara en a fait connoître quelques fragmens dans son Traité des Simples. M. Weigel a aussi copié quelques fragmens du manuscrit de la bibliothèque Saint-Marc. Chaque plante est seulement accompagnée de son nom et de son usage, sans description. Ces manuscrits doivent, comme le dit M. Dupetit-Thouars, à l'article Cratevas, dans la *Biographie universelle*, avoir eu peu d'importance, puisqu'ils n'ont pas été imprimés. D'ailleurs, Cratevas n'a pas été le seul qui ait peint des plantes. Pline XX, v. 2, cite avec lui Denis, Metrodore et Evax, roi d'Arabie. Une des belles miniatures de Dioscorides de Vienne représente *Euresis*, l'Invention qui montre à la Peinture une mandragore. Celle-ci se hâte de la dessiner pendant que Dioscorides en fait la description. Le portrait de Cratevas est auprès de celui de Dioscorides. L'auteur de cette intéressante Dissertation n'auroit pas dû passer sous silence ce beau manuscrit, ni celui de la bibliothèque du Roi. J'ai donné une description de celui-ci. Voyez *Notice sur les manuscrits de Dioscorides*, qui sont conservés dans la

paroître des écrits sur l'histoire naturelle, avec des figures gravées en bois. L'*Hortus Sanitatis*, de Jean Cuba, botaniste allemand, le Traité sur l'Agriculture, de Pierre de Creszenzi, en latin, *de Crescentiis*, dans lequel on remarque plusieurs planches de l'*Hortus Sanitatis* et le *Promptuarium Medicinæ*, de Jacques Dondi, sont les premiers ouvrages qui présentent cette sorte de gravure appliquée aux végétaux; mais l'imperfection des figures les rendit nuls pour l'histoire naturelle, et ce ne fut que long-temps après leur publication que l'art de graver sur le bois se perfectionna, au point de produire des figures à-peu-près supportables, ainsi qu'on peut le voir dans les ouvrages de Conrad Gesner, de Fuchs, de Matthiole, de Castor de Durante, de Tabernaemontanus, et dans ceux de Lobel, de Clusius, des frères Bauhin, etc., sans offrir cependant de grandes ressources aux savans, parce que tous ces auteurs, excepté Fuchs, ont tellement fait réduire leurs planches, que les objets qu'elles représentent sont presque toujours méconnaissables et peu propres à éclairer ceux qui

bibliothèque nationale, 1796, in-8°, et dans le *Magasin Encyclopédique*, seconde année, II, 154. Peut-être auroit-il dû parler de quelques manuscrits du temps de la renaissance des arts, tels que les magnifiques *Heures* d'Anne de Bretagne, femme de Louis XII, qui sont enrichies de belles peintures de fleurs et d'insectes. A. L. M.

les consultent. Toutefois la botanique n'obtint des avantages réels de ce procédé, que lorsque l'art de graver sur le cuivre vint remplacer la gravure en bois, et qu'on l'appliqua à représenter des végétaux.

On n'est pas bien d'accord sur l'ouvrage d'histoire naturelle qui a offert le premier essai en ce genre : le biographe de Fabius Colonna, savant botaniste italien, prétend que l'Histoire des Plantes de cet auteur, imprimée en latin, à Naples, en 1592, in-4°, contient les premières planches de botanique gravées sur cuivre; d'autres ont dit que cette gravure avoit été employée en 1590, dans l'ouvrage de Camerarius, *Symbolorum et emblematum centuriæ tres ;* tandis que, selon Seguier, la traduction en italien du *Promptuarium Medicinæ*, de Dondi, publiée à Venise en 1536, sous le titre de *Herbolario volgare*, a été produite avec des planches gravées sur cuivre. Quoi qu'il en soit, les figures de plantes ainsi représentées, ont été de la plus grande utilité à l'histoire naturelle, et chaque siècle les a vues successivement se perfectionner, principalement en France, au degré où nous les trouvons aujourd'hui. Mais leur avantage a surtout été apprécié depuis l'invention de l'impression des planches en couleur, découverte moderne qui a remplacé l'enluminure avec tant de succès (1).

(1) Le procédé que nous avons inventé en 1796, pour

L'étude du rosier a été long-temps négligée et, pour ainsi dire, dédaignée par les naturalistes. Les anciens ont plutôt considéré la rose sous le rapport de ses usages dans la médecine et dans les arts, que sous celui de l'histoire naturelle; et l'on doit naturellement en conclure que les ouvrages d'iconographie, de leurs temps, n'ont offert qu'un très-petit nombre d'espèces de roses, presque toujours méconnoissables et privées de leurs caractères distinctifs. C'est sous ce point de vue que l'on peut regarder les figures de ces fleurs, disséminées dans les écrits dont nous avons déjà parlé, et dans ceux du même genre, qui contiennent des planches gravées en bois ou sur cuivre, qui ont été publiées jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Cependant on en trouve un petit nombre de bonnes dans l'*Hortus Eys-*

imprimer ces planches, n'a aucun rapport avec celui que Bulliard a mis en usage dans son ouvrage des champignons. Le sien, qui n'étoit qu'une imitation de la manière de Leblond, consistoit dans l'emploi des couleurs, sur plusieurs planches, pour l'impression de chacun de ses sujets. Le nôtre, au contraire, consiste dans l'emploi de ces mêmes couleurs sur une seule planche, par des moyens qui nous sont particuliers, et que nous nous proposons de publier un jour. C'est ainsi que nous sommes parvenus à donner à nos gravures tout le moëlleux et tout le brillant de l'aquarelle, comme on peut le voir dans nos plantes grasses, dans nos liliacées, et dans nos autres ouvrages.

tettensis de Bazile Besler, apothicaire à Nuremberg, ouvrage gravé, en 1613, aux frais de l'évêque d'Aichstædt.

Les écrits des Bauhin avoient fait une révolution dans la partie descriptive de la botanique; elle s'étoit améliorée. L'iconographie, appliquée aux plantes, obtint le même succès; on en trouve la preuve dans les roses gravées pour le *Gazophylacium naturæ et artis*, de James Petiver; dans l'*Hortus Elthamensis*, de Dillenius; dans le *Curious herbal*, l'un des plus grands ouvrages d'iconographie qu'ait produits l'Angleterre, dû au pinceau de mistriss Blackwell, intéressante compagne du naturaliste de ce nom, lequel eut la tête tranchée à Stockholm, en 1746; et dans d'autres, qui précédèrent la réforme de Linné. Ce fut à l'époque de cette réforme que les artistes rendirent les êtres qu'ils représentoient avec tous les détails de leur organisation, et c'est ainsi que la fin du XVIIIe siècle, comme le commencement de celui-ci, virent naître dans tous les pays, mais surtout en France, ces admirables collections d'iconographie, enluminées ou gravées en couleur, qui ne laissent que le soin de les consulter à l'amateur qui cherche à reconnoître une plante.

La rose reçut une partie de ces précieux avantages. Le *Traité des arbres et arbustes* de Duhamel Dumonceau; le *Dictionnaire des jardins*, de Miller; l'*Histoire des plantes du Danemarck*

et de la Norwège, par Œder; le *Thesaurus rei herbariæ*, de Knorr; l'*Hortus Anglus*, les ouvrages de Parkinson, de Jacquin, de Rozier, de Thunberg, de Wagenheim, de Smith, de Ventenat, les Actes et Mémoires de différentes sociétés savantes de l'Europe, les Ecrits de plusieurs voyageurs célèbres; le *Curtis Magasin*, enfin, sont les ouvrages dans lesquels on trouvera les figures de la rose, perfectionnées et rendues, pour la plupart, avec beaucoup de vérité.

Mais, dans cette période, le goût pour la culture du rosier s'étoit répandu par toute l'Europe; et, au milieu du culte universel que les peuples rendent aux fleurs, la rose obtint un culte particulier. Alors, des voyageurs intrépides reconnurent des espèces et des variétés nouvelles; des cultivateurs habiles les propagèrent, et parvinrent à en obtenir d'autres par les semis; enfin, de savans naturalistes s'occupèrent du soin de les décrire et de les classer.

Tant de travaux utiles, entrepris pour cet arbuste, ajoutèrent un grand nombre d'individus à ceux qu'on connoissoit déjà : les jardins de botanique, comme ceux des amateurs, s'enrichirent de ces heureuses découvertes, et bientôt le rosier devint, pour quelques-uns l'objet d'une culture exclusive.

Dans cet état de choses, on jugea bien que les efforts des anciens et des modernes, relatifs

à l'iconographie des roses, étoient insuffisans; que la multiplicité, la rareté et le prix excessif des livres d'histoire naturelle dans lesquels les figures de ces fleurs sont éparses, rendoient les recherches difficiles et souvent impraticables à ceux qui vouloient les consulter, on sentit la nécessité d'un ouvrage uniquement consacré à offrir les portraits des différentes espèces de roses et de leurs nombreuses variétés; tel fut celui que miss Lawrence fit paroître à Londres en 1796(1), dans lequel on trouve quatre-vingt-dix roses. Bien que cette production ne soit pas sans mérite sous le rapport de l'exécution des figures, cependant elle n'a pas rempli l'attente des amateurs, parce que, dans un grand nombre d'occasions, le peintre a sacrifié la vérité aux formes pittoresques. Voici, au reste, le jugement qu'en a porté le docteur Roessig, dans l'avant-propos de son ouvrage sur les roses : « Il semble que, » satisfaite de plaire aux yeux, miss Lawrence » ait peu ambitionné de se rendre utile aux » botanistes : les principaux caractères de ses » fleurs sont souvent négligés et altérés : le dessin » manque fréquemment d'exactitude, et l'on ne » trouve que quelques roses qui, par leur beauté, » ne laissent rien à désirer. »

(1) *Collection of Roses engraved, coloured from nature, and published* by miss Lawrence. London, 1796—1799, in-fol.

Un second ouvrage de ce genre fut donné à Leipsick, en 1801, par M. Roessig (1) lui-même. Dix livraisons ont été distribuées jusqu'aujourd'hui; elles offrent les figures de quarante-neuf roses gravées au trait et terminées au pinceau. Elles sont, en général, rendues avec assez de fidélité; mais le peintre a mal choisi ses échantillons, de sorte que les individus sont maigres et insuffisans pour donner une idée de l'habitude du rosier. L'enluminure paroît ailleurs avoir été abandonnée à l'arbitraire des ouvriers que l'on emploie à ces sortes de travaux; il en est résulté souvent que deux épreuves d'une même rose présentent des nuances de couleur différente dans les pétales et dans les feuilles.

Un autre ouvrage, entièrement consacré aux roses, fut publié à Londres, en 1805, par M. C. Andrews (2). Nous ne connoissons, de sa collection, que soixante-dix-huit figures gravées dans le genre de celles de miss Lawrence et de Roessig; on remarque que tout ce qui tient à l'exécution iconographique, dans cette production,

(1) *Les Roses, dessinées et enluminées d'après nature*, par M. le docteur Roessig. Leips. 1801—1815, 10e livraison, in-4°, (en allemand, avec le français en regard).

(2) *Roses. Or a Monograph of the genus rosa: containing coloured figures of all the Known species and beautiful varieties, etc.*, by H. C. Andrews. London, 1805, 4°.

est bien loin de satisfaire les naturalistes et les amateurs. Quoique les échantillons soient grands comme nature, quoique même plusieurs rosiers soient représentés dans leur entier, on ne peut s'empêcher de regretter de les voir, en grande partie, groupés sans art comme sans grâce : les contours des pétales des roses multiples, surtout les blanches, présentent à l'œil une forme grotesque, réprouvée par le bon goût. Pourtant la *Monographie* de M. Andrews offre une sorte de mérite qui, malgré ses imperfections, l'a fait rechercher avec empressement en Angleterre, c'est celui de donner les figures d'un grand nombre de roses peu répandues, et qui n'avoient jamais été gravées.

Ces trois ouvrages sont les seuls qui aient été exclusivement destinés à faire connoître le rosier et ses nombreuses variétés; et, s'ils n'ont pas entièrement répondu aux espérances du public : encore est-il vrai de dire que l'on doit de la reconnoissance à leurs auteurs, en raison de l'entreprise en elle-même, qui présente en effet de très-grandes difficultés; car personne n'ignore que, s'il est une occasion dans laquelle le peintre d'histoire naturelle a besoin d'employer toutes les ressources de son art, c'est principalement lorsqu'il veut offrir l'image des roses multiples ; et l'on sait que des hommes, très-habiles d'ailleurs, ont souvent échoué dans cette circonstance.

BIOGRAPHIE.

Notice *sur la vie et les ouvrages de monsignore* Gaetano Marini, *conservateur en chef de la Bibliothèque Vaticane, et Directeur des Archives secrètes du Saint-Siége; par* M. *l'abbé* A. Coppi; *lue dans la séance de l'Académie Tibérine, le* 17 *décembre* 1815 (1).

La ville de Rome, jadis la capitale de l'Univers, et aujourd'hui le chef-lieu du Monde catholique, attire, par sa renommée et par la forme de son gouvernement, les savans de tous les pays, et les invite naturellement à l'étude de l'antiquité et de l'histoire ecclésiastique; aussi a-t-elle constamment réuni dans son sein les hommes les plus illustres dans ces deux branches des connoissances humaines. Baronius y a écrit ses Annales, Orsi son Histoire, Volpi y a décrit l'ancien Latium, Fabretti et Winkelmann y ont recréé, pour ainsi dire, la science de l'antiquité; les Holstein, les

---

(1) Il y a long-temps que je désirois que l'éloge de M. l'abbé Marini, si celèbre par son savoir, si respectable par sa résignation et ses vertus, fût consigné dans ce Journal, et j'ai prié mes amis de Rome de m'envoyer promptement les notices qu'on publieroit sur sa vie. Celle-ci a été rédigée d'après des détails que Mgr Marino Marini, neveu de Gaëtano, a fournis. M. le chanoine Angelo Battaglini, custode de la Vaticane, et M. l'abbé Francesco Cancellieri, ami particulier de Gaëtano, ont communiqué tout ce qu'ils savoient à M. Coppi, rédacteur de cet éloge. M. Krafft a bien voulu se charger de le traduire en français. A. L. M.

Assemanni, les Garampi, les Mammacchi, les Bianchini, les Vettori, les Zaccaria, les Alemanni, les Galetti, les Borgia, et beaucoup d'autres, ont enrichi l'archælogie et l'histoire ecclésiastique d'un grand nombre de monumens précieux; Gaetano Marini a encore ajouté à leurs découvertes : nous donnerons ici quelques notices de ses travaux.

Il étoit né à Sant' Arcangelo, lieu un peu considérable de l'Emilia dans le diocèse de Rimini, le 10 décembre 1740, de Philippe Marini et de Françoise de' Conti Baldini, dame de bonne famille, et de mœurs irréprochables; la famille de son père étoit originaire d'Urbino, et elle s'étoit établie à Sant' Arcangelo dans le seizième siècle. Gaëtano perdit son père dans sa plus tendre enfance, et sa mère se chargea seule du soin de son éducation. Il étudia la grammaire au collége de San-Marino, les belles-lettres au séminaire de Rimini, la philosophie et la littérature grecques sous la direction du célèbre Giovanni Bianchi, les mathématiques et la théologie sous celle du savant Mattia Giovenardi à Sant' Arcangelo. Dans la suite il se livra à l'étude des antiquités et de l'histoire naturelle, et se forma, très-jeune encore, une collection considérable d'objets de ces deux sciences. A Bologne il étudia la langue hébraïque et la jurisprudence, et obtint le grade de docteur en droit, sous la présidence du célèbre Zérardini. Il n'avoit alors que vingt-deux ans : néanmoins il jouissoit déjà d'une si grande réputation, qu'on put faire un recueil des poëmes qui lui furent adressés dans cette occasion (1).

---

(1) Voici le titre de cet ouvrage dont je possède un exemplaire : *Componimenti poetici in lode dell illmo signor* Gaëtano Luigi Marini, *di S. Arcangelo che prende la Laurea di*

Après avoir ainsi acquis des connoissances profondes dans sa patrie, il se rendit en 1764 à Rome

---

ambe le leggi nell' almo collegio dei giureconsulti di Ravenna. Cesena, 1764.

L'inscription qui précède ce recueil contient des détails habilement exprimés en style lapidaire.

CAIETANO. LVDOVICO. MARINIO.
PHILIPPI. F. DOM. ARCHANGEL.
CVIVS. INGENIVM. AETATEM. EXCEDIT.
QVI. INSTITVTVS. LIBERALITER. EDVCATIONE.
DOCTRINA. QVE. PVERILI. ARIMINI.
IN. PHILOSOPHICIS. ET. GRAECIS. INSTITVT.
IANVM. PLANCVM. AVDIVIT.
V. C. OMNIGENA. ERVDITIONE. ABVNDANTEM.
DOMVM. REDVX. SS. STVDIORVM CVRSVM.
IN. SCHOLA. MATTHIAE. IVVENARDII.
INTER. PLANCI. DISCIPVLOS. NOBILISSIMI.
CONFECIT. AD. ANTIQVAM. ERVDITIONEM.
TOTA. MENTE. INCVBVIT.
PHILOSOPHIAM. NATVRALEM. MAXIME.
COLVIT. MUSAEVM. QVIN. ETIAM. SATIS.
COPIOSVM. INSTITVIT. ET. NE. QVID. SIBI.
QVOD. ADOLESCENTI. BONAE. SPEI.
CONVENIRET. DEESSE. VIDERETVR.
RAYMVN. BEROLATIO. BONON. SE. TRADIDIT.
HEBRAICIS. LITTERIS. INSTITVENDVM.
HINC. TAM. LAVTA. SCIENTIARVM. SVPELLECTILE.
COMPARATA. AD. SAC. LEGES. SE. CONTVLIT.
QVARVM. COGNITIONEM. QVOD. SS. IN. VRBE.
PRAECEPTORE. VSVS. PHILIPPO. VERNITIO.
HOMINE. OMNIVM. DISCIPLINA. IVRIS. CIVILIS.
ET. PONTIFICII. ERVDITISSIMO. SVMMA.
CVM LAVDE. FVERIT. ASSECVTVS.
RAVENNAE. A. COLLEGIO. IVRIS CONSVLTOR.
LAVREA. MERITO. DONATVS. EST.
DE. HONORE. ACCEPTO.
PETRVS. BVRGHESIVS. DOM. SABINIAN.
IN. MVLTAM. EIVS. EXPECTATIONEM. ADDVCTVS.
AMICO. DOCTRINARVM. ET. SVI. STVDIOSIS.
GRATVLATVR.

pour s'y vouer à la jurisprudence, il entra en relations avec l'abbé Marino Zampini, son parent, fréquenta les leçons de l'avocat Sala, et se distingua beaucoup à l'Académie du droit canonique et civil que le prelat Fantuzzi, qui fut depuis nommé cardinal du Saint-Siége, avoit organisée dans sa maison.

Pendant qu'il se vouoit avec zèle à l'étude du droit, il n'abandonna pas les autres sciences, et une heureuse combinaison de circonstances lui ouvrit le vaste champ des lettres. Comme il logeoit près du collége des Ecossois, dirigé par les Jésuites, il fit la connoissance du père Oderici (1), antiquaire distingué, et entra en une très-grande liaison avec lui. Oderici découvrit bientôt les talens éminens de Marini; il pensa qu'ils ne devoient pas être voués exclusivement au barreau. Il l'introduisit chez les savans les plus distingués de Rome, et particulièrement chez le prélat Garampi, archiviste du Saint-Siége, homme éminemment instruit (2); les cardinaux Alexandre Albani et Fantuzzi devinrent ses principaux protecteurs. Quoiqu'à cette époque il n'eût encore publié aucune de ses productions, il étoit aisé de prévoir ce qu'il seroit un jour; aussi le P. Zaccaria n'hésita pas à annoncer dans son *Institutione Lapidaria*, que l'abbé Gaëtano Marini rendroit un jour de grands services à l'érudition. Marini mesura bientôt la belle carrière qui s'ouvroit devant lui; et, pour ne pas être troublé dans sa course, il abandonna

(1) La vie du P. Oderici a été écrite en 1804, par M. Carrega, son neveu, et traduite par M. Guillaume, dans le *Magasin Encyclopédique*, ann. 1806, pag. 95.

(2) Voyez la notice que j'ai donnée sur Garampi, dans la *Biographie universelle*. (A. L. M.)

la fortune que fait acquérir la science des lois, pour la gloire que procure la célébrité dans les lettres.

Cependant il auroit fallu renoncer à ces espérances, s'il n'avoit pas trouvé les moyens de cultiver ses talens sans en être distrait par des besoins plus pressans. Garampi, protecteur zélé des lettres, parce qu'il étoit savant lui-même, ne négligea rien pour lui procurer une existence honorable, et faciliter ses études; il le choisit pour compagnon dans le voyage littéraire qu'il fit à Naples, et lui procura partout des moyens d'augmenter ses connoissances dans cette capitale, à Pompéii, à Herculanum, à Bénévent, et à Monte-Cassino; et lorsqu'il fut dans la suite nommé nonce du Saint-Siége en Pologne, en 1772, il parvint à faire donner à Marini la place d'archiviste du Vatican.

On vouloit d'abord nommer à cet emploi l'abbé Zampini; mais on observa que celui-ci étant déjà d'un âge avancé, trop distrait par les occupations du barreau, ne pourroit pas y suffire à cause de ses affaires judiciaires et du poids des années; on lui fit donner comme adjoints deux jeunes gens, dont l'un étoit Callisto Marini de Pezzaro, nommé depuis secrétaire des lettres latines, sous le pontificat de Pie VI, et chanoine de la basilique du Latéran; l'autre étoit Gaëtano, qui obtint ce choix du pape par la protection de Garampi, et à la sollicitation de son parent Zampini.

Notre jeune littérateur, se voyant à la tête de ce vaste dépôt des connoissances humaines, se mit aussitôt en devoir, pour en profiter, de bien connoître les trésors qu'il contenoit, et il y parvint enfin au bout de deux années par une assiduité infatigable. Quelque

temps après il fut chargé par Clément XIV d'une autre commission honorable, ce fut celle de classer et d'arranger dans la partie supérieure de la galerie du Vatican, dite de Cléopâtre, les inscriptions du paganisme et de la chrétienté, pour en faciliter l'usage aux savans. Après la mort de Zampini, il fut nommé, avec son collègue Callisto Marini, préfet des archives du Saint-Siége.

Il est temps de parler des ouvrages de Marini : ce ne fut qu'à vingt-neuf ans qu'il donna les premières preuves publiques de ses talens et de sa vaste érudition. Une dame, nommée Cornelia Barberini, aliénoit chaque jour des objets d'art qui appartenoient à sa riche maison ; elle avoit vendu à un étranger deux très-beaux candélabres antiques. On étoit incertain de savoir s'ils avoient été trouvés dans les ruines du temple de la Fortune à Palestrine, ou à Tivoli dans l'antique Villa Tiburtina d'Hadrien.

Leur fabrique étoit fort belle, et les figures qui décoroient le piédestal très-intéressantes. Comme il existe dans Rome une loi qui défend l'exportation des monumens antiques, il n'étoit pas permis à l'acquéreur de ces candélabres de les faire sortir de l'État ecclésiastique. Cependant, comme Clément XIV, qui occupoit alors le Saint-Siége, vouloit dans ces occasions dédommager les acquéreurs, et conserver en même temps les ornemens de la capitale, il résolut d'en faire l'acquisition, et de les placer dans la bibliothèque du Vatican. Le cardinal Zelada possédoit un autre candélabre semblable à ceux-ci ; il avoit été découvert à Rome en 1765 dans la vigne Verospi, où étoient autrefois les jardins de Salluste. Ce prélat voulut en faire hommage à son souverain,

et ces trois candélabres devinrent un ornement de la plus belle bibliothèque de l'Univers.

Dans ces temps heureux de paix et de tranquillité, ces petits événemens étoient pendant quelques jours le sujet des conversations de Rome, et principalement dans les cercles littéraires : on parla de ces candélabres dans la réunion que le cardinal Alexandre André Albani avoit chez lui ; les opinions furent long-temps partagées sur l'usage auquel ils avoient servi. Marini, jeune encore, s'étoit plus échauffé que les autres dans cette discussion ; il exposa son opinion dans une lettre qu'il adressa à un des savans qui, dans la dispute, avoit été de son avis.

Dans cette lettre, l'auteur a rassemblé plusieurs notices sur l'usage que les anciens faisoient de ces candélabres ; il a donné beaucoup d'étendue à l'explication des bas-reliefs qui en décorent la base, et pour plus de clarté il en a ajouté les gravures en trois planches. Ce petit traité n'est pas d'un grand intérêt, il est vrai, sous le rapport de son sujet ; mais il mérite une attention particulière, parce que c'est le premier essai du jeune Marini ; il fait concevoir les grandes espérances que son auteur a depuis justifiées.

Cette lettre a été publiée en 1771 dans le *Giornale dei letterati ;* elle fut suivie d'une autre en 1772. Dans le grand recueil des inscriptions que Marini augmentoit continuellement, on trouva celle-ci :

BALENTINIANO ET BALENTI ITERVM. BALERIVS.
QVI VIXIT ANNOS VI. M. XI. D. X VI. DEPOSITVS.
EST VX. CAL. DEC. D. MARTIS BENE.
MERENTI IN PACE.



Cette inscription étoit pour lui à juste titre d'un

grand prix, parce qu'elle appartient au petit nombre de celles qui indiquent l'année, le mois et le jour de l'événement qu'elle expose. Il avoit recueilli beaucoup de matériaux qui peuvent servir à marquer avec précision, le vrai nom des jours de chaque année, en s'aidant des calculs chronologiques du cycle solaire, et de la lettre dominicale. Cette uniformité de la période avoit été contestée par beaucoup de savans, parmi lesquels le célèbre Mario Lupi a surtout prétendu prouver que les Hébreux et les Romains n'ont pas célébré la même fête au même jour (1). Les marbres que Marini a cités prouvent suffisamment la fausseté de cette opinion; et ce recueil sera toujours d'un très-grand prix pour les savans qui veulent avoir une chronologie exacte, et expliquer les monumens antiques; Marini porta ce qu'il avoit fait à Albano, où le cardinal Fantuzzi avoit été passer quelques jours en 1772 pour jouir du plaisir de la campagne.

Ce fut alors qu'il écrivit à son ami Gaspard Garattoni une lettre (2) dans laquelle il explique cette inscription d'une manière qui annonce un homme profondément versé dans l'histoire.

Il avoit recueilli plus de vingt inscriptions, dont la plupart font voir que la période moderne des jours de fêtes dans la semaine, est celle qui a été en usage dans les temps les plus anciens.

Après avoir donné quelques notions préliminaires, l'auteur passe à la description du monument même, et prouve ses vastes connoissances dans les antiquités

---

(1) *De notis chronologicis anni mortis et nativitatis* D. N. J. C.

(2) *Lettera del signor Ab. Gaetano Marini al signore Gasparo* GARATTONI, *soprà une antica iscrizione cristiana.* Voyez *Giornale dei letterati del* 1772, tom. VI, art. 1.

chrétiennes. Le passage suivant de cette lettre mérite principalement d'être remarqué :

« J'ai traité d'une inscription chrétienne, parce » que j'ai un penchant naturel pour ces occupations ; » j'aime beaucoup, il est vrai, les recherches sur » l'antiquité en général ; mais je dois dire qu'aucune » partie de cette science n'a autant d'intérêt pour » moi que celle qui traite des mœurs et des usages » des anciens chrétiens, de leurs cérémonies reli- » gieuses, et d'autres sujets intéressans relatifs à » l'histoire du christianisme primitif (1). »

La réputation de Marini s'étoit ainsi répandue, lorsqu'il se vit engagé dans une querelle littéraire assez vive. Les *Origini Italiche* de mons. Mario Guarnacci venoient de paroître ; cet ouvrage fut favorablement accueilli par un grand nombre de lecteurs, et critiqué par un nombre plus grand encore. Ceux qui recherchent seulement ce qui est extraordinaire ont loué Guarnacci comme un navigateur heureux dans des mers jusqu'alors impraticables, et comme un nouveau Colomb qui a découvert aux érudits, dans un nouveau monde, un océan inconnu (2). Des lec-

---

(1) Cette étude est beaucoup trop négligée dans la France, qui possede un grand nombre de monumens de ce genre. En mettant à part ce qu'elle a d'important pour les hommes qui sont vivement frappés et pénétrés des mystères du christianisme, elle doit paroître intéressante à tous ceux qui aiment l'histoire. On se vante de connoître les usages religieux et les mœurs des Ægyptiens, des Grecs et des Romains, et on dédaigne d'apprendre les usages et les rits religieux des premiers chrétiens. C'est pour répandre, comme il convient, le goût de ces connoissances que, dans mes voyages en France et en Italie, j'ai décrit autant que je l'ai pu les monumens chrétiens. A. L. M.

(2) *Origini italiche*, tom. IV; [illegible]

teurs moins crédules et moins hasardeux pour les conjectures, n'applaudissent pas aussi légèrement à celles de Guarnacci : ils le regardent comme un homme dont le jugement et la critique ne répondoient pas à sa vaste érudition.

On publioit alors le *Giornale dei letterati*, dont les rédacteurs, quoiqu'ils écrivissent dans la Toscane, ne vouloient pas cependant attribuer à leur beau pays toute la gloire que le prélat antiquaire lui accordoit. Ils tombèrent avec une véhémence extrême sur l'auteur qui donne à toute l'Italie une origine étrusque, et qui écrivoit l'histoire des temps qui ont suivi le déluge avec la même facilité avec laquelle il raconte les événemens de nos jours. Ils n'hésitèrent pas à qualifier de rêveries littéraires les bases sur lesquelles l'auteur appuie l'immense édifice des *Origini Italiche*.

Guarnacci fut très-sensible à ces critiques : il chercha à venger sa réputation outragée dans des *Observations critiques sur le journal de Pise*.

Non content de réfuter dans cet écrit anonyme l'article qui concerne son ouvrage, il critique aussi tout le contenu des deux volumes, où on avoit analysé cette production ; et en particulier le P. Odoardo Corsini, qui avoit dit que le prélat Guarnacci se vantoit de surpasser tant de savans dans les recherches faciles et les conjectures heureuses sur les antiquités. L'ouvrage que Guarnacci entreprit d'attaquer a pour titre : *Series præfectorum Urbis*, c'est-à-dire *Série des préfets de Rome*. Il voulut rectifier dans sa critique plusieurs dates chronologiques, surtout celles qui regardent les *jours* des *féries latines*, et qui ne paroissent pas parfaitement conformes au système établi dans les *Origini italiche*. Il prétendit que plusieurs préfets n'avoient pas été

nommés par Corsini, et qu'on pourroit remplir les lacunes par plusieurs autres noms qui se trouvent dans les inscriptions.

Le P. Corsini étoit mort; cependant, comme il trouva encore un adversaire, il eut aussi un défenseur zélé; Marini écrivit en 1773 une *Défense de la série des préfets de Rome* du célèbre P. Corsini, contre les objections qu'on lui a faites dans les observations insérées dans le *Journal de Pise.*

Dans cette défense, augmentée et corrigée, l'honneur de Corsini est parfaitement sauvé, et l'auteur y montre une véritable érudition. Marini ne nie pas que l'ouvrage de Corsini n'ait plusieurs défauts, et qu'on n'en puisse faire une révision. Il fait lui-même des observations critiques concernant plusieurs préfets de la *Série de Corsini.* Il y en ajoute deux nouveaux, et dit en même temps, qu'il auroit pu facilement y en ajouter d'autres encore qui ont été inconnus jusqu'à présent, et qui manquent dans tous les catalogues, mais qu'il auroit fallu donner de trop longues explications. Ensuite il fait l'éloge de la grande assiduité avec laquelle Corsini a recueilli, dans un champ aussi vaste, tous les noms des préfets, à l'exception d'un ou de deux seulement, et finit par de fortes invectives contre Guarnacci (1).

Ce dernier fut vivement offensé d'une pareille critique, et principalement du titre d'*antiquario Lavacceci*,

(1) Il l'appelle : *Vilissimo frigiotimeo ignorante della storia; uomo di puerile ingegno, e privo affatto di razicionio, Zucca da Sale, reverendo antiquario Lavacceci, Aristarco che non s'intese mai d'altro che di grammatica cloacina, e di lingua etrusca, falsificatore di citazioni;* expressions que, pour l'honneur d'un aussi grand homme que Marini, nous n'avons pas voulu laisser dans le texte, et traduire en français. A. L. M.

qui lui fut donné. Il fit sous le nom de *Fra Cipollone Lavaceci*, une longue réponse à cette censure ; mais Guarnacci, non content de donner cette réponse, excita contre Marini un autre ennemi, l'abbé *Cristoforo Amaduzzi*, très-savant auteur de plusieurs beaux ouvrages. Dans sa défense, l'abbé Marini avoit dit : « Nous devons la connoissance d'un nouveau préfet, » au célèbre manuscrit ottobonien, d'où l'AUTEUR » de la réimpression des *Cinq Novelles*, inédites, » a tiré ce nom. » Amaduzzi prenoit le titre de professeur de langue grecque au collége de la Sapience, membre des Académies Etrusque, de Cortone, Volsque et de Foligno ; il crut qu'on faisoit un grand tort à sa réputation littéraire, en lui donnant simplement le titre d'auteur d'une réimpression. Pour venger son honneur, qu'il croyoit outragé, il adressa une lettre au très-illustre et très-respectable monsignor Mario Guarnacci en réponse aux observations faites contre les *Origini Italiche*, dans le livre qui a pour titre : *Défense de la série des préfets.* Cette réponse contient une nouvelle apologie de l'ouvrage de Guarnacci.

Ce dernier avoit publié en 1767 un ouvrage intitulé : *Leges Novellæ V. Anecdotæ imperatorum Theodosii junioris, et Valentiniani tertii*, dans lequel il a fait mention d'un préfet nommé Æmilien, qui a été inconnu jusqu'alors, et qui avoit obtenu sa charge en 458 ; il attaque la Défense du célèbre P. Corsinni, pour la serie des préfets de Rome, publiée dernièrement par un auteur anonyme.

Amaduzzi mit à la tête de cet ouvrage un vers tiré de Virgile :

Infelix puer, atque impar congressus Achilli (1).

(1) *Æneid.*, lib. I, v. 475.

Il critique ensuite d'un ton de docteur plusieurs passages de la *défense*, il y joint son jugement sur plusieurs endroits de l'ouvrage de Corsini, en nommant cinq nouveaux préfets dont il n'est pas fait mention dans sa *serie*. Il prétend montrer par là le peu de connoissances d'antiquités de Marini, qui s'en étoit attribué de si profondes, et qui avoit parlé de lui avec tant d'amour-propre, il répond à la prétendue injure que lui a faite *monsieur le critique*, qui l'a appelé l'auteur de la réimpression des *cinq Novelles inédites*; il prouve qu'il est auteur d'éditions originales, et non pas seulement de réimpressions, et traite Marini d'antiquaire de supplémens, d'imposteur et de falsificateur.

Quoique cet ouvrage ait paru presqu'en même temps que la réponse du frère Cipollone Lavaceci, Marini dédaigna de répondre à ce dernier; il le fit seulement au premier par un petit écrit intitulé *Lettera dell' anonimo difensore del P. Corsini al sig. abbate Gio Christoforo Amaduzzi, professore di lingua greca nella sapienza di Roma, ed Academico Etrusco, Cortonese, Volsco, e Fulgineo.* Notre auteur prit dans cette lettre un ton bien différent de celui qu'il avoit ordinairement : il adopta celui d'un disciple devant son maître; mais en justifiant ses propres écrits, il exposa la puérile vanité des prétentions d'Amaduzzi, et il fit voir que son savoir étoit celui d'un laborieux pédant.

Après avoir terminé cette querelle littéraire, Marini publia en 1774 un ouvrage dans lequel il explique quatre inscriptions inédites du musée Clémentin. Il y fait des recherches détaillées sur le mot *optio*, qu'on rencontre tant de fois dans les inscriptions militaires, et qu'on explique ordinairement par les mots *custos* ou *préfet*. Il s'étend beaucoup sur *le collége des Hé-*

rules, nom qu'on donnoit à Rome à une corporation du genre de celle qu'on appelle aujourd'hui Fachini.

A ce dernier ouvrage il en fit succéder un autre, intitulé (1) *Observations historiques et critiques sur un parchemin antique.* Ce parchemin, qui est aussi inséré dans les ouvrages de Mabillon (2) et des Camalduies (3), a été trouvé dans les archives du chapitre de Saint-Martin, dans le pays de Sainte-Anatolie, diocèse de Camérino. Il porte l'acte de fondation et de dotation du monastere de S. *Angelo infra ostia*, qui a été fait en 1015 par le comte Attore et par Berthe son épouse. Mabillon et les annalistes des Camaldules avoient déjà discuté cette charte, et l'avoient rapportée comme authentique. Marini prouve dans ses *observations* critiques, que cette pièce, quoiqu'elle ne soit pas l'original, doit cependant en être regardée comme une copie, ou au moins comme une copie qui a été faite sur une autre qui dérivoit de celle-ci dans le onzième siècle, ou au commencement du douzième; et il ajoute beaucoup de détails sur ce monastère dont on savoit avant très-peu de chose.

En 1781 Marini publia un extrait de l'ouvrage sur les restes des fastes de Rome, de Valerius Flaccus (4) qui avoient eté découverts à Palestrine en 1779.

Suétone ou l'auteur des *Grammairiens célèbres* (5), qui passe sous son nom, rapporte que la ville de *Pré-*

(1) *Osservazioni istoricho critiche soprà una antica pergamena.*

(2) *Annal. benedictini*, a 1015, l. IV, § 17.

(3) *Annal. Camald.*, t. III, p. 295.

(4) *Estratto, e giudizio dell' opera intitolata : Fastorum anni romani a Valerio Flacco ordinatorum reliquiæ ex marmorearum tabularum fragmentis Præneste nuper effosis, collectæ et illustratæ cura et studio P. F.* Romæ, anno salutis 1779.

(5) *De illustribus Grammaticis.*

neste possédoit une statue dans un hémicycle sur lequel Valerius Flaccus avoit gravé ses fastes (1). Après que les fastes consulaires eurent été découverts sous le pontificat de Paul III, Ottavio Pantagato et d'autres savans les prirent pour l'ouvrage de Valerius Flaccus, et dans le passage que nous avons cité en note on changea le mot de *Preneste* en *pro vestræ*, *prope Vestæ*, *pedestrem*, *pura veste*, etc. Vers la fin du dernier siècle, un hasard fit trouver quelques fragmens des fastes romains; on continua les recherches, et on découvrit des restes considérables d'un calendrier romain, qui fut aussitôt reconnu pour celui de Valerius. M. Foggini, conservateur de la Bibliothèque du Vatican, commenta ce monument dans l'ouvrage dont Marini a fait un extrait critique; il a ajouté ses observations avec une modestie qui peut servir de modèle à tous les gens de lettres. A cette même époque, Marini publia son Examen critique de quelques monumens relatifs à l'apparition de la *Madonna du bon conseil de Genazzano*, d'après les ordres de la Sacrée Congrégation des Rits (2). On avoit trouvé à Genazzano, dans le Latium, une image de la Vierge, qui étoit devenue fameuse par les miracles qu'elle opéroit en 1467. Vers la fin du dernier siècle, les habitans de cette contrée demandèrent à la Sacrée Congrégation des Rits, de leur accorder un *Office de l'apparition de la Sainte Image.* La Congrégation requit l'avis des deux archivistes du Saint-Siége

(1) *Statuam habet Præneste in inferiori fori parte contra hemiyclum, in quo fastos à se ordinatos et marmoreo pariete incisos publicârat.*

(2) *Esame critico di alcuni monumenti spettanti alle apparizione della Madonna del Buon Consiglio di Genazzano, fatto d'ordine della sagra congregazione de i Riti.*

sur un manuscrit qui atteste les miracles opérés par cette image, et qui est conservé dans le pays. Marini déclara, dans l'examen critique dont nous venons de parler, que ce manuscrit n'avoit aucun défaut ni dans son extérieur, ni dans son contenu, que les ligatures, les initiales, les abréviations, la ponctuation, l'orthographe, le style vulgaire, commencent à la fin du quinzième siècle; que la critique diplomatique en reconnoissoit donc l'authenticité; que celle-ci étoit encore prouvée par deux inscriptions que l'auteur a lui-même trouvées à Genazzano au mois de juin 1779, et par quelques mémoires conservés dans les archives du Vatican.

Quelque temps après Marini publia un ouvrage intitulé *Des Archiatres des Souverains Pontifes* (1). Ce travail fut occasionné par un livre que Mandosio a donné sur le même sujet (2). Celui-ci avoit dressé un catalogue de cent dix-huit archiatres, depuis le pontificat de Nicolas I jusqu'à celui d'Innocent XII, et il donna sur chacun d'eux toutes les notices qu'il put recueillir : il s'étoit acquis ainsi la réputation d'un écrivain exact; les érudits savoient cependant que cet ouvrage étoit susceptible de grandes augmentations. Comme le livre de Mandosio étoit très-fautif et très-incomplet, Marini entreprit cet ouvrage par amitié pour le célèbre Natale Saliceti, qui étoit alors premier médecin du Saint-Père. Ces deux savans s'étoient souvent entretenus des inexactitudes du théâtre de Mandosio, et Saliceti avoit

---

(1) *Degli archiatri pontifici.*

(2) Θέατρον, *in quo maximorum christiani orbis pontificum archiatros Prosper Mandosius nobilis Romanus, ordinis sancti Stephani eques spectandos exhibet.*

exprimé à son ami le désir d'avoir par écrit son opinion sur ce sujet: Marini étudia les ouvrages sur l'histoire de la médecine, et consulta un grand nombre de manuscrits dans plusieurs bibliothèques de Rome et de l'Italie. Pendant qu'il étoit occupé de ces recherches, il fit un voyage littéraire dans la haute Italie (1), et il trouva à Venise dans la bibliothèque des Bénédictins alle Zattere, un exemplaire de Mandosio avec des notes d'Apostolo-Zeno, dont il tira un grand profit. Garampi, Galetti, Affo, Lancellotti, Morelli, et Mariotti di Perugia qui avoit eu lui-même l'idée de réimprimer Mandosio, lui communiquèrent tout ce qu'ils savoient. Avec de telles recherches, de si grands secours, un immense travail et une extrême persévérance à consulter les archives du Vatican, il parvint en 1783 à terminer le grand ouvrage des Archiatres pontificaux. On y trouve plus de deux cents médecins palatins inconnus à Mandosio, et beaucoup d'autres additions et des corrections aux articles de ceux que cet auteur a connus. L'ouvrage est partagé en deux volumes; le premier comprend la réimpression de l'ouvrage de Mandosio, qui étoit devenu rare; les corrections faites au texte de cet auteur, et les supplémens; le second, un appendix de cent treize monumens inédits, tirés en grande

(1) Il copia dans ce voyage, où il reçut partout l'accueil le plus distingué, des manuscrits et des inscriptions avec l'aide de M. l'abbé Gueriggi, qu'il avoit amené avec lui. M. l'abbé Gueriggi est très-habile dans ce genre de littérature; c'est lui qui a copié figurativement pour moi l'immense recueil d'inscriptions du moyen âge, depuis l'an 1000 jusqu'à 1500, que je possède. Les figures qui accompagnent quelquefois ces inscriptions ont été dessinées avec soin par M. Camilli. A. L. M.

partie des archives secrètes du Vatican ; il donne une liste suivie et authentique des archiatres, depuis Alexandre III jusqu'à Pie VI, dans un ordre très-supérieur à celui de Mandosio. Celui-ci les avoit rangés seulement par ordre alphabétique ; il en avoit inséré et omis plusieurs mal à propos ; Marini suit au contraire l'ordre des temps, indique les médecins qui ont appartenu à chaque pontificat, et distingue ceux qui ont véritablement été attachés aux papes, de ceux qui soignoient seulement la famille, c'est-à-dire la maison pontificale ; il en résulte que Mandosio avoit donné mal à propos à quarante le titre d'archiatres pontificaux. L'article de chacun est accompagné de savantes notes jusqu'au pontificat de Paul V. Depuis cette époque, pour ne pas répéter ce que d'autres avoient dit, Marini n'a donné qu'un simple catalogue chronologique ; il distingue les médecins des papes de ceux de la famille pontificale, et en continue la liste jusqu'à nos jours.

Cet ouvrage est si généralement estimé que les rédacteurs du *Giornale dei Litterati* ne peuvent être taxés d'exagération pour avoir dit : « L'histoire de la médecine trouve certainement dans ce livre un trésor précieux de notices intéressantes qui doivent servir à enrichir cette science ; on peut dire que, dans les temps même où elle semble à plusieurs avoir été négligée, elle a été cultivée par des personnages revêtus des plus hautes dignités surtout dans l'Église ; des archidiacres, des prévôts, des chanoines, des commandeurs de l'ordre du Saint-Esprit, des nonces, des évêques, dont plusieurs même ont été nommés cardinaux (1) ;

(1) Le savant abbé Cancellieri a donné une curieuse notice

et si autrefois la médecine étoit presqu'uniquement cultivée par des ecclésiastiques, elle trouve encore aujourd'hui un grand nombre d'amateurs dans cet ordre. Marini explique avec beaucoup d'érudition les lois canoniques qui, à différentes époques, défendoient aux ecclésiastiques de pratiquer la médecine et la chirurgie, ou le leur permettoient entièrement, ou avec de certaines restrictions; il fait aussi voir en quel temps on a, pour la première fois, séparé en deux branches la science médicale. Si Haller avoit eu sur ce sujet des notions plus exactes, il auroit évité beaucoup d'erreurs, il se seroit surtout gardé d'insulter la mémoire du grand pape Boniface VIII, que Marini défend avantageusement.

Cet ouvrage a fait beaucoup d'honneur à Marini, par les nouvelles lumières qu'il a jetées sur l'histoire de la médecine; mais ces lumières ne sont que la moindre partie de son mérite intrinsèque. Ceux qui ne jugent d'un livre que d'après son titre, sans en examiner le contenu, auront peine à concevoir quel riche trésor de connoissances en tout genre de littérature, renferme un ouvrage qui, d'après le titre, semble traiter seulement des médecins en chef des papes. Il est vrai que beaucoup d'écrivains aiment à s'étendre; un sujet les conduit à un autre, et leurs ouvrages deviennent des encyclopédies. Cette pompe qu'ils déploient d'une érudition commune leur attire les applaudissemens du vulgaire, mais aussi la risée des hommes instruits. Marini, au contraire ne dit rien qui soit étranger à son sujet, ou qui n'en dérive naturellement : il fournit cependant tant de notices nou-

de tous les saints médecins, dans sa Biographie de *San Medico di Osimo*, 1813, in-8°. A. L. M.

velles, que non-seulement il mérite l'éloge, mais l'admiration de tous ceux qui connoissent ces études, et qui savent apprécier ces travaux.

Il a fait beaucoup d'additions et de corrections aux mémoires qui concernent les littérateurs les plus célèbres, parmi lesquels nous ne nommerons que Petrarque, Poggio Francesco Filelfo, Steffano Infessura, Girolamo Borgia, Lorenzo Valla, Tommaso Filologo, Bartolomeo Manfredi, e Pierio Valeriano. Il donne des notices intéressantes sur la valeur de plusieurs monnaies du treizième siècle et des deux suivans, et sur le gouvernement de Rome vers la fin du quinzième; il rectifie la liste des évêques de cent quatre-vingt-six diocèses, enrichit l'histoire des papes, et défend surtout Urbain VI des inculpations que plusieurs de ses ennemis ont faites contre lui, et que Baluze a rapportées sur leur témoignage. Quant au second volume qui contient le recueil de cent treize monumens inédits, les journalistes Pisans observent avec raison que ceux qui font des recherches sur cette matière ont un vaste champ pour y exercer leur talent, etc. Ces monumens sont accompagnés d'excellentes notes qui prouvent l'assiduité et l'érudition de l'auteur. Les numéros XIII, XX, XXXII et XXXIV méritent principalement l'attention, parce qu'ils nous apprennent un grand nombre de faits relatifs à l'histoire de l'anti-pape Benoît XIII, et des villes de Gênes et de Savone qui ont embrassé son parti. Le numéro XXXV contient un rôle de la famille du grand pape Pie II, et il n'en est aucun membre dont l'auteur ne rapporte quelques détails; mais surtout le numéro LX se distingue par les explications lumineuses qu'il contient sur le pre-

mier livre de Gaspar de Verone, *de gestis Pauli II*, et qui ne laisse rien à désirer. Le cardinal Quirini, pour lequel cet ouvrage étoit d'une importance particulière, et Muratori qui auroit désiré le publier, n'ont jamais pu le découvrir. Le numéro LXIII produit la transaction qui a été faite, lorsqu'en 1473 Valdalfer établit une imprimerie à Milan; c'est une pièce très-curieuse et très-intéressante pour ceux qui font des recherches sur l'origine de l'imprimerie. L'auteur avoue qu'il la doit à la bienveillance de l'archiduc Ferdinand d'Autriche. Le numéro XCVI mérite surtout de fixer l'attention des amis de l'antiquité; il contient un diplôme qui donne au commissaire Latino Giovenale la surveillance des monumens qui décorent les rues et les places publiques de Rome, et il fait connoître les lois par lesquelles le sénat et les papes ont pourvu à la conservation de ces antiques, et que Pie IV a nommé deux cardinaux qui devoient également veiller à ce que les antiquités ne fussent ni exportées de Rome, ni falsifiées. Il dément l'assertion de Sarpi sur la déposition de Fracastore, et il donne, n° CI, les preuves des motifs pour lesquels on devoit transporter le concile de Trente à Bologne.

Le dernier article contient les détails de la dernière maladie du saint pontife Pie V, et une relation de sa mort, écrite par son médecin Jean-François Marenco.

A cet ouvrage qu'on peut regarder dans son genre comme classique, Marini en fit succéder un autre d'une haute importance; c'est le *Recueil des inscriptions antiques qui sont conservées dans les palais et la Villa du card. Alex. Albani* (1).

(1) *Inscrizioni antiche delle ville e de' palazzi Albani.*

Le musée qui fait l'ornement de la Villa Albani, située hors de la *porta Salara*, est si riche en monumens, qu'il plaît encore aux curieux même qui ont déjà vu ceux du Vatican et du Capitole. Plusieurs auteurs en ont écrit; nous remarquons parmi eux le célèbre Morcelli, qui publia en 1785 une *indication antiquaire* (1), dans laquelle il explique, avec l'exactitude qui lui est propre, toutes les statues antiques de cette collection; et il ajoute à la fin de son ouvrage les inscriptions qui existent dans le même lieu. Ce savant antiquaire vit bien que ces inscriptions mériteroient d'être commentées séparément; mais comme d'autres entreprises l'empêchoient de le faire lui-même, il fut obligé de laisser ce travail à un autre, et il engagea lui-même Gaëtano Marini à se livrer à ce travail qui seroit bien accueilli des antiquaires. Marini étoit grand amateur de l'antiquité, et il avoit des relations intimes avec la famille Albani; il ne fut pas difficile de l'engager à composer un pareil ouvrage. Il fit un recueil des inscriptions antiques des maisons de campagne et des palais Albani (2), c'est-à-dire qu'il copia toutes celles que cette famille possède dans la célèbre Villa Salara, dans la Villa di Anzio, dans son palais à Rome et à Soriano.

Ces inscriptions sont au nombre de cent soixante-seize, divisées en sept classes; celles en l'honneur des divinités; celles qui concernent les ouvrages publics, les honorifiques, les sépulcrales, les grecques et les chrétiennes. La septième classe contient les inscriptions supposées, dont il n'y en a que deux; car la troisième n'est pas l'invention d'un faussaire, mais

(1) *Indicazione antiquaria.*

(2) *Inscrizioni antiche delle ville e di palazzi Albani.*

elle a été copiée d'un original antique, assez mal et avec une peine extrême. Marini a copié cette inscription de l'original avec plus d'exactitude qu'on ne l'avoit fait avant lui. Cette inscription est relative à l'empereur Caracalla, à qui elle a été consacrée par la cohorte des *vigiles*.

Ces inscriptions, qui sont déjà d'un très-grand intérêt par elles-mêmes, en reçoivent un plus grand encore par les excellentes observations de notre auteur : bien des écrivains traitent de pareils sujets; mais ils commettent trop facilement la grande faute de vouloir étaler tout leur savoir; et en répétant ainsi ce qui a déjà tant de fois été dit par d'autres, ils remplissent de gros volumes de connoissances communes, d'explications inutiles et d'ennuyeuses absurdités. Marini, au contraire, traite son sujet avec cette franchise qui n'est propre qu'à celui qui connoît profondément la science; il n'omet rien qui appartienne à son sujet, et ne dit rien qui soit inutile.

A ces soixante-seize inscriptions l'éditeur en a ajouté cent trente-cinq dont il donne en même temps l'explication; ces dernières étoient presque toutes inédites. Il rectifie par ce moyen quelques erreurs de Fabretti, de Fontanini, de Maffei, de Muratori, de Winkelmann, et de plusieurs autres écrivains célèbres; il rectifie même plusieurs dates chronologiques qui concernent les consulats, et il éclaircit plusieurs points de l'histoire ancienne.

On voit avec plaisir une galerie garnie de grands tableaux : mais cela n'empêche pas de regarder ensuite avec intérêt des miniatures; il sera également agréable à nos lecteurs, qu'après avoir parlé de deux ouvrages importans de Marini, nous faisions aussi men-

tion de ses autres petits traités. Parmi ceux-ci nous nommerons d'abord une lettre qu'il adressa, sous la date du 10 décembre 1786, à M. Giuseppe Antonio Guattani, sur *un autel antique.* Notre auteur traite dans cette lettre plusieurs points relatifs aux *lares d'Auguste* et aux *magistri vicorum*, créés par cet empereur; plusieurs gravures de monumens sont jointes à cette dissertation, et en augmentent l'intérêt.

Mais voici Marini engagé dans un débat littéraire bien plus vif que celui dont la *série des préfets de Rome* avoit été cause. Dans une terre située à une lieue hors la porte *Salara*, au-dessus du cimetière de SS. Saturnin et Thrason, on découvrit en 1787 l'inscription suivante :

PERPETVAM SEDEM NVTRITOR POSSIDES IPSE
HIC MERITVS FINEM MAGNIS DEFVNCTE PERICLIS
HIC REQVIEM FELIX SVMMIS COGENTIBVS ANNIS
HIC POSITVS PAPAS ANTIMIO QVI VIXIT ANNIS LXX
DEPOSITVS DOMINO NOSTRO ARCADIO II ET FL. RVFINO
VV CC SS. NONAS NOVEMB.

On crut que cette inscription étoit d'un prix rare ; on la conserva avec un soin extrême, et on ne la laissa voir qu'à un petit nombre d'antiquaires ; enfin, en 1790, il parut un ouvrage du P. Paolo Antonio Paoli, intitulé *Dissertations sur saint Félix II, souverain pontife et martyr, dans lesquelles on cherche à expliquer son épitaphe antique, qu'on vient de découvrir, et à défendre sa sainteté et son pontificat* (1).

Cette explication ne plut pas généralement, et Ma-

(1) *Di S. Felice secondo. papa e martire · Dissertazioni indirizzate ad illustrare l'antico suo epitaffio nuovamente scoperto, ea difendere la sua santita, ed il suo pontificato.*

rini écrivit, pour la réfuter, un opuscule intitulé *Explication d'une épitaphe antique, en forme de lettre, d'un antiquaire romain à un membre de l'Académie d'Herculanum* (1). Il avoit reçu de Naples une copie de cette inscription, qu'il n'avoit pu voir à Rome; et il entreprend de prouver, avec l'érudition qui lui est particulière, que l'épitaphe ne concerne aucunement Félix II; que le mot Felix n'y est pas le nom propre, mais l'adjectif; qu'enfin l'inscription parle d'un certain Antimion, qui, bien loin d'avoir été pontife, n'étoit que pédagogue. Le célèbre avocat Fea convient aussi que cette inscription, qu'il n'avoit pu voir, ne peut se rapporter à Félix II; mais il croit qu'elle appartient à un évêque, et non à un pédagogue (2).

Bientôt Paoli écrivit une longue *Lettre en défense de l'épitaphe de S. Félix II, pour répondre aux feuilles imprimées sous le titre d'explication d'une épitaphe antique, adressées par un antiquaire romain à un membre de l'Académie d'Herculanum* (3). Il rassemble dans cette lettre une quantité immense d'argumens de tout genre pour soutenir sa première opinion; il ne trouve cependant aucun raisonnement qui puisse réfuter la critique courte, mais judicieuse de Marini. Aussi celui-ci ne manqua pas de défendre ce qu'il avoit écrit; mais on regarda comme dangereux de trop discuter un fait réputé sacré, Marini

(1) *Spiegazione di un antico epitaffio in forma di una lettera di un antiquario romano ad un Academico Ercolanense.*

(2) *Antologia*, 1790, juillet.

(3) *Lettera in difesa dell' epitaffio di S. Felice II, per risposta ai fogli stampati col titolo : Spiegazione d'un antico epitaffio diretta da un antiquario romano ad un Academico Ercolanese.*

observa un silence qui lui fut sans doute bien pénible; car il étoit accoutumé à soutenir son opinion avec énergie. Mais si Marini se tut, ses amis s'élevèrent en sa faveur. A Turin, Odcrici le défendit dans une *Lettre d'un membre de l'Académie Etrusque au signor Giuseppe Vernazza, baron de Freney, secrétaire d'Etat de S. M. le Roi de Sardaigne, sur une épitaphe antique* (1), et à Modène, Tiraboschi fit la même chose dans une *Lettre d'un Journaliste à un de ses amis* (2).

Les savans crurent alors la question décidée; le tenace P. Paoli voulut encore soutenir son opinion dans une *seconde lettre écrite en défense de l'épitaphe du pape S. Félix II, par un membre de l'Académie étrusque de Cortone, à un de ses amis, pour servir de réponse a la feuille d'un Journaliste.* Les hommes de lettres rirent de cette nouvelle production; et dans la dispute que Paoli eut avec Tiraboschi, ils reconnurent de nouveau cette vérité :

Cercan le mosche all' aquile far guerra
E i granchj voglion morder le balene (3).

Cette seconde lettre excita le mépris général, et les bons critiques ont constamment été de l'avis que l'inscription n'a point de rapport à un souverain pontife : on la voit aujourd'hui dans la galerie dite de Cléopâtre, parmi celles qui portent l'épithète de *monumenta consularia vet. Christian.*

(1) *Lettera di un Academico Etrusco al signore Giuseppe Vernazza, barone di Freney, secretario di stato di S. M. il Re di Sardaigna, soprà un antico epitaffio.*

(2) *Lettera di un giornalista ad un suo amico.*

(3) Les mouches essaient de faire la guerre aux aigles, et les crabes veulent mordre les baleines.

Marini eut encore à soutenir avec ce même Paoli un autre débat littéraire ; mais il fit beaucoup moins de bruit que le précédent. Dans le dix-septième siècle on avoit trouvé dans le cimetière de Priscilla le corps d'un saint martyr, avec une pierre sur laquelle on lisoit :

FELITIANUS D.
IN PACE.



On remarque aussi à côté de cette inscription l'empreinte de pas d'un homme, et de traces de chiens. Les reliques de ce saint soldat de Jésus-Christ furent données à l'abbé D. Filippo Colonna, qui les plaça dans sa chapelle particulière du palais, qu'on appelle aujourd'hui le palais de Stigliano : elles y restèrent inconnues jusqu'à ce que, vers la fin du dernier siècle, le prince de Stigliano Colonna voulut les faire transporter à Giuliano, fief de sa maison, et le P. Paoli entreprit d'expliquer la brique qu'on avoit trouvée avec les reliques, et composa une longue histoire sur ce saint martyr, dont on ne sait pourtant que ce qu'on lit sur cette pierre. Paoli trouva cependant le moyen de composer un petit ouvrage intitulé *Notices sur le corps de S. Félicien, martyr* (1). Il trouva beaucoup de choses qu'il s'efforça de donner comme relatives à ce saint. Il prétendit que cette pierre étoit un *monument honorifique*, et il affirma qu'on avoit voulu consacrer au saint martyr un sépulcre qui ne put être ni plus honorable, selon les moyens et les usages de ces temps, ni arrangé avec plus de soin,

(1) *Noticie spettanti al corpo di S. Feliciano, martire.*

d'exactitude et de noblesse ; il découvrit dans les pas que nous avons indiqués, des signes parlans, des signes qui devoient transmettre aux siècles à venir les preuves de sa sainteté et de la noblesse de sa condition. Il crut que les traces d'homme faisoient allusion au passage pénible de cette vie. Le martyr avoit franchi la carrière pénible de la prédication, et il avoit marché sur les traces de la vérité éternelle. Paoli va plus loin ; il pense que la forme des pieds a probablement encore une autre signification, et qu'après avoir fait allusion à ses vertus, elle nous fait aussi connoître la profession que le saint martyr a exercée. Paoli croit que S. Félicianus a été soldat, et d'abord même commandant de cavalerie ; mais l'inscription est pour lui une preuve marquante qu'ensuite il a servi dans l'infanterie. Quant aux traces du chien, Paoli prétend qu'elles indiquent la famille, et même une famille noble à laquelle le martyr appartenoit. Enfin il n'hésite pas de dire qu'elles sont un emblème évident de la famille Antistia ou Antestia, à laquelle S. Félicianus pouvoit devoir son origine.

Telles sont les rêveries que le bon P. Paoli a écrites sur le saint martyr, et qu'il a fait imprimer en 1796. Les savans se moquèrent de ces folies ; mais les ecclésiastiques trouvèrent mal que la dignité des choses sacrées fût si légèrement compromise et en butte aux railleries des critiques qui confondent trop facilement le tout avec sa partie ; c'est ce qui engagea Marini à écrire une *critique de l'ouvrage du P. Paoli sur S. Félicianus* (1), qu'il lut depuis dans une société littéraire à Rome, en 1798. Il discute dans cette censure les principaux traits des notices de Paoli. L'exposé simple de cette

(1) *Censura dell' opera del P. Paoli soprà S. Feliciano.*

pièce étoit, selon lui, une critique entière ; et en peu de mots, il assura à Rome la possession d'une relique dont la naïveté du P. Paoli pouvoit rendre l'authenticité douteuse.

Mais revenons à des ouvrages grands pour l'étendue de la matière, et insignes pour le choix de l'érudition : tel est celui sur les actes et les monumens des frères ruraux (*fratres arvales*) (1). Romulus avoit institué cette classe de prêtres pour invoquer les dieux, et leur offrir, selon Varron (2), des sacrifices publics, afin d'en obtenir d'abondantes récoltes. Aucun rapport ne nous est parvenu sur ces prêtres du temps de la république ; nous n'en avons que quelques notices que des auteurs du temps des empereurs en ont données, et plusieurs autres que nous fournissent quelques pierres antiques, sont tout ce qui en reste.

Quelques-unes de ces pierres avoient été publiées par différens auteurs, parmi lesquels il suffit de nommer Fabretti, Gori, Torre, Buonarotti, Guasco, et les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. En creusant les fondemens de la nouvelle sacristie de Saint-Pierre à Rome, en 1775, on en découvrit deux autres très-belles qui étoient bien conservées, et que Marini publia aussitôt séparément. Quelque temps après, il les donna de nouveau avec une autre qui avoit été trouvée depuis ; il y ajouta une introduction qui avoit pour titre : *Acta fratrum arvalium sub imp. M. Aur. Antonino Elagabalo ex marmoribus modo in urbe repertis descripta.* Il commença dès-lors à recueillir des matériaux pour traiter entièrement

(1) *Atti e monumenti de' fratelli Arvali.*

(2) *Fratres Arvales dicti sunt qui sacra publica faciunt propterea ut fruges ferant Arva. A ferendo et arvis Arvales dicti sunt.*

cette branche de l'antiquité. A cette même époque, le célèbre Cancellieri composa son grand ouvrage intitulé *De Secretariis Basilicæ Vaticanæ.* Comme il vouloit insérer toutes les inscriptions que l'on conservoit alors dans cet édifice, Marini s'empressa de lui communiquer celles qui se rapportoient aux *fratres arvales*, et qu'il avoit recueillies. Ces inscriptions sont au nombre de soixante-quatre, et ont été imprimées en 1786, à la fin de cet ouvrage, sous ce titre : *Marmorea fratrum arvalium monumenta quibus acta Collegii et tituli ipsorum honorarii continentur : collegit, digessit, interptetationem adjecit Cajetanus Marinius. V. C.*

Marini satisfit enfin aux vœux de tous les savans de Rome, en publiant en 1795 son ouvrage intitulé *Gli Atti e monumenti dei fratelli arvali, scolpiti gia in tavole di marmo, ed ora raccolti, dicifrati e commentati.*

Dans l'introduction il donne des notices générales sur les frères ruraux, puis six tables faites avec l'exactitude qui caractérise l'auteur ; et enfin soixante-sept planches dont les quarante-sept premières contiennent des journaux de ces prêtres ; les autres planches offrent des inscriptions faites à l'honneur de plusieurs membres de l'ordre, parmi lesquels on compte huit empereurs.

Ces planches sont suivies d'un commentaire très intéressant, dans lequel l'auteur donne des notes grammaticales, historiques et chronologiques, ou bien il parle en général des formules liturgiques des Romains, et de celles des frères ruraux en particulier, ou bien des *Honestæ missiones* sur lesquelles il a écrit un excellent traité qui l'a conduit aussi à parler des souscriptions des testamens, sujet que Saumaise lui-

même n'avoit pas bien entendu ; il traite des magistrats des villes et des municipes, du gouvernement des provinces, des titres solennels et légitimes de ceux qui devoient y faire exécuter les ordres du sénat ; dans cette matière si difficile à traiter, Marini ne donne pourtant que des choses intéressantes et neuves, sans répéter ce qui a déjà été dit par ceux qui ont traité avant lui les mêmes sujets.

Après s'être ainsi frayé la route aux recherches les plus difficiles dans tous les genres de l'érudition, il ajoute à ses observations des notes dans lesquelles il se permet de traiter quelques sujets qui ne sont pas indiqués par le titre de l'ouvrage. Il y a inséré non-seulement ce qui pouvoit donner des éclaircissemens sur les *frères ruraux* et les monumens qui les concernent, mais encore un grand nombre de savantes dissertations.

Les inscriptions qu'il publie à cette occasion dans les observations et les notes, sont au nombre de mille, et plusieurs sont d'une grande importance ; celles qu'il a corrigées, et souvent dans des points très-essentiels, sont sans nombre ; ces observations sont faites d'après des originaux même, qu'il consultoit avec un soin extrème. La série des consuls dans laquelle les savans les plus distingués ont toujours trouvé tant d'incertitudes, est spécialement corrigée et améliorée.

Le respectable abbé Andrès dit avec raison, en traitant de cet ouvrage : « Marini, qui avoit déjà donné un beau volume d'inscriptions du palais d'Albani, vient de publier son ouvrage sur les frères ruraux. Il donne les détails les plus curieux sur leur collége, leurs fètes, leur doctrine religieuse et politique, mais sans rien dire des points singuliers d'anti-

quité sur lesquels il porte la lumière, et pour ne parler que de la science des inscriptions, son ouvrage est un véritable trésor ; on y trouve des observations sur l'orthographe des inscriptions, leur forme, la lecture et la prononciation des noms propres, les méprises des tailleurs de pierre sur les lettres prétendues doubles, les emplois, les titres indiqués dans les inscriptions, les sigles, les notes particulières. C'est un veritable complément de l'art critique des inscriptions (1) que Maffei n'a fait qu'ébaucher.

A peine cet ouvrage eut-il paru, qu'on découvrit dans les ruines des Thermes de Titus deux fragmens antiques qui contenoient une partie de ces longues briques, c'est-à-dire un catalogue de soldats prétoriens, comme on en trouve à Rome sur des marbres.

Le père Rosini, religieux, les copia avec une grande exactitude, et les communiqua à notre auteur. Celui-ci les jugea dignes de quelqu'attention, et en fit le sujet d'une lettre qu'il adressa en 1796 à ce savant religieux.

Il y traite, avec une rare érudition, des *latercoli* en général, et observe, en parlant des deux fragmens dont il s'agit, qu'ils peuvent mieux que tous les autres de cette espèce, conserver la mémoire des prétoriens qui ont servi dans l'espace de six années au moins, mais que les différentes séries ne sont pas rangées dans l'ordre chronologique comme elles le sont ordinairement sur les autres pierres.

Il fait encore sur ces inscriptions une autre observation qui doit également fixer l'attention d'un antiquaire ; la même année, dit-il, y est marquée indifféremment par le consulat de Messalla, ou par celui de

(1) *Ars critica lapidaria.*

son collègue Vergilianus; et dans l'année suivante, c'est tantôt Lamia, tantôt A.... (peut-être Ælien), qui est nommé consul. Je ne pense pas qu'aucun autre monument présente une circonstance semblable.

Dans une autre lettre qu'il a adressée, en 1797, au célèbre monsignor Giuseppe Muti Papazzuri, Marini explique un rôle des professeurs de l'archi-gymnase romain (le collége de la Sapience) de 1514, seconde année du pontificat de Léon X.

> . . . . *Aurea sub quo*
> *Sæcula, et antiquæ redierunt*
> *Laudis honores* (1).

Il crut qu'il seroit agréable aux savans de connoître les célèbres professeurs auxquels Rome doit la restauration d'une saine métaphysique, de la jurisprudence et des belles-lettres: il publia donc ce manuscrit. Il indique en marge l'appointement de chaque professeur, et il ajoute, sur leur mérite personnel, des observations qui suppléent aux écrivains antérieurs, les rectifient, et donnent de nouveaux éclaircissemens non seulement sur le temps de Léon X, mais encore sur l'histoire de plusieurs Etats. Il cite également plus de deux cents professeurs du collége de la Sapience à Rome, dont un grand nombre étoient inconnus à Carafa même, qui a écrit l'histoire de cet établissement. Il ajoute à la fin de son ouvrage trente-huit monumens inédits, qui ont rapport à son sujet, et qui sont tirés du Château Saint-Ange, du Vatican, et du Capitole.

(1) Le siècle d'or revint sous son règne, et les éloges que nous méritâmes jadis retentirent de nouveau. *Castiglione*, dans ses vers inscrits sur la statue qu'on dit être celle de Cassandre.

Parmi ces papiers il y a en deux qui méritent une attention particulière, ce sont des catalogues faits à l'instar des informations raisonnéesprises par le *Bidello puntatore*, ou *Arcibidello*, en 1566 et 1567. Celui-ci rend compte au *Cardinale Riformatore*, du talent, de la réputation, de l'assiduité, du mérite ou des défauts de chaque lecteur, par un mode fort simple et néanmoins fort exact (1). La somme que le trésor pontifical appliquoit au traitement des professeurs de l'archigymnase de Rome, du temps de Léon X, montoit à quatorze mille florins d'or, somme alors très-considérable. Cet ouvrage seul, dont le mérite est trop caché sous le titre modeste d'une *lettre*, auroit suffi à un autre écrivain pour se faire un nom.

A l'époque des événemens de 1798 et de 1799, Marini rechercha l'obscurité dans ses études, il voulut entreprendre une occupation peu importante, et qui n'exigeât pas une trop grande application ; il rassembla les petites inscriptions *doliaires* (2), celles des seaux de bronze et des aqueducs de plomb.

Ce travail lui plaisoit beaucoup, parce qu'il lui procuroit, une agréable distraction des affaires du temps : « C'est pour cela, dit-il, que je me suis arraché aux nobles et pompeuses inscriptions gravées sur le marbre, les métaux et les pierres précieuses, pour me consacrer au dieu Lateranus (3). Je me suis mis à rechercher et à commenter *Vasa Exquilina* (4), *Sympuvium Numæ*, *nigrumque catinum et Vaticano fra-*

(1) *Effemeridi litterarie di Romæ*, 1797, num. XXXIX.

(2) Ce sont celles qu'on mettoit sur les vases destinés à contenir des liquides. A. L. M.

(3) ARNOLD. *adv. gent* IV.

(4) VARR. de LL. IV, FEST. *de verb. signif. Salinum.*

giles de monte patillas (1). J'ai fait, dit-il, beaucoup de recherches dans les ouvrages qui traitent des briques antiques et d'autres vases doliaires qui sont remarquables pour les mots qui y ont été empreints au moyen d'un cachet ; et je m'aperçois avec plaisir que j'ai satisfait au désir que le savant P. Zuzzeri avoit exprimé (2) d'avoir un ouvrage complet sur les vases de terre. Animé par l'exemple de Fabretti, je suis parvenu à former une collection de plus de deux mille de ces légendes qu'on voit sur des tuiles, des vases à deux anses, des amphores, des urnes, des lanternes, et autres vases de terre. J'ai ajouté à la fin du livre plus de cinq cents cachets presque tous en bronze, et plus de deux cent cinquante tuyaux de plomb, accompagnés d'inscriptions. Un pareil recueil doit nécessairement être d'une très-grande utilité, parce qu'il contient les noms de plus de deux cent cinquante consuls sous lesquels ces travaux ont été entrepris ; il rectifie la liste de ces magistrats, et fixe l'époque à laquelle ces édifices ont été érigés. »

On ne sauroit croire combien une semblable collection peut jeter de jour sur l'histoire, lorsque chaque chose est habilement placée à côté d'une autre, et qu'elles s'expliquent mutuellement; de sorte que ce qui sembloit d'abord obscur, devient aussitôt d'une extrême clarté, et la solution s'en trouve avec une grande facilité. Si quelqu'un croit devoir regarder ces monumens comme des antiquailles (3) auxquelles on ne doit attacher aucun prix, qu'il se rappelle ce

(1) Juvenal, *Sat. VI*, p. 341.

(2) *Di un antica villa del Tuscolo*, p. 27.

(3) *Quisquiliæ antiquariæ.*

qu'a dit le célèbre baron de Bimard (1), à l'occasion de trois tuiles de briques dont il donne l'explication : « Quand on s'applique à l'étude de l'antiquité, on ne doit négliger aucun des monumens que le temps a épargnés, parce qu'il n'y en a point qui ne puisse donner quelque satisfaction à la curiosité, et qui ne serve utilement au progrès des connoissances. C'est par ce motif que les savans de ces derniers siècles, non contens d'avoir recherché tout ce que le bronze et le marbre peuvent fournir à l'érudition, se sont encore attachés à ramasser soigneusement toutes les briques antiques qu'on a déterrées, surtout lorsqu'elles étoient accompagnées de quelques inscriptions. C'est avec raison que Fabretti (2) reproche à Gruter *d'avoir traité si superficiellement les inscriptions doliaires ;* les savans, Smétius et Orsato, lui ont laissé presqu'entièrement ce champ à défricher.

» Combien les fastes consulaires sont redevables aux briques ! n'ont-elles pas contribué à faire connoître les familles véritables de plusieurs consuls dont le nom étoit inconnu, ou du moins défiguré. On savoit déjà cela par une célèbre lettre de Noris, par les ouvrages de Fabretti, par les notes que Giorgi a faites à la critique des papes de Baronius, et par mon ouvrage sur les *Fratelli arvali.* »

» Combien cette vérité recevra d'évidence par cet ouvrage où l'on rapporte plus de deux cent cinquante briques, toutes chargées des noms de consuls qui ont été en fonctions du temps de leur fabrication ! La vie

(1) Mém. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tom. XV, p. 432.

(2) *Antiquorum figlinorum notas, leviter in tanto volumine percurisset. Inscript.*, *p.* 479.

et les noms d'un grand nombre de magistrats de Sicile nous ont été conservés par les briques grecques et sur les anses des vases (1). Les inscriptions doliaires, fixant souvent l'âge des édifices dans lesquels elles ont été trouvées (2) ; et je puis dire, à cette occasion, que, lorsqu'on démolit l'ancienne sacristie de Saint-Pierre, j'ai recueilli plus de soixante briques avec des inscriptions, dont un grand nombre avec les noms des consuls dans une période de quarante années à peu près ; ces briques ont été employées dans le même temps pour la construction de cette fabrique, et attestent la haute antiquité de ce petit temple rond, qui certainement a servi dans les cinquième et sixième siècles au culte du paganisme, et non des chrétiens, comme plusieurs auteurs l'ont prétendu (3). »

L'auteur entre dans de grands détails sur le plastique ; il prouve que cet art est fort ancien, et qu'il a de tout temps été cultivé chez les Romains ; que Muratori (4) avoit tort de dire qu'on ne trouve guère d'inscriptions doliaires du troisième siècle et des temps postérieurs ; il fait voir encore que l'invasion des Barbares n'a aucunement fait oublier l'art de faire des fours d'argile, comme l'avoit prétendu Ciampini (5). Marini rapporte plusieurs exemples qui prouvent qu'on en a fait de pareils dans les septième, huitième et neuvième siècles, dans lesquels les beaux-arts purent le moins prospérer en Italie.

(1) Torremuzza. *Inscript. Sicul. proleg.* pl. LVII.

(2) Fabretti, l. 1, p. 496.

(3) *Cancellieri de secret.*, p. 1158. *Fratelli Arvali*, p. 265.

(4) *Thesaur. Inscript.*, p. 248.

(5) *De sacris ædific.*, p. 20.

M. Marini divise son ouvrage en trois parties, dont la première contient les briques impériales ; la seconde, les consulaires ; et la troisième renferme toutes les autres. Elles sont en général rangées dans l'ordre alphabétique des noms de l'ouvrier ou du propriétaire de la fabrique, ou de l'hôtel dans lequel on les a trouvées. L'auteur a cru devoir mettre les inscriptions grecques qui sont sur les vases doliaires de la Sicile, parce que ces dernières ont déjà été insérées dans l'ouvrage du prince Torremuzza (1) ; cependant il a recueilli le petit nombre de celles qu'il a trouvées dans d'autres livres.

Il ajoute presqu'à chaque brique des observations sur les noms et les choses même dont les inscriptions parlent. Il est parvenu à expliquer facilement beaucoup de caractères et de mots, qui, sans la comparaison de plusieurs monumens du même genre, n'auroient jamais pu être expliqués avec certitude, et l'on n'auroit jamais pu connoître avec exactitude le temps précis dans lequel ont vécu un grand nombre d'hommes qui y sont nommés. Il traite en peu de mots des inscriptions marquées sur les vases, les lampes, les cachets et les tuyaux, parce qu'elles sont de moindre importance, et dignes d'être recueillies uniquement sous le rapport de leur antiquité, qui fait toujours respecter en quelque sorte des choses qui ont peu de valeur en elles-mêmes.

Outre le mérite d'avoir formé la collection, l'auteur a encore celui d'y avoir ajouté des observations dignes d'un grand homme. Les antiquaires liront avec un intérêt particulier celles qu'il a faites sur la figline

(1) *Inscript. sicul.*

quarante-sixième, sur laquelle on lit le nom de Lucilla.

« Il n'est personne, dit-il, dont les briques antiques fassent aussi souvent mention que de *Domitia Lucilla* : les territoires dans lesquels ces briques ont été cuites, sont appelés dans une épitaphe de Gruter, *Lucilliani*, domaines de Lucilla (1) ; et les fournaises qui ont cuit la terre sont appelées *Domitianæ*, *Augustanæ*, *Caninianæ*, *Terentianæ* et *Fulvianæ*. »

Sur des tuiles dont la date est certaine, on lit le nom de Lucilla. Depuis l'an 123 jusqu'en 155, M. Marini recherche quelle a pu être cette Lucilla, et il pense, comme Fabretti, que la Lucilla dont ce vase fait mention, est la mère de M. Aurèle. Fabretti put, dit M. Marini, faire les différentes recherches et les comparaisons que j'ai faites depuis, et par lesquelles j'ai prouvé ce fait, et à l'aide d'un grand nombre de briques dont il n'a pu avoir connoissance.

Après avoir traité ce point de critique avec l'érudition qu'on admire en lui, Marini parle amplement des jardins de Domitius, et dit ensuite : « Je ne puis aucunement adopter l'opinion de ces auteurs qui, en donnant la description de l'ancienne Rome, disent que les *horti domitiani* et le lieu de sépulture d'Hadrien n'étoient pas la même chose, mais qu'ils étoient situés dans des lieux différens. Je crois au contraire que les cendres de cet empereur ont été transportées par le pont triomphal dans les jardins de Domitius ; je m'abstiens toutefois de dire si ces jardins ont été les mêmes que ceux de Néron, auxquels, du moins, leur cirque étoit peut-être contigu. »

En parlant du numéro onze cent quarante-neu-

(1) *Fratelli Arvali*, p. 550, n° 11.

vième, il fait une longue digression sur le *port de Rome*, nommé aussi le *port Auguste*, et dit que ce port a été ainsi appelé, parce que la construction en fut entreprise sous le règne de cet empereur, et fut peut-être abandonnée dans la suite, à cause des difficultés qui s'y opposoient, ce qui avoit déjà eu lieu sous Jules-César (1).

A la fin de l'ouvrage on a mis trois tableaux : le premier contient les noms des personnes dont il est parlé dans l'ouvrage ; le second indique les fabriques d'où les vases sont sortis ; et le troisième, les sigles dont on donne l'explication. Cet ouvrage n'a pas été publié ; le manuscrit est déposé à la bibliothèque du Vatican, sous le numéro 8451 (2).

Tels sont les travaux dont Marini s'occupoit dans le temps des calamités qui accabloient sa patrie ; il chercha à vivre dans la retraite ; mais il en fut retiré sans perdre la garde des archives ; il fut nommé conservateur de la bibliothèque et du musée du Vatican.

La réputation littéraire que Marini avoit acquise par ces emplois lui valut encore l'estime des hommes qui étoient alors à la tête des affaires publiques ; elle le mit ainsi en état de rendre à sa patrie des services importans. Lorsque le commandant du fort Saint-Ange lui demanda les clefs des archives conservées dans ce fort, il refusa de les lui livrer ; et comme il fut secondé par le commissaire français, M. Monge, il rendit inutiles tous les efforts du commandant militaire ; voyant ensuite que les archives étoient exposées

(1) SUÉTONE. *Tiber.* 20.

(2) Il est impossible de croire que Sa Sainteté ne fera pas publier ce bel et grand ouvrage d'un savant prélat qui l'a si bien servie, et qui lui étoit si cher. A. L. M

à de trop grands dangers dans ce local, il sollicita du général Saint-Cyr la permission de les faire transporter au Vatican : ce qui lui fut accordé.

Au bout de quelque temps ce dépôt précieux fut de nouveau menacé, lorsque le président du comité envoya des commissaires à notre archiviste, avec l'ordre exprès de livrer tous les sceaux d'or et d'argent imposés sur les manuscrits originaux ; mais Marini refusa courageusement de s'y conformer : le président ne crut pas devoir user de violence, et les sceaux demeurèrent intacts.

Lorsque vers la fin de septembre 1799, la ville de Rome passa sous la domination des Napolitains, Pietro, légat du délégué apostolique, le pria, dans une lettre datée du 13 octobre de la même année, de continuer ses fonctions ; la junte du gouvernement, dans une dépêche très-honorable, du 19 décembre, lui assigna un traitement de cinquante scudi par mois ; Pie VII, à la recommandation du cardinal Zelada, bibliothécaire de la Sainte Eglise, le nomma, le 16 d'août, premier custode de la bibliothèque du Vatican, et lui accorda en 1802 une pension annuelle (1)

(1) A cette même époque, on nomma second custode M. le chanoine Battaglini, qui avoit rempli depuis plusieurs années la charge de *scrittore latino*, et qui vivoit dans la familiarité de Zelada, cardinal bibliothécaire, l'ami intime de Marini. M. Battaglini étoit déjà connu par plusieurs ouvrages d'histoire littéraire, écrits dans un style élégant, et avec une érudition profonde. La ville de Rome et la bibliothèque Vaticane lui doivent la conservation d'un grand nombre de monumens précieux dans ces temps de désastres, et les gens de lettres lui sont obligés de la politesse et de la bienveillance avec lesquelles ce digne imitateur de son ami défunt satisfait à toutes leurs demandes. A. L. M.

de trois cent scudi, en considération des services qu'il avoit rendus en sauvant les monumens de la bibliothèque et des archives.

Les occupations d'archiviste et de custode n'empêchèrent pas Marini de suivre ses études favorites. Il continua à mettre en ordre les inscriptions profanes et chrétiennes du corridor de Cléopâtre ; et il composa encore, pendant ce temps, un ouvrage insigne, qui a pour titre : *Papiri diplomatici*.

Vers la fin du dernier siècle, on avoit arrangé dans le Vatican, où tout se fait avec magnificence, une chambre pour y exposer les *papiri diplomatici*, qui étoient avant parmi les autres manuscrits dans cette riche bibliothèque On venoit d'achever cette chambre lorsque Marini, en sa qualité de custode des archives secrètes, fut habiter le palais pontifical ; et comme la diplomatique étoit alors son occupation favorite, il resolut de lire et d'étudier, sur ces manuscrits originaux, l'ancienne écriture cursive des Grecs et des Romains. Comme il avoit eu ces manuscrits à sa disposition avant qu'ils fussent rangés comme ils le sont aujourd'hui, il put facilement les examiner, les expliquer, et les transcrire ; il y mit d'autant plus d'exactitude, qu'il reconnut bientôt les erreurs qu'avoient commises ceux qui les avoient lus et imprimés avant lui.

Il ne joignoit au désir de connoître ces manuscrits d'autre intention que d'en communiquer une copie exacte au docteur Zirardini, son ami, qui étoit alors occupé, depuis plusieurs années, à lire et à publier ceux de Ravenne.

L'amour de l'étude augmente en étudiant ; après avoir lu la collection complète des *papiri* du Vatican, Marini

désira connoître aussi ceux que l'on possédoit dans d'autres villes d'Italie ; et, par l'entremise de ses amis, il parvint à obtenir qu'on lui en envoyât les originaux ou des calques bien faits. Quand il les avoit examinés et transcrits avec soin, il les communiquoit à son ami Zirardini, qui ne cessoit de poursuivre la continuation de ce recueil. Zirardini acceptoit avec grand plaisir ces beaux présens de l'archiviste pontifical ; mais ils l'obligèrent à refondre ce qu'il avoit fait à cause des nouvelles découvertes qu'ils lui présentèrent, ce qui fut cause que l'érudit compilateur fut surpris par la vieillesse sans avoir pu l'achever, quoiqu'il l'eût refait plusieurs fois en latin et en italien.

Marini se rendit alors à Ravenne ; et voyant l'état de son ami, il le pria de lui communiquer tout ce qui avoit rapport aux *papiri*. Il obtint ce qu'il désiroit ; mais les chartes étoient dans un tel désordre, qu'un grand nombre ne put lui être remis, principalement les parties cinquième et sixième, qui renfermoient différentes observations sur quelques manuscrits, et un recueil de faits concernant l'histoire de Ravenne, qui sont traités dans ces *papiri*.

Notre auteur commença néanmoins à mettre de l'ordre dans ceux qu'il possédoit, et auxquels le comte Marco Fantuzzi en avoit ajouté plusieurs autres, et il les réunit en trois gros volumes ; mais il s'aperçut bientôt que, sans beaucoup d'études et de peines, il ne pourroit purger cet ouvrage des nombreux défauts que Zirardini lui-même y avoit découverts, et que d'ailleurs privé, comme il l'étoit, de deux parties et de plusieurs chapitres, cet ouvrage seroit toujours incomplet. Les occupations continuelles que lui donnoient ses propres écrits, ne laissèrent pas à Marini le loisir

loisir de remplir ces lacunes, et le livre de Zirardini resta en grande partie inédit (1).

Les papiri, qui étoient mêlés dans ce grand amas de chartes, attirèrent l'attention particulière de notre archiviste, et augmentèrent en lui le désir qu'il avoit eu depuis long-temps, d'en faire un recueil général, enrichi de quelques notices; mais ce désir ne fut satisfait que lorsque Fantuzzi, qui avoit publié les *Monumenti Ravennati*, eut engagé Marini, par l'entremise de leur ami commun, Gaspare Garattoni, à faire paroître ces précieux monumens, qu'il avoit depuis si long-temps préparés pour les offrir au public, après les avoir enrichis de tous les ornemens nécessaires. Marini ne put résister à une invitation aussi flatteuse, il acheva enfin ce recueil dans lequel il inséra, autant qu'il put, tous les *papiri* que l'on connoît, et parmi lesquels il y en a quelques-uns d'Herculanum, et il publia le tout, en 1805, en un volume sous le titre de *Papiri diplomatici*.

Ce grand recueil contient cent quarante-six *papiri*, rangés dans l'ordre suivant : Lettres des papes, des évêques, des empereurs, des rois, et d'autres personnages illustres; actes publics et privés, testamens, actes de tutelle, de sûreté, de donation, de vente et d'achat, de change, d'emphytéose, et mélanges. La plus ancienne parmi les pièces dont l'époque est fixée, est de l'année 444; deux autres remontent également au cinquième siècle, et quinze sont du sixième.

« J'ai mis, dit Marini, beaucoup d'attention à » copier les manuscrits que j'ai pu voir, ou à en trans- » crire les calques; on me pardonnera si je m'en glo-

(1) *Antonii Zirardini Operum posthumorum, quæ in scriniis suis reliquit Catalogus.*

» rifie ; mais j'ai tâché de les rendre tels qu'ils sont » réellement, en conservant la même division des lignes, » les espaces, l'ortographe, les lacunes, et même les in- » corrections. Je l'ai fait scrupuleusement en donnant » dans les notes un nombre considérable d'autres mo- » numens qui les montrent toujours *quo jure*, *quoque* » *conditione sunt*, c'est-à-dire tels qu'ils nous sont » transmis dans les originaux ou les copies qui ont » ordinairement été faites par des hommes très-igno- » rans et très-négligens (1). Cet ouvrage contient dans » plusieurs planches de cuivre des lignes de plusieurs » papiri où j'ai conservé la forme et la grandeur des » caractères ; ces planches ont été faites avec la plus » grande habileté. » Cette entreprise de l'archiviste pontifical, de recueillir tous les papiri ensevelis dans les bibliothèques de l'Europe, ou dans les archives, ou épars dans des ouvrages volumineux, est digne d'éloges, et la sagacité avec laquelle il a corrigé les textes, a reproduit ces monumens précieux tels qu'ils sont, et non comme d'autres nous les avoient représentés.

Ce recueil seul auroit suffi pour mettre le comble à la gloire de Marini ; mais les titres de simple compilateur et d'éditeur étoient de trop peu de prix pour un homme dont les ouvrages étoient déjà connus dans toute l'Europe ; il mit en tête une préface instructive, et enrichit le recueil de savantes observations tirées de toutes les parties de la littérature. Il en fit le choix avec une critique si saine, qu'il surpassa certainement tous les auteurs qui avoient traité cette matière avant lui, sans même en excepter Mabillon, Montfaucon et Maffei.

(1) *Papiri diplomatici*, préface, pag. 21.

Le jour que cet ouvrage répand sur l'histoire du moyen âge est immense ; beaucoup de sigles y sont expliquées, que Marini seul pourroit déchiffrer. Il ajoute de nouveaux évèques à l'Italie sacrée d'Ughelli, de nouveaux cardinaux à l'Histoire des papes de Ciacone, et il jette de grandes clartés sur différens points de l'histoire ecclésiastique en général, et sur les droits du Saint-Siége en particulier. M. Andrès, en traitant de la diplomatique, dit avec raison : « Ce que Marini a récemment donné des *papiri diplomatici* mérite une attention particulière. La singularité du recueil, l'antiquité et la rareté des monumens, la variété des caractères et de la manière d'écrire, et surtout le grand nombre, l'utilité et le bon choix d'observations importantes et nouvelles, dont l'auteur a su l'enrichir, rendent cet ouvrage très-précieux sous le rapport de la paléographie, de la diplomatique, de l'histoire, de la chronologie, et de plusieurs branches des sciences profanes et sacrées.

Marini a dédié cet ouvrage à S. S. Pie VII, parce qu'il étoit presqu'entièrement sorti de la bibliothèque vaticane, et que son auteur devoit au S. Père d'avoir joui du loisir nécessaire pour le composer. De nouveaux malheurs menacèrent bientôt la ville de Rome, et Marini en fut la victime ; un décret du 2 mai 1808 ordonna à tous les sujets du royaume d'Italie, qui étoient employés à Rome, de retourner dans leur patrie, sous peine de confiscation de leurs biens. Marini étoit de ce nombre, puisque Santo-Archangelo appartenoit au département du Rubicon. Les démarches qu'il fit pour être dispensé de quitter Rome furent inutiles.

Il ne demeura cependant pas long-temps à Santo-

Archangelo; après avoir été élu correspondant de l'Institut de France, il obtint la permission de retourner à Rome. Il s'y rendit au mois de janvier 1809, et y demeura jusqu'au commencement de juillet; mais comme, à cette époque, sa santé avoit été fort altérée, et que le gouvernement pontifical étoit renversé, il retourna dans sa patrie le 7 juillet de la même année, le lendemain de la déportation du souverain pontife, actuellement régnant. Il espéroit pouvoir passer le reste de ses jours dans la retraite; mais dans ces temps de calamités sa juste célébrité ne lui fut pas moins contraire que ne peut l'être une mauvaise réputation (1). En 1810, les archives du Vatican furent transportées à Paris, et Marini reçut l'ordre de s'y rendre également; il obéit, mais il le fit avec prudence et dignité. Il mena une vie si retirée qu'il y fut presqu'ignoré pour ceux même qui connoissoient sa grande réputation.

Le 18 octobre 1811, il écrivoit à M. Cancellieri son ami particulier :

« Je n'ai pas eu une journée agréable depuis que » j'ai quitté le sein de ma famille; je ne suis jamais à mon aise, et je vis à Paris comme dans un » désert, mais que la volonté du Seigneur soit faite. Sous » peu vous reverrez à Rome M. Millin qui fait un » voyage littéraire en Italie; il vous aime (2), vous

(1) « *Non minus periculum ex magna fama, quam ex mala.* »
TACIT.

(2) J'ai saisi toutes les occasions de témoigner, dans mes écrits, l'estime et l'amitié qui m'attachent à ce savant infatigable dans ses travaux, gracieux et aimable dans ses rapports sociaux. Les services qu'il m'a rendus pour la suite de mes recherches en Italie sont infinis. On peut lire la dédicace que je lui ai adressée de deux ouvrages que j'ai publiés l'année dernière. L'un intitulé *Ægyptiaques*, ou Recueil de *monumens*

» estime beaucoup, et vous aurez de lui des nou-
» velles littéraires. »

Le 9 mars 1812, il écrivit au même : « Si j'avois » été à Rome, j'aurois aussi à mon tour fait mes com- » plimens à M. Millin qui a fait, comme je viens » d'entendre, de belles acquisisions, en tout genre, » de manuscrits et de livres. Quant à moi, ma foible » santé ne me permet plus de faire de nouveaux ou- » vrages, et je voudrois bien pouvoir vendre mes » livres dont le nombre est considérable (1), difficile

ægyptiens, in-4°. L'autre : *Dissertation sur une médaille relative à l'oie de la Saint-Martin*, in-8°. A. L. M.

(1) Au milieu du mois de janvier 1814, Marini vendit en effet sa bibliothèque ; elle est précieuse par le grand nombre et la rareté des ouvrages qui la composent ; mais elle le devient plus encore par les observations de toute espèce qu'il a souvent faites dans les livres, et qui sont dignes d'un savant tel que lui. Parmi ceux qu'il a annotés, les suivans méritent une attention particulière. *Italia sacra dell' Ughelli* ; elle a été achetée par Mgr Gualtieri, évêque d'Aquila.

Diurnum Romanorum Pontificum, imprimé par Holsthenius, et ensuite par Guarneri.

Marmora Pisaurensia notis illustrata ab Annibale Abate Olivieri Giordani.

Galletti. Vesterario della S. Romana Chiesa. Romæ, 1758. *Del primicero della S. Sede. Roma*, 1776, in-4°.

Pozetti Elenchus chronicus vicariorum urbis. Romæ, 1797. Mgr d'Aquino a fait l'acquisition de ces ouvrages.

Fastus consulares Theodori Sansonii Almeloveen. Le célèbre chanoine Battaglini l'a acheté, ainsi que tous les auteurs classiques des Grecs et des Romains, *Cum notis variorum*, etc., dans lesquels on trouve quelquefois des observations intéressantes.

Epigramata antiqua urbis a Jacobo Mazochio in lucem edita. Romæ, 1521, in-fol. Le célèbre Guglielmi Manzi possède actuellement ce livre.

» à trouver. Ce que je regrette le plus, c'est de ne » pouvoir plus penser à mon ouvrage favori sur *les* » *inscriptions chrétiennes* des dix premiers siècles qui, » vous le savez, est déjà mis en ordre, et forme » quatre gros volumes in-folio; il m'a coûté beaucoup » de soins et d'argent depuis environ quarante années: » mais, *quæ paravi cujus erunt?* »

Le 25 novembre 1813, il adressa encore ces mots au même ami : « Je vous écris en gardant le lit, où une » sciatique opiniâtre, qui se joint à tant d'autres maux, » me retient. Je suis réduit à un état qui ne me permet » plus de penser ni aux livres, ni aux affaires litté- » raires, mais au *porrò ad unum.* Je ne puis donc » rien vous dire sur le père Costanzo (1), puisque je » ne me souviens plus de ce qui me concerne moi- » même. Mon cher ami, *fuimus*, et j'admire votre » persévérance dans l'état de santé où vous êtes (2).

Un recueil très-précieux de 140 volumes de mélanges, sur toutes sortes de sujets. Ce recueil est arrangé avec beaucoup de goût et de jugement. M. le chevalier Millin en a fait l'acquisition.

(1) Depuis plusieurs années, le respectable abbé Cancellieri est, pour ainsi dire, cloué sur son lit, par des plaies aux jambes qui se rouvrent sans cesse. Son lit est toujours entouré de personnages importans, d'hommes instruits, de gens aimables, et cependant il trouve encore le temps de composer des ouvrages où il prodigue toute la richesse de son érudition. Il s'occupe à présent d'une histoire de la Propagande, dont nous ferons bientôt connoître le plan, en y ajoutant les titres des ouvrages qu'il a publiés, et de ceux qui mériteroient de l'être, si les circonstances étoient pour lui, sous ce rapport, plus favorables et plus heureuses. A. L. M.

(2) Il est à désirer que cette intéressante notice, rédigée par M Cancellieri, soit publiée. Avant d'acheter la collection des *Miscellanées*, c'est-à-dire du recueil de dissertations sur différentes matières de littérature et d'érudition de M. Marini,

» Ne me demandez pas des notices de journaux, car » je n'en ai jamais lu, si ce n'est celui de Pise, du » temps où *stabat Ilium.* Dans plusieurs volumes de » ce journal on trouve un grand nombre d'inscrip- » tions inédites du musée Vatican; le recueil que j'en » ai fait est le plus grand et le plus érudit qui existe. »

Des souffrances continuelles accabloient ainsi son corps et son esprit, et il voulut absolument sortir d'une situation qui lui étoit si funeste. Il exprima ce désir, avec la réserve qu'il devoit au souverain pontife prisonnier lui-même à Fontainebleau; mais on le pria de ne pas abandonner entièrement aux mains des étrangers ces archives qui avoient été depuis plusieurs siècles recueillies et conservées à Rome avec tant de soins; et le 13 août 1813, le cardinal Dugnani écrivit à Marini, par ordre du pape, la lettre suivante: « S. S. veut que vous abandonniez tout-à-fait le désir » de partir, et que vous ne delaissiez pas l'épouse qui » vous a été confiée, car il peut venir un moment » où votre présence seroit absolument nécessaire. Je » suis expressément chargé de vous marquer cette ré- » solution. »

Ce désir du pape fut pour Marini un ordre précis, et il ne manqua pas de s'y conformer entièrement; après cette prompte résolution, le même cardinal Dugnani lui écrivit de nouveau, le 7 septembre: « Le Saint-Père vous remercie infiniment de ce que » l'avez vous-même assuré que vous ne pensez plus » à votre départ. Comme il vous estime et vous aime, » il désire que vous ne vous éloigniez pas, afin qu'on

j'avois acquis, par les soins de mon ami, M. Cancellieri, celle du pere Costanzo, en plus de cent volumes, le tout forme un recueil immense. A. L. M.

» puisse profiter de vos services ; personne ne pour-
» roit, en cas de besoin, donner de meilleurs éclair-
» cissemens, ni prendre des mesures plus justes ; »
et deux jours après : « Je vous assure de nouveau que
» vous avez fait une chose très-agréable en vous con-
» formant au désir de celui qui vous estime vérita-
» blement, et qui compte sur votre attachement. »

Marini demeura donc à Paris : les événemens politiques de 1814 ayant rendu les Bourbons à la France, et le souverain pontife à Rome, le Roi ordonna que les archives du Vatican y fussent reconduites. Le vieux custode de ce précieux dépôt ne pouvoit recevoir une plus douce consolation, et il fit ses efforts pour diriger cette importante opération. Il apprit avec plaisir que Sa Sainteté prenoit une grande part à ses souffrances : le souverain pontife lui envoya de Rome le titre de premier custode de la bibliothèque.

Marini s'occupoit encore des moyens de faire reconduire les archives à Rome, lorsqu'en 1815, Buonaparte rentra dans la capitale de la France ; les archives du Vatican furent déclarées impériales, et leur conservateur reçut l'ordre de quitter Paris. Cet ordre a été inutile ; Marini fut attaqué d'une pulmonie qui résista à tous les remèdes de l'art. Il manifesta dans ses souffrances cette resignation et ce calme qui sont l'apanage de l'homme juste : il mourut le 17 mai 1815, à l'âge de soixante-treize ans.

Marini étoit d'une taille bien proportionnée ; il avoit le visage vermeil, le front large, l'œil vif, le regard sérieux ; mais sa conversation étoit gaie et agréable. C'étoit un homme d'une grande piété ; lorsqu'il demeuroit au Vatican, il alloit chaque jour, de

grand matin, à l'église de Saint-Pierre pour y rendre son hommage à l'Auteur de toutes les connoissances ; le soir il se prosternoit secrètement dans un coin de la basilique du Vatican , il y restoit long-temps dans une humble prière , et chaque dimanche il recevoit l'Eucharistie.

Tant que les lettres seront cultivées , le nom de Marini sera célèbre : il a été comblé d'honneurs pendant sa vie ; les personnages les plus distingués de Rome ont recherché sa société ; il étoit l'ami intime de monseigneur le cardinal et prince Albani. Il étoit membre de plusieurs Académies : il fut reçu consécutivement dans celles des sciences et belles lettres de Naples en 1779 , correspondant à celle des inscriptions et belles lettres de Paris en 1782 , puis correspondant de l'Institut de France (1), associé à l'Académie étrusque de Cortone en 1791, à l'Académie des sciences et belles lettres de Mantoue en 1796 , et à l'Académie italienne des sciences, des lettres et des arts en 1807. Les savans les plus distingués de l'Europe entretenoient avec lui (2) une correspondance littéraire.

(1) Jamais Marini n'a répondu à la lettre qui lui donnoit l'avis de sa nomination. Pendant son séjour à Paris, il n'a jamais paru aux séances de ce corps littéraire, et il n'a fait aucun acte d'académicien. On a prétendu que ce dédain marqué venoit de ce qu'il n'avoit pas eté nommé *associé étranger.* Il est certain que cet honneur lui étoit dû ; mais la disproportion du titre qu'on lui avoit donné, avec l'immense réputation qu'il avoit acquise, et qu'il méritoit, ne me paroît pas avoir été le véritable motif de cette indifférence manifeste et prononcée , la cause n'auroit pas été digne d'un homme aussi modeste que Marini ; on ne doit, je crois, l'attribuer qu'à son éloignement absolu pour les institutions françaises. A. L. M.

(2) Outre ceux que j'ai déjà nommés dans cette notice, les

Pour lui exprimer plus encore leur estime et leur amitié, plusieurs auteurs lui dédièrent leurs ouvrages. Oderici lui adressa en 1779 une lettre dans laquelle il explique les *Marmora Didascalia in urbe reperta*; Morcelli lui dédia en 1783 ses *Inscriptiones Commentariis subjectis*; le cardinal Borgia avoit placé honorablement le portrait de Marini dans sa collection de ceux des hommes célèbres. Pendant son séjour à Milan en 1783, l'archiduc Ferdinand le reçut, comme je l'ai déjà dit, avec une distinction particulière, et lui fit présent d'une tabatière d'or et d'une riche bague, et l'archiduchesse lui donna un manuscrit précieux. Durant son séjour à Rome, Joseph II lui donna beaucoup de marques de son estime, et le choisit parmi tant d'illustres savans pour être son guide dans la visite des monumens antiques. En 1796, Gaetano Marini présenta quelques-uns de ses ouvrages au roi de Naples Ferdinand IV: il reçut de ce monarque un superbe exemplaire des *Antiquités d'Her-*

suivans méritent d'être distingués : le cardinal Stefano Borgia ; Mgr Francesco Gualtieri, évêque d'Aquila ; Carlo Denina ; l'abbé Mauro Sarti, camaldule ; D. Jacopo Morelli, conservateur de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise ; Ennio Quirino Visconti ; Giorgio Zoëga ; Nicolo Schoow ; Giacomo Adler ; D. Vito Giovenazzi ; Francesco Daniele ; le chevalier D. Michele Arditi ; l'abbé Luigi Lanzi ; le chevalier Onofrio Boni, Gio, Battista Vermiglioli ; le sénateur Giovanni Fantuzzi ; le comte Lodovico Savioli ; le P. Ireneo Affò ; le docteur Annibale Mariotti ; l'abbé D. Giuseppe di Costanzo ; Pio Antonio Serassi ; Mgr Luigi Galetti. Plusieurs de ces gens de lettres le nomment avec éloge dans leurs ouvrages, principalement Lanzi et Serassi. Ce dernier, dans sa vie du Tasse, reconnoît devoir à la politesse et la complaisance du savant archiviste du Vatican les beaux documens qui lui étoient si nécessaires pour son ouvrage.

culanum, avec une lettre très-honorable. Il fut pendant bien des années résident du duc de Wurtemberg, et en reçut des preuves marquantes de sa haute satisfaction et de sa bienveillance; il fut aussi agent de la république de San Marino, auprès du Saint-Siége, et en considération des services qu'il lui avoit rendus, cette république l'inscrivit avec toute sa famille dans son livre d'or. En 1805, peu de temps après la publication des *papiri diplomatici*, le souverain pontife régnant le nomma son chambellan honoraire, et l'auroit déclaré prélat domestique, si Marini ne s'y étoit absolument refusé (1).

(1) Marini ne reçut pas à Paris l'accueil qu'il méritoit. Son séjour n'y produisit pas l'effet qu'on devoit attendre, et il y est mort presque ignoré. A l'exception de MM. Visconti, Sylvestre de Saci, Fauris de Saint-Vincens, et de moi, presque personne n'alloit le visiter. Dans les premiers temps, il aimoit à parler de matières d'érudition. Je lui avois communiqué le *fac simile* typographique, c'est-à-dire une copie faite, au moyen des procédés de l'imprimerie, d'une longue et superbe inscription latine qui appartient à M. Salier, à Aix. Elle consiste en cinq pierres: la seconde et la quatrième ont été perdues. Marini se livra d'abord avec ardeur au désir de la déchiffrer, quoiqu'il n'eût point les livres qui lui étoient nécessaires. Enfin un jour il eut la bonté de venir chez moi, et il me la remit avec la copie de plusieurs lignes et d'un grand nombre de mots qu'il avoit déchiffrés, mais sans suite. Cette inscription contient une réclamation de quelques municipes contre les vols des fournisseurs des armées, leurs vexations, et les tromperies des usuriers. Ce respectable savant m'annonça que, renonçant à toutes les connoissances profanes, il ne vouloit plus s'occuper que de son salut; et, en effet, il répétoit toujours la même chose dans les visites que je lui faisois. Presque toujours il avoit à la main le bréviaire, et il en citoit des passages relatifs à la mort. J'ai remis à mon savant confrère, M. Champollion-Figeac, ce que l'abbé Marini avoit fait sur l'inscription dont

J'ai parlé plus haut de l'ouvrage encore inédit de Marini sur les *inscriptions doliaires ;* dans peu de temps son neveu, monsignor Marino Marini nous donnera les *Mémoires des archives du Saint-Siége*, que son oncle a recueillis. Certainement la bibliothèque et les archives du Vatican, ces dépôts précieux de toute espèce d'érudition, n'intéressent pas moins toute la république des lettres, que l'église de Rome. Montfaucon, Muratori et Tiraboschi ont donné quelques notices sur la bibliothèque, mais personne n'a encore parlé des archives. Marini entreprit de remplir cette lacune qui existoit encore dans l'histoire littéraire. Comme préfet des archives, et custode de la bibliothèque, il étoit le seul qui pût écrire des mémoires exacts sur ces établissemens.

Comme autrefois les archives n'étoient pas séparées de la bibliothèque, Marini commence par donner quelques notices sur ce dernier établissement ; il prouve que sous le pontificat de S. Anteros qui s'assit sur la chaire de Saint-Pierre en 237, il est déjà fait mention d'un lieu destiné à conserver les archives de l'Eglise romaine ; on nommoit indifféremment ce lieu, *Bibliotheca*, *Arvhivium*, *Scrinium*, *Chartarium* et *Chartularium.* Saint Eugène I, créé pape en 654, et saint Adrien I, élu en 772, furent les premiers qui

j'ai parlé, et il a copié le *fac simile ;* mais des événemens l'ont empêché de suivre ce travail. J'apprends avec plaisir que M. de Fons-Colombe, jeune antiquaire, dont les progrès font espérer que les talens des Peiresc, des Mazzaugue, des Saint-Vincens, ne périront point à Aix, s'occupe aussi de cette inscription. Il peut consulter les pierres mêmes, ce qui lui donne un grand avantage. Il en résultera certainement un très-beau travail, dont on fait espérer la publication dans le courant de l'année prochaine. A. L. M.

recueillirent tout ce qu'ils purent rassembler des mémoires qui concernent le Saint-Siége, et les déposèrent au palais du Latéran, où la bibliothèque a existé pendant plusieurs siècles.

Marini dit ensuite que Clément V transporta beaucoup de chartes à Avignon, tandis qu'un grand nombre d'autres furent portées à Assisi ; puis il montre que l'établissement des archives du Château Saint-Ange date de l'époque de Sixte IV, et celui des archives du Vatican, qui sont contiguës à la bibliothèque, du temps de Paul V.

Ces deux archives restèrent séparées jusqu'à ce que Marini lui-même les réunit en 1799, comme on l'a déjà dit, en faisant transporter au Vatican celles du Château Saint-Ange.

Quoiqu'il se donnât entièrement à cette sorte d'occupations que sa charge de conservateur des archives du Vatican sembloit lui imposer, et pour laquelle il avoit toujours une grande prédilection, il recueillit cependant beaucoup de notices qui pouvoient servir à des productions littéraires d'un autre genre ; mais les papiers qu'a laissés Marini sont nécessairement d'un intérêt proportionné aux ouvrages qu'il a composés ; car un savant qui fouille dans des archives, transcrit des inscriptions, et recueille des mémoires pour composer un ouvrage, doit naturellement prendre note de tout ce qui lui paroît intéressant ; et en composant un ouvrage, il amasse des matériaux pour d'autres productions. Le désir d'écrire est insatiable comme toutes les autres passions humaines.

En effet, Marini, qui a composé tant d'ouvrages pleins d'érudition, a recueilli en même temps des mémoires qui pourront fournir des matériaux à d'autres travaux.

J'ai trouvé parmi ses papiers des mémoires historiques sur *la terre de Soriano* (1). Il y raconte les événemens les plus remarquables de Soriano, depuis le milieu du quinzième siècle; et en même temps il éclaircit beaucoup l'histoire romaine du moyen âge. Cet ouvrage est resté, à la vérité, fort imparfait ; mais l'auteur dit lui-même : « Au premier coup-d'œil, on jugeroit peut-être que ces mémoires sont de peu de prix ; néanmoins ils méritent une attention particulière, et ils portent un caractère qui les distingue parmi les productions littéraires. »

« La plupart de ceux, dit-il au commencement de ce » traité, qui écrivent l'histoire d'un pays, se croient » autorisés, et pour ainsi dire contraints, de remonter » aux temps les plus reculés de l'antiquité, et débitent » ainsi des fables et des choses sans intérêt; c'est ce » que j'éviterai certainement dans mon mémoire sur » Soriano, parce que je n'aime pas à rapporter des » choses inutiles et ennuyeuses. Je laisse les siècles » obscurs et les temps les plus reculés, et je commence » par le treizième siècle. » Il continue ensuite de raconter les événemens relatifs à Soriano jusque dans le milieu du quinzième, et il rapporte en effet beaucoup de choses intéressantes sur cette grande terre. Ces recherches éclaircissent en même temps différens points de l'Histoire romaine, et de celle de l'Eglise catholique dans le moyen âge.

Il est vrai que cet opuscule est resté imparfait; mais l'auteur lui-même assure qu'il n'a pas voulu écrire une histoire. « Je n'ai eu d'autre intention, dit-il,

(1) *Memorie istoriche della terra di Soriano nella provincia del patrimonio feudo dell' eccellentissima Casa Albani.*

» que de présenter un tableau chronologique du peu » de notices que le temps et d'autres études m'ont » permis de recueillir dans les deux archives secrètes » du Vatican, et de lire dans quelques ouvrages im- » primés; et je laisse à d'autres, qui ont plus de » moyens et de loisir, le soin de composer, à l'aide » de mon travail, une histoire exacte et complète. »

Si quelqu'un vouloit entreprendre d'achever cet ouvrage, je dois l'avertir que, dans les archives secrètes de Soriano, on garde beaucoup de papiers intéressans; je les ai vus, et il m'a semble qu'ils pourroient ajouter beaucoup de détails aux mémoires de notre auteur.

Ce que j'ai dit jusqu'à présent semble devoir suffire dans une notice sur la vie et les écrits de Gaëtano; mais il me reste à parler d'un autre ouvrage, qui lui fera, chez nos neveux, une réputation bien plus grande que tous ceux dont nous avons fait mention ne sauroient lui faire, c'est son recueil des inscriptions chrétiennes antiques, qu'il a léguées à la Bibliothèque Vaticane.

En effet, M. Cancellieri, en publiant les *Iscrizioni arvali*, écrivoit en 1786 : « On peut certainement tout espérer de la sagacité que Marini montre dans toutes ses recherches; outre les preuves multipliées de son érudition, les inscriptions chrétiennes qu'il doit bientôt publier, attesteront qu'il mérite, à juste titre, le surnom de Polémon de nos jours (1). »

(1) « *Ab acri et subacto ejus* (Marini) *judicio in omni antiquitate investiganda nihil non sperandum esse pro certo summ. Ipse enim, ut præter cætera eruditionis suæ testimonia in vulgus prolata, inscriptiones christianæ ævi miliarii propediem ab se*

Comme Marini s'appliquoit principalement à recueillir et à expliquer les inscriptions chrétiennes antiques, il réunit toutes celles qu'il put trouver dans un grand nombre d'ouvrages ; il transcrivit celles qui sont à Rome, ou qu'il vit dans ses voyages en Italie, et parvint ainsi, par une constance infatigable de quarante années à peu près, à faire un recueil admirable, vraiment nouveau, et même unique dans son genre.

Ce travail de Marini est bien connu des savans, et l'on désire généralement de le voir publier.

Les savans rédacteurs des Ephémérides littéraires de Rome, en donnant à la lettre que notre auteur a adressée à monsignor Muti Papazzurri, etc. les éloges qu'ils lui devoient, ont ajouté : « Nous osons » espérer qu'il pourra sous peu régaler le public de » nouvelles productions, principalement du recueil » général et raisonné des Inscriptions de l'ancienne » chrétienté, entreprise qui est, sous tous les rapports, » bien digne de lui (1). »

Marini acheva réellement son grand ouvrage, et le tint prêt à être publié (2) ; mais il ne put satisfaire à l'attente générale, et il le légua à la Bibliothèque Vaticane, où il est actuellement, parmi les manuscrits, sous les numéros 8451, 8452, 8453, 8454, et 8455. En voici le titre : *Inscriptiones Christianæ latinæ et græcæ ævi milliarii conlegit, digessit adnotationibus, auxit Cajetanus Marinus a Bibliotheca Vaticana, item a scriniis Sedis apostolicæ.*

evulgandæ fidem facient, nostræ ætatis Polemon jure nuncupari potest. » De secret. Bas. Vat. tom. IV, pag. 2034.

(1) *Effem. Letter. di Roma* 1797, 1797, n°. 39.

(2) Pie VI avoit accepté, dès l'année 1796, la dédicace, de cet ouvrage.

Comme cet ouvrage est unique dans son genre, et que je désire d'être utile aux personnes qu'il intéresse, il me sera permis de donner des détails sur le plan que son auteur a suivi.

Il est divisé en deux parties (1) qui contiennent ensemble trente-deux chapitres.

(1) En voici les titres :

Pars I°.

I. *Vota, precationes, divorum elogia, item nomina in Lipsanothecis. Fastus. Cycli.*
II. *Aræ, templa, ædes, fontes, donaria, cætera monumenta sacra, facta, data, dicata, restituta, consummata.*
III. *Dona in commoda ecclesiarum donata, legata.*
IV. *Inscriptiones honori Augustorum, Regum, dynastarum.*
V. *Virorum et fœminarum clarissimorum.*
VI. *Leges, ædificia, loca publica, privata.*
VII. *Tituli minores in ligno et in gemmis.*
VIII. *In auro, et argento.* — IX. *In ære.* — X. *In plumbo.* — XI. *In ebore.* — XII. *In vitro.* — XIII. *In musivo.* — XIV. *In operi doliari.*
XV. *Miscellanea inscriptionum incertarum sedium.*

Pars II°.

XVI. *Epitaphia martyrum.*
XVII. *Confessorum.*
XVIII. *Virginum, matronarum sanctarum.*
XXIX. *Pontificum maximorum.*
XX. *Minorum*
XXI. *Sacerdotum, aliorumque ministrorum ad sacra et utroque clero.*
XXII. *Diaconissarum, viduarum, sanctimonialium.*
XXIII. *Augustorum, regum, dynastarum, comitum, ducium.*
XXIV. *Magistratuum, honoratorum, Palatinorum, ductorum, ordinum. VV. CC. SS. PP. Item fœminarum illustrium.*
XXV. *Militum, professorum, negotiatorum, artificum, opificum. VV. HH. LL. DD. Item fœm. HH.*
XXVI. *Parentum, filiorum, item et uxorum.*
XXVII. *Maritorum electorum.*

Ce recueil contient près de neuf mille inscriptions; celles qui sont tirées d'ouvrages imprimés sont rendues comme dans ceux-ci; les autres (qui forment peut-être la plus grande partie du recueil) ont été calquées sur les originaux par l'auteur même, ou en sa présence, par l'habile abbé Gueriggi (1); elles sont parfaitement semblables, pour la figure des lettres, aux originaux.

Les peintures, les sculptures et les mosaïques, etc. ont été dessinées sur les originaux avec la plus grande exactitude. On a ajouté à la fin de l'ouvrage deux index très-riches, et faits avec le soin que l'auteur mettoit à tous ses travaux (2).

XXVIII. *Fratrum, sororum, cognatorum.*
XXIX. *Libertorum et servorum, item et patronorum.*
XXX. *Defunctorum nomine vel ab incertis posita, item fragmenta sepulcralia omne genus.*
XXXI. *Neophitorum, et catechumenorum.*
XXXII. *Hebræorum.*

Appendix.

Carmina ex libris veterum poetarum latinorum quorum magna pars inscripta fuisse videntur aris, templis, donariis, picturis, sepulchris.

(1) C'est ainsi que sont les inscriptions dont j'ai parlé plus haut, et dont j'ai les copies, au nombre de plus de quatre mille, dans sept gros portefeuilles. A. L. M.

(2) I. *Nomina divorum, divarumque.*
II. *Nomina pontificum maximorum.*
III. *Nomina pontificum minorum.*
IV. *Nomina Augustorum, regum, item Augustarum, reginarum.*
V. *Nomina consulum.*
VI. *Dignitates, honores, officia, artes, professiones, negociationes.*

Cet ouvrage n'a point de préface quelconque, les inscriptions sont rapportées avec la seule indication du lieu d'où elles ont été prises, sans qu'aucune observation y soit ajoutée. L'auteur avoit bien l'intention de l'enrichir de notes; mais il lui arriva ce qui arrive à tant d'autres savans; plus ils écrivent, plus ils se proposent d'écrire; la mort les surprend, et leurs meilleurs projets restent inutiles, ou leurs ouvrages imparfaits; et Marini avoit en effet commencé à ajouter de riches observations aux inscriptions chrétiennes pour lesquelles il avoit une si grande prédilection, et j'en ai vu beaucoup de fragmens entre les mains de son neveu; mais la mort l'empêcha d'achever un ouvrage aussi important.

Il faut convenir que l'éclaircissement de plus de neuf mille inscriptions qui concernent l'antiquité, l'histoire, la théologie, n'est pas l'ouvrage d'un seul homme, quelqu'habile théologien, savant historien et excellent antiquaire qu'il soit, et tel que M. l'abbé Marini l'a été. Une tâche aussi immense ne sauroit être parfaitement remplie que par une société de gens de lettres.

Cependant les inscriptions seules avec les tables forment un trésor inappréciable et unique dans son genre; et il étoit sans contredit digne d'être conservé parmi les précieux monumens de la Bibliothèque Vaticane. Ce seroit mériter de la religion autant que des lettres, de procurer au monde savant l'avantage dont on n'a pu jouir jusqu'ici, de consulter ce recueil,

VII. *Regiones, populi, urbes, loca, publica, privata.*
VIII. *Nomina propria virorum.*
IX. *Nomina propria mulierum.*
X. *Nomina virorum et mulierum in inscriptionibus calaritanis.*

Je ne doute point que ce ne soit le vœu de tous les amateurs de l'antiquité chrétienne, et je suis persuadé que cet ouvrage pourroit fortifier plusieurs articles de notre foi, et jeter de grandes lumières sur l'histoire civile et ecclésiastique, et sur toute l'antiquité romaine (1).

En résumant tout ce que j'ai dit de Gaëtano-Luigi Marini, il me semble que je puis avec raison ajouter que dans les archives du Saint Siége, dont les savans custodes ont toujours rendus d'insignes services à l'Eglise, il a été un digne successeur des Fabretti, des Antonelli, et des Garampi. Il ne mérite pas moins d'être considéré comme digne successeur des Platina, des Holstein, des Allacci et des Noris dans la bibliothèque Vaticane. Il a jeté une lumière nouvelle et éclatante sur l'antiquité romaine, et sur la diplomatique; il a enfin enrichi d'importantes notices l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire; ses ouvrages le démontrent, et les inscriptions chrétiennes le prouveront bien plus encore, lorsqu'elles auront été publiées (2).

(1) Andres, *loc. cit.*

(2) Nous ne pouvons douter que le souverain pontife, qui s'étoit déclaré l'ami de ce respectable savant, consacrera le plus beau monument à sa gloire, en faisant publier un ouvrage si grand et si utile pour l'histoire, l'antiquité et la religion.

A. L. M.

HISTOIRE.

LETTRE *de M. le comte* FRANÇOIS DE NEUF-CHATEAU, *à M.* SUARD, *secrétaire-perpétuel de l'Académie française, sur la nouvelle édition de sa Traduction de l'Histoire de* CHARLES-QUINT, *et sur quelques oublis de M.* ROBERTSON.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

J'ai relu avec un nouveau plaisir votre nouvelle édition de l'*Histoire de Charles-Quint.* Je suis bien aise de connoître les additions que l'illustre Robertson a faites à son texte primitif; je vous tiens compte aussi des corrections nombreuses, par lesquelles vous avez vous-même ajouté à l'élégance et au mérite supérieur de votre traduction. Ce bel ouvrage étoit digne de tous vos soins. Vous en avez fait un des monumens et des modèles de cette pureté de style, devenue si rare, et qui est pourtant le seul cachet des bons ouvrages de notre langue, plus difficile à manier qu'aucune autre, parce qu'aucune autre n'exige aussi impérieusement tant de correction et de clarté. Ce n'est donc pas peu de chose d'avoir complétement naturalisé un si excellent livre dans la littérature française. Je suis bien flatté de le tenir de vous-même. Me permettrez-vous de vous en témoigner ma recon-

noissance, en vous exprimant le regret que votre modestie vous ait détourné de l'idée de joindre à votre traduction quelques notes, dont cet ouvrage, d'ailleurs classique, a dû vous paroître susceptible? Les recherches, si curieuses et si étendues, de M. Robertson, ne vous paroissent-elles rien laisser à désirer, surtout relativement à la partie de cette Histoire qui a été traitée par des écrivains français, accusés, en général, de partialité par M. Robertson, peut-être un peu au hasard et sans une assez grande connoissance de cause? Il ne semble pas avoir eu à sa disposition, ou avoir consulté avec autant de soin les livres écrits en notre langue que ceux des Allemands, des Belges ou des Espagnols, dont nous pourrions, à notre tour, récuser aussi quelquefois les préjugés nationaux. La Bibliothèque d'Edimbourg, quelque riche qu'elle puisse être, ne pouvoit pas fournir à M. Robertson tous les documens et toutes les pièces, dont plusieurs ne se trouvent que dans les archives du continent, tels que les manuscrits du cardinal de Granvelle. Au premier aperçu, je crois avoir saisi quelques omissions, qui m'en feroient soupçonner d'autres. Vous en jugerez mieux que moi, monsieur et cher confrère, sur l'indication succincte que je vais en risquer. Je ne parlerai que de l'Histoire même du règne de Charles-Quint. J'aurois autre chose à dire de l'admirable Introduction à cette Histoire : mais il

ſaudroit plus de loisir et plus de force que je n'en ai, pour rassembler les supplémens dont je crois que cette belle introduction pourroit aussi avoir besoin. Quant à l'*Histoire de Charles-Quint*, proprement dite, je prendrai la liberté de vous proposer la réparation des oublis de M. Robertson, 1°. sur la connoissance que ce prince avoit de la langue française ; 2°. sur son goût pour les jeux de mots ; 3°. sur une pièce qui fut jouée devant lui à Augsbourg ; 4°. sur un trait qui fait beaucoup d'honneur à ce prince ; 5°. sur les tableaux qu'il fit placer dans sa retraite de Saint-Just ; 6°. sur ce qu'il éprouva de l'inquisition après sa mort ; 7°. sur le jugement sévère que Condillac a porté de ce prince ; 8°. enfin, sur les citations françaises que vous pourriez joindre aux notes, dont je me permets de vous imposer le travail surérogatoire, comme un complément nécessaire de l'ouvrage instructif de M. Robertson, devenu aujourd'hui le vôtre.

§ I. *Silence de M. Robertson sur la connoissance que Charles-Quint avoit de la langue française.*

L'intérêt particulier que je prends à l'étude de la langue française me porte à revendiquer d'abord pour cette langue l'honneur d'avoir le plus contribué à l'éducation et à la formation de l'esprit de Charles-Quint. Lorsqu'il n'étoit encore

que don Carlos, il avoit coutume de dire qu'il vouloit se servir de la langue italienne pour parler au Pape; de l'espagnole, pour parler à la reine Jeanne, sa mère; de l'anglaise, pour parler à la reine Catherine, sa tante; de la flamande, pour parler à ses amis; et de la française, pour s'entretenir avec lui-même. Le président de Thou observe que ce jeune prince lisoit et goûtoit surtout les *Mémoires sur Louis XI*, par Philippe de Commines. Ce fut peut-être cette lecture qui le mit sur la trace des ruses et des voies obliques du fils de Charles VII.

Decipit exemplar vitiis imitabile.

Charles étoit déjà empereur lorsque son chancelier, Granvelle, lui apporta un Thucydide, traduit du grec en notre langue. Après en avoir parcouru quelques pages, Charles-Quint en fut si content qu'il lut le livre entier deux ou trois fois de suite (1). Que seroit-ce, s'il eût pu voir le Plutarque, traduit plus tard, et beaucoup mieux, par Amyot! Il eût trouvé, du moins, dans les Vies des Hommes Illustres, des exemples et des principes plus dignes d'influer sur sa conduite et sur son gouvernement.

Une circonstance importante pour la gloire de notre langue, totalement omise par M. Robertson, c'est la manière dont Charles-Quint en fit, en quelque sorte, la langue commune de toute

(1) *Manlius, in locis.*

l'Europe, dans l'occasion solennelle où il se démit de tant de souverainetés, en présence des députés de ses nombreux états d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne et des Pays-Bas, réunis à Bruxelles, le 25 octobre 1555. « S'étant assis sur son trône, » entre le roi de Naples et la reine première » douairière de Hongrie, il fit lire ses lettres, » par lesquelles il déclaroit qu'il avoit résolu de » se retirer en Espagne, et d'y passer le reste » de ses jours dans le repos d'une vie privée. » Après la lecture de ces lettres, qui étoient » écrites en latin, il harangua les Etats en langue » française. Le roi de Naples se leva ensuite; il » salua l'assemblée, et se mit à genoux devant » son père qui, lui ayant posé la main sur la » tête, le nomma souverain des Pays-Bas. Phi- » lippe ayant témoigné le regret qu'il avoit de » ne point parler assez facilement la langue fran- » çaise pour exprimer aux Etats ses sentimens, » Antoine Perrenot, évêque d'Arras, prit la » parole au nom de ce prince (1). » Strada dit positivement que Charles-Quint parla avec éloquence en français, et Bouhours en a tenu note. M. Robertson cite Strada et Sandoval, mais sans dire que l'empereur prononça en français le beau discours qu'il analyse. Ensuite, il fait dire à Philippe, qu'il *regrette de ne pouvoir parler le fla-*

(1) *Abrégé de l'Histoire Universelle*, de J. A. de Thou, par Remond de Saint-Albine, tom. 2, pag. 81.

mand avec assez de facilité pour exprimer, dans une occasion si intéressante, tout ce qu'il croyoit devoir à ses fidèles sujets des Pays-Bas (1). Or, Sandoval, dont Robertson invoque ici le témoignage, dit, au contraire, que Philippe témoigna d'abord le regret de n'avoir pas assez acquis l'usage de parler français, et de ne pouvoir s'exprimer, comme il l'auroit voulu, ni en français, ni en flamand. Voici les propres mots de l'historien espagnol. « *Quisiera haber deprendido tam bien a hablar la lengua francesa que en ella os pudiera decir larga e ellegamente el animo voluntad, y amor entrannable que alos Estades de Flandes tengo; mas como no puedo hacer este en la lengua francesa, ni flamenga, suplera mi falta el obispo di Arras, etc.*

Il y a donc ici, monsieur et cher confrère, une petite négligence de M. Robertson, laquelle ne peut mieux être rectifiée que par vous, qui aimez d'autant plus notre langue que vos ouvrages en sont tous de parfaits modèles, et que vous avez mérité d'être son premier interprète dans notre académie. L'oubli de M. Robertson peut bien n'être pas affecté; je n'en conclus rien contre lui; mais une circonstance qui a pu être indifférente aux yeux d'un bon Anglais, ne sauroit le paroître à ceux d'un bon Français.

(1) Tom. IV, pag. 293.

§ II. *Sur le goût de Charles-Quint pour les jeux de mots.*

Charles-Quint connoissoit trop bien les finesses de notre langue; il en avoit étudié jusques aux jeux de mots. On sait qu'il disoit que Paris danseroit dans son Gand. Cette pointe n'étoit qu'une plaisanterie; mais, dans les choses sérieuses, cet abus de l'esprit devient insupportable, et parfois même dangereux. La duplicité des paroles ne s'accommode pas avec la droiture du cœur. Après la mort de François Sforce, un envoyé de France réclamoit, pour François Ier, le duché de Milan. Charles-Quint répondit : *Ce que mon frère le roi de France veut, c'est ce que je veux aussi.* Je ne sais si l'ambassadeur fut dupe de cette argutie; mais M. Robertson, qui ne rapporte pas cette réponse à double entente, ne dissimule pas la conduite artificieuse, tranchons le mot, la fausseté de Charles dans cette circonstance. Il ne dit pas non plus, qu'après que Charles-Quint eut traversé la France, où il fut si bien accueilli, en 1540, François Ier, l'ayant suivi jusqu'à la frontière, lui dit, en le quittant : *Mon frère, je recommande à la générosité de votre cœur l'accomplissement de vos promesses;* et que Charles lui repartit : *Mon frère, vous en verrez bientôt les effets.* Paroles équivoques, d'un homme dé-

cidé à ne pas tenir sa promesse, mais qui n'osoit pas l'annoncer d'une manière franche. L'artifice dont Charles se servit pour avoir le droit de tenir en prison le landgrave de Hesse étoit pareillement fondé sur une lettre pour une autre, dans un mot allemand qui prêtoit, par ce changement, à la supercherie; et M. Robertson, ne pouvant l'excuser, se borne à dire qu'il n'a pas assez de connoissance de la langue allemande pour oser prononcer sur cette faute d'orthographe.

Au reste, on étoit si imbu du goût de Charles pour les pointes, qu'on ne manquoit pas d'en mêler dans tous les complimens dont il étoit l'objet: on parle le langage de ceux qu'on veut flatter. Lors de son entrée à Paris, on lui adressa un distique sur l'*aigle* et sur le *coq*, qu'Erasme nous a conservé:

Alituum ut princeps AQUILA *est, sic altera* GALLO
Gloria: vos aliæ nil nisi vulgus aves!

C'est-à-dire, en français, (mais non avec le même sel, puisque nous n'avons pas le double sens du mot *gallus*)

Roi des oiseaux, l'*Aigle* est fameux;
Mais le *Coq* ne lui cède guères:
Les autres oiseaux, après eux,
Ne sont que des oisons vulgaires.

Charles trouva le mot fort bon. Son aigle au-

roit eu grande envie de plumer notre coq; car il fit, avec Henri VIII, une convention expresse pour le partage de la France. Et, lui-même, affecta de dire, en parlant de François Ier, que l'audace du coq ne répondoit pas à son chant, ni son bonheur à sa jactance.

Il est vrai que quand la fortune tourna le dos à Charles-Quint, on ne lui épargna pas plus les pointes satiriques. La levée du siége de Metz fut marquée par ce vers, dont l'équivoque ne peut se traduire en français.

Siste viam METIS : *hæc tibi* META *datur.*

§ III. *Sur une pièce allégorique*, *relative à Luther*, *jouée devant Charles-Quint.*

Il y eut un peu plus d'esprit dans une comédie muette, qui fut représentée devant cet empereur, à Augsbourg, en 1530, et qui pouvoit fournir à M. Robertson un paragraphe intéressant.

Charles et Ferdinand, son frère, ayant pris place pour dîner, on leur annonça des acteurs qui se présentoient dans le but d'égayer le repas de ces augustes personnages, par quelque divertissement. Ils furent admis sans obstacle. Le premier acteur qui parut avoit un habit de docteur et un masque sur la figure. Il avoit écrit, sur son dos, le nom de *Jean Reuchlin* (*Capnion*, ou

Fumée). C'est le nom du savant qui rétablit, en Allemagne, l'étude du grec et de l'hébreu, et qui est regardé, à ce titre, comme le précurseur de la réforme. Ce masque portoit un tas de bois, les uns droits, les autres courbes; il les jeta sans ordre sur le lieu de la scène, et puis se retira. Après ce masque en vint un autre, décoré du nom d'*Erasme de Rotterdam*, avec un costume analogue à celui de cet homme illustre. Celui-ci s'efforçoit d'arranger les bûches déposées au hasard par le premier, de manière que les courbes s'ajustassent avec les droites, et formassent une pile régulière; mais s'étant donné en vain beaucoup de peine pour remédier à leur inégalité, il secoua la tête, et se retira, comme affligé de n'avoir pu venir à bout de son dessein. Ensuite, on vit paroître un moine, présentant fièrement le nom de *Luther*, écrit sur sa poitrine. Il portoit, dans un réchaud, du feu et de la braise, dont il se servoit pour allumer tous les bois tortus, et les réduire en cendres. Lorsque ces bûches de travers furent bien enflammées, le moine disparut. Le masque qui le remplaça étoit décoré du manteau impérial. Voyant tous ces bois tortus que la flamme dévoroit, il tira son épée, et parut vouloir s'en servir pour essayer de détourner, de ces bûches contrefaites, le feu qui menaçoit de les consumer; mais plus il remuoit les bois, et les frappoit avec son glaive, plus il

attisoit la flamme, au lieu de l'éteindre. Il s'en fâchoit, et se retiroit en colère. Enfin, le dernier personnage, en habits pontificaux, sur lesquels étoit magnifiquement brodé le nom de *Léon X*, joignoit les mains de frayeur, et regardoit de tous côtés, comme cherchant par quels moyens il pourroit arrêter cet incendie. Dans son inquiétude, il aperçoit deux grosses cruches, dont l'une est pleine d'huile, et l'autre remplie d'eau. Après les avoir reconnues, il court précipitamment à la cruche d'huile et la répand toute entière sur le feu, qui prend des forces nouvelles, et s'étend de manière que le masque papal, craignant d'être étouffé, cherche son salut dans la fuite. Cette pièce, jouée à la muette, n'avoit pas besoin de commentaire. Quand elle fut finie, les deux princes demandèrent les auteurs ; mais ceux-ci avoient disparu, satisfaits d'avoir mis sous les yeux de César ce qu'ils vouloient lui faire entendre (1).

Cette pantomime, en cinq actes, étoit fort dans le goût du temps. On en fit une, à-peu-près du même genre, à Tours, en 1560, contre le cardinal de Lorraine et les Guises. Le jour de l'entrée du roi François II dans cette ville, un boulanger couvrit de la mante de sa femme

(1) *Christoph.* MATHIAS, *Theatrum Historicum*, in-4°. *Apud Dan.* ELZEVIR, 1648.

un âne dont il se servoit pour aller au moulin. Il fit monter, sur cet animal, un enfant, qui avoit un bandeau sur les yeux et un casque de bois sur la tête. On voyoit, sur ce casque, un perroquet qui avoit la tête rouge, et qui béquetoit l'aigrette de la coiffure de l'enfant. Deux jeunes gens, vêtus en Ethiopiens, et ayant le visage barbouillé de noir, conduisoient l'âne. Il n'étoit pas difficile de deviner ce qu'on avoit eu dessein de désigner par cette pasquinade. Pour en expliquer l'action, l'on n'avoit pas besoin d'un programme imprimé, comme il en faut souvent aux ballets de notre Opéra. Les Guises, informés de cette mascarade, eurent le bon esprit d'en rire (1).

§ IV. *Sur un trait remarquable de Charles-Quint, relativement au même Luther.*

Charles-Quint ne profita guère de la leçon de tolérance que les masques d'Augsbourg s'étoient permis de lui donner. Son frère, Ferdinand, moins brillant que lui, mais plus sage, en fut sans doute plus frappé, et au lit de la mort, il put se consoler, en se rendant le témoignage de n'avoir tourmenté personne pour cause de religion. Quelle différence de Charles! M. Robertson glisse un peu sur le grand nombre de victimes que son héros sacrifia à son despotisme

(1) *Abrégé de J. A. de Thou*, tom. 2, pag. 392.

pieux, soit lorsqu'il tenta de porter à Naples et dans les Pays-Bas l'inquisition établie en Espagne par son aïeul maternel, Ferdinand d'Arragon; soit lorsqu'il voulut disposer de la croyance publique, en imposant aux chrétiens l'obligation de se conformer à son *Interim*. Dans les Pays-Bas, seuls, on assure que cinq mille personnes furent pendues, décapitées, enterrées vives ou brûlées, pour n'avoir pas voulu régler leur foi sur les articles de ce livre. On connoît aussi la rigueur avec laquelle il traita les Gantois, quoique cette rigueur, colorée du nom de justice, ne fût rien en comparaison des cruautés que ses ministres lui avoient proposé d'exercer contre cette ville. Le conseil d'Espagne ne parloit de rien moins que de raser Gand, et de confisquer les biens de tous les Gantois. Charles-Quint fut plus modéré; il ne démolit pas sa ville natale, mais il la traita d'une manière dont on conserve encore, sur les lieux, un souvenir bien différent de celui que les Parisiens gardent à la mémoire de Henri IV. Paris avoit été plus coupable que Gand. Lorsque les députés de cette ville eurent leur première audience de Henri, en 1594, ils furent si troublés qu'ils ne purent ouvrir la bouche; ils se contentèrent de se jeter aux pieds du roi. Henri, après les avoir regardés un moment, fondit en larmes, et, les faisant lever, leur dit: « Ne venez pas demander pardon comme

» des ennemis, mais comme des enfans à leur » père, qui est toujours prêt à les recevoir dans » ses bras (1). » Voilà un mouvement sublime! voilà un mot qui sort du cœur! C'est ici qu'il faut déplorer la condition des princes, qui ne sont pas toujours en état de suivre, comme Henri IV, l'impulsion de leurs propres sentimens, et qui sont obligés de consulter sur tout ce qu'ils doivent faire ou dire : trop souvent

Leur réponse est dictée, et même leur silence.

Cependant, on leur fait honneur des sages résolutions que d'autres leur ont suggérées; mais en revanche, on leur impute les atrocités qu'ils n'ont fait qu'adopter sur la foi d'autrui, et d'après l'esprit de leur temps. Ainsi, quand notre Roi Henri II vint, en 1559, présider à l'improviste une mercuriale du parlement de Paris, où l'on délibéroit sur la manière de traiter les réformés, peu de voix s'élevèrent pour le parti de l'indulgence ; le plus grand nombre émit des opinions forcenées ; le premier président, surtout, parla contre les sectaires avec beaucoup de véhémence, et cita spécialement l'exemple des infortunés Albigeois, dont six cents avoient été brûlés en un jour par les ordres de Philippe-Auguste. Com-

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire de France*, tom. II, pag. 163.

ment auroit-on voulu que Henri II résistât, de lui-même, à la pluralité des voix, fondée sur des autorités si imposantes? Mais Charles-Quint sut se défendre d'un piége et d'une induction absolument du même genre, dans une circonstance qui n'auroit pas dû être omise par M. Robertson. C'est un trait qui honore le caractère personnel de Charles-Quint, et le voici :

Lorsqu'il entra vainqueur dans la ville de Wittemberg, en 1547, et qu'il en visita les monumens publics, Ferdinand, ce fameux duc d'Albe, et l'évêque d'Arras, Granvelle, qui se trouvoient à ses côtés, lui proposèrent de détruire le tombeau de Luther, érigé l'année précédente, et de déterrer le cadavre de cet hérésiarque, pour le faire jeter au feu. Le zèle du prélat ne manquoit pas de grands exemples, tirés du propre fonds de l'Histoire Ecclésiastique, pour prouver la légalité de cette procédure contre une ombre et contre un cadavre. En 1428, le pape Boniface VIII avoit fait exhumer Wiclef, quarante ans après son décès, et avoit ordonné qu'on le brûlât publiquement. Et deux autres pontifes, Etienne et Sergius, n'ont-ils pas fait jadis déterrer le pape Formose, à qui l'on mutila trois doigts de sa main droite, et que l'on jeta dans le Tibre, huit mois après sa mort? Charles-Quint ne fut point touché des exhortations pressantes du duc et de l'évêque, quoiqu'ils fussent tous deux ses conseillers in-

times. Il écouta leurs remontrances avec beaucoup de gravité. Enfin, il répondit : « Je n'ai plus affaire à Luther. Luther a maintenant un juge » dont je ne saurois envahir la juridiction. Et » d'ailleurs, songez-y, messieurs ! je ne fais pas » la guerre aux morts, mais bien à ceux qui vivent, » et qui sont armés contre moi. » L'empereur ne s'en tint pas là. Les Espagnols de son armée pouvoient être animés du même esprit que le duc d'Albe et l'évêque d'Arras. Le prince crut devoir prévenir les effets de cette pieuse fureur, et défendit, sous peine de la vie, de violer le tombeau de Luther (1).

Ne pensez-vous pas comme moi, monsieur et cher confrère ? Ce trait de Charles-Quint n'est-il pas admirable ? et ne doit-on pas regretter que M. Robertson n'en ait pas fait usage, ou ne l'ait pas connu ?

On cite aussi de Charles-Quint quelques mots pleins de sens, comme celui-ci par exemple : *Les gens de qualité me dépouillent ; les gens de lettres m'instruisent ; les marchands m'enrichissent.* Véritable apophtegme, également omis par M. Robertson.

(1) *Crist.* MATHIAS, *Theatrum historic. Apud D. Elzevirium.*

§ V. *Sur les tableaux que Charles-Quint fit placer dans le monastère de Saint-Just.*

Je ne sais pas pourquoi il ne dit rien non plus des tableaux et des cartes dont Charles-Quint fit tapisser les murs du monastère qu'il avoit choisi pour retraite après son abdication. En renonçant au monde, il ne renonçoit pas au souvenir du rôle qu'il y avoit joué. Tourmenté de la goutte, il se faisoit porter dans le cloître où étoient suspendues ces peintures de tous les actes de son règne ; et assis devant ces images de sa grandeur passée, il faisoit revenir dans son imagination tout ce qui lui étoit arrivé dans tant de campagnes, de batailles, de siéges, d'expéditions, de diètes ; il aimoit à se rappeler quels généraux il avoit eus pour commander sous lui ; quels avoient été ses succès, et même ses revers. Quand il vint aux tableaux où l'on avoit représenté la guerre de Smalcalde et la captivité de l'électeur de Saxe, Jean Frédéric *le Magnanime*, il s'écria en soupirant : « *Si j'avois laissé celui-là tel qu'il étoit auparavant, je serois demeuré moi-même ce que j'étois alors* (1).

Je ne sais pas si je me trompe ; mais il me sembleroit, monsieur et cher confrère, que cette galerie de l'histoire de Charles-Quint, le plaisir

(1) *Ibid.*

qu'il prenoit à en contempler les détails; et les réflexions que cet aspect lui inspiroit, auroient été bien dignes d'exercer le pinceau savant de M. Robertson. Cet épisode singulier pouvoit faire briller les talens de l'historien, et tenter même les poëtes.

J'indiquerois peut-être encore aux pinceaux de la poésie le sujet d'un tableau de l'histoire de Charles-Quint, qui n'est pas davantage dans M. Robertson, et qui feroit un épisode digne de l'épopée.

Cet empereur, étant à Spire, voulut entrer dans le caveau de ses prédécesseurs; il se fit ouvrir le tombeau de Rodolphe d'Hasbourg, qui fut le premier empereur de la Maison d'Autriche. La vue de ce cadavre parut faire sur Charles une profonde impression. En sortant du caveau, il ordonna qu'à l'avenir, ces sanctuaires de la mort ne fussent plus ouverts à qui que ce pût être (1).

Rodolphe avoit été surnommé *le Clément*. Il disoit qu'il s'étoit repenti quelquefois d'avoir été trop sévère, mais qu'il n'avoit jamais eu de regrets quand il avoit eu de l'indulgence. Un poëte pourroit, sur ces données, animer cette ombre illustre, et lui faire tenir un beau discours à Charles-Quint, pour le détourner de ce despotisme intolérant qui croit que l'on commande des opi-

(1) *Ibidem*, pag. 729.

nions, et qui veut toujours, si l'on s'y refuse;

Armé de fer, saisi d'un saint emportement,
Dans un cœur obstiné plonger son argument.

L. Racine, *Poëme de la Religion*, *chant VI.*

§ VI. *Sur ce que Charles éprouva de la part de l'inquisition après sa mort.*

Les sentimens de Charles s'étoient bien adoucis, comme on vient de le voir, sur la fin de sa vie, mais il n'avoit point inspiré ces idées à son successeur. Pourquoi ne trouve-t-on dans M. Robertson, rien, absolument rien, de ce qui se passa après la mort de Charles, sur son testament, qu'on assure que l'inquisition soupçonna d'hérésie, et sur le traitement que la même inquisition fit subir à Constantin Ponce, qui avoit été confesseur de Charles-Quint jusqu'à sa mort? Ponce, et l'évêque de Tortone, autre créature de Charles, devoient figurer comme acteurs, ou plutôt comme patiens, dans le superbe *auto-da-fé* par lequel on solennisa l'entrée de Philippe II à Valladolid, le 24 septembre 1559. Mais comme ces deux pauvres prêtres venoient de mourir en prison, on ne pouvoit leur faire partager le bûcher de huit hommes et de cinq femmes, qui furent brûlés vifs: pour l'ornement de cette fête, on y porta leurs effigies.

On ne sauroit relire le beau discours de Charles, lors de son abdication, sans frémir, mal-

gré soi, de l'espèce de prophétie contenue dans la phrase où Charles-Quint souhaite que Philippe, son fils, soit assez fortuné pour avoir, à son tour, un fils digne d'obtenir de son père la résignation du trône et la remise anticipée de sa succession. En lisant ces paroles, on songe au sort de Don Carlos.....

§ VII. *Sur le jugement sévère que Condillac a porté de Charles-Quint.*

Je n'ignore pas qu'il y a dans les princes du rang de Charles, deux personnages très-distincts: savoir, l'homme privé, qui a sa physionomie et son visage naturel; et l'homme public, au contraire, qui joue un rôle de théâtre. M. Robertson ne veut pas que l'on confonde ces deux hommes dans le héros qu'il a choisi; aussi, n'écrit-il point la vie, mais le règne de Charles-Quint. Par là, il se dispense de beaucoup de détails que les lecteurs aiment pourtant, mais qui sont étrangers à son but principal. On n'est donc pas surpris qu'il ne dise rien, par exemple, des foiblesses que Charles prenoit si grand soin de cacher, et qu'il ne cherche point quelle fut *la grande princesse* à laquelle Anne de Blomberg consentit à prêter son nom, pour couvrir la naissance de ce Don Juan d'Autriche, qui n'en fut pas moins un grand homme. Sur ce point, et sur quelques autres, il faudra recourir à Bayle et à Voltaire. Ce ne sont

pas, au reste, ces sortes de lacunes que je vous invite à remplir; mais s'il faut juger Charles-Quint dans le seul point de vue sous lequel M. Robertson a voulu le considérer, je ne sais si l'opinion de cet historien anglais ne lui est pas trop favorable. Je me garderois bien de laisser entrevoir ce doute, s'il n'émanoit que de moi-même; mais en ouvrant le *Cours d'études pour l'infant-duc de Parme*, je trouve un jugement sévère sur le règne de Charles-Quint; et la censure est motivée. M. Robertson a cru voir dans la conduite de ce prince un système de politique lié, suivi, coordonné, etc. L'abbé de Condillac (ou Mably, sous son nom) établit, au contraire, que Charles n'avoit point de plan; que ses entreprises ne se préparent jamais; qu'elles ne se tiennent point ensemble; que ses tentatives sont presque toujours au-dessus de ses forces; enfin, que ses idées paroissent éparses comme ses Etats. Ces derniers mots sont remarquables. Peut-être expriment-ils l'unique corollaire que l'on puisse déduire de l'histoire de Charles-Quint, et de tous ceux qui, comme lui, ont voulu réunir des domaines trop étendus et des monarchies trop diverses. Tant de climats et tant de peuples, si éloignés, si opposés, sont toujours logés à l'étroit dans la capacité d'une seule cervelle humaine, quelque démesurée, quelque vaste qu'on la suppose. Et quant à Charles-Quint, cherchons les monumens du règne de ce maître de

tant d'Etats! Interrogeons les nations qu'il gouvernoit en si grand nombre! Voyons ce qu'il a fait pour elles! Il n'a songé qu'à lui, à son fils et à sa famille. J'ai été à portée d'étudier de près ce qu'il fit dans les Pays-Bas, qui devoient lui être si chers; qui avoient été, avant lui, si riches et si florissans, sous les premiers ducs de Bourgogne; qui étoient si peuplés alors, qu'après avoir gagné sur leurs habitans la bataille de Mons en Puelle, un de nos rois, étonné de s'en voir environné plus que jamais, s'écria : *Je crois qu'il pleut des Flamands!* Hé bien! dans ces pays, Charles n'a rien laissé qui recommande sa mémoire. Il les a tourmentés par des *pétitions* d'argent qui n'étoient jamais appliquées aux besoins du pays; il a traversé leur commerce par des *licences* désastreuses, inventées pour lui procurer un impôt indirect sur le monopole des grains, partie si délicate de la subsistance des peuples, et à laquelle on n'a jamais touché impunément; enfin, il a jeté lui-même, par ses édits cruels de 1550(1), les semences de ces discordes et de ces mé-

(1) « Il créa diffférens tribunaux sur le modèle de » l'inquisition. La publication, la vente et le débit des » livres compris dans l'*index* d'Augsbourg, les assem- » blées secrètes, les disputes sur les matières de contro- » verse, y étoient punis de mort : on tranchoit la tête aux » hommes, et les femmes étoient enterrées vivantes. »

(*Répertoire des placards de Hollande.*)

contentemens qui ont ensuite mis à feu et à sang ces provinces, et en ont arraché plusieurs au sceptre de l'Espagne. Et que seroit-ce encore, si je voulois franchir les mers, et demander au Nouveau-Monde ce qu'y firent les Espagnols au nom de Charles-Quint! Mais M. Robertson n'en a pas dit un mot; il gardoit l'Amérique pour un autre tableau; et il nous fait lire une histoire de ce prince où l'on est surpris de ne pas trouver même le nom de ce Fernand Cortez qui suivit Charles-Quint à l'expédition d'Alger, ni celui de ce Magellan, le premier des navigateurs qui fit le tour du monde, etc. Il n'envisage que l'Europe. Hé bien, dans cette Europe seule je vois des expéditions où Charles-Quint se faisoit suivre de son historien Paul Jove; je trouve de l'activité, des voyages nombreux, et, comme dit Rousseau dans l'*Ode à la Fortune*,

Des vœux outrés, des projets vastes.

Mais Charles et Paul Jove n'ont travaillé, ni l'un ni l'autre, pour la postérité. L'intérêt attaché au livre de M. Robertson n'en est pas moins pressant, parce que le tableau en est bien ordonné, que les couleurs en sont fidèles, et qu'il n'y a rien au-dessus de l'Introduction; mais après l'avoir bien relu, tout en admirant son talent, j'admire un peu moins son héros, et je suis tenté d'être du sentiment de Condillac.

§ VIII. *Sur quelques citations que l'on pourroit désirer.*

Quelques citations choisies me paroissent aussi manquer à cet excellent livre de M. Robertson; mais ma lettre est déjà si longue, que je crains d'abuser de votre patience. Je me bornerai à vous transcrire, 1°. la lettre courte et touchante, écrite à Charles-Quint, par notre régente de France, Louise de Savoie, après le malheur de Pavie; 2°. des remarques assez piquantes, quoiqu'emphatiques, de Balzac, sur l'abdication de Charles-Quint, abdication que l'on croyoit ne pouvoir assez exalter quand elle passoit pour avoir été volontaire; 3°. je vous indiquerai un écrit que l'on attribue à Charles-Quint lui-même, et d'autre écrits échappés aussi à M. Robertson. (Voyez ci-après ces trois pièces.)

Pardonnez-moi, mon cher confrère, de vous importuner de tout ce griffonnage. J'ai voulu vous prouver l'intérêt que je prends à votre beau travail; et je serai content si vous voulez bien recevoir, avec quelque indulgence, les notes que je vous adresse, foible contingent de mon zèle pour le succès de votre ouvrage, et de mon vieil attachement pour la personne de l'auteur.

Et sic, vale et me ama!

François de Neufchateau.

I. *Lettre de madame la Régente à l'Empereur.*

Monsieur mon bon filz,

Depuis que j'ai ouy et sceu par ce Gentilhomme, la fortune advenue au Roy monsieur et filz, je loue et rends gloire à Dieu de ce qu'il est tombé entre les mains du prince du monde que j'aime le mieulx, espérant que vostre magnificence nous doit ayder au moyen du sang, alliance et lignage qui est entre vous et luy; et au cas que en soit ainsi, je tiens pour certain un grand bien et le principal à l'avenir à toute la chrestienté, pour l'amitié et union de vous deux. Et à cette cause, humblement vous supplie, monsieur et filz, que pensez en luy; et cependant commandez qu'il soit traitté ainsi que vostre honnesteté et la sienne le requièrent; et mandez et permettez qu'il soit servy en sorte que souvent je puisse avoir nouvelles de sa santé. En ce faisant, obligerez une mère, laquelle avez toujours ainsi appelée; et qui une autre fois vous prie que à cette heure par affection vous montriez père.

Vostre très-humble mère, LOUISE.

Ecrit à Saint-Just, le tiers jour de mars (1525).

Et sur le dos des lettres estoit escrit :

A monsieur mon bon fils, Empereur.

N. B. Cette lettre nous a été conservée par Paradin.

II. Les plaisirs de la vie retirée.

Extrait d'une dissertation adressée par Balzac au père André de Saint-Denis, feuillant.

Pour le plan de l'appartement que vous m'avez envoyé, je fais état de vous porter une description de la retraite de l'empereur Charles; et je fais, en ceci, comme le bon homme Malherbe, quand il se mettoit immédiatement après les rois, et qu'il disoit : « Priam a reçu de la consolation; » François Ier n'a pas voulu mourir de regrets, » ni moi non plus. »

Cette description m'est venue de Rome depuis peu de jours; elle n'est point inférieure, par la dignité du style, aux plus éclatans endroits de l'Histoire du père Strada. Et que vous semble d'un écrivain qui commence ainsi ses écritures : *Lorsque Charles, ennuyé du monde, voulut mourir sous l'empire de son frère, et sous le règne de son fils?* La pièce est peinte de mille couleurs; elle est historique, oratoire, poétique : et que n'est-elle point? Mais ce sera vous qui me direz ce que j'en dois croire, et particulièrement de cet endroit, que je ne pus pas m'empêcher de traduire la seconde fois que je le lus.

« La belle pièce qu'une renonciation à l'em- » pire, faite en bonne forme et de bonne foi! » De ce lieu si élevé les chutes ont été fréquentes

» et les descentes ont été rares. Combien de » Nérons, de Domitiens et de Commodes, pour » un Dioclétien ! Encore ne peut-on pas dire » que la démission de celui-ci ait été de même » mérite que celle de Charles, dont la vie, sans » reproche et sans tache, ne lui pouvoit laisser » de remords. Mais que cette vie, qui a fait tant » de bruit, n'en fasse plus ! Révérons son repos, » et cessons d'admirer ses actions. Considérez-le » des yeux de l'esprit, dans le monastère de » Saint-Just des pères Hiéronymites. Voyez » comme ce grand cœur change d'ambition, » comme son courage prend une autre route, et » se tourne du côté du ciel ! la vanité, la vio- » lence, le désordre, le monde, en un mot, ne » viennent pas jusqu'ici ! Tout est paisible dans » son âme, et toutes les passions obéissent. Voyez » comme il se désarme le visage de la mine qui » faisoit peur aux barbares d'Afrique et aux » protestans d'Allemagne. Il se laisse adoucir » l'esprit aux discours de la raison ; il écoute la » philosophie, à laquelle il n'avoit pas pu don- » ner une heure d'audience, durant quarante ans » qu'il avoit régné.

» Cette fidèle conseillère représente à l'empe- » reur que sa retraite le tire du nombre des » autres hommes, qu'elle assure ses victoires, et » qu'elle consacre sa vertu ; que vouloir entre- » prendre de nouveaux desseins, c'est vouloir

» prolonger sur soi le pouvoir de la Fortune. Elle » ajoute que la méditation a été appelée l'affaire » des Dieux, et de ceux qui les imitent; que tous » les emplois de la république ne valent pas un » moment de l'oisiveté du sage.

» Jamais les choses du monde n'eurent un plus » grand spectateur, qui les regardât sans y tou- » cher, et qui fût assis et en repos, tandis que » les autres couroient et se donnoient de l'inquié- » tude. Ses travaux étant finis, voyant l'envie » et le malheur à ses pieds, tous les jours qui » lui restoient n'étoient plus que des jours de » triomphe et ce triomphe n'étoit pas moins beau, » pour n'avoir de témoins que le ciel et sa con- » science. C'étoit le couronnement et la fête de » sa laborieuse vertu; et cette vieillesse avancée, » que la grandeur ne quitta pas même dans sa » cellule, n'étoit pas tant la dernière partie de son » âge, que la dernière perfection de sa gloire. »

Toutefois, comme il n'est rien de si net que la médisance ne salisse, ni de si bon qu'elle n'interprète mal, quelques-uns ont voulu dire que ce prince s'étoit repenti de sa retraite, et en avoit conçu un chagrin qui lui avoit même touché l'esprit. Pour preuve de quoi ils débitent cette fable : ils disent qu'il avoit cinq cents écus dans une bourse de velours noir, de laquelle il ne se désaisissoit jamais, jusqu'à la faire coucher avec lui toutes les nuits. Si on les veut croire, il bai-

soit, il caressoit, il idolâtroit cette bourse; et après avoir méprisé les richesses de l'un et de l'autre Monde, les perles et les diamans de tant de couronnes qu'il avoit portées, il étoit devenu avare pour cinq cents écus! Un sujet naturel du roi d'Espagne me fit autrefois ce conte; mais je m'en moquai, et je le mis au nombre des histoires apocryphes. Il y a bien plus d'apparence que si l'empereur s'est repenti de quelque chose dans sa solitude, c'a été de ne s'être pas plus tôt retiré du monde, ou comme en parle un auteur de delà les monts, de n'avoir pas plus tôt coupé jeu à la Fortune : car par là, dit-il, il attrapa la Fortune, quoiqu'elle soit si forte, et qu'elle sache si bien piper.

Le théologien que la politique a corrompu, et qui estime plus une ordonnance de comptant que toute la somme de saint Thomas, se moquera sans doute des remontrances que fait la Philosophie à l'empereur Charles : non pas vous, mon révérend père, qui n'êtes pas gâté de la cour; qui savez le véritable prix des choses; qui regardez avec pitié ces grands malheureux, à qui tant de gens portent envie. Votre jardinier, votre portier, le moindre de vos frères laisse bien de plus douces pensées qu'eux, et passe bien de meilleures heures. On ne laisse pas pourtant de souhaiter ces belles misères; et la félicité de la retraite est un bien connu de peu de personnes.

J'ai l'âme pleine de vos maximes ; et par conséquent vous devez croire que je ne déclame point, quand je prêche, après vous, le mépris du monde, la vanité des choses humaines, l'excellent texte de CACHE TA VIE (1) !

OEuvres de Balzac, tom. II, in-fol., pag. 386—388.

III. *Sur un écrit de Charles-Quint, et sur ses parallèles avec François* Ier.

Je puis vous indiquer encore d'autres pièces, trop longues pour être transcrites ici, mais dont on aimeroit à trouver un extrait dans *l'Histoire de Charles-Quint.*

On a, sous le nom de ce prince, un monument dont Robertson ne donne aucune idée ; c'est un ouvrage composé pour transmettre à son fils les secrets de la politique de la Maison d'Autriche.

On attribue à Charles-Quint un sentiment particulier sur les grâces d'état dont Dieu favorise les princes. Il pensoit que l'Etre-Suprême,

(1) C'est le texte de cette belle épigramme, qui est un petit chef-d'œuvre dans son genre :

« Cache ta vie ; au-lieu de voler, rampe ! »
A dit un Grec. Je tiens qu'il eut raison ;
Du cœur humain il connoissoit la trempe :
Bonheur d'autrui n'est pour lui que poison.
L'homme est injuste, envieux sans relâche ;
Il souffre à voir son semblable estimé.
Mérite un nom ; mais pour être heureux, tâche,
Avant ta mort, de n'être point nommé.

qui donne la souveraine puissance aux rois, ne manque pas de les enrichir au plus tôt des qualités nécessaires pour en faire usage. Si ces mots n'étoient pas une ironie, et si Charles-Quint a eu sérieusement cette opinion, il est difficile de la concilier avec le soin qu'il a pris de laisser des INSTRUCTIONS adressées à Philippe II, roi d'Espagne, son fils. Une copie de cet écrit, tombée dans les mains de la reine Christine de Suède, a passé de Stockholm à Berlin, où ces *instructions* ont été traduites de l'italien en français, en faveur d'un prince électoral de la maison de Brandebourg (Berlin et la Haye, 1700, *in*-12). M. Robertson n'en a rien dit, non plus que de quelques autres pièces conservées par Grégorio Leti, dans son *Histoire de Charles-Quint*, ouvrage partial et fait à la hâte, mais qui renferme pourtant des choses assez singulières. *Leti* maltraite beaucoup François Ier, tout en convenant que la politique n'étoit, pour Charles-Quint, que l'art de tromper les hommes. Nous pourrions opposer aux jugemens hasardés de *Gregorio Leti*, une comparaison de Charles-Quint et de François Ier, faite à la manière des parallèles de Plutarque, par *Varillas*, et fort supérieure à tout ce qu'a écrit ce dernier historien. C'est un morceau vraiment curieux, qui contient 100 pages dans l'édition *in*-4°, et 169 pages dans la réimpression particulière, *in*-12, faite à Paris,

en 1730, sans nom d'auteur, à la suite de la *Campagne de Louis XIV*, par *Pélisson*, ou plutôt par *Boileau* et *Racine*. Voyez le numéro 7984 du *Dictionnaire des Anonymes*, par le savant bibliothécaire, M. *Barbier*.

Varillas imite Plutarque, en s'abstenant de prononcer, à la fin de son parallèle, sur celui des deux princes qu'il croit supérieur à l'autre; mais on voit bien qu'il penche en faveur de François Ier, par des raisons qui peignent l'esprit de son temps. Par exemple, il fait un crime à Charles-Quint *d'avoir connivé durant vingt-sept ans à l'accroissement de l'hérésie de Luther;* et un mérite à François Ier, *d'avoir fait passer par le feu tous les hérétiques dont il eut connoissance.* A cela près, cette comparaison vaut la peine d'être relue, parce qu'elle fait bien sentir les obligations que l'esprit humain eut à François Ier, avant le règne duquel, dit *Varillas*, « la France languissoit dans une si » profonde ignorance, qu'un honnête homme » auroit tenu à injure d'être appelé savant. » Les lettres ne sauroient trop honorer la mémoire du prince qui fut leur restaurateur et leur père.

NUMISMATIQUE.

LETTRE *écrite par M. le chevalier* GHERARDO DE ROSSI *à M. le chevalier* ARTAUD, *sous-secrétaire de l'ambassade de France à Vienne.*

Rome, palais de l'Académie de Portugal, 17 janvier 1817.

VOUS m'avez demandé, Monsieur, la description d'un médaillon d'argent, de l'empereur Trajan, qui est en ma possession, et que je regarde comme un monument curieux et unique. Si j'ai tardé à vous obéir, c'est qu'il a fallu beaucoup d'attention et de recherches pour que je pusse comprendre facilement la légende, qui étoit couverte dans plusieurs endroits par la *Patine*.

J'ai appelé à mon aide un savant antiquaire, le docteur Alexandre Visconti; et, par ses soins, je suis heureusement parvenu à pouvoir vous donner une *illustration* (1) exacte d'un médaillon dont, sans lui, j'aurais difficilement compris la légende, particulièrement celle du revers, à l'é-

(1) Ce terme est celui dont on se sert en Italie pour les explications qui font sortir tous les genres de mérite d'un monument, et tendent à le rendre célèbre.

A. L. M.

gard duquel j'avois déjà consulté plusieurs savans antiquaires qui avoient émis des opinions que je regardois comme loin de la vérité.

On voit, dans le milieu du médaillon, la tête de l'empereur avec une partie du buste; il est couronné de laurier; et l'ouvrage est très-soigneusement exécuté. Voici l'inscription qui est autour : IMP. CAES. NERVAE. TRAIANO. AVG. GERM. DAC. P. M. TR. P. COS. V. P. P. *Imperatori Cæsari Nervæ Trajano Augusto Germanico Dacico Pontifici maximo tribunitia potestate consuli quintum patri patriæ.*

Au revers de la tête, on voit le même empereur, à cheval, couvert d'une cuirasse, la tête découverte, suivant sa coutume. Il est précédé par la victoire ailée, portant une palme à la main, et suivi par trois soldats. Dans la partie supérieure de la médaille, on lit : ADVENTVS AVG.; et dans l'exergue, S P. Q. R. OPTIMO. PRINCIPI. *Adventus Augusti Senatus populus que Romanus optimo principi.*

C'est la première fois que ce revers se trouve sur une médaille de Trajan. Dans le premier moment, et avant qu'on pût bien découvrir la légende, on croyoit qu'il falloit lire *profectio Aug.;* légende qui, dans les médailles de Trajan, est moins rare sur les médailles d'or que sur les grands bronzes, et qui a rapport au départ de l'empereur pour l'expédition contre les Parthes;

mais lorsque la médaille fut exactement nettoyée, on y a pu lire très-clairement, *adventus Augusti.*

Je suis assuré que ce médaillon est consacré au retour de l'empereur victorieux. Il n'y a même pas de doute qu'il ne fasse allusion au retour de l'empereur triomphant, après la seconde guerre dacique entreprise contre Décébale, qui fut déclaré, par le sénat, ennemi, pour n'avoir pas rempli les conditions auxquelles il avoit obtenu la paix dans la première guerre.

La Dacie fut conquise, et Trajan revint vainqueur, l'an de Rome 859, de Jésus-Christ, 106, sous le consulat de L. Ceionius Commodus Verus, et de L. Tutio Cerealis. Telle est sans doute l'époque à laquelle ce médaillon fut frappé. On doit observer que l'usage de mettre la légende au datif, en forme de dédicace, a commencé à être employé dans les médailles de Trajan, depuis l'année 858; et que la marche triomphale de l'empereur, précédé par la victoire, se voit encore dans un des bas-reliefs que Constantin fit transporter de l'arc de Trajan pour orner celui qui fut consacré à lui-même.

Malgré le déchet que mon médaillon a dû éprouver par l'effet de la rouille, il pèse cependant 17 *deniers et* 20 grains. Il devoit avoir le poids *d'une once* lorsqu'il fut frappé.

Mais quel est l'usage auquel il a pu être destiné? Certainement, ce n'a jamais été une *mon-*

naie. Nous ne savons pas que les Romains en aient eu de ce poids. Au premier aspect, il a l'air d'une médaille de grand bronze, par sa forme et par son poids; et on pourroit croire que quelque curieux a voulu avoir en argent l'empreinte de ce beau coin, destiné au bronze. Cependant, on observe, d'un autre côté, qu'il n'y a, dans le médaillon, aucune apparence des deux lettres *S. C.*, qui n'y ont jamais été gravées. On peut donc conjecturer, de cette observation, que le coin de ce médaillon a été expressément gravé pour éterniser, non en bronze, mais en un métal plus précieux, la victoire de l'empereur, et qu'il fut distribué généreusement aux braves qui l'avoient secondé dans cette belle entreprise.

Mais vous ne vouliez de moi que la description du médaillon; et j'y ai joint tant de choses, que je crains de perdre, en vous ennuyant, le mérite de vous avoir obéi.

Le chevalier DE ROSSI.

MÉLANGES.

Lettre *de M.* Schweighæuser *fils à M.* Millin, *sur une correspondance du maréchal* de Saxe, *que possède la bibliothèque publique de Strasbourg.*

Strasbourg, le 15 avril 1817.

La bibliothèque publique de Strasbourg vient de devoir à la générosité de M. Kéguelin de Rozières, employé à la préfecture, et à la bienveillance de M. de Kentzinger, maire de la ville, le don de trente-quatre lettres et billets du maréchal de Saxe à la princesse de Holstein sa sœur, et de seize lettres d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, à la même princesse, sa fille naturelle.

Vingt-cinq des lettres du maréchal sont entièrement de sa main ; neuf ont été dictées, pendant qu'il avoit une douleur à la main, à la suite de l'hydropisie dont il fut attaqué en 1745, et qui ne l'empêcha point de partir pour l'armée, et de gagner la bataille de Fontenoy. La lettre dans laquelle il parle de cette importante journée me paroît assez intéressante pour être transcrite. Elle est datée du camp devant Tournay, le 31 mai 1745, et est entièrement de sa main, étant antérieure à la douleur locale dont je viens de parler. La voici :

« J'ai reçu, ma chère sœur, la lettre que vous » m'avez écrite le 9 de ce mois ; je ne vous en- » tretiendrai pas de la victoire que j'ai rempor- » tée, le 11 de ce mois, sur les alliés, avec l'armée » de S. M. T. C. (qui y étoit présente), et qui » a été des plus complètes. Les Anglais ont été » étrillés......, et il leur manque, à ce que l'on » prétend, quinze mille hommes. L'affaire a » duré neuf heures, et quoique je sois mourant, » j'ai soutenu cette journée avec vigueur. La ville » s'est rendue le 22. Voilà une grande entreprise » mise à bout dans un mois. Je vous prie de faire » dire à M. de Schoulenbourg, qui a été un de » mes maîtres, que j'ai fait les deux mêmes atta- » ques qu'il a faites en 1709, et où j'ai assisté » sous ses ordres, et que j'ai fait tout comme je » lui ai vu faire.

» Le roi m'a marqué sa reconnoissance, il m'a » donné le commandement d'Alsace, qui vaut » cent vingt mille livres, quarante mille livres » en fonds de terre, les grands honneurs du » Louvre, comme aux princes Lorrains. J'ai, avec » cela, de mes pensions ou régimens, cent qua- » rante mille livres, ainsi je jouis des grâces de » la cour d'environ trois cent mille livres, ce » qui peut s'évaluer sur le pied de trente mille » ducats, argent de Saxe ; avec les agrémens, tels » que le gouvernement d'Alsace, qui fait l'Etat » d'un souverain.

» Si Dieu me prête vie, ma chère sœur, je
» vous verrai cet hiver, et nous arrangerons nos
» affaires. Si la paix arrive, j'espère que vous
» voudrez bien me tenir compagnie de temps en
» temps à Strasbourg. Adieu, je vous embrasse
» de tout mon cœur. Votre grand frère le maré-
» chal de Saxe. »

Plusieurs autres de ces lettres contiennent des détails du même intérêt; d'autres sont entièrement relatives à des affaires particulières, surtout à un fils de la princesse, à l'éducation duquel le maréchal s'intéresse, et auquel il fait avoir un régiment; aux amours du maréchal et aux agrémens qu'il cherche à procurer à sa sœur pendant son séjour en France. On aime à voir, dans cette correspondance intime, qui dure depuis 1727 jusqu'à 1750, la tendresse touchante de l'attachement fraternel du héros : souvent sa franche gaîté et toujours des sentimens aimables, dont la douceur et la simplicité ne sont altérées ni par la fatigue des campagnes et des maladies, ni par l'éclat des victoires et de la cour. On y trouve aussi, assez souvent, des tournures spirituelles et des observations fines, ou doucement malignes. C'est ainsi qu'en écrivant à sa sœur que le comte de Noailles a été enchanté d'elle, il ajoute : « Je
» n'en suis point étonné, mais les Français le sont
» toujours, quelqu'esprit qu'ils aient, quand ils
» voient des étrangers qui ont le sens commun,

» c'est un petit défaut qu'il faut leur passer. » Ou qu'en annonçant à la même princesse qu'il fera venir de Paris, sur sa route, une femme qui s'appelle madame de N..... qui est de fort bonne compagnie, a toujours vécu dans le grand monde, a le bon ton, a été riche, a de l'esprit, etc. il ajoute : « Avec tout cela fort peu de cervelle ; » mais c'est la chose du monde la plus rare dans » ce pays-ci, et dont on fait le moins de cas. »

Les lettres du roi n'expriment guères que sa tendresse paternelle, et le plaisir qu'il éprouvoit lorsque sa fille pouvoit se rapprocher de lui. Elles sont toutes autographes, et écrites si fort à la hâte, qu'il est assez difficile de les déchiffrer.

M. de Rozières a trouvé cette correspondance dans les papiers de M. son père, qui étoit chargé des affaires de la princesse. C'est un don très-précieux pour une ville qui possède déjà, par la munificence de nos rois, un superbe monument du maréchal, et dans laquelle on voit, par ces lettres, que ce grand général avoit le dessein de passer une partie de la vie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

J. G. SCHWEIGHÆUSER fils,
aide-bibliothécaire.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

M Colebroke vient de traduire du sanscrit en anglais, un traité d'algèbre des Hindous. A la dernière séance publique de l'Académie royale des sciences à Paris, M. Delambre a présenté l'analyse du sanscrit par un Anglais, M. Taylor. Un troisième Anglais, M. Davis, a traduit un drame chinois intitulé : *l'Héritier dans sa vieillesse.* Il a fait précéder sa traduction d'un Coup d'œil sur le théâtre chinois, qui, à ce qu'il paroît, ne fournira pas beaucoup à la scène française.

— Le célèbre Arthur Young continue, malgré la perte de sa vue, à s'occuper de recherches littéraires. Il vient de faire un choix dans les œuvres du docteur Owen, et il se propose de le faire paroître incessamment sous le titre d'*Oweniana.* L'ouvrage a été fait sur le même plan que le haxteriana du même auteur.

— Un savant voyageur anglais, sir W. Gell, à qui on doit un bon Itinéraire de la Grèce, va, dit-on, publier à Londres, de concert avec l'architecte Gandy, un ouvrage de luxe sous le titre de *Pompejana*, qui fera connoître les principaux monumens mis à découvert par les fouilles de la ville de Pompéj. Il sera composé de dix à douze cahiers qui se succéderont de deux mois en deux mois, et qui seront ornés chacun de six gravures. Il y a certainement erreur dans cet article tiré des papiers anglais, et que plusieurs journaux français ont répété. On sait que M. Mazoi, artiste français très-distingué, a consacré sa jeunesse, sa petite fortune, et son grand talent à la composition d'un

ouvrage remarquable par l'exactitude, la beauté et l'intérêt des dessins. Il a eu jusqu'à ce dernier temps le loisir de lever tous les plans, et de faire tous les dessins qui étoient nécessaires.

Sur douze livraisons qu'il a promises, et qu'il donnera, car il attache sa gloire, qu'il prise plus que la fortune, à l'achèvement de ce beau travail, il en a publié cinq. Nous ne pensons pas que personne veuille lui ravir ce bien qu'il a si péniblement acheté. D'ailleurs, M. Gell, qui est si avantageusement connu dans les lettres, qui a vécu en Italie, qui a fait en Grèce un voyage si intéressant, ne voudroit pas, comme il y seroit forcé, copier les dessins de M. Mazoi, quand il a à publier tant de choses neuves qu'il ne doit qu'à ses propres recherches, et qu'il communique avec tant de libéralité à ceux qui en sont dignes (1). Il y a donc erreur dans l'annonce, et peut-être n'entend-on parler que des découvertes qui ont été faites récemment, et auxquelles les fouilles que l'on continue, grâce à la munificence du roi, en ajoutent toujours de nouvelles.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Le beau tableau commandé par le Roi à M. Van Brée, est achevé : il représente Van der Werf, bourgmestre de Leyde, offrant sa vie aux bourgeois et aux soldats affamés, et les apaisant par son calme magna-

(1) C'est à cette facilité libérale, qui distingue les vrais amis des arts, que nous devons la publication nouvelle de la belle inscription bilingue, si savamment expliquée par M. Akerblad. Voyez ci-dessus, pag. 193.

nime. Ce tableau, destiné à embellir le palais du Roi à la Haye, partira incessamment d'*Anvers* pour sa destination.

ALLEMAGNE.

Mlle Charlotte Herland de Siebold, élève d'Osiander, vient d'obtenir à l'universté de *Giessen*, après avoir soutenu l'examen de la Faculté, et défendu publiquement une thèse, le grade de docteur-accoucheur; c'est le premier exemple d'une pareille promotion.

SUISSE.

M. Gosse, jeune médecin, dont le père est avantageusement connu à *Genève*, a expérimenté lui-même avec une intrépidité digne d'éloge, qu'on peut empêcher l'action du méphitisme des fosses d'aisances, par l'emploi d'éponges imbibées de vinaigre, ou de quelqu'autre fluide, et placées dans la bouche, les oreilles et les narines. Il est à désirer qu'il suive avec le même zèle ses observations sur ce sujet, et qu'il veuille bien les publier dans les journaux pour rendre populaire une indication aussi importante.

M. Odier, que l'on regardoit comme un des plus savans médecins de l'Europe, vient de mourir à *Genève* d'une angine de poitrine.

ITALIE.

L'improvisateur Sgricci continue de faire à *Turin* le sujet de toutes les conversations. Le 19 de mars il a donné au théâtre Salera la première preuve publique de son talent d'improviser les tragédies. Après avoir préludé par une ode sur les *Prophéties de Cassandre*, et par une élégie sur *la mort de Francesca*

d'Arimini, le sort a fixé parmi un grand nombre de sujets indiqués par les spectateurs, celui *d'Atrée et de Thyeste.* Aussitôt le poëte a établi le lieu de la scène, a nommé les personnages qu'il alloit faire agir; et se livrant à son inspiration, il a parcouru toute l'action en cinq actes, étonnant son nombreux auditoire par l'élévation des pensées, la beauté des images, la richesse de la versification, la sublimité des chœurs. A peine étoit-il arrivé au dénoûment, que les applaudissemens les plus vifs, long-temps prolongés, ont été l'expression de l'enthousiasme qu'il venoit d'inspirer. La société des Filarmonici de Milan, l'Académie de Pesaro et la société musicale de Bologne, ont fait frapper des médailles d'or en son honneur. On lit sur la médaille de Bologne cette inscription :

TH. SGRICCIO
DOMO. ARRETIO
ANNOR. XXIII.
LYRICIS. TRAGEDISQ
EX TEMPORE. PANGEND.
FIDEM. OMNIVM
SUPERGRESSA.

La première face de la médaille porte cette légende: *Societas Bononiensis ad Acroomata* 1816.

Telles sont les dernières nouvelles des succès que le célèbre improvisateur d'Arezzo a obtenus à Turin; mais comme le triomphe doit toujours être accompagné de quelque déplaisir, des littérateurs italiens ont apprécié sans enthousiasme, et comme il paroît avec impartialité, le talent de Sgricci. Il n'est point douteux qu'il improvise, et aussi bien que cela

est possible ; mais il n'en résulte pas pour cela que ses ouvrages puissent souffrir l'impression : comment celui qui fait des vers par centaines, en se tenant sur un seul pied, peut-il espérer qu'il y en ait quelques-uns qui soient réellement dignes d'être recueillis ; mais il a tant de goût, et il est nourri de si bonnes études, que ses propres compositions soumises à l'impression ne pourroient lui plaire, tandis que la tourbe des improvisateurs n'a aucune honte de ses vers. Lorsqu'ils sont écrits, ils ont la bonhomie d'imprimer les leurs, et ils croient franchement que ces vers les rendront immortels. Sgricci a au contraire la prudence de hâter tellement son récit, que l'oreille et l'esprit ont de la peine à le suivre ; ainsi il ne laisse pas le temps de juger sa versification.

La plus singulière épreuve à laquelle se soumette le talent de Sgricci, est celle de composer des tragédies : car chacun sait que pour ce genre de composition, la chose principale est le choix du sujet, et cependant il se prive de cet avantage ; il reçoit donc un sujet, non de son jugement, mais du sort ; et quels sont ceux qui sont appelés à mettre des billets dans l'urne ! Si encore il donnoit à choisir dans une liste de cent ou de deux cents sujets qu'il auroit reconnus propres à la scène ; mais par cette sage précaution il diminueroit l'admiration du vulgaire ; il ne peut donc faire que des dialogues dramatiques, en soutenant dans les discours de ses personnages le caractère que l'histoire leur a donné. On ne peut tracer un plan, nouer et développer une action tragique sans de longues méditations. Ses drames ne peuvent avoir que cette action simple qu'on remarque dans les tragédies grecques mêlées de chœurs ; il est le premier qui ait improvisé des dialogues tragiques,

et il paroît qu'il seroit impossible de le surpasser dans ce genre qui présente déjà d'assez grandes difficultés.

On reproche au Sgricci de ne vouloir traiter dans ses vers libres, ses tercets, ses dialogues dramatiques, aucun sujet qui ait rapport aux événemens dont nous avons été témoins, et même des sujets récens ou modernes; il est tout simple qu'un jeune homme de vingt-quatre ans soit plus instruit dans l'histoire ancienne que dans l'histoire moderne. Le talent des improvisateurs ne laisse qu'une impression fugitive : on ne peut donc décider si Sgricci égale ou surpasse Perfetti et la Corilla; mais il a l'esprit cultivé, il se nourrit d'excellentes études, ce que font rarement les autres improvisateurs. Peut-être donnera-t-il au monde des productions plus durables que des vers improvisés. Si les éloges ne le perdent pas, il sortira du rang des improvisateurs, et se mettra au nombre des poëtes par des ouvrages durables, et que la réflexion puisse admirer; car un improvisateur ne peut être un poëte; eût-il les talens réunis d'Homère et du Dante, ce n'est rien si le temps lui manque : le talent d'improviser est donc un genre que les autres nations peuvent sans regret laisser à l'Italie.

Cependant M. Sgricci n'est pas le dernier qui cherche des applaudissemens dans la faculté d'improviser. La gazette de Crémone, du 20 de mars, a célébré comme une merveille le signor Bellini, qui, non content de suivre les traces de M. Sgricci, en improvisant sur toute sorte de mètres et dans différens genres de composition, le fait encore en latin avec le plus heureux succès. Elle cite une élégie dans laquelle on retrouve la grâce de Catulle, la facilité d'Ovide, et l'esprit de Tibulle; Bellini ne le cède donc

ni aux Nauvagero, ni aux Bembo, ni aux Fracastore; enfin il a terminé l'académie, c'est-à-dire la séance du 13 de mars, par une tragédie de la Mort de Polyxène, dont on lui avoit donné le sujet; le journaliste en rapporte la contexture, et il finit par dire qu'après un tel triomphe il espère bien qu'on ne parlera plus de Sgricci. On croiroit que voilà le malheureux perdu; mais le Spectateur de Milan s'exprime d'une manière bien différente : cet article, selon lui, mérite la risée, ne valant pas le mépris. Le signor Bellini, dit-il, quand il se surpasseroit lui-même, ne pourroit jamais s'élever au-dessus d'une supportable médiocrité, et il regarde tout ce qui en est dit comme contraire à la vérité.

Pendant que l'enthousiasme, réel ou supposé, excite toutes ces rumeurs, Rosina Taddei se fait entendre avec succès à Reggio : elle a la rime prompte, le vers facile; elle s'attache à son sujet plus que beaucoup d'autres improvisateurs; enfin cette très-jeune personne montre déjà qu'elle peut suivre, sans s'égarer, les traces des Corylles et des Amaryllis.

— Nous reproduirons, autant que nous le pourrons, dans ces Annales les monumens antiques qui auront été l'objet de dissertations particulières, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre prospectus; c'est pourquoi nous avons donné la figure de la belle inscription bilingue publiée par M. Akerblad; M. Labus a publié dans la *Bibliothèque Italienne*, journal excellent qui s'imprime à Milan sous la direction de M. Acerbi, quelques monumens qu'il a observés. Ceux-ci ont été trouvés dans le *Mythræum* d'Ostie; le premier, planche III, n° 2, représente Mithra vêtu d'une robe parsemée d'étoiles, au milieu desquelles est un

croissant ; plus bas, un chien lèche le sang, un serpent rampe pour le lécher aussi, et près de lui est un scorpion ; ce n'est pas ici le lieu d'expliquer ces symboles sur lesquels Zoëga a déjà donné des détails très-curieux et très-étendus, et dont M. Labus parle aussi très-habilement. On peut lire encore ce que j'ai rassemblé en décrivant dans mon Voyage au Midi de la France le curieux Mithra de bourg Saint-Andéol (1), et le groupe qui a été découvert par M. Ladoucète à la Bastie-Monsaléon (2). Mon seul but est d'exposer aux yeux des hommes instruits ces nouveaux monumens ; l'inscription semi-circulaire qu'on lit ici, signifie que *Aulus Decimius Decimianus*, *fils d'Aulus de la tribu Palatina*, *a restitué ce monument à ses frais* (3).

L'inscription de la base dit que le même Aulus, dont les noms sont répétés, *a rétabli à ses frais la chapelle avec son vestibule*, *et le dieu soleil Mithra lui-même avec des marbres*, *et y a mis tout le soin convenable* (4). Mithra étoit plus ordinairement honoré dans des antres que dans des temples ; cette inscription fait voir qu'il avoit à Ostie, ville opulente alors, un temple magnifique. M. Labus rapporte quelques inscriptions dans lesquelles il est aussi question de temples consacrés à Mithra.

L'autre bas-relief, pl. III, n° 3, est curieux à cause

(1) Tom. II, pag. 118, pl. XXVIII, n° 2.

(2) Tom. IV, pag. 174, pl. LXXI, n° 16.

(3) *Aulus* DECIMIVS *Auli Filius* PAL*atina* DECIMIANVS *Sua Pecunia* RESTITVIT.

(4) *Aulus*. DECIMIVS. *Auli*. *Filius*. PAL*atina*. DECIMIANVS. AEDEM. CVM. SVO. PRONAO. IPSVMQVE. DEVM. SOLEM. MITHRA*m*. ET. MARMORIBVS. ET. OMNI CVLTV. SVA *Pecunia* RESTITVIT.

de l'épithète *indeprehensibilis* (1), c'est-à-dire *incompréhensible* qui est donnée au soleil par son prêtre Caius Valerius, qui a fait ce monument à ses frais; cette expression est rare dans les livres (2), et ne s'est encore trouvée que sur ce monument. Le nom qui suit celui de Lucius Karus a été effacé exprès pour des motifs qui sont inconnus; ces monumens sont de marbre d'un style grossier, et ils paroissent avoir été faits sous le règne de Commode.

— Parmi les monumens antiques il y a des disques emmanchés en bronze, que l'on connoît ordinairement sous le nom de *patères étrusques*, qui ont tout autour des figures gravées en creux, monumens dont il est fait mention dans les écrits sur l'antiquité figurée. Depuis quelque temps l'attention des antiquaires italiens se porte, comme nous l'avons vu (3), sur ces monumens.

M. le chevalier F. Inghirami a déjà entrepris de publier par des gravures et des explications ces patères étrusques dans une collection la plus nombreuse qui lui sera possible. Il invite tous les propriétaires des susdites patères à vouloir bien lui en remettre le dessin exact avec les noms des personnes mêmes qui les possèdent, ou, pour mieux les connoître, il demande un calque fait sur l'original, comme l'on feroit une estampe avec un cuivre gravé, pourvu néamoins que l'on ait soin de corriger les fautes, ou suppléer aux endroits où l'impression auroit manqué, par le moyen du crayon

(1) SIG*num* IMDEPREHENSIVILIS. DEI. *Caius* VALERIVS SACERDOS *Sua Pecunia Posuit*. L. SEXTIVS KARVS ET....

(2) Burmann dit ne l'avoir lu que dans Quintilien. *Declam.* IV et *Declam.* VIII, n°. 2.

(3) Tom. I, pag. 366.

ou de la plume, et retouché d'une manière que le tout soit parfaitement visible, bien entendu que l'on indiquera chaque rupture, ou défaut de dessin dans la patère, causé par les injures du temps et de l'antiquité. On exclut de cette demande tous les monumens en terre cuite, qui pourroient être semblables aux patères étrusques, ou en porteroient le nom, et on borne la demande seulement aux disques de métal qui ont eu un manche. On apprendra aussi avec satisfaction quel est le lieu où le monument aura été trouvé ou acquis.

Toutes les dépenses nécessaires pour avoir ces dessins seront à la charge de M. le marquis Joseph Pucci, et du chevalier François Inghirami, auxquels on doit adresser à Florence les desseins qu'il désire.

— Le 29 mars on a découvert, dans les fouilles du temple de Castor à Rome, un nouveau fragment des fastes consulaires ; il se lie à ceux qu'on a trouvés il n'y a pas long-temps (1) ; on espère qu'on en découvrira encore d'autres.

— M. Bartolomeo Borghesi est aujourd'hui un des littérateurs les plus distingués de Rome, qui a tant besoin de réparer les pertes qu'elle a faites. M. Labus a publié dans le numéro de janvier de la Bibliothèque Italienne une longue analyse d'une belle dissertation de ce savant sur un denier de la famille *Arria*. Cette dissertation est encore inédite : ainsi nous ne pouvons faire usage que de cet extrait. Nous avons fait graver cette jolie médaille, planche III, n° 4 de ce volume. On y voit d'un côté un buste avec ces mots MARRIUS ; au

(1) Voyez ces Annales, tom. I, pag. 329.

revers est un *signifer* (1) qui porte deux enseignes, et qui semble reculer; devant lui est un chef armé d'une épée et d'une lance, et qui saisit des mains du *signifer* une des deux enseignes : on lit au bas SECUNDUS. M. Borghesi, après avoir donné des détails très-intéressans sur la famille Arria, pense que la tête ne peut être celle de MARCUS ARRIUS SECUNDUS, triumvir monétaire. Cette place, par laquelle on entroit dans la carrière administrative, pouvoit convenir à un jeune homme de vingt-deux ans; mais on sait qu'aucun Romain ne pouvoit mettre sa propre tête sur les médailles, et il ne se seroit pas attribué ce privilége que ne se donnoient pas même les hommes les plus éminens : il faut donc chercher dans la famille de MARCUS ARRIUS SECUNDUS, dont nous lisons le nom, le personnage dont cette pièce offre les traits; ce sont ceux de *Q. Arrius* son père, tribun du peuple en 678, qui obtint la chaire curule en 681, et auroit succédé en 682 à Verrès dans le gouvernement de la Sicile, s'il n'avoit été choisi pour commander dans la guerre servile : orateur assez distingué, ami d'Hortensius, de Crassus et de Cicéron, qui lui donnent la qualification d'homme de caractère, *virum fortem*; dont les richesses étoient prodigieuses, et la magnificence si grande, qu'un repas qu'il donna pour les funérailles d'un parent, devint un proverbe pour désigner les somptuosités de ce genre, et qui mourut très-vieux peu de temps avant la guerre civile. Ce Quintus laissa deux fils, l'un étoit *Caius Arrius*, qui abandonnoit les plaisirs de Rome pour philosopher avec Cicéron à Formie, et l'autre *Marcus*

(1) Porte-enseigne.

Arrius, appelé *Secundus*, parce qu'il étoit le plus jeune, dont nous lisons ici les noms, et qui, en sa qualité de triumvir monétaire, a rappelé sur ces deniers d'argent les traits et les vertus militaires de son père.

Le revers ne peut avoir rapport qu'au personnage dont on voit la tête ; le chef armé du parazonium et d'une lance, est Quintus Arrius : il va saisir une de ces enseignes pour la jeter dans le *Vallum*, c'est-à-dire le camp fortifié de palissades des ennemis, action hardie qui a eu lieu plus d'une fois dans des combats long-temps disputés, et qui en a souvent aussi décidé le succès. Quintus Arrius a pu, dans la guerre contre les gladiateurs, renouveler cette témérité, et ce ne seroit pas là première fois qu'une médaille nous instruiroit d'un fait que les historiens ne nous auroient pas transmis; peut-être même Quintus Arrius lança-t-il deux enseignes au lieu d'une, ce qui expliqueroit pourquoi ce signifer porte deux enseignes, ce dont on ne connoît aucun autre exemple. Sans doute M. Borghesi n'a offert sur le portrait de Quintus que des conjectures ; mais si elles n'ont pas l'évidence qui en feroit presque des vérités, elles ont au moins la grâce de l'esprit d'invention. L'explication du revers paroît encore plus conjecturale ; mais l'érudition de M. Borghesi vient aussi habilement au secours de sa pénétrante imagination. Il existe un autre denier de la même famille, portant la même tête, avec les mêmes inscriptions, sur lequel on voit une enceinte de palissades que d'autres prennent pour un autel ; la lance sans fer et la couronne de laurier qu'on y remarque sont, dit-il, les prix accordés, selon les usages militaires, à sa valeur; et en effet il avoit tué vingt mille enne-

22.

mis, et il auroit obtenu l'ovation, si l'objet de cette guerre n'y avoit été un obstacle.

Nous avons été bien aises d'indiquer cet heureux essai de M. Borghesi, dont nous ne connoissons aucun ouvrage imprimé, et nous ne garantissons pas toutes ses conjectures; il y a même quelques passages qu'il nous paroît avoir détournés de leur véritable sens (1), pour les faire cadrer à ses hypothèses; mais il n'est pas question d'examiner toutes les parties de cette dissertation, nous avons voulu seulement reproduire une médaille nouvellement publiée, et donner une preuve des talens du savant antiquaire à qui nous en devons la connoissance.

— La gazette des Deux-Siciles donne la description d'un monument qui vient d'être découvert dans les fouilles de Pompéia. La façade de l'édifice est ornée de six colonnes de front, qui, en se réunissant aux six autres partagées en deux parties latérales, forment un péristyle large de cinquante-deux palmes, et long de quarante-trois. Les colonnes sont de tuf revêtu de stuc, et cannelées; leurs bases sont attiques, sans plinthe.

Du vestibule où l'on monte par un escalier commode, et composé d'un petit nombre de marches, on entre par une large porte, dans une salle longue de cinquante palmes, et large de quarante-six; sur les ailes s'élève une double colonnade de six colonnes, chacune de deux palmes et un quart de diamètre,

(1) Tel que celui d'Horace, Satyr. III, liv. 2. Il ne nous est pas non plus démontré que le carré, orné de compartimens, qu'on voit au revers de la médaille publiée par Orsini, soit un panneau de fermeture d'un camp; c'est plutôt, comme on le croit communément, un autel ou un tribunal. A. L. M.

semblables à celles du vestibule. D'après plusieurs fûts renflés, M. Arditi conjecture que tout l'édifice avoit un autre ordre supérieur de colonnes d'un moindre diamètre.

Dans le fond de la salle, trois entrées conduisent à autant de petites chambres ; à gauche est un escalier par lequel on montoit vraisemblablement dans la partie supérieure de l'édifice.

Dans la partie latérale de la salle, le pavé est en mosaïque ; dans le centre avoient été placées en marbre différentes figures géométriques, dont il ne reste que les traces imprimées sur le sol. Tous les murs sont ornés de tableaux dont le fond est peint en couleur rouge, vive et brillante.

Les dégradations de ce superbe monument paroissent remonter à une époque très-reculée : dans toutes ses parties on trouve des traces de ruines ; la terre est couverte de fûts de chapiteaux de colonnes détruites. On a donné des ordres pour une prompte restauration : le zèle et les lumières de M. le chevalier Arditi rétabliront, autant qu'il est possible, cet édifice, l'un des plus curieux qui aient été découverts à Pompéia. Nous avons copié ces détails dans les journaux français, nous espérons recevoir de Naples des lettres qui nous en donneront de plus étendus.

AMÉRIQUE.

Un journal de *New-York* contient des détails très-intéressans sur la mort du docteur Valli, natif de Mantoue, maître du docteur Rosenfeld, victime de son zèle qui l'a porté à s'inoculer le virus pestilentiel. Le docteur Valli avoit précédemment fait plu-

sieurs essais de ce genre sur lui-même, tant en Egypte qu'à Constantinople. Il portoit constamment sur lui un flacon plein de virus, pour renouveler ses expériences, même dans les pays qui ont le bonheur d'être exempts du fléau de la peste. Il a écrit un ouvrage sur celle de Constantinople en 1803. Enfin, après en avoir été quitte pour une cuisse paralysée, résultat de ses essais, il est venu dans le Nouveau-Monde pour étendre le cours de ses observations aux effets de la fièvre jaune. Arrivé à la Havane le 7 septembre 1816, il a débuté en bravant tous les dangers, et vivant fort sobrement comme à son ordinaire. Les essais renouvelés chaque jour, et toujours heureusement, le rendirent plus confiant et téméraire. Le 21 septembre, il se rendit à l'hôpital, où il fit ôter à un matelot, qui venoit d'y mourir de la fièvre jaune, la chemise que ce malheureux avoit eue sur lui pendant toute sa maladie. Il en fit un rouleau et s'en frotta la figure, la poitrine, les mains, les bras et les cuisses. Il flaira cette chemise, et se mit en contact avec le cadavre pendant quelques minutes. Content de son expérience, il se rendit chez Don Gonzalès, où il demeuroit, et se mit à table. Le docteur étoit fort gai pendant le repas, mais il se plaignit de lassitude ; il l'attribuoit à ce qu'il avoit couru après des jeunes gens qui, craignant la maladie, se sauvoient à son approche ; mais il les avoit atteints pour leur frotter les mains avec les siennes. Il demanda un verre de vin, en disant que c'étoit là ce qui alloit décider s'il avoit gagné la maladie. Après avoir bu il se sentit mal, et se mit au lit : le soir, son état empira. Il ne prit d'autre médecine que de l'eau avec du rhum, du vin et un peu de teinture de quinquina. Le 22, on appela le

docteur Cameron, médecin de la maison Gonzalès. Celui-ci lui ordonna des remèdes insignifians ; mais le malade lui dit qu'il étoit attaqué de la fièvre jaune, et qu'il n'en reviendroit pas. Le 23, plusieurs personnes ont été le voir, et il les a même reconnues ; le 24 il est mort tranquillement.

FRANCE.

On a ressenti à Pau, le 8 mars, une forte secousse de tremblement de terre. L'oscillation a été très-rapide, et s'est renouvelée deux fois. On a découvert à Saint-Fiel, près de Guéret, une très-belle urne de verre d'un demi-pied de haut. V. pl. III, fig. 10.

— Dans beaucoup de villes de France, il existoit, avant la révolution, des Académies, des cercles littéraires, etc. Quelques-unes de ces institutions se sont maintenues au milieu des orages. Celles qui avoient disparu se reconstituent aujourd'hui. Nous citerons l'ancienne Académie d'Arras, qui se rétablit sous le titre de *Société royale d'encouragement pour les sciences, les lettres et les arts.* Elle reprend ses anciens statuts, modifiés suivant nos lois actuelles. Elle sera composée de trente membres résidens, et d'un nombre indéfini de membres honoraires et correspondans. L'ancien sceau de cette Académie, qui est conservé, représente un génie ailé, étendant une guirlande de fleurs, au-dessus de deux cornes d'abondance qui embrassent un écusson dans lequel on lit : *Société royale d'Arras ;* et pour légende : *Flores fructibus addit.*

— M. Lacour, correspondant de l'Institut, connu déjà par différens ouvrages sur la peinture et les monumens, va publier des *Vues pittoresques du départe-*

tement de la Gironde. Ce recueil doit former trois volumes. Le premier offrira des vues générales et des topographies ; le second présentera les vues pittoresques des villes et des communes, les églises, abbayes, châteaux, les lieux célèbres par quelques faits historiques ; le troisième, enfin, contiendra les tombeaux, bas-reliefs, bustes, mosaïques, vases, inscriptions, fr gmens antiques, découverts à Bordeaux ou dans les environs, etc. etc. La publication aura lieu par livraisons, dont un prospectus fera connoître le prix.

— M. Duffour, professeur de dessin à Moulins, homme habile dans son art, se propose de publier incessamment un Recueil sur les objets d'art et les antiquités du Bourbonnais.

— M. Jurgen Samuël Schunemann a fait insérer dans le Mémorial Bordelais, qu'il se propose de traduire sous peu en français l'ouvrage de *feu* M. de Goëthe, intitulé *La Doctrine des Couleurs*. Il annonce que les fabricans et manufacturiers qui souscriront pour cet ouvrage, l'auront pour la demi-valeur du prix qui s'établira chez les libraires : « Je déclare au surplus, ajoute M. Schunemann, qu'aucune traduction dudit ouvrage ne m'est connue, afin qu'on ne m'accuse pas de plagiat, ni de concussion. » Pour reconnoître l'honnête procédé de M. Schunemann, nous lui apprendrons que M. Goëthe n'est pas *feu* (*defunctus*), mais qu'il est bien vivant, qu'il continue de publier son intéressante biographie (1), et que nous pouvons attendre de lui quelqu'ouvrage où sa vive et brillante imagination paroisse encore tout entière.

(1) Voyez les Annales, tom. I, pag. 305.

— M. Poncet Delpech, ex-député à l'assemblée constituante, membre du conseil des cinq-cents en 1797, président du tribunal civil de Montauban, et membre de l'académie de cette ville, est mort le 11 mars dernier, avec la réputation d'un bon magistrat, d'un bon littérateur, et d'un bon citoyen. Dans sa jeunesse il fit insérer beaucoup de vers dans le Journal Encyclopédique, dans le Journal de Nancy, et dans le Mercure. Ses succès au barreau lui méritèrent les éloges de Gerbier et de Linguet. Avant la révolution, il publia une Elite de bons mots; après la convocation des notables, il fit imprimer une excellente instruction pour les députés aux états-généraux. Parmi plusieurs rapports qu'il fit au conseil des cinq cents, on en remarqua un sur les substitutions, qui fut cité comme un modèle de raison et de justice. Il avoit épousé M[lle] Forestier, fille de l'avocat général à la cour des aides de Montauban : quand il la perdit, il exhala ses regrets dans un ouvrage touchant, intitulé : *Mcroire, ou ma Femme ;* l'amitié, peut-être aveugle, de l'auteur d'une notice nécrologique, croit qu'on peut comparer sans désavantage cet écrit à la lettre de la Nouvelle-Héloïse, où M. de Volmar rend compte de la mort de Julie. M. Poncet Delpech laisse un fils qui se consacre à la culture des lettres, et un portefeuille où, parmi beaucoup de poésies, se trouve un *Essai sur le joli dans la nature et dans les arts*, pour faire suite à *l'Essai sur le beau du P. André.* Il pouvoit dire, comme un grand homme du dernier siècle :

Tout art a mon hommage, et tout talent m'enflamme.

Il étoit à la fois poëte, peintre et musicien dis-

tingué par ses bons mots, et par une conversation aussi agréable qu'instructive. M. le professeur Bernardi lui a composé cette épitaphe :

Juge, il tint la balance,
Avec la plus sainte équité ;
Orateur, le bon goût ornoit son éloquence ;
Poëte, son vers plaît, par les grâces dicté ;
Peintre, dans ses tableaux l'art mit son élégance,
La nature la vérité.

— On vient de découvrir un nombre considérable d'anciens tombeaux à Baslieux, près Longwy. Mme de Genin-Saintignan, voulant faire planter des arbres dans un terrain qui paroissoit se refuser à ce genre de culture, ce que l'on attribuoit au voisinage du roc, fit essayer l'ouverture d'une tranchée dans la direction de la ligne de plantation. Les ouvriers rencontrèrent à moins de quinze pouces de la superficie des dalles dont l'extraction mit à découvert des compartimens carrés, construits en bonne maçonnerie.

Ces compartimens étoient remplis de terre, dont l'enlèvement, fait avec soin, fit reconnoître des squelettes, un par tombeau, rarement deux, presqu'entièrement détruits par le temps, et plusieurs parties d'armes, telles que sabres, épées, javelines, flèches, poignards, haches et d'autres pièces qui ont appartenu aux garnitures de ces armes ; des bracelets, des boucles, des attaches, des clous de bronze, des ornemens en succin (ambre jaune), des émaux de différentes couleurs, quelques dorures ou incrustations, une seule agrafe à filigrane d'or, etc., donnent à penser que les inhumés ont été déposés dans ces tombeaux, vêtus et tout armés. Un fer de flèche, placé

au centre d'un crâne, est peut-être l'indice d'un combat. Enfin, près du pied gauche de chaque squelette, se trouve placé assez constamment un vase d'argile commune, de la forme d'un gobelet ou d'une écuelle.

On a remarqué, 1°. que l'arrangement de ces tombeaux formoit des lignes parallèles dirigées vers l'orient; 2°. qu'ils ont été remplis de terre au moment même de l'inhumation, quoiqu'ils aient été ensuite recouverts avec de larges pierres; 3°. qu'aucun signe de christianisme ne s'est trouvé au nombre des objets recueillis; 4°. que parmi les dalles qui recouvroient ces tombeaux, il s'est rencontré un bas-relief brisé, avec des indices d'autres violences, où l'on a pu reconnoître la principale divinité gauloise, qui présidoit au commerce, à l'agriculture et aux arts, Mercure, tenant de la main droite une bourse pleine : à ses pieds on voit des animaux, dont un est un bouc.

Ces données, et divers rapprochemens, nous permettent de fixer, par aperçu, l'époque de l'événement auquel se rapportent les inhumations opérées dans ces tombeaux aux premières irruptions des Francs, dans la première Belgique, sous Mérovée, vers 450, et peut-être aux ravages exercés par les Vandales, les Alains, les Suèves, au commencement du cinquième siècle.

— La Société académique de Marseille a proposé une médaille de 400 fr. qui sera adjugée, dans la séance publique de 1817, au meilleur mémoire sur ce point d'hygiène, relatif à cette ville.

« Quelle influence devoit naturellement exercer » sur la vie les mœurs et la santé des Marseillais, leur » changement d'habitation, en abandonnant l'an-

» cienne ville pour s'établir dans les nouveaux quar-
» tiers? »

Les mémoires écrits en français, latin, italien, espagnol ou anglais, seront adressés, francs de port, avant le 1er juillet 1817, à M. Robert, secrétaire général de la Société académique de médecine, boulevard Dugomier, n° 13, à Marseille.

— M. Pierre Drahonet, peintre décorateur des bâtimens de la couronne, est, disent les journaux, mort à Versailles le 12 de ce mois, à l'âge de quarante-huit ans : ses obsèques ont été faites avec solennité ; la musique entière des gardes-du-corps, réunie à celle de la garde nationale, le clergé, y ont assisté. L'exposition prochaine du Musée royal de Paris offrira le dernier ouvrage de cet artiste ; il a été terminé six jours avant sa mort. C'est un tableau à l'huile, de quatre pieds de haut sur trois de large. Il faut que la réputation de M. Drahonet ne se soit pas étendue bien au-delà de Versailles, puisque son nom n'est pas même cité dans le Supplément au Dictionnaire des artistes, de Fuesly, dans lequel il a indiqué tous les artistes vivans qu'il a pu découvrir.

PARIS.

Les galeries des antiques du Musée royal ont été ouvertes peu de temps après celle des tableaux (1). Quoique nos pertes soient encore immenses et irréparables, on doit être frappé du nombre et de la beauté de cette collection ; elle se compose de celle du palais et de la villa Borghèse, qui avoit une si grande célébrité, et dont la France a fait l'acquisition depuis

(1) Tom. I, pag. 144.

plus de dix ans ; on y a joint différens morceaux qui étoient à Versailles, d'où vient la superbe Diane, digne sœur de l'Apollon, que nous n'avons plus, de différens palais royaux, de l'ancienne galerie des antiques du château de Richelieu, et d'acquisitions particulières. Le Roi a fait acheter il y a peu de temps deux beaux monumens de la villa Albani, et il vient encore de faire acquérir les deux curieux sarcophages de Bordeaux. Le Musée royal contient trois cent cinquante-cinq morceaux dont il n'y en a pas un seul qui n'offre quelqu'intérêt, car il n'en est pas des ouvrages de l'antiquité comme des ouvrages de l'art moderne. Lorsque ceux-ci sont d'un genre commun, ils ne méritent aucune attention ; au lieu que les autres présentent toujours quelques sujets d'étude à celui qui sait les observer, et c'est pourquoi on leur donne le nom de *monumens*. Il est impossible de ne pas admirer l'élégance, la concision et le goût avec lequel le catalogue a été rédigé par M. le chevalier Visconti. Parmi les monumens les plus remarquables pour l'art, nous citerons le Sauroctone, nº 15; les Danseuses, 16 ; le Génie du repos éternel, 18; Néron, vainqueur dans les jeux de la Grèce, 26 ; les Panathenées, 62 ; Posidonius assis, 69 ; Démosthène assis, 72 ; le Fleuve Inopus, 78 ; Antinoüs, 100 ; Bacchus, 124 ; Diane à la Biche, 139 ; Démosthène, 157 ; Marsyas, 190 ; Esculape, 192 ; le Tibre, 202 ; Antinoüs, 204; un Héros, dit le Gladiateur, combattant, 206 ; la Vénus d'Arles, 219 ; l'Ecorcheur rustique, 260 ; l'Enfant à l'Oie, 343 ; la Pallas de Velletri, 239 ; Jason, dit le Cincinnatus, 352 ; la Melpomène colossale, 267.

Les bas-reliefs les plus singuliers à cause des traits de

la mythologie où de l'histoire héroïque auxquels ils ont rapport, sont la belle marche triomphale de Bacchus et d'Ariane traînés par des centaures, n° 3; Phèdre et Hippolyte, 13; Achille, Patrocle et Automédon, 52; Dédale et Pasiphaé, 53; les Néréïdes, 57; Mithras, 59; le trône de Saturne, 125; le Suovetaurilia, 138; une Conclamation, 141; Antiope et ses fils Zethus et Amphion, 176; Pandore, 180; Iphigénie enlevant la statue, 182; Autel des douze dieux et signes du Zodiaque, 198; la mort de Méléagre, 210; les Muses, 236; la mort d'Actéon, 243; un autre autel des douze Dieux, 284.

On admire encore de superbes vases, tels que le vase Borghèse 358, celui de Sosibius, 254, 30, 263, 286, 355; l'urne de porphyre qui servoit à la décoration du tombeau de Caylus, 61; des fontaines, 171; des coupes de marbre précieux, surtout des candélabres de differentes formes, en balustres, 121, et ornés d'arabesques, 172; de meubles sacrés, tels que des autels, 253, 284; des trônes de divinités, tels que ceux de Bacchus, 196; de Cérès, 200; des trépieds et des meubles civils, tels que des baignoires et des siéges de bains.

Un grand nombre de monumens sont placés sur des cippes, dont la face principale porte une inscription antique. La plupart de ces inscriptions ont été recueillies par Gruter, Fabretti, et les plus récentes dans les *Monumenti Gabini*, parce que les monumens trouvés à Gabies faisoient partie de la collection Borghèse, et de l'acquisition qui en a été faite. On distingue surtout les inscriptions athéniennes, 185, qui contiennent les noms des soldats morts à la guerre en Egypte, en Chypre, en Phénicie, à Ægine, à

Halies, à Mégare, 47 ans avant l'ère chrétienne. Cette inscription est connue sous le nom de marbre de Nointel; l'inscription de Délos, 322; elle contient un décret d'une corporation de marchands établis dans cette ville. On remarque aussi les belles inscriptions triopéennes, si savamment expliquées par M. Visconti.

— La galerie du Luxembourg est ouverte au public; les tableaux qui en ont été tirés pour être transportés au Musée royal, sont remplacés par des productions de l'école française. Nous en donnerons une idée dans le prochain Numéro.

— MM. Kaufmann père et fils, de Dresde, habiles dans la mécanique et dans l'acoustique, font entendre quatre instrumens qui composent leur orchestre : le *Bellonéon*, le *Cordaulodion*, l'*Automate-Trompette*, à double son, et l'*Harmonicorde*. Le Bellonéon offre dans sa partie supérieure un trophée d'armes, au milieu duquel sont placées vingt-quatre trompettes renversées, et renferme dans la partie inférieure deux tymballes et leurs baguettes; il exécute avec une rare perfection des fanfares et des marches. S'il contenoit d'autres instrumens à vent, on pourroit le comparer au Pan-harmonicon de Maëtzel, qui a long-temps excité la curiosité de Paris. Le Cordaulodion produit ensemble et séparément les sons du piano et ceux de quatre flûtes, dont le jeu a tant de précision et de justesse que l'illusion est complète. L'automate, en sonnant de la trompette, fait des gammes à double sons, ce que ne fait pas l'automate de M. Robertson. Le Bellonéon, le Cordaulodion et l'Automate-Trompette ont mérité à leurs auteurs de nombreux applaudissemens; mais tous les suffrages ont été enlevés par l'Harmonicorde. Il a la forme d'un piano placé verti-

calement : un cylindre uni y est adapté, et tourne à une très-petite distance des cordes qui sont les mêmes que celles du piano. En appuyant sur les touches du clavier, qui ont quatre octaves et demie, le frottement s'opère. Deux pédales servent à accélérer ou à ralentir la rotation du cylindre, et à rendre la vibration plus ou moins forte. Sous les doigts de M. Kaufmann, cet instrument rend des sons plus doux que l'Harmonica, et produit une harmonie vraiment céleste.

— Dans une séance de la Faculté de médecine de Paris, M. le chef d'escadron Moreau de Jonnès, qui est membre correspondant de cette société académique, a lu un mémoire plein d'intérêt, intitulé : *Tableau du climat des Antilles, et des phénomènes de son influence sur les plantes*, les animaux et l'espèce humaine.

— L'Académie royale des sciences de l'Institut a ordonné, sur le rapport de M. Thénard, que les recherches de MM. Magendie et Pelletier, sur l'ipécacuanha, seroient imprimées parmi les mémoires des savans étrangers.

— M. le docteur Esquirol a lu à cette Académie un mémoire sur l'espèce d'aliénation mentale qu'il désigne sous le nom *d'allucination*, expression nouvelle qui indique le genre de folie dans lequel les individus éprouvent, par un ou plusieurs sens, ce que vulgairement on appelle vision, dont l'acception ne peut s'appliquer qu'au sens de la vue. Il a cité à l'appui des principes et des considérations qu'il a développés, des faits très-curieux parmi lesquels on remarque celui d'une personne qui avoit une aliénation dont le signe presqu'unique consistoit à entendre des voix secrètes qui lui reprochoient sans cesse quelqu'action.

— M. Laugier, professeur de chimie générale au

Jardin du Roi, a lu à l'Académie royale des sciences un mémoire sur les expériences propres à confirmer l'opinion de l'identité d'origine entre le fer de Sibérie et les pierres météoriques ou aërolithes. C'est ce savant qui le premier a reconnu le chrôme dans ces substances.

— L'Académie royale des beaux-arts a nommé M. Stouff à la place vacante par la mort de M. Lecomte, sculpteur.

— M. Alexis-Marie Rochon, membre de l'Académie royale des sciences, est mort à Paris le 5 avril. Ses funérailles ont eu lieu le 7. M. Girard, membre de l'Académie, a prononcé un discours dont nous avons extrait ce qui est relatif à la vie de cet académicien.

M. Rochon naquit à Brest le 21 février 1741. Ce port et les vaisseaux dont il étoit rempli, furent les premiers objets qui le frappèrent. Entouré, dès sa jeunesse, de marins et de voyageurs, leur fréquentation décida ses goûts, et les progrès de la science nautique devinrent le but spécial des travaux de toute sa vie.

Il fut nommé correspondant de l'Académie des sciences en 1765. Il ajouta bientôt à ce titre celui d'astronome de la marine, et fit en cette qualité un voyage à Maroc en 1767.

A peine en étoit-il de retour, qu'il partit pour les Indes Orientales sur un vaisseau que commandoit M. de Tromelin, son parent et son ami. Il détermina en 1769 la position des îles et des écueils qui sont entre les côtes de l'Inde et l'Ile-de-France ; il revint de cette colonie en 1772 avec M. Poivre, cet

administrateur dont la sagesse et les talens ont laissé dans ces parages une si haute renommée.

M. Rochon rapporta de cette expédition les plus beaux cristaux de quartz de Madagascar que l'on eût vus jusqu'alors. Il en fit tailler quelques fragmens, reconnut la propriété de la double réfraction dont cette substance est douée, et conçut l'heureuse idée de l'appliquer à la mesure des angles. Telle est l'origine de l'ingénieux micromètre dont l'invention lui est due.

Personne ne connoissoit mieux que lui les besoins de la province qui l'avoit vu naître, et ce qu'il falloit faire pour en accroître la prospérité; mais le port de Brest fixoit sa constante prédilection. Le gouvernement accueillit le projet qu'il proposa d'ouvrir, à travers la Bretagne, entre ce port et celui de Nantes, un canal navigable, qui auroit pu en temps de guerre servir à approvisionner, sans aucuns risques, le premier de nos arsenaux maritimes. Les mémoires de M. Rochon sur cet important projet ont le mérite rare d'indiquer à la fois, à côté des avantages, les difficultés à vaincre, et les moyens de les surmonter.

M. Rochon a pleinement joui pendant sa vie de la réputation que ses travaux lui avoient acquise. Il savoit également faire valoir la science dans la société des gens du monde où il étoit répandu, et en rendre l'application facile dans les ateliers de la plupart des arts dont les procédés lui étoient familiers. C'étoit à l'utilité des découvertes qu'il en mesuroit l'importance; et quand, il y a peu de jours, nous l'avons entendu pour la dernière fois dans une de nos séances, ce fut encore pour offrir à l'Académie le tribut d'une recherche utile.

Il entroit alors dans sa soixante-dix-septième année.

Sa constitution forte, quoique considérablement affoiblie depuis quelques mois, laissoit l'espérance de le conserver au moment même où l'Académie a appris qu'il étoit attaqué de la maladie à laquelle il a succombé.

Déjà parvenu à la maturité de l'âge, a dit M. Girard, M. Rochon avoit uni son sort à celui d'une dame de ses parentes, veuve et mère de deux enfans. Cette union a été pendant vingt-cinq ans la source d'un bonheur mutuel, détruit à jamais par l'événement funeste qui nous rassemble; événement qu'aggrave encore pour sa famille une circonstance déplorable. La respectable veuve de notre confrère, appelée à partager ses veilles entre son époux et sa fille, qui ont été frappés en même temps de la maladie mortelle, n'a donné à l'un et à l'autre que des soins impuissans, n'a fait pour eux que des vœux inutiles: un même coup lui a enlevé les deux objets de ses affections les plus chères, et la laisse accablée de la douleur la plus profonde que puisse supporter la vertu.

— M. Charles Messier, célèbre astronome, membre des grandes Académies de l'Europe, reçu en 1770 comme adjoint, en 1784 comme associé, et enfin en 1792 comme pensionnaire à l'Académie royale des sciences; depuis membre de l'Institut et du Bureau des Longitudes, né à Badonvillers en Lorraine, le 26 juin 1730, vient de mourir à Paris, âgé de quatre-vingt-sept ans. Ses obsèques ont eu lieu le 15 d'avril à S. Severin, d'où son corps a été transporté au cimetière du P. Lachaise. Un grand nombre de membres de l'Institut, de gens de lettres et savans l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure.

M. Rochon et lui, dit M. Delambre dans le discours qu'il a publié à ses funérailles, ont porté longtemps le titre d'*Astronomes de la Marine ;* tous deux entrés à l'Académie royale des sciences dans l'intervalle d'une année, ils en ont disparu dans celui d'une semaine. L'un d'eux avoit été appelé par le choix de ses confrères au Bureau des Longitudes, qui venoit d'être créé ; l'autre avoit vu créer, exprès pour lui, la place de directeur d'un observatoire qui n'existoit pas encore ; l'un a consacré toute sa vie à faire l'usage le plus utile de ces instrumens d'optique, que l'autre a passé toute sa vie à perfectionner de tout son pouvoir. Tous deux ont fourni une longue carrière ; le moins âgé étoit presque octogénaire, l'autre approchoit fort d'être nonagénaire.

Charles-Joseph Messier, élève et confident de toutes les pensées et de toutes les recherches de l'astronome Delisle, avoit été formé par lui à l'art des observations et au calcul des premières réductions qu'elles doivent subir, avant d'être employées dans les recherches théoriques. On attendoit le retour de la fameuse comète de Halley ; tous les astronomes de Paris se reposoient du soin de la première découverte sur Delisle, qui leur avoit lu un Mémoire sur les moyens les plus propres à faciliter cette importante observation. Delisle avoit délégué ce soin à son élève, qui n'avoit pas tardé à vérifier l'exactitude de la prédiction. Ce bonheur, fruit d'un long et pénible travail, pouvoit annoncer avantageusement un jeune homme à qui un pareil succès devoit avec le temps ouvrir les portes de l'Académie. Mais, par une foiblesse peu digne d'un vrai savant, le maître de Messier vouloit se réserver à lui seul l'honneur d'avoir

constaté le retour et perfectionné la théorie de la comète.

Il exigea impérieusement le secret, et ne consentit à montrer les observations de son élève qu'au temps où les astronomes, avertis d'ailleurs, avoient commencé à observer de leur côté, et pouvoient se passer d'un secours que, deux mois auparavant, ils auroient accepté avec joie et reconnoissance. Le blâme encouru par le maître rejaillit un peu sur le disciple trop dévoué, dont on refusa long-temps les observations qui, faute d'objet de comparaison, ne pouvoient avoir la même certitude, ni inspirer la même confiance. M. Messier ne se découragea point : il n'en devint que plus assidu à parcourir le ciel toutes les nuits, avec une constance infatigable. Presque toutes les comètes, découvertes pendant les années suivantes, le furent par lui seul. Chacune de ces découvertes lui ouvroit une Académie étrangère. Affilié à toutes les sociétés savantes de l'Europe, une circonstance favorable donna une nouvelle force à ses droits déjà si bien acquis. Deux places d'astronome étoient vacantes dans l'Académie de Paris, MM. Messier et Cassini furent reçus le même jour, en 1770, comme Lalande et Legentil l'avoient été en 1753.

Accoutumé à passer les nuits entières à observer les éclipses de tout genre, à chercher les comètes et à décrire les nébuleuses ; employant toutes ses journées à suivre les taches du soleil, ou à tracer les cartes de ses observations diverses, M. Messier ne voulut jamais sortir de ce cercle un peu étroit, prétendant que le champ de la science étoit assez vaste pour que les astronomes s'en partageassent les différentes parties, qui n'en seroient peut-être que mieux cultivées.

Modéré dans ses vœux et dans son ambition, lié de l'amitié la plus intime avec le président Saron, qui lui confioit ses instrumens les plus précieux, et lui calculoit les orbites des comètes qu'il venoit à découvrir, il n'avoit aucun besoin de fortune. La révolution lui enleva toutes ses ressources à la fois ; les premières réformes le privèrent du modique traitement attaché à sa place d'astronome de la marine ; son ami Saron, le dernier des premiers présidens du parlement de Paris, venoit de tomber sous la hache révolutionnaire ; M. Messier, pour ne point interrompre ses travaux, se vit réduit à aller remplir tous les matins, chez un de ses confrères, la lampe qui avoit servi à ses observations nocturnes.

Heureusement l'orage fut passager : honteuse des excès auxquels elle avoit été entraînée, la Convention se montra plus juste et plus libérale envers les sciences. M. Messier trouva à l'Institut et au Bureau des Longitudes une aisance et une indépendance qu'il avoit peu connues, et dont il a joui sans trouble jusqu'à ses derniers momens. Après soixante ans de travaux, il devint aveugle comme Eratosthène, Galilée, et D. Cassini. Sa cécité n'étoit pas entière, mais des cataractes le mettoient hors d'état de faire la moindre observation ; à peine pouvoit-il signer son nom. Nous fûmes privés du plaisir de le voir à nos séances, où il prenoit rarement la parole, mais où il votoit toujours librement, suivant ses lumières et sa conscience, avec une force de caractère qui s'allie très-bien avec la douceur et la modération. Une apoplexie le frappa : après avoir perdu les yeux, il vit aussi diminuer toutes ses facultés. Une chute terrible qui avoit suspendu ses travaux pendant une année, à l'époque où l'on ve-

noit de découvrir la planète *Uranus*, lui avoit laissé une foiblesse qui augmenta dans les derniers temps ; il s'éteignit par degrés ; et nous avons reçu la nouvelle de sa mort, sans avoir appris que son état fût devenu plus inquiétant.

Un de ses confrères, le célèbre Lalande, a formé en son honneur une constellation, la seule jusqu'aujourd'hui qui porte le nom d'un astronome, et qui fera toujours vivre le sien. Mais, indépendamment de cet hommage rendu par l'amitié, le nom de Messier durera autant que la science, autant que le catalogue des comètes, où ce nom a été inscrit si fréquemment et si honorablement.

On doit à cet astronome laborieux la découverte de dix-neuf comètes, depuis 1758 jusqu'à 1800. Il a observé onze éclipses du soleil ; il a fait des observations astronomiques à l'Observatoire de la marine, depuis 1752 jusqu'en 1763.

Il a observé plusieurs aurores boréales des occultations d'étoiles par la lune, des éclipses de satellites de Jupiter, les ombres de ces satellites sur le disque de la planète, le passage de Vénus sur le soleil, le 5 juin 1769, les nébuleuses et les amas d'étoiles que l'on découvre parmi les étoiles fixes sur l'horizon de Paris ; il observa en 1776 une bande obscure sur le globe de Saturne ; en 1777, des petits globules qui passoient devant le soleil ; en 1785, l'occultation de plusieurs étoiles des pléiades par la lune, etc. (1). Peu d'astronomes ont mieux étudié et mieux connu le ciel que M. Messier ; son nom et ses travaux remplissent

(1) Voyez dans la *Bibliographie astronomique* de Lalande, les nombreux articles relatifs à M. Messier.

les Mémoires de l'Académie des sciences depuis 1752; les Connoissances des Temps, les Ephémérides de Vienne, les Transactions philosophiques de Londres, les Mémoires de l'Académie de Berlin, etc. M. Messier a été éditeur, avec le savant Pingré, du Voyage du marquis de Courtenvaux. Paris, 1768, in-4°.

— La littérature dramatique vient de perdre M. B. J. Marsollier de Vivetières, ancien payeur des rentes, dans un âge qui laissoit à ses amis l'espérance de le posséder encore long-temps. M. Marsollier a donné au théâtre : *Nina*, *Camille*, *les Petits Savoyards*, *Adolphe et Clara*, *Asgill*, *une Matinée de Catinat*, *Gulnare*, *Marianne*, *Alexis*, *le Traité nul*, *la Maison isolée*, *la Fausse Délicatesse*, *les deux Aveugles de Bagdad*, *le Vaporeux*, *Céphise*, *Théodore de la Barre*, *la Pauvre Femme*, *Adèle et Dorsan*, *Canges*, *l'Actrice chez elle*, *le Portrait et la Leçon*, *Emma*, *Trop de Délicatesse*, *les Aveugles de Tolède*, *etc.*

La perte de M. Marsollier affligera d'autant plus ceux qui le connoissoient, que ni son âge, ni ses infirmités ne les avoient préparés à cet événement; il vient de mourir à Versailles, presque subitement, et sans avoir été malade. Il étoit célibataire. Les personnes qui le voyoient fréquemment avoient remarqué que depuis quelques jours il s'étoit laissé aller au chagrin et à l'inquiétude. Ses ouvrages ont fait pendant plusieurs années la fortune de l'Opéra-Comique; il croyoit avoir acquis quelques droits aux égards des comédiens qui ont récemment refusé deux ou trois pièces nouvelles de sa composition, et qui ne jouent presque plus, ou qui laissent jouer aux doubles ses anciennes productions, et il avoit la foiblesse de s'affliger de leur ingratitude. Il laisse une fortune assez considé-

rable, une réputation littéraire acquise par de nombreux succès, et un nom qui ne s'associa jamais qu'à d'honorables actions.

Les quatre Académies qui composent l'Institut royal de France, ont tenu, le jeudi 24 avril 1817, la séance publique annuelle, destinée à réunir ce corps illustre au jour mémorable de la rentrée du Roi dans ses Etats. Cette séance a été, par son intérêt, digne de son objet. Elle a été présidée par M. le comte de Pastoret, président de l'Académie des Belles-Lettres, qui l'a ouverte par un discours analogue à la circonstance.

M. Raoul-Rochette, de l'Académie royale des Belles-Lettres, a lu un *fragment sur l'érudition, considérée comme base de toute bonne littérature ;*

M. de Rossel, de l'Académie royale des Sciences, un *Mémoire sur les progrès et l'état de la navigation ;*

M. Girodet-Trioson, de l'Académie royale des Beaux-Arts, des *considérations sur l'originalité dans les arts du dessin ;*

M. le comte de Fontanes, de l'Académie Française, a terminé cette belle séance par une *Ode sur les Tombeaux de Saint-Denis.*

La crainte de manquer d'exactitude dans la livraison de ce Journal, nous en a fait hâter l'impression, de manière que nous ne pouvons, cette fois, publier les Mémoires qui ont été lus dans cette séance; ils seront insérés dans notre Numéro prochain : nous donnerons seulement aujourd'hui la belle Ode de M. de Fontanes.

Prêtre saint, vieillard vénérable,
Daigne guider mes pas errans :
Tout dort; et la nuit favorable
Nous cache à l'œil de nos tyrans!

Montre-moi la sombre demeure
Où du Roi, qu'en secret je pleure,
Les aïeux sont ensevelis!
Sans témoins, souffre que j'honore
Ces tombeaux où rayonne encore
La gloire antique de nos Lis.

Ainsi, regagnant la contrée
D'où l'ont banni d'injustes lois,
Un proscrit imploroit l'entrée
Des sépultures de nos Rois.
Vers le seuil funèbre il s'avance :
Devant lui le prêtre en silence
Marche, les yeux mouillés de pleurs,
Et montrant la nef désolée,
Sur des débris de mausolée
Laisse enfin parler ses douleurs.

« Qui me rendra l'auguste cendre
» Que renfermoient ces noirs parvis
» Où les Hugues venoient descendre
» Près des Martels et des Clovis?
» J'embrassois leurs froides reliques;
» Et, loin des discordes publiques,
» Je priois, caché dans ces lieux,
» Quand soudain, jusqu'au sanctuaire,
» Perce la voix tumultuaire
» D'un peuple armé contre les Cieux.

» Il vient : sa criminelle audace
» Insulte les Lis et la Croix,
» Et les brise à la même place
» Où mourut l'apôtre gaulois.
» La Piété, la Foi plaintives
» Vont-elles fuir loin de ces rives
» Qu'honora leur premier autel?
» Dieux de Rabba, dieux de Gomorrhe,
» Osez-vous reparoître encore
» Auprès de l'arche d'Israël?

» De vin et de meurtre rougies,
» Je vois des hordes d'assassins,
» Par d'abominables orgies,
» Profaner l'honneur des lieux saints.
» Là, sur les pierres sépulcrales,
» Tous les forfaits, tous les scandales
» Marchent sans honte et sans remord;
» Et le blasphème, aux traits farouches,
» Hurle à la fois par mille bouches
» Dans la demeure de la Mort.

» Je frémis! Mon âme succombe!
» Où suis-je? Des bras forcenés
» Veulent du secret de la tombe
» Arracher les morts couronnés!
» Déjà la Bassesse envieuse,
» L'Impiété séditieuse,
» Et la Rapine sans pudeur,
» Brisent les voûtes souterraines
» Où des trois races souveraines
» Le temps confondit la grandeur.

» Sur ces caveaux dont les ténèbres
» Cachent des destins si brillans,
» De la Mort les anges funèbres
» Veilloient en vain depuis mille ans.
» Le cercueil n'a plus de mystères;
» L'abri des mânes solitaires
» De toutes parts est assiégé.
» Spectacle affreux! Les tombes s'ouvrent;
» Et les os des Rois se découvrent
» Aux regards du Ciel outragé.

» Du sein des tombes renversées,
» Qu'on roule sans ordre et sans choix,
» Tout à coup sortent courroucées
» Les ombres de soixante Rois.
» Le fier Pépin à la lumière
» Reparoît, chargé de poussière,

» Avec le premier des Capets;
» Et, craignant la guerre civile,
» Les Valois, de leur sombre asile,
» A regret ont quitté la paix.

» Respecte au moins, peuple infidèle,
» Tes plus intrépides soutiens!
» Ce Louis qui fut le modèle
» Et des héros et des chrétiens,
» Ses lois sont celles d'un grand homme :
» Pieux, il sut contenir Rome;
» L'Anglais par lui fut abattu;
» Memphis l'admira dans les chaînes;
» Et les ombrages de Vincennes
» Parlent encor de sa vertu.

» Hélas! des sables de Carthage
» Vainement ses restes sauvés,
» Dans un touchant pèlerinage,
» Jusqu'à ce lieu sont arrivés.
» Tout périt : les mêmes ruines
» Couvrent ce héros de Bovines
» Qui des Germains étoit l'effroi.
» Ta dépouille est aussi proscrite,
» Aimable et douce Marguerite,
» O sainte épouse du saint Roi!

» Abandonnant des pompes vaines,
» Mais gardant l'anneau nuptial,
» Avec les Rois, les chastes Reines
» Reposoient sur le lit fatal.
» Auprès de leurs cendres aimées,
» Des quenouilles d'or enfermées
» Rappeloient les mœurs des vieux jours.
» O mœurs naïves! jours prospères!
» Qu'ont vus les pères de nos pères,
» Et qui nous ont fui pour toujours!

» Suger et Duguesclin lui-même
» N'arrêtent point ses attentats :

» Tous sont compris dans l'anathème;
» Grands hommes, Reines, Potentats,
» Et Jean, fameux par sa disgrâce,
» Et son fils et toute la race
» Du destructeur des Templiers;
» Et Médicis, Blanche, Isabelle,
» Et François, aux Muses fidèle,
» Qui fut l'honneur des chevaliers.

» Le long de ces tombes royales,
» Dix siècles placés à leurs rangs
» Sans bruit racontoient les annales
» De tant de siècles différens.
» Là venoit l'Histoire attentive
» Consulter la pierre instructive,
» Ou les vitraux mystérieux;
» Mais la France, en quelques journées,
» A de ses longues destinées
» Perdu les témoins glorieux!

» Des cercueils l'illustre dépouille,
» Le sceptre, le bandeau sacré,
» Le sceau des lois empreint de rouille,
» A ces brigands tout est livré;
» L'épée, aux innocens propice,
» La main, symbole de justice,
» Ne sont plus l'effroi des pervers;
» On livre à de lâches risées
» Ces couronnes demi-brisées
» Devant qui trembloit l'Univers.

» Ils ont vus sous ce noir portique,
» A travers de poudreux lambeaux,
» L'or briller sur un sceptre antique
» Où rampe le ver des tombeaux:
» Déjà court leur avide joie,
» Déjà sur l'opulente proie
» Leur main se jette avec fureur;
» Mais le sceptre, usé de vieillesse,
» Tombe en poussière, et ne leur laisse
» Qu'un peu de cendre et la terreur.

» Cependant leur rage trompée
» N'en a que plus d'acharnement :
» Par leurs cris la voûte frappée
» Pousse un affreux mugissement.
» Dieu! quels outrages ils vomissent!
» Des Bourbons les mânes gémissent,
» En butte à de nouveaux forfaits.
» O toi, l'amour de ma patrie,
» Cher Henri! ce peuple en furie
» N'a pas fait grâce à tes bienfaits!

» Souvent cette enceinte sacrée
» Entendit les Français en pleurs,
» Appeler ton ombre adorée,
» Et l'invoquer dans leurs malheurs.
» Oh! qu'ils sont différens d'eux-mêmes!
» Ils chargent ton nom de blasphèmes,
» Ils jurent de haïr ton sang;
» Et le noir démon qui les guide
» Rend hommage au fer régicide
» Dont Ravaillac perça ton flanc.

» Quelles sont ces deux pâles ombres
» Qui viennent, les cheveux épars,
» Pleurer, sur ces vastes décombres,
» Et les Bourbons et les Stuarts?
» C'est Henriette, c'est sa mère;
» Elles ont connu la chimère
» Des rangs, des noms, de la beauté,
» Et le bruit d'un trône qui tombe,
» Redit encor près de leur tombe
» Qu'ici-bas tout est vanité.

» Si j'avois la voix énergique
» Qui, retraçant leur sort fatal,
» Déplora d'un ton si tragique
» Les infortunes de Witthall,
» Je peindrois des jours plus coupables;
» Par des revers plus mémorables,

» J'oserois confondre l'orgueil.
» Ciel ! que tes foudres retentissent !
» Frappe, ô ciel ! des monstres ravissent
» Le grand Louis à son cercueil.

» La mort n'a point fait disparoître
» Son noble front, son air altier;
» Un moment il sembla renaître
» Avec son siècle tout entier :
» Autour de l'ombre souveraine
» Se rassembloient Condé, Turenne,
» Bossuet, Corneille et Louvois;
» Et devant l'illustre cortége
» La multitude sacrilége
» Pâlit, et s'arrêta trois fois.

» Enfin, j'ai vu combler l'injure,
» Et de ces monarques chéris,
» Non loin, dans une fosse obscure
» On jette les nobles débris.
» Tant de Rois que la terre honore,
» Dont le nom la remplit encore,
» Sous l'herbe ici sont oubliés:
» O néant de la gloire humaine !
» Leurs grandeurs occupent à peine
» L'espace que foulent mes pieds. »

A ces mots le vieillard s'arrête,
Et se tournant vers l'étranger :
« Fuis, dit-il, je crains pour ta tête,
» Le jour ramène le danger.
» Vois-tu déjà l'aurore naître ?
» Les délateurs vont reparaître;
» Viens, je sais un obcur réduit. »
Il dit ; et loin des tombes saintes
Tous deux vont renfermer leurs plaintes
Jusques au règne de la nuit.

— Le *salon* d'exposition a été ouvert le 24 ; il se compose cette année de 1064 articles, parmi lesquels

il y a 828 tableaux, ou dits tels; 130 sculptures; 11 projets d'architecture; le reste appartient aux différens genres de gravures. Cela prouve une extrême abondance; mais dans ce nombre l'œil s'attache aux grands tableaux de nos principaux maîtres, et il y en a beaucoup parmi les petits qui mériteroient d'être distingués. Leur analyse sera pendant trois mois la tâche à laquelle les journaux quotidiens consacreront un ou deux numéros de chaque semaine; et si on les lit tous, on verra que tel bras que celui-ci trouve trop long, semble trop court à un autre. Revenir dans un mois sur toutes ces peintures dont on aura tant parlé, seroit une chose bien ennuyeuse pour le lecteur. Nous nous contentons de célébrer aujourd'hui la richesse numérique de cette exposition, et d'indiquer les principaux sujets qu'elle renferme.

Le tableau du départ du Roi, par M. Gros; les deux tableaux de M. Guerin, Æneé racontant à Didon ses aventures, pendant qu'Anne l'écoute aussi, et que l'Amour, sous les traits d'Ascagne, lui dérobe son anneau nuptial, et la Mort d'Agamemnon, attirent d'abord les regards. Entr'eux s'élève un tableau dont le sujet est très-différent, c'est la Prédication de saint Etienne, par M. Abel de Pujol. M. Gerard a représenté l'Entrée de Henri IV dans Paris. L'Histoire, la Mort et le Baptême de Clorinde; Arioste dont les vers calment la fureur des brigands qui viennent de l'arrêter, sont deux charmans tableaux de M. Mauzaise; l'auteur, qui s'est représenté lui-même attaqué et sauvé par des guerillas dans le monastère de Cuisando en Castille, est anonyme; mais chacun reconnoît M. Lejeune à son talent et à son courage. Parmi les portraits les plus

remarquables sont ceux de Mgr le duc d'Orléans, par M. Gérard, et de M. le comte de Forbin, par M. Paulin Guérin.

Parmi les tableaux historiques d'une plus petite dimension, on en distingue de très agréables; tel est celui de M. Revoil représentant Bayard malade à Brescia, et soigné par deux jeunes filles qui adoucissent ses souffrances par le charme de la musique. On voit encore avec plaisir Henri IV surpris par l'ambassadeur d'Angleterre, au moment où il joue avec ses enfans. M. Richard, fidèle aussi au genre qu'il s'est choisi, a représenté Mme de la Vallière se retirant aux Carmélites. La duchesse de Montmorenci, pleurant auprès du magnifique tombeau du maréchal, à Moulins. Madame Elisabeth, faisant à Montreuil sa distribution de lait. M. Ansiaux a représenté le cardinal de Richelieu présentant le Poussin à Louis XIII. Les vues des salles du Musée des monumens français justifient toujours la réputation que M. Bouton s'est acquise en ce genre. Les Foires, les Marines, les Paysages, les scènes rustiques de M. Demarne attirent toujours un grand nombre de curieux. Les sujets choisis par M. Duperreux sont toujours gracieux; il a peint Henri IV visitant la maison de sa nourrice, le moulin que ce prince possédoit à Barbaste, près de Nérac : il signoit quelquefois *Meunier de Barbaste*. M. Duperreux a peint aussi Jeanne d'Arc partant de Vaucouleurs, et les Chartreux reprenant possession de la grande Chartreuse de Grenoble. La maison de Pline sur le lac de Côme, et celle de Catulle sur le lac de Guarde. Les tableaux de M. le comte de Forbin soutiennent sa réputation comme artiste, et justifient le choix qu'a fait de lui le gouvernement pour

succéder dans la direction du Musée à un homme d'esprit, de goût et d'imagination, qui est artiste lui-même, et dont les Français ne doivent jamais oublier les services. Il a peint une Religieuse enlevée par un Dominicain dans une salle souterraine de l'Inquisition, et à laquelle un familier du Saint-Office va mettre le san Benito. Il a aussi représenté en homme qui possède l'histoire, et qui a bien vu l'effet de l'éruption du Vésuve, l'an 79 de notre ère. Les portraits à l'huile en miniature de M. Fremy forment une suite très-agréable; les Vues de Paris de M. Hibon sont très-jolies; on admire avec raison le Congrès de Vienne, dessin de M. Isabey, et la fidélité des portraits ajoute à l'intérêt du sujet. L'Andromaque de M. Prudhon attire aussi les regards; la bataille de Tolosa, par M. Horace Vernet, annonce un continuateur de la renommée de ses pères; les Dessins de M. Dubucourt, les Marines de M. Hue et de M. Crepin; les Animaux de M. Huet; les Fleurs de M. Vandael fixent toujours l'attention. On voit avec un grand plaisir un tableau qui représente l'atelier de cet artiste, et plusieurs jeunes femmes occupées à peindre des fleurs. Par M. van Brée.

L'observation d'un grand nombre de petits tableaux d'histoire nous a fait naître une réflexion qu'il n'est peut-être pas inutile de consigner ici. Les artistes s'attachent beaucoup à représenter les figures de manière qu'elles sortent du tableau. Cet effet, qui surprend la multitude, est un des plus légers secrets de l'art, c'est le mécanisme avec lequel on fait ce qu'on appelle vulgairement un *trompe-l'œil.* Cela est bon pour les objets inanimés; mais pour les figures en petit, cela n'est pas supportable. Dans les tableaux en grand,

c'est tout autre chose, les personnages qui sortent de la toile semblent des hommes qui agissent; mais des figures de six à dix pouces, qui saillent absolument, et autour desquelles on croiroit que la main peut tourner, ne peuvent ressembler qu'à des petites images de cire ou à des marionnettes, parce qu'on ne peut se persuader qu'il existe des humains d'une si petite proportion. Il faut donc laisser à la peinture son caractère, et ne pas vouloir lui donner celui de la sculpture.

Parmi les sculptures, celles de M. Bosio tiennent toujours le premier rang. Son Hyacinthe et son Aristée sont très-gracieux. La statue de Colbert, par M. Milhomme est la plus belle de celles qui ont été sculptées pour la décoration du Pont de Louis XVI. Les médailles de M. Andrieux (1) sont toujours belles. La mort du prince Poniatowski, d'après M. Carle Vernet, est une gravure faite avec esprit par M. Dubucourt. Le genre de M. Desnoyers est plus froid, parce que, par la finesse du pointillé, il annonce la peine et le travail. On voit de nombreux essais des ateliers de litographie de MM. de Lasteyrie et Engelmann. Tout le monde connoît l'Hippocrate refusant les présens d'Artaxerxe, d'après M. Girodet; et l'Homère, d'après M. Gérard, par M. Massard. La table d'Ebenistène de M. Puteau est belle, mais elle est encore loin des superbes mosaïques en bois appelées *Tarsia*, qu'on admire en Italie.

(1) M. Berard a exposé ce qu'il appelle sa *Galerie métallique*. Ce sont des gravures en cuivre bien faites; mais on ne peut décorer du nom de médailles et admettre comme telles, dans les cabinets, que celles qui sont décernées par des corps ou commandées par l'autorité publique.

— Les représentations à bénéfice d'acteurs se succèdent avec rapidité, on en donne sur tous les théâtres. Mademoiselle Sainval, éloignée de la scène française depuis vingt-cinq ans, vient d'y reparoître dans Iphigénie, et a été fort applaudie par les vieux amateurs qui l'avoient vue dans le temps de sa jeunesse et de sa gloire. Les jeunes gens ont supposé que la fille du roi des rois étoit aussi changée depuis son absence, qu'Hélène, lorsque Ménélas la retrouva après le siége de Troie, mais ils l'ont reçue avec les égards qu'elle méritoit.

Fleury, après avoir obtenu sa représentation à bénéfice, a cédé aux vœux du public, et doit encore rester un an au Theâtre Français.

Huet annonce aussi une représentation; et probablement ce sont toutes ces causes qui retardent les nouveautés promises depuis long-temps.

Les petits théâtres seuls en donnent quelques-unes. *Le Vaudeville* n'a pas été heureux.

Son *Certificat d'Innocence*, foible imitation des *Rosières*, n'a pu fournir une carrière de quatre représentations. Le *Prince en goguette*, annoncé avec faste, monté avec éclat, n'a pas répondu à sa réputation précoce. On n'y a trouvé qu'un vieux conte dont la morale surannée n'étoit pas assaisonnée d'assez de gaieté.

Le *Solliciteur*, joué au Théâtre des Variétés, est la pièce à la mode. Elle attire autant par le jeu original de Potier, que par les aperçus piquans et les peintures de mœurs qui s'y trouvent très-gaiement tracés. On court aussi à la Porte Saint-Martin, voir le ballet d'*Almaviva et Rosine*, qui est un des plus jolis ouvrages de ce genre. Le *Temple de la Vérité* a croulé à l'Odéon, et le *Caprice d'une Jolie Femme* n'a pu durer qu'une heure à Feydeau. T.

EXTRAITS ET NOTICES.

Germanicus, tragédie en cinq actes et en vers, par A. V. Arnault; représentée par les Comédiens français ordinaires du Roi, le 22 mars 1817. — Prix : 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Chaumerot jeune, libraire, Palais-Royal, galeries de bois.

La tragédie de Germanicus, après avoir été livrée à une représentation que l'esprit de parti a rendue malheureuse, vient de subir l'épreuve de l'impression, et elle est actuellement exposée à des critiques qui ne sont pas tous plus impartiaux que ne l'ont été les spectateurs: faire reconnoître aux uns les beautés de cet ouvrage, faire avouer aux autres ses défauts, seroit une tâche presqu'impossible; fidèles au plan que nous nous sommes tracé, nous nous bornerons à une analyse de la pièce, et à la citation de quelques passages.

Les agens du sombre Tibere veulent perdre Germanicus, les uns, pour servir la jalousie ombrageuse de leur maître; les autres, pour satisfaire leur ambition et leur vengeance particulière. Séjan est à Antioche sous l'habit d'un esclave : il doit faire jouer ainsi en secret tous les ressorts qui conduiront Germanicus à sa perte; il ne se confie qu'à Sentius, homme vil et sans caractère, qui sert le crime comme il serviroit la vertu, s'il y trouvoit son intérêt; celui-ci instruit Séjan de l'effet de la mésintelligence qui règne entre Germanicus et Pison. On trouve dans ce récit une belle peinture de l'amour général qu'inspire Germanicus, et de la constance de son ennemi dans sa haine :

Pison, toujours superbe, hésite, délibère
S'il doit céder au fils d'Auguste et de Tibère ;
Quand, frappé tout à coup par un mal inconnu,
Sur les bords de la tombe à trente ans parvenu,
Germanicus pâlit. Son épouse alarmée
Jette un cri que répète et le peuple et l'armée.
Tout s'émeut ; on s'empresse aux pieds des Immortels ;
Les plus précieux dons surchargent leurs autels ;

De vœux et de sanglots leurs temples retentissent ;
Vingt nations, sur qui leurs coups s'appesantissent,
Confondent leur douleur.... Le Sarmate inhumain
S'étonne de prier pour les jours d'un Romain !
Et, du Tibre à l'Indus, on ne voit sur la terre
Qu'une famille en pleurs qui tremble pour un père.
A ce deuil qui s'accroît en raison du danger,
A ce commun effroi Pison reste étranger.
S'il implore des dieux les faveurs protectrices,
C'est aux dieux des enfers qu'il fait ses sacrifices.
Feindre même en public n'est pas en son pouvoir :
Quand on tremble, il sourit, et son farouche espoir,
Suivant que le mal presse ou suspend son ravage,
Prend l'accent de la joie ou celui de la rage.
Aux vœux du peuple enfin le héros est rendu.
L'encens fume : à grands flots le sang est répandu.
Pison l'apprend : parmi les prêtres qu'il disperse,
Il court au temple, il court aux autels qu'il renverse,
Outrageant sans respect ni des droits ni des lieux,
Et le peuple et le prince, et César et les dieux :
Pu , à travers l'horreur dont la foule est saisie,
Insolemment tranquille, il gagne Séleucie.

Cependant la perte de Germanicus est résolue, Pison doit le frapper, et être lui-même après livré au supplice.

Germanicus paroît; malgré la sollicitation de Marcus, fils de Pison, jeune homme attaché à ses devoirs, et qu'il estime, il ordonne que Pison sorte des lieux où il commande, et il fait voir que, s'il a de la bonté, il ne manque pas non plus d'énergie :

Puisqu'à mon rang Pison n'a pas voulu donner
L'excuse qu'attendoit mon cœur pour pardonner ;
Puisqu'il cherche ma haine, enfin, je la lui jure ;
Il verra si je suis insensible à l'injure,
Si, pour le ramener au chemin du devoir,
Je manque de courage ou manque de pouvoir.
Après un tel éclat, je doute qu'il s'attende
A rester plus long-temps aux lieux où je commande.
Je l'exige, Marcus, qu'il en sorte aujourd'hui ;
Qu'il en sorte, ou demain je marche contre lui.

Pour s'attacher l'armée, en vain sa politique
A banni de nos rangs la discipline antique ;
Le désordre imprudent dont il veut s'étayer
Peut affliger mon cœur et non pas l'effrayer.

A la fin du premier acte, Sentius se retrouve avec Séjan ; celui-ci expose toute la bassesse d'un homme qui se consacre à servir les injustices d'un tyran, et à devenir l'instrument obligé de ces actions, dont le crime est déguisé sous le nom de coup d'Etat. Sentius semble douter que Germanicus ne soit pas aussi vertueux que ses ennemis mêmes le pensent ; Séjan lui répond :

Ce doute, je le crois, surprendroit fort Tibère.
Un fils innocemment fait-il trembler son père ?
Un prince innocemment... Mais sur de tels secrets
Pourquoi donc arrêter nos regards indiscrets ?
Tibère a prononcé : que voulez-vous encore ?
Ignorons, croyez-moi, ce qu'il veut qu'on ignore ;
Imprudent serviteur, voulez-vous aujourd'hui
Vous établir arbitre entre son fils et lui ?
Ah ! loin de consulter, dans le doute où nous sommes,
Cette équité qu'on doit au vulgaire des hommes,
Examinons, seigneur, d'un œil désabusé,
Quel est l'accusateur, et quel est l'accusé.
Songeons aux droits du trône, à cette politique
Qui fonde et qui maintient la sûreté publique,
Et sans éclat surtout s'applique à prévenir
Ces crimes qui, commis, ne peuvent se punir.
N'oublions pas enfin qu'ici tout est mystère ;
Qu'un prince en voyant tout quelquefois doit tout taire,
Et, sous un voile épais, savoir habilement,
Ainsi que le forfait, cacher le châtiment.
Frapper sans bruit, seigneur, tel est l'ordre suprême.

L'affreux caractère de Plancine est habilement tracé par Sentius.

Cette femme, il est vrai, que dévore l'envie,
Et qu'enhardit surtout l'amitié de Livie,
Porte un cœur plus féroce encor que son époux.
Pour présenter la coupe, ou pour frapper les coups,
On pourroit au besoin s'en fier à son zèle :
Le mal même inutile a des attraits pour elle.

A la fin de l'acte, Séjan reste seul et dévoile ses projets : c'est pour succéder à Tibère qu'il le sert.

Pison doit s'éloigner ; l'armée, dont il a relâché la discipline, soulevée à dessein, s'y oppose ; Agrippine ne veut point consentir à la proposition que lui fait Germanicus de quitter la Syrie ; Germanicus marche contre les factieux.

Marcus les a fait rentrer dans le devoir. Il défend son père auprès de son général, qu'il a si bien servi. Pison promet de fléchir devant Germanicus ; mais c'est pour le poignarder :

> En vain sa prévoyance a défendu les armes.
> Il m'en reste une encor ; celle qu'un vrai Romain
> Tient toujours sur son cœur, tient toujours sous sa main ;
> Noble et dernier recours contre l'ignominie !
> Cher et dernier espoir contre la tyrannie !
> La voici.

Marcus entend ce que projette son père ; il fait entourer le tribunal d'un double rang de licteurs ; Germanicus paroît, et dit :

> Autour de moi pourquoi ces faisceaux et ces armes ?
> Il est passé, Romains, le moment des alarmes.
> Un semblable appareil ne nous est plus permis.
> Sortez : je ne suis pas avec des ennemis.

Marcus veut empêcher son père de commettre l'attentat qu'il médite, et ce moment est plein d'action et d'intérêt.

GERMANICUS.

> Approchez-vous, Pison.

MARCUS.

> Que faites-vous, mon père ?

PISON.

> J'obéis.

GERMANICUS.

> Pourquoi donc retenez-vous ses pas ?

PISON.

> Mon bras est désarmé.

MARCUS.

Votre cœur ne l'est pas.

Germanicus, trop confiant, veut entendre tout ce que Pison peut lui dire pour s'excuser, et pour qu'il puisse parler sans contrainte, il s'engage à se rendre chez lui sans témoins, même en éloignant Marcus. Pison est frappé de la grandeur d'âme de Germanicus. Son rapprochement est sincère ; mais Plancine parvient bientôt à lui inspirer des soupçons sur la bonne foi de Germanicus, et à ranimer sa haine ; cependant Germanicus, prêt à partir pour faire la guerre aux Parthes, remet à Pison ses pouvoirs.

Dans tous les lieux soumis à mon pouvoir suprême,
Exercez tous les droits que j'exerce moi-même ;
Et, plus heureux que moi, faites régner la paix
Sur la moitié du monde ouverte à vos bienfaits.
Mon cœur vous en convie, et César vous l'ordonne :
« A cet anneau, garant du pouvoir qu'on lui donne,
» Que Pison, m'écrit-il, reconnoisse aujourd'hui
» Ce que ma confiance attend encor de lui. »

Cet anneau est celui que portoit Annibal, et qui contenoit un poison caché ; c'est précisément le signe fatal auquel Pison doit reconnoître l'ordre donné par Tibère d'empoisonner Germanicus ; et c'est Germanicus qui, sans savoir ces circonstances, le lui remet lui-même. Pison n'hésite plus, et dans le festin qu'il donne au prince, celui-ci reçoit le poison qui lui a été destiné. Il se fait porter expirant pres de la statue d'Auguste, entouré de ses amis et de ses ennemis, et en présence de Plancine et de Pison : il expire en demandant vengeance de leurs forfaits. Pison croit triompher ; mais Séjan arrive, se fait connoître, et, de la part de Tibère, il le fait arrêter comme traître envers l'Etat.

PISON.

Qu'ai-je entendu ?.. Grands dieux !.. je suis trompé, trahi !
Séjan, mon crime est grand, Tibère est obéi...
J'échapperai du moins aux affronts qu'il m'apprête.
Dieux !.. je suis désarmé !

MARCUS, *présentant son épée en détournant la tête.*

Tenez, mon père.

PLANCINE.

Arrête.

Elle fait voir à Pison qu'on n'oseroit le condamner. Cependant Agrippine perce la foule ; elle accable Plancine d'injures. Tous les amis de Germanicus jurent de le venger. Séjan termine la pièce par ces mots :

Applaudis-toi, Séjan, des malheurs de la terre ;
La joie en ce moment te sied mieux qu'à Tibère.

Il est certain que le caractère du héros, sa générosité, sa confiance et sa vertu ne prêtent pas à de grands mouvemens tragiques ; que sa mort est prévue par les spectateurs, et qu'ainsi l'intérêt de curiosité est affoibli. Ce sont ces défauts du sujet qui ont empêché les grands maîtres de le traiter ; M. Arnault en a-t-il tiré tout le parti possible ; il faudroit qu'un autre fît mieux pour en juger. Quoi qu'on en pense, on ne peut disconvenir que la marche est imposante, le trait d'histoire grand, et qu'il n'y ait des scènes très-belles, et, comme nous l'avons vu, des vers très-bien faits. S'il y a des défauts, ce n'est pas le temps de les faire remarquer ; et il me semble que ce seroit le cas, pour le critique le plus sévère, de dire, comme Alceste :

Quand vous serez heureux, vous saurez ma pensée.

A. L. M.

ABRÉGÉ DES MÉMOIRES, ou Journal du marquis DE DANGEAU, extrait du manuscrit original, contenant beaucoup de particularités et d'anecdotes sur Louis XIV, sa cour, etc., avec des notes historiques et critiques et un abrégé de l'Histoire de la Régence ; par Mme DE GENLIS. 1684 — 1694. Paris, 1817, 4 vol. in-8°, chez Treuttell et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17. — Prix : 21 fr., 26 fr. par la poste, et 42 fr. sur papier vélin.

Il y a plus de dix ans qu'on attend la publication de ces Mémoires ; c'est moi qui indiquai le premier, à l'éditeur, l'énorme recueil que possède la Bibliothèque du Roi, et

il lui a été confié par ordre du ministère. Si cet ouvrage n'a pas paru plus tôt, il faut attribuer ce retard à des causes étrangères à Mme la comtesse de Genlis, car on connoît sa constance pour le travail, et sa persévérance dans ses entreprises.

Elle auroit pu faire précéder son ouvrage de l'Eloge de Dangeau, par Fontenelle; elle a mieux aimé le refaire, pour avoir occasion de parler contre Fontenelle et les philosophes. Il faut pourtant l'avouer, l'éloge que Fontenelle a fait du marquis de Dangeau est préférable au sien, quoiqu'il soit moins édifiant.

A cette notice succède un discours préliminaire très-étendu, dans lequel on croiroit devoir trouver une notice bibliographique du manuscrit qui a servi à composer cet extrait; une histoire de ce manuscrit, des emprunts nombreux qui lui ont été faits par l'abbé Anquetil, pour son ouvrage intitulé *Louis XIV, sa Cour et le Régent*, par le compilateur des *Mémoires de Saint-Simon*, et de son Supplément. Il n'est point question de tout cela : l'auteur du discours se borne à renouveler la question qu'il a déjà traitée dans d'autres endroits sur les torts de Fénélon envers Louis XIV, sur les motifs que ce monarque eut d'improuver le Télémaque et d'exiler son auteur, et à répéter encore des diatribes contre d'Alembert et les académiciens de son temps. Cependant, au commencement de ce discours, l'auteur établit qu'il n'y a pas de Mémoires plus intéressans que ceux de Dangeau : c'est ce que l'examen de l'ouvrage va nous apprendre.

Ces Mémoires commencent à 1684, et finissent 1720. C'est un journal de la cour pareil à celui qui se tient aujourd'hui, et dont les articles, livrés aux journaux, nous apprennent qu'un de nos princes est sorti par telle porte, et que, quatre heures après, il est rentré par telle autre. Toutes les médecines que prennent le Roi et les princes, et les moindres précautions de santé sont relatées par Dangeau; aussi, on peut penser que les chasses occupent beaucoup de place : la qualité du gibier, la race des chiens, sont indiquées avec une scrupuleuse exactitude; et pour l'intérieur, les repas, les bals, les plus minces divertissemens ne sont pas oubliés. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver dans ce Journal ce qu'on doit espérer de véritables Mémoires, c'est-à-dire la découverte des causes de certains événemens qui

étoient ignorés, des faits nouveaux, des traits de caractère; cependant on lit ce recueil, non pas à cause de l'intérêt de ce qu'on a lu, mais dans l'espoir d'y trouver enfin quelque chose d'attachant; il y a d'ailleurs bien des livres insignifians qui excitent mécaniquement la curiosité; tel est l'Almanach Royal qu'on ne peut s'empêcher de feuilleter quand une fois on l'a ouvert.

Je citerai, parmi un grand nombre d'articles, quelques-uns de ceux qui prouvent ce que j'avance.

1684, 12 juillet. « Il y eut une grande éclipse entre deux » et trois heures après midi. » Cette observation d'un académicien-géomètre figureroit mal aujourd'hui dans la Connoissance des Temps.

14. « Monseigneur a voulu chasser une fouine dans un grenier, avec des bassets; mais la chasse ne réussit pas. » Quel dommage!

31 août. « Monseigneur courut le loup, et revint avant le » dîner du Roi. »

6 novembre 1691. « Le Roi s'amusa jusqu'à la nuit à faire » planter des arbres dans ses jardins. »

Je ne multiplierai pas les citations de cette espèce : ces articles occupent au moins un volume; j'aime mieux choisir parmi ceux qui satisfont un peu la curiosité. Le trait suivant fait trop d'honneur au cœur de Louis XIV pour ne pas le citer :

8 août. « Le bon homme Ruvigni est venu trouver le Roi, » et lui dire qu'il avoit acheté la terre de Reyneval de M. de » Chaulnes; mais qu'il lui manquoit dix mille écus pour la » payer, et qu'il avoit recours au Roi, comme à son meilleur » ami, pour lui prêter cette somme. Le Roi lui répondit : » Vous ne vous trompez pas; et je vous les donne de bien bon » cœur. »

1685, 1er juillet. « Le Roi ayant fait prendre en Alsace un » courrier de MM. les princes de Conti, chargé de beaucoup » de lettres, se fit apporter tous les paquets, et trouva dans les » lettres de M. de la Rocheguyon, de M. de Liancourt et de » M. d'Alincourt, tant d'imprudences et tant de libertinage, » qu'après avoir fait voir à M. de la Rochefaucault et au duc » de Villeroi les folies de leurs enfans, il les exila par l'avis » même de leurs pères. »

Le respect dû à la mémoire d'un si grand Roi empêche d'insister long-temps sur cette violation inutile des lettres confiées à la poste, et sur la manière violente dont elle a eu lieu.

18. « J'appris qu'on se servoit au sceau de trois sortes de » cire : de la verte pour tous les arrêts, de la jaune pour toutes » les expéditions ordinaires, et de la rouge seulement pour ce » qui regarde le Dauphiné et la Provence. Il y a une quatrième » cire qui est blanche, dont on se sert pour les chevaliers de » l'ordre; mais c'est le chancelier de l'ordre qui fait ces expé- » ditions-là, et non le chancelier ou le garde des sceaux de » France. »

1686, 22. « Madame, en dînant avec Mme la dauphine, » témoigna quelque chagrin de ce qu'hier Mme de Biron, en » la saluant, ne lui baisa pas le bas de sa robe. Depuis que » Mme la dauphine est en France, Madame ne baise plus les » femmes de qualité qui ne sont pas duchesses, voulant en user » en cela comme Mme la dauphine. »

20 octobre. « Le Roi, après son dîner, alla voir jouer les » beaux joueurs de paume; il nous conta, en dînant, l'aventure » tragique d'un capucin nommé Belmont, qui avoit été mous- » quetaire : c'étoit un des braves hommes du monde, et qui » même, depuis qu'il étoit capucin, avoit donné beaucoup de » marques de courage, car il ne quitta pas la tranchée, et étoit » toujours à la tête des travailleurs pour confesser les blessés. » Le maréchal de Lorges a dit au Roi qu'il l'avoit vu durant » deux heures entre deux lignes d'infanterie qui combattoient, » ayant un coup de mousquet dans la cuisse, et ne voulant pas » se retirer, parce qu'il vouloit confesser les blessés. » Je n'ai pas voulu négliger ce beau trait qui offre un heureux mélange d'une valeur chevaleresque et d'une piété angélique.

10 novembre. « Le Roi règle un grand jeu de reversi pour » les jours d'appartement à Versailles : il tiendra un jeu; mon- » seigneur et Monsieur en tiendront chacun un aussi; et » Sa Majesté nous a nommés, Langlée et moi, pour tenir les » deux autres. » Cet article, qui constate l'ancienneté et le noble usage du reversi, doit faire plaisir à ses nombreux amateurs ; il est cependant singulier de voir un grand Roi et ses premiers officiers s'occuper de détails aussi frivoles.

1687. « Le soir il y eut appartement et grand bal où le Roi

» fut long-temps; il vint ensuite au jeu, mais il ne joua pas. » Mme la dauphine dansa, et avoit peine à porter son habit, » tant il étoit pesant. On prit la bourse d'un officier de cavalerie » dans l'appartement, et le Roi lui fit donner les cent pistoles » qu'on lui avoit volées, disant qu'il n'étoit pas juste qu'un » pauvre officier perdit en un instant ce qu'il avoit pu amasser » en une année à son service. » Action juste du Roi qui, en flattant l'amour-propre de cet officier par l'honneur qu'il lui accordoit de prendre part à son jeu, avoit provoqué cette perte. Du reste, ceci prouve qu'il y a toujours eu des escrocs dans les appartemens des Rois comme dans ceux des particuliers.

1688, 8 janvier. « Le pape a ordonné que dans toutes les » églises de Rome on cessât le service divin dès que M. de La- » vardin y entreroit, le traitant d'excommunié.

» On n'a point fait la fête de Sainte-Luce comme on a » accoutumé de faire tous les ans à la Saint-Jean de Latran, » en reconnaissance du présent que le Roi Henri IV fit aux » chanoines de Saint-Jean de Latran de l'abbaye de Clérac, » le jour de son abjuration. On disoit à Rome que M. de La- » vardin y vouloit assister, comme sont accoutumés de faire les » ambassadeurs de France; mais le pape, qui ne veut pas le » reconnoître en cette qualité ni qu'il en fasse aucune fonc- » tion, avoit ordonné au cardinal Chigi, archi-prètre de cette » église, de s'y trouver, et de faire cesser le service en cas que » M. de Lavardin y entrât. Il avoit ordonné à ce cardinal de » faire descendre le prètre de l'autel, si l'ambassadeur arrivoit » avant la consécration, et de faire consumer les especes dans » l'instant, s'il entroit après la prononciation des paroles sacra- » mentales. M. le cardinal d'Estrées et M. l'ambassadeur ayant » su cet ordre du pape, résolurent de différer la fète, sous pré- » texte que les livrées n'étoient point prètes. Le pape ne » vouloit pas qu'on différât sur leurs ordres; mais on a produit » la bulle par laquelle le cardinal, protecteur des affaires de » France, a le pouvoir de la différer s'il le trouve à propos. »

1687, 6 février. « On a commencé le gros jeu en sortant de » table; on l'a fini à quatre heures du soir, et le Roi a fait sortir » tout le monde, avec ordre de ne laisser entrer personne qui » ne fût masqué; il a pris une robe de chambre, et tout le » monde s'est déguisé.

» Mme la dauphine est arrivée sur les six heures, masquée » magnifiquement : elle a fait collation d'abord, puis elle est » allée un moment à la loterie ; ensuite on a commencé le bal. » A la loterie aujourd'hui et à la banque d'avant-hier, le Roi » a toujours ajouté beaucoup de lots d'argent qu'il donne gra- » tuitement. Après souper, Mme la dauphine est retournée à » Versailles ; les joueurs recommencèrent le gros jeu à sept » heures, tous habillés en comédiens italiens. Le comte d'Au- » vergne, qui tenoit un jeu, a perdu son fonds de cinq mille » pistoles, et Monsieur a repris le jeu ; le Roi et Mme de » Montespan se sont mis avec lui. » Le Roi devoit-il souffrir un jeu auquel pouvoient se ruiner, pour lui plaire, ses plus fidèles serviteurs ?

12 mars. « Baptiste Lully est mort : on a trouvé chez lui » trente-sept mille louis d'or, vingt mille écus en espèces, et » beaucoup d'autres biens. Le privilége de l'Opéra a été laissé » à sa femme et à ses enfans. »

1691, 26 mai. « On mena au Roi, à son dîner, un officier » d'artillerie des ennemis qui se vouloit jeter dans Mons par le » travail qu'on a commencé ce matin : il y avoit trois jours qu'il » étoit dans le camp, et avoit fait beaucoup de tentatives pour » y entrer; mais tous les postes sont si bien gardés, qu'il n'avoit » pu y réussir. Le Roi l'a fort interrogé ; il dit qu'il devoit » commander l'artillerie dans Mons ; il a fort assuré le Roi » qu'il ne prendroit pas la place sans donner bataille. Le Roi » a répondu très-froidement : « Monsieur, nous sommes ici » pour cela. » Réponse digne d'un grand Roi.

1691, 26 mai. « Le soir, au souper du Roi, un homme eut » l'insolence de jeter en l'air un assez gros peloton de franges » d'or qu'il avoit dérobé dans les appartemens du Roi; le pelo- » ton tomba fort près du Roi. On trouva parmi la frange un » billet où il y avoit : Bon-Temps, je te rends la frange ; la » peine passe le profit; fais mes baisemains au Roi. » A. L. M.

(*La fin au Numéro prochain.*)

Nosologie naturelle, ou les maladies du corps humain distribuées par famille; par M. Alibert, chevalier de plusieurs ordres, médecin consultant du Roi, médecin de l'hôpital Saint-Louis, etc. Deux grands volumes in-4°, sur papier vélin satiné, avec figures magnifiquement coloriées. A Paris, chez MM. *Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs.

De toutes les sciences humaines, la médecine est sans contredit la plus intéressante et la plus utile. Il importe d'agrandir son domaine, de rassembler les faits au flambeau de l'expérience, et de les graver profondément dans la mémoire des hommes. Personne n'ignore avec quel zele infatigable M. le docteur Alibert a poursuivi l'étude des maladies de la peau. C'est aujourd'hui la pathologie entière qu'il embrasse dans ses recherches : il a voulu ranger, par une méthode simple et naturelle, toutes les maladies qui se sont présentées à son observation, dans l'intérieur d'un des plus vastes et des plus curieux hôpitaux de la France; il a voulu faire participer à ses travaux les savans de tous les ordres, les hommes de toutes les classes, ceux même qui vivent à des distances tres-éloignées de la capitale. N'est-ce pas une idée heureuse que d'avoir laborieusement rassemblé tous les cas rares qui offrent le plus de problèmes à la méditation et à la pensée, et de les avoir réunis dans un grand ouvrage, pour l'instruction des contemporains et pour celle de la postérité?

Lorsqu'un phénomène est insolite, il est difficile d'en donner une idée précise à ceux qui n'en ont pas été les témoins; l'intelligence des commençans, surtout, n'est jamais très-accessible aux choses sensibles qu'ils n'ont pas eu occasion de considérer; le pouvoir magique de la peinture obvie à ces inconvéniens. La reproduction des traits et de la physionomie d'un malade qui succombe à une maladie extraordinaire, est une leçon puissante qu'on n'oublie jamais : elle est préférable aux vains discours que suggere une théorie souvent mensongere autant que futile. Les éleves qui étudient dans les Universités étrangeres croiront assister aux leçons cliniques de M. Alibert. L'hôpital qui est le théâtre de ses observations deviendra, pour ainsi dire, un hôpital nomade pour toute l'Europe savante. Il

y a long-temps, du reste, que ce bel établissement a mérité cette fameuse devise, qu'il faudroit pouvoir inscrire sur la porte de tous les asiles de l'humanité indigente et malheureuse : *Urbis et Orbis.* En effet, l'hôpital Saint-Louis est devenu, par la nature des maladies graves qu'on y traite, le refuge de l'Europe entière. A l'époque des dernieres guerres, il a été le réceptacle des cas d'observation les plus divers : on y a recueilli les militaires de toutes les contrées, en proie à toutes les causes destructives. C'est là surtout qu'on a pu étudier la constitution physique des peuples, et s'éclairer par les lumières de la comparaison. Les peintres et les graveurs qui ont secondé M. Alibert dans cette pénible entreprise, se sont surpassés par la fidélité avec laquelle ils ont su représenter les plus étonnans phénomènes. Ils ont excellé surtout dans l'art de figurer les hernies, les cancers, les polypes, les loupes, les goîtres, les dartres, les accidens de syphilis, et tant d'autres altérations ou difformités, qui sont le triste partage de l'espece humaine. Rien de plus vrai ; rien de plus exact que ces images instructives : c'est la nature même, affranchie de ses dégoûts et de son horrible puanteur.

Le premier volume de l'ouvrage annoncé sera délivré dans les premiers jours de mai. Cet ouvrage n'a été tiré qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, à cause des frais énormes qu'il a fallu faire pour la gravure et le coloriage des planches, ainsi que pour le luxe de la typographie.

Il paroîtra en deux volumes grand in-4°. à dix mois de distance l'un de l'autre. Chacun de ces volumes, composé d'environ sept cents pages et orné de vingt-deux planches magnifiquement coloriées, sera du prix de *Cent dix* francs pour les souscripteurs, et de *Cent trente-cinq* francs pour les non-souscripteurs.

Il faut se faire inscrire, à Paris, chez *Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 17, *avant le premier juillet prochain*, pour obtenir la remise annoncée.

Academiæ chirurgico-medicæ Dresdensis inaugurationem solennem D. III M. augusti a 1816 *celebrandam indicit* Burcardus Guilielmus Seiler, *medicinæ et chirurgiæ doctor*, *Reg. Saxon, serenissimi conciliarius aulicus*, *etc. Dresdæ*, in-4°, avec une planche.

Ce discours, composé pour l'inauguration de l'Académie de chirurgie, est digne de l'importance du sujet. L'auteur y traite, selon l'usage, une question chirurgicale. Nous ne pouvons en donner des détails, parce qu'il faudroit répéter trop de fois les noms des organes dont il est fait mention; elle est accompagnée d'une planche bien gravée, et dont le fini répond à la beauté de l'impression du texte. A. L. M.

Ipsis natalibus Saxoniæ Friderici Augusti, *patris patriæ sacra anniversaria sexagesima sexta celebrantis*, *a d.* 23 *december* 1816. *Dresdæ*, in-4°.

C'est un recueil de vers latins et allemands, composé pour le jour de la naissance de S. M. le roi de Saxe.

Saggio sulla origine su progressi e sulla necessità e utilità delle lingua latina di Paolo Araneo. *Napoli*, 1816, *Angelo Rani*, in-8°, 36 pag.

L'auteur trace d'abord une histoire abrégée de la langue latine. Il remonte à son origine, et suit ses progrès jusqu'à son dernier degré de perfection. Cette partie de ce discours sur un sujet déjà tant de fois traité, est intéressante, est un abrégé de ce qui a été ecrit. Quant à l'utilité de la langue latine, nous pensons qu'il n'y a pas de pays aujourd'hui où il soit nécessaire de la recommander. C.

La solenne Consecrazione del Tempio Augusto della Ghiara, c'est-à-dire Consécration solennelle du Temple auguste de la *Ghiara* à la sainte vierge Marie, par monsignor Francesco Maria d'Este, évêque et prince de Reggio, le 13 octobre 1816, in-4°.

Les sujets chantent le jour de la naissance et de la fête de leur roi; les académiciens célebrent par des réunions les grandes époques de leur association; en Italie, une canonisation, une première messe, une prise d'habit monastique, inspirent plus

de poëtes que les jeux de la Grèce n'en ont fait. Le recueil que nous annonçons a été composé à l'occasion de la consécration à la Vierge du Temple de la Ghiara, qui est la plus belle église de Reggio, près de Modène. Il y a long-temps que cette antique madone est révérée dans cette église; mais elle a été renouvelée lorsque les Pères de la Compagnie de Jésus en ont pris possession en 1816, et y ont établi un Collége; aussi toutes les pièces de ce recueil ont-elles été composées par des Jésuites. M. Mauro Boni a mis en tête une dédicace en style lapidaire; M. Titto Cicconi a composé un sonnet intitulé : *Il Tempio*, dans lequel, célébrant la Reine du ciel, il la représente couronnée d'étoiles, ayant la lune à ses pieds, et le soleil pour manteau.

Ben so, ch' unqua non sia degno soggiorno
Di te che madre dell' eterna prole
Hai d'un serto di stelle il capo adorno
E al piè la luna, e per tuo manto il sole.

Le Père Stanislas *della pace* a célébré en strophes italiennes, le mystère de l'Immaculée Conception; et le Père Philippe Cagua, en grand vers latins, la Consécration du Temple.

Sistema filosofico delle belle arti dell abb. Salvatore Brovelli. *Milano*, *Ferd. Baret*, 1816, in-8°.

L'ouvrage est divisé en deux parties : dans la première, l'auteur traite de l'origine des beaux-arts, de leurs progrès en général, de l'imitation de la nature; il indique comment les beaux-arts y parviennent, et il définit le beau, le goût et le génie; il traite dans la seconde partie de la poésie, de l'éloquence, de la peinture, de la musique, de la danse, et de l'architecture.

A. L. M.

PLANCHE III.

Ces objets appartiennent au N° de Mai, où on en trouvera l'explication.

ANNONCES.

LIVRES FRANÇAIS.

Traité du Choix des livres, contenant 1°. des observations sur la nature des ouvrages les plus propres à former une collection considérable, mais précieuse sous le rapport du goût; 2° les recherches littéraires sur la prédilection particulière que des hommes célèbres de tous les temps ont eue pour certains ouvrages; 3°. un Mémorial bibliographique des éditions les plus correctes et les plus belles, chefs-d'œuvres de la littérature sacrée, grecque, latine, française et étrangère; 4°. enfin, une notice sur l'établissement d'une bibliothèque, sa construction, sa division, le soin que l'on doit prendre des livres; par *Gabriel* Peignot, in-8° de 20 feuilles. Imprimerie de Frantin, à Dijon. Prix: 4 francs. A Paris, chez Renouard, rue Saint-André-des-Arcs.

Essai méthodique sur la décoration des édifices et des monumens, ou Collection et choix des plus beaux morceaux de sculpture, de peinture ancienne et moderne, en 120 planch. ou dessins lithographiés, suivis d'un discours, publiés par Baltard, architecte de l'église de Sainte-Genevieve et des prisons du département de la Seine, in-folio d'une feuille et demie, plus, 7 planch. Imprimerie de Didot l'aîné, à Paris. Prix de la première livraison, 7 fr; des 11 autres, 6 fr. A Paris, chez Baltard, rue du Bac, n° 100 *bis*.

Choix de Poésies originales des Troubadours, par M. Raynouard, membre de l'Institut Royal de France, etc. tom. 1, contenant les preuves historiques de l'ancienneté de la langue romane, des recherches sur l'origine et formation de cette langue. Les élémens de la grammaire avant 1000. La grammaire de la langue des Troubadours, gr. in-8° de 30 feuilles. Imprimerie de F. Didot, à Paris. Prix: 9 fr., et papier vélin, 18 fr.

Catalogue d'estampes, livres, recueils dans tous les genres, composant le fonds de Bance aîné, graveur, à Paris, rue Saint-Denis, n° 214, in-8° de 6 feuilles et demie. Imprim. de Didot jeune, à Paris.

Correspondance choisie de Benjamin Franklin, traduite de l'anglais. Edition publiée par W. T. Franklin, son petit-fils, propriétaire et éditeur de ses œuvres posthumes. Vol. in-8°. Chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17;

à Londres et à Strasbourg, même maison de commerce. Prix, 6 fr. et 7 fr. 50 cent. par la poste. Sur papier vélin, 12 fr. et 13 fr. 30 cent. par la poste.

LIVRES ETRANGERS.

The Narrative of. Robert ADAM, *a sailor, who was wrecked in the year* 1810, *on the western coast of Africa, was detained three years in slavery by the Arabs of the Great Desert, and resided several months of that periodp in the city of Tombuttoo with a ma, notes and an appendix*, *in*-4°. *London*, *Mourray*, 1816.

Some account of the life and writings of Lope Felix de Vega Carpio; by Henri-Richard *lord* HOLLAND. — Tableau de la vie et des écrits de Lopez de Véga; par H. R. lord HOLLAND; nouvelle édition avec des additions. Londres, Longman, 1816. Deux vol. petit in-8°.

The Tragedies of. Vittorio ALFIERI. Tragédies d'ALFIÉRI, traduites de l'italien en anglais par Ch. LLOYD. Londres, Longman, 1816, 3 vol. in-12.

Speeches of the late right Hon. Edmund BURKE. — Discours d'*Edm.* BURKE. Londres, Longman, etc., 1816, 4 vol. in-8°.

The speches of the right honourable Charles-James Fox. — Discours de Ch. J. Fox à la Chambre des communes, avec une introduction, par lord ERSKINE. Londres, Longman, 1816, 6 vol. in-8°.

Della Vita di Giambattista Monteggia, *professore di chirurgia. Memoria del dott* Enrico ACERBI. *Milano*, *stamperia Dova*, 1816, in-8°.

Saggio sopra la Storia e il Coltivamento del erba medica del conte Filippo RE, *edizione seconda. Milano*, *Silvestri*, 1816, in-8°.

GRAVURES.

Mort du prince Joseph Poniatowsky, au passage de l'Elster, à la bataille de Leipsizig, le 19 octobre 1815, gravée à l'aquatinta, par Debricourt, d'après H. Vernet, papier grand-aigle. A Paris, chez P. Ceiffer, rue du faubourg Saint-Denis, n° 109.

Nota. *L'abondance des matières a obligé l'auteur de mettre dans ce numéro une demie-feuille de plus, et c'est cette addition qui a retardé la publication de ce journal de trois jours.*

TABLE ANALYTIQUE.

ORNITHOLOGIE.

BOTANIQUE.

PHYSIQUE.

CHIMIE.

ACOUSTIQUE.

MÉDECINE.

CHIRURGIE.

GÉOGRAPHIE.

VOYAGES.

HISTOIRE.

ANTIQUITÉS.

PALÆOGRAPHIE.

NUMISMATIQUE.

BEAUX-ARTS.

PEINTURE.

ICONOGRAPHIE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

BIOGRAPHIE.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

POÉSIE FRANÇAISE.

THÉATRES.

MÉLANGES.

TABLE DES ARTICLES.

AVIS.

On mettra en vente, le 15 de mai, au bureau de ce Journal, l'*Oresteïde*, ou *Description de deux bas-reliefs du palais Grimani, à Venise, et de quelques monumens qui ont rapport à l'histoire d'Oreste.* Grand in-4°., imprimé chez M. Pierre Didot, avec quatre planches doubles.

En papier fin,	15 fr.
Papier vélin,	30 fr.
Planches peintes,	40 fr.
Planches noires et en couleur,	45 fr.

On trouve au même bureau le *Voyage dans l'Italie*, et les autres ouvrages de M. Millin.

ANNALES ENCYCLOPÉDIQUES,

RÉDIGÉES

PAR A. L. MILLIN,

Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur, Conservateur du Cabinet des Médailles, des pierres gravées, et des antiques de la Bibliothèque du Roi, membre de l'Institut royal de France dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, etc.

DÉCEMBRE.



IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE.

A PARIS,

AU BUREAU DES ANNALES ENCYCLOPÉDIQUES,
Rue Neuve des Petits-Champs, nº 12.
1817.

Il paroît, le 1[er] de chaque mois, un Numéro de ces Annales. Chaque Numéro a douze feuilles d'impression ; celles de la première partie sont en cicéro, celles des deux autres en petit-romain et en petit-texte. Chaque Numéro est accompagné d'une ou de deux gravures, de manière qu'il y en ait au moins douze au bout de l'année.

Le prix de la souscription est de 36 fr. pour Paris, et de 42 fr., port franc, pour les départemens. On ne peut souscrire pour moins de six mois.

On souscrit chez MM. les directeurs des bureaux de poste, et chez les principaux libraires français et étrangers.

C'est au bureau des Annales qu'il faut adresser les livres, les gravures, et enfin tout ce qu'on désire faire parvenir au Rédacteur.

Les livres, français ou étrangers qui ont été remis, selon l'usage, au bureau du Journal, y sont annoncés dans le mois même où la remise a été faite ; et le mois suivant, lorsqu'ils ont quelque importance, ils le sont encore dans la section des extraits et des notices.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

RÉFLEXIONS *sur la rédaction du Catalogue des livres chinois de la Bibliothèque du Roi, avec des notices sur quelques-uns des principaux articles de ce Catalogue, et des remarques critiques sur celui qui a été composé par* FOURMONT, *en* 1742; *par* M. ABEL-RÉMUSAT, *membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur de langue chinoise au Collége Royal de France.* (Suite et fin.)

XXVIII. Les mots *Hao-khieou-chouan* sont rendus par *Historia Fabulosa τȣ Hao-kieu.* Premièrement, *Hao-khieou* ne sauroit être un nom d'homme, car la première syllabe *hao* n'est pas du nombre des noms de famille à la Chine (1). Il n'y a pas non plus, dans ce roman, de personnage ainsi nommé, et ce titre contient une allusion à un vers du *Chi-king*, où l'on célèbre *l'union bien assortie, Hao-khieou*, de *Wen-wang* avec la princesse *Siao-sing.* Il s'agit, dans le roman, du mariage d'un lettré distingué par ses talens et son esprit, avec une jeune personne accomplie, et c'est ce que signifie le titre *Histoire du couple bien assorti.*

(1) Voyez plus haut la remarque sur le n° II.

XXIX. *Iu-kiao-li*, suivant Fourmont, signifie *pera* τȣ Yo-kiao, *authoris sic vocati*. Le nom de ce prétendu *Iu-kiao* ne se trouve ni sur le titre, ni dans la préface de ce roman, et de plus *li* signifie *poire*, et non *besace* (1). Il ne s'agit, au reste, dans ce roman, ni de poire ni de besace. *Iu* et *li* sont les *petits noms* de deux femmes qui y jouent les principaux rôles. *Iu* (pierre précieuse) est un surnom qu'on donne souvent aux femmes; celle qui le porte ici a pour nom de famille *Houng*, de sorte que son nom entier est *Houng-iu*. L'autre femme, nommée *Lou-meng-li*, reçut, suivant l'histoire, le surnom de *Meng-li* (songer à des poires), parce que sa mère, la portant encore dans son sein, avoit rêvé qu'elle voyoit un poirier se charger de fleurs et de fruits. Cette circonstance n'est qu'un accessoire très-indépendant du sujet du roman, et je ne la rapporte que pour faire voir un exemple de ces surnoms que les Chinois ajoutent à leurs noms de famille, et qui souvent ont rapport à des événemens de cette importance. Ces surnoms servent, dans le cours d'une narration, à désigner les personnages dont on écrit l'histoire.

Quant à *kiao*, ce mot signifie *élégant*, *tendre*,

(1) Peut-être *pera* est-il ici une faute d'impression pour *pira*; mais, en admettant cette correction, la faute principale subsisteroit toujours.

délicat; et placé ainsi entre les noms des héroïnes de ce roman, il s'applique également à toutes deux, et signifie *les deux aimables dames*, *iu* et *li*. Fourmont ajoute que ce roman, célèbre pour le style élégant dans lequel il est écrit, est aussi quelquefois intitulé *San thsaï-tseu*, *Poetæ tres*. Ces mots doivent plutôt être rendus par *les trois personnes de mérite*, et ils s'appliquent, non pas aux auteurs, comme il le donne à entendre, mais aux trois personnes dont les aventures font le sujet du roman, le lettré *Sou-yeou-po*, et ses deux femmes *Houng-iu* et *Lou-meng-li*.

XXXI. *Phing-chan-ling-yan*, *sse thsaï-tseu*, selon Fourmont, *Pim*, *xam*, *lem*, *yen*, *seu quatuor poetæ sic nominati*. Il est encore ici question de gens de mérite plutôt que de poëtes. Les quatre premiers caractères sont les noms abrégés des deux lettrés *Phing-jou-han* et *Yan-pe-han*, et de leurs femmes *Leng-kiang-hioueï* et *Chan-taï*. Les aventures qui amenèrent le mariage de ces quatre personnes sont racontées dans cet ouvrage, où il n'y a, comme dans les autres romans chinois, que quelques petits morceaux de poésie au commencement ou à la fin de chaque chapitre.

XXXII. Rien n'est plus fautif que la traduction du titre de ce numéro : *Ya-mi*, *id est*, τὸ Ya-mi *historia fabulosa ; est enim ex eorum*

genere quæ nos romans *dicimus. Sed per dialogos et personas quo-modo sunt comœdiæ. Ya-mi* n'est pas le nom d'un personnage, c'est le mot chinois qui signifie *énigme*, et la prétendue histoire de *Ya-mi* est en effet un recueil d'énigmes, séparées par *alinéas*, et suivies chacune de son mot ou de sa solution. Ce sont sans doute ces divisions qui en auront imposé à Fourmont, et lui auront donné l'idée d'un dialogue ou d'une comédie.

XXXV. Nouvelle erreur non moins considérable, au sujet du dernier article de cette section. *Si-siang-ki, phi-pha-ki*, dit-il, *Historiola* τȣ Si-siang, *Historiola seu historia comica* τȣ *pi-pa;* SUNT AUTHORUM NOMINA. Rien ne prouve mieux que Fourmont a cherché à deviner le sujet des romans, sans prendre la peine de les lire. *Si-siang* et *phi-pha* ne sont pas et ne sauroient être des noms d'auteurs. *Si-siang* signifie *pavillon* ou *salle tournée vers l'occident.* Un lettré, nommé *Tchang-koung*, et surnommé *Kiun-tchouï*, vint loger dans une pagode qu'un homme riche avoit fait construire dans sa maison, et qui, suivant l'usage chinois, servoit comme d'auberge pour les voyageurs. Il y devint amoureux de la fille de cet homme, nommée *Tching-ing*, qu'il vit pour la première fois dans le *pavillon occidental.* Tel est le sujet de ce roman, ou plutôt de ce long drame, et tel est le motif du titre qu'on lui a donné

Quant au second ouvrage, *Phi-pha*, que Fourmont prend encore pour un nom d'homme, signifie *guitare*. L'ouvrage a reçu ce titre, parce que la principale héroïne y déplore ses malheurs en s'accompagnant sur la guitare. C'est encore un drame, et même un drame très-triste, où il n'y a rien qui puisse justifier l'*Historia comica* de Fourmont.

Je ne m'arrêterai point à relever les erreurs assez nombreuses que ce savant a laissé échapper, en parlant des ouvrages géographiques et historiques ; elles étoient presque inévitables à l'époque où il écrivoit, avant la publication des Mémoires des Missionnaires, et de l'Histoire de la Chine du P. Mailla. D'ailleurs, les détails qui l'y ont entraîné sont étrangers à la bibliographie et à l'histoire littéraire, qui sont les seuls rapports sous lesquels j'envisage en ce moment son catalogue (1). Ainsi, dans la section relative à la

(1) Par exemple, au n° LXXIX, il prend les Han *postérieurs* (*Heou han*), pour l'une des cinq dynasties qui se sont succédées dans le dixième siècle, et il ajoute que l'auteur qui en a écrit l'histoire florissoit en l'an 420. Le fait est qu'il s'agit en cet endroit de la seconde branche de la dynastie des Han, dont le commencement sous *Kouang-Wou-ti*, est fixé à l'an 24 de Jésus-Christ. — Au n° XCIII il écrit en chinois, *Histoire des Femmes rasées*, pour *Histoire des Femmes célèbres*. Mais cette dernière faute tient à une méprise

géographie, je lui reprocherai seulement deux méprises qui l'ont engagé à y comprendre deux ouvrages qui n'y ont nul rapport. Le premier (N° XL) est un recueil de traits de vertu et d'héroïsme, classés sous quatre livres, à la manière de Valère Maxime; traits de fidélité, d'obéissance et de piété filiale, de modération ou de tempérance, et de justice. Suivant Fourmont, il contiendroit en de petits récits de peu d'étendue, et en figures, l'histoire chinoise presque entière. Le recueil des Edits et Instructions de la dynastie des *Ming* (N° XLIII) est présenté comme un état des villes de la Chine, avec la liste de tous les magistrats. Ce n'est pas là seulement un défaut d'arrangement; c'est une erreur qui provient d'avoir méconnu le sens du mot *Hoeï-tian*, qui signifie recueil d'ordonnances, actes du gouvernement, destinés à l'instruction des peuples.

XLV. Le livre qui porte ce numéro est peut-être un des plus beaux ouvrages qui soient à la Bibliothèque du Roi. Fourmont en vante, avec

qu'il a commise en copiant les caractères du titre, et je me suis abstenu de marquer ces sortes d'erreurs qui sont en grand nombre dans son catalogue, ainsi que dans sa grammaire, mais qu'il m'eût été impossible de rendre sensibles, sans employer le secours des caractères originaux.

raison, les caractères qui sont d'une parfaite élégance, et il va jusqu'à dire « que les Vesten, et les plus célèbres de nos typographes, seroient frappés d'admiration, et comme ravis en extase à la vue de ce livre, qui est si magnifique, qu'on n'a rien imprimé, et même qu'on ne sauroit rien imprimer de pareil en Europe. » Il n'y a pas beaucoup d'exagération dans cet éloge; mais, par malheur, le mérite extérieur du livre qui en est l'objet est la seule chose que Fourmont nous fasse exactement connoître. A commencer par le titre, *Kou wen youan kian*, il en donne une traduction erronée et inintelligible : *Antiquæ litteraturæ abyssi Speculum*. Pour entendre les mots *youan-kian*, qui signifient littéralement *miroir des sources*, il faut savoir que le prince nommé *Khang-hi* par les Européens, avoit donné ce nom à une bibliothèque, où il avoit rassemblé tout ce que l'antiquité avoit produit de plus parfait en ouvrages de littérature et de philosophie. C'est l'usage parmi les lettrés chinois de désigner la salle où ils travaillent par un nom figuré ou pompeux, et *Khang-hi*, en s'y conformant, avoit adopté les mots de *youan kian tchaï*, *cabinet des sources destinées à servir de miroir*. Fourmont eût pu ignorer cette circonstance, si ces trois mots chinois ne se trouvoient reproduits sur le frontispice d'un autre ouvrage qu'il a analysé (nº CCXC), et s'ils n'étoient

écrits en caractères anciens sur un des cachets de ce prince ; car, suivant un autre usage des lettrés, on trouve souvent à la fin des préfaces, outre l'empreinte du cachet qui contient leur nom et leur titre, celle d'un autre cachet où est inscrit le nom énigmatique qu'ils ont donné au lieu où ils ont coutume de travailler, comme on voyoit autrefois nos savans dater leurs écrits de la bibliothèque publique ou particulière où ils les avoient composés. *Kou wen* désigne en général tous les ouvrages des anciens ; le titre dont il s'agit signifie donc : *Chefs-d'œuvre de littérature ancienne*, *tirés de la bibliothèque de l'empereur* Khang-hi.

Fourmont ne nous donne pas mieux l'époque où ce précieux recueil a été composé : *Scriptus est autem*, dit-il, *sæculo* 17°, *regnante των ta-mim familia*, *authore* su-kien-hio, *qui tunc doctor Sinæ fama celeberrimus.* Ce n'est pas là ce qu'on lit dans la préface que *Khang-hi* lui-même a écrite. Le premier auteur auquel on en soit redevable est *Liu-tsou-khian*, qui vivoit, non pas sous les *Ming*, mais sous les *Soung*, plus de trois cents ans auparavant. Cet écrivain fit, sous le titre de *Wen-kian* ou de Miroir de littérature, un recueil de pièces choisies, où il fit entrer les remontrances adressées aux empereurs, avec les réponses qu'ils jugèrent à propos d'y faire ; les éloges des hommes célèbres, les

instructions que les empereurs publient en certaines occasions, et qui contiennent, ou des morceaux d'éloquence sur la politique, la morale ou l'agriculture, ou des sortes de comptes rendus sur les opérations du gouvernement. Il y admit encore des lettres familières, des descriptions de palais, de jardins, de maisons de plaisance, des dissertations sur toutes sortes de sujets, des chansons choisies, des inscriptions funèbres, telles que celles qu'on fait graver sur la pierre, pour célébrer la mémoire des officiers ou des magistrats qui ont rendu des services éclatans, ou des hommes privés, qui, même dans les classes inférieures, se sont distingués par leurs vertus domestiques. En un mot, il n'y eut pas un seul genre de composition oratoire dont cette collection n'offrît dès lors des exemples et des modèles, pris chez les meilleurs écrivains qui avoient précédé l'époque de la dynastie des *Soung*, c'est-à-dire le douzième siècle de notre ère.

L'empereur *Khang-hi* qui estimoit beaucoup le livre de *Liu-tsou-khian*, voulut qu'on le prît pour base de la collection d'extraits qu'il fit faire dans sa bibliothèque. On y ajouta, par ses ordres, beaucoup de pièces choisies dans les mêmes vues, et notamment des morceaux tirés des écrits même du premier éditeur; ce qui suffiroit seul pour faire voir la différence des deux éditions. Mais on n'y fit entrer aucun extrait des

ouvrages qui ont paru depuis la dynastie des *Soung.* L'édition fut terminée à la douzième lune de la vingt-quatrième année *Khang-hi* (1686). Le principal rédacteur employé par *Khang-hi*, fut ce *Siu-khian-hio*, que Fourmont désigne comme l'*auteur* même, et qu'il fait vivre sous la dynastie des *Ming.* Les annotations marginales qu'on a jointes à chaque morceau, pour en marquer le sujet et l'occasion, ou pour en faire sentir le mérite et l'excellence, sont distinguées par la couleur de l'encre dont on s'est servi pour l'impression. Celles des auteurs qui étoient morts au temps de Khang-hi sont en bleu, parce que le bleu est la couleur du deuil. Celles de l'empereur sont en jaune, couleur consacrée à la dynastie impériale, et celles des lettrés qui étoient encore vivans au moment de la rédaction de l'ouvrage sont en rouge, comme les remarques que les maîtres écrivent dans les colléges sur les compositions de leurs élèves. On peut prendre une idée du contenu de ce livre, par les extraits que le P. Hervieux en a faits, et que Duhalde a insérés dans le tome II de sa Description de la Chine.

XLVIII. En parlant du celèbre ouvrage de Confucius, intitulé *Tchhun-thsieou*, c'est-à-dire, *le Printemps et l'Automne*, Fourmont cherche à deviner la raison qui lui a fait donner ce titre; celle qu'il propose n'est point la véritable. « Peut-être, dit-il, est-ce parce qu'en

Chine, comme dans les autres pays situés sous les zones chaudes, la guerre se fait plutôt au printemps et à l'automne que dans les autres saisons, à cause de l'incommodité de la chaleur et du froid. » On sent combien une pareille raison est futile. Les mots *printemps* et *automne*, par une sorte de synecdoche très-commune en chinois, désignent l'année entière. On dit même dans le style familier : *Tchhun-thsicou ki-ho*, *combien avez-vous de printemps et d'automnes*, pour *quel âge avez-vous ?* Le sens de ce titre est donc les *années*, ou, pour mieux dire, *les annales*. Quant à ce que l'auteur ajoute, qu'il s'en faut peu que ce livre ne soit mis *au niveau* des livres classiques, et qu'il est presque aussi estimé que les quatre livres moraux (1), c'est une erreur plus grave, parce qu'elle concerne des livres dont le rang est rigoureusement fixé à la Chine. La Chronique de Confucius est réellement comptée au nombre des cinq livres classiques du premier ordre, et par conséquent placée fort au-dessus des quatre livres moraux, qui sont d'un rang bien inférieur. C'est par une suite de la même erreur que Fourmont a compris ensuite ces derniers dans l'énumération des cinq *King* (2).

(1) *Hic liber pretii apud Sinas summi..... inter sacros tantum non repositus*, p. 380. — *Eodem ferè loco habetur* το chun-cieu, *ac* su-xu, p. 381.

(2) Pag. 403, seq.

LV. *Lun-in the tian;* il y a ici plusieurs méprises : Fourmont, trompé par une simple analogie de sons, rend par *rota* la première syllabe d'un mot composé, qui veut dire *ordre de l'empereur;* il prend ensuite un caractère pour un autre qui a un trait de moins, et cette méprise en entraîne une seconde pour le son, et une troisième pour le sens qu'il lui attribue; de sorte qu'il lit *tchhi*, et traduit *capere*, le mot *the* qui signifie *unique*, *spécial*, *particulier.* Mêlant, enfin, à ces deux fautes quelques autres erreurs qu'il seroit trop long de faire ressortir, il traduit les quatre mots de ce titre par ceux-ci : *collectio*, *seu codex ubi* sumitur *sensus* rotationis (*temporum*), tandis qu'ils signifient *grâces spéciales de l'empereur.* C'est ainsi qu'il est conduit à prendre pour un almanach un volume qui n'est que le recueil des placets présentés à *Khang-hi* par les missionnaires, avec les réponses de l'empereur; les éloges funèbres qu'il daigna composer en l'honneur des PP. Adam Schall et Ferdinand Verbiest, et le fameux édit de 1692, par lequel l'exercice de la religion chrétienne fut permis dans l'empire (1).

(1) Je soupçonne l'existence d'une erreur du même genre dans la notice du numéro suivant (LXI). La phrase chinoise *thai-chang*, *san-youan*, *san-phin*, *san-kouan fa-phao*, ne peut avoir le sens qu'on lui prête : *Magistratuum superiorum*, *id est trium* yuen,

LXIII. Personne n'ignore que la dynastie qui a précédé celle qui est actuellement sur le trône de la Chine, portoit le nom de *Ming*, qui signifie *lumière*. *Ming-ki* signifie donc *Histoire de la dynastie* Ming. Fourmont rend ces mots par *elucidationes*. On a peine à concevoir une pareille méprise, qui, de la part de tout autre écrivain, sembleroit indiquer plus que de l'inattention.

LXVII. Un des plus beaux monumens de la littérature chinoise, est la bibliothèque de *Ma-touan-lin*; mais il s'en faut beaucoup que Fourmont en donne une idée complète. Il se trompe d'abord sur le titre même qu'elle porte: *Wen-hian thoung khao*, dit-il, *id est*, *Examen generale litteratis oblatum*. Quoique *wen*, pris séparément, signifie *littérature*, et *hian*, *offrir*, ce n'est pas du tout le sens que ces deux mots

trium pin, *trium* kuon, *vocatorum ordo pretiosus*. *Thai-Chang* désigne la secte des *Tao-sse* à laquelle appartiennent aussi les divinités appelées *San-Youan*, *San-Phin*, *San Kouan*. *Fa-phao* signifie ce qu'il y a de précieux dans une loi ou dans une religion. C'est un terme consacré chez les sectaires de la Chine. Je crois que ce doit être un livre *Tao-sse*. Fourmont y voit une procession de mandarins : la forme de rouleau qu'on lui a donnée, et qui est généralement d'usage pour les sujets mythologiques des Tao-sse, confirme encore ma conjecture au sujet de cet ouvrage que je n'ai pas encore pu examiner moi-même.

ont quand ils sont réunis. *Wen-hian* est une expression composée, prise du *Lun-iu*, section troisième, *tchang* neuvième, où elle est employée dans le sens de *monumens écrits*, et rendue en mandchou par les mots *pitkhe fergingge* (1). C'est aussi un titre qui a été donné à des lettrés et même à des impératrices après leur mort, pour marquer le respect qu'elles avoient témoigné toute leur vie à ce qui restoit de la haute antiquité. Si Fourmont l'ignoroit, il pouvoit au moins trouver une définition précise de ces mots dans la préface même de l'ouvrage (2); il y eût vu que *Wen hian thoung khao* signifie *recherche*

(1) Je rapporterai la phrase entière dans la langue mandchoue, que la transcription en lettres latines ne défigure pas aussi complétement que le chinois : *Foutse khendoume : Khiya gouroun-ni dorolon-be, pi gisouretsi ombi; Ki gouroun, temgetou ome mouterakô. Yen gouroun-ni dorolon-be, pi gisouretsi ombi; Soung gouroun temgetou ome mouterako okho.* Pitkhe Fergingge *akô i tourgoun kai. Pitsi, pi temgetou oboutsi ombikhe.* « Je pourrois vous parler des rites de la dynastie des Hia ; mais le royaume de Ki n'en conserve pas assez de traces : je pourrois vous entretenir de ceux de la dynastie des Yen ; mais le royaume des Soung n'en offre que des restes insuffisans. La disette *des monumens écrits* en est la cause : si nous en avions, je pourrois vous les offrir en témoignage. » Version mandchoue, t. II, p. 11.

(2) P. 3.

exacte des anciens monumens, et cela eût pu l'engager à prendre une connoissance plus entière des matières qui y sont traitées. L'analyse qu'il en donne est trop inexacte pour que je puisse m'attacher à la rectifier ; j'aime mieux placer ici la traduction de la table qui est dans le premier volume ; on pourra la comparer avec les détails qu'il a insérés à la page 385 de son catalogue.

A la tête du premier volume, on ne trouve pas, comme il l'annonce, vingt-cinq préfaces écrites par autant d'auteurs différens, mais une seule préface, suivie de vingt-quatre dissertations, qui sont toutes de *Ma-touan-lin* lui-même, et qui répondent à autant de divisions ou de sections dans le corps même de l'ouvrage. Voici l'ordre et les titres de ces sections :

1re SECTION. Du partage des terres, et de leur produit sous les différentes dynasties, sept livres.

2e. Des monnaies, soit métalliques, soit fictives, des papiers-monnaies, etc., deux livres.

3e. De la population et de ses variations, deux livres.

4e. De l'administration, deux livres.

5e. Des péages et des douanes, et en général de tous les droits qu'on perçoit pour les lacs et étangs poissonneux ; les plantations de thé, les salines, les mines et les usines, ainsi qu'aux barrières, aux foires, etc., six livres.

6e. Du commerce et des échanges, deux livres.

7e. Des impositions territoriales, ou tributs sur les terres, un livre.

8e. Des dépenses de l'Etat, cinq livres.

9e. De l'élévation aux charges, et du rang des magistrats, douze livres.

10e. Des études et des examens des lettrés, sept livres.

11e. Des fonctions des magistrats, vingt-un livres.

12e. Des sacrifices, vingt-trois livres.

13e. Des temples des ancêtres, quinze livres.

14e. Du cérémonial de la cour, vingt-deux livres.

15e. De la musique, quinze livres.

16e. De la guerre, treize livres.

17e. Des châtimens et des supplices, douze livres.

18e. Des livres classiques et autres, soixante-seize livres. L'étendue de cette section vient de ce qu'on y a fait entrer l'analyse d'une foule de traités curieux sur toutes sortes de sujets, et d'ouvrages de toutes les sectes. C'est une véritable histoire littéraire.

19e. De la chronologie des empereurs, et de la généalogie des familles qui ont possédé le trône, dix livres.

20e. Des principautés tributaires et des fiefs érigés sous les différentes dynasties, dix-huit livres.

21e. Des corps célestes et de leurs accidens, comme les éclipses, les conjonctions, etc. dix-sept livres.

22e. Des prodiges et calamités, comme les inondations, les incendies, les tremblemens de terre, les aérolithes, les pluies de sauterelles, etc. vingt livres.

23e. De la géographie de la Chine, et de toutes les divisions de l'empire, aux différentes époques de la monarchie, neuf livres.

24e *et dernière Section.* De la géographie étrangère, et de tous les peuples qui ont été connus des Chinois, vingt-cinq livres. En tout, trois cent quarante-huit livres, distribués en cent volumes. Une pareille suite d'extraits pris dans les meilleures sources par un lettré habile, et continués jusqu'à l'an 1207 de notre ère, vaut à elle seule toute une bibliothèque, et mériteroit qu'on apprît la langue dans laquelle elle est écrite. Elle offre les moyens d'approfondir la plupart des questions auxquelles la Chine peut donner lieu, et l'on a peine à concevoir qu'on puisse, sans l'avoir lue, se hasarder à émettre une opinion quelconque sur l'histoire et les antiquités de la haute Asie. Nos plus habiles missionnaires en ont fait de grands éloges, et s'en sont servis

avec beaucoup d'avantage. Il nous manque malheureusement le supplément qui a été ajouté à cet ouvrage, sous le titre de *Sou Wen-hiaw-thoung-khao*, et où tous les mémoires dont il se compose sont continués depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours.

LXXXVIII. Parmi les livres historiques, et sous le titre de *San koue tchi* (Histoire des trois royaumes), on a placé un ouvrage qui, s'il contenoit en effet l'histoire du temps où la Chine fut partagée en trois empires séparés, seroit, avec une dénomination différente, le même que le *San koue chou* du n° LXVIII. Il falloit avertir que le *San koue tchi* est un roman dont le sujet est bien pris dans l'histoire des trois royaumes, mais où sont mêlées beaucoup d'aventures fabuleuses, et dont le style fait, aux yeux des Chinois, le principal mérite. C'est ce que Fourmont eût reconnu, même sans le lire, s'il eût remarqué qu'il étoit partagé en *hoeï*, genre de division qui, suivant sa propre remarque, est particulier aux ouvrages d'imagination. Il ne falloit pas non plus oublier la différence des mots *tchi* et *chou*; ce dernier signifie *livre*, et se dit des différentes parties des grandes Annales, dont la réunion forme le *Nian-i sse* ou les vingt-une histoires. On dit *Han chou*, *Thang chou*, pour l'histoire de la dynastie des *Han* ou de celle des *Thang*. *Tchi* s'applique aux ouvrages géogra-

phiques, et aussi aux romans historiques que les sectaires ont composés pour accommoder les récits de l'histoire à leurs intérêts particuliers.

Je passerai, sans en faire l'objet d'un examen suivi, deux sections entières du catalogue de Fourmont : celle où il a rangé les livres classiques avec leurs commentaires, et celle qui comprend les ouvrages théologiques composés par les missionnaires de la Chine ; la première, parce qu'on a tant écrit sur les *king* que ce sujet semblant épuisé, les observations qui y auroient rapport pourroient devenir fastidieuses ; la seconde, parce que les livres écrits en chinois par des Européens ne pouvant offrir un grand intérêt, les erreurs que Fourmont a commises à ce sujet en présenteroient moins encore. Je remarquerai seulement qu'il n'a pas pris la peine de rechercher et d'indiquer les véritables noms des Jésuites et des autres religieux qui avoient pour usage d'adopter et de placer à la tête de leurs livres des noms chinois. C'étoit pourtant un travail facile, avec l'aide de la table des PP. de la Société de Jésus, qui a été composée en chinois et traduite en latin. Cette section n'offre pas d'ailleurs moins d'erreurs que les précédentes, et ces erreurs sont plus difficiles à excuser, parce qu'il étoit plus aisé de les éviter. C'est à cette partie du catalogue de Fourmont que le Père Porquet a borné ses observations ; et comme il

y a joint des remarques curieuses sur les travaux de ses confrères, qu'il connoissoit très-bien ; nous en ferons usage dans le nouveau catalogue, où chaque article contiendra, outre les indications ordinaires, le nom européen de l'auteur, toutes les fois qu'il aura été possible de le retrouver.

Il est encore bon de remarquer qu'au nombre des livres classiques, Fourmont a eu tort de comprendre le nº CLII, qu'il a pris pour une édition du livre des poésies, et qui n'y a aucun rapport. C'est un Recueil de poésies, composées dans le VIIe siècle par un particulier nommé *Tou-fou*, et surnommé *Tseu-meï*, qui florissoit sous la dynastie des *Thang*. Ses poésies sont estimées des lettrés, mais non pas à l'égal du *Chi-king*, que sa nature classique fait placer sans difficulté hors de toute comparaison.

CXXXV. Les mots *King-yan tchi kiaï*, que Fourmont rend par : *In libros classicos expedita et vera expositio*, fournissent matière à une autre observation que je ne veux pas non plus passer sous silence, parce qu'elle éclaircira un fait intéressant, dont le savant philologue paroît n'avoir pas eu connoissance. Depuis long-temps la dignité impériale, à la Chine, est regardée comme essentiellement unie à l'étude des belles-lettres, qui ne font qu'en rehausser l'éclat. Le souverain n'est pas seulement le grand sacrifica-

teur de la nation; il en est encore le premier précepteur, et de toutes les occasions où il exerce les fonctions magistrales, il n'y en a pas de plus solennelles que les assemblées nommées *kingyan*, littéralement *natte des livres classiques*. Ce sont comme des conciles littéraires, où les plus habiles lettrés de l'empire sont appelés, où les académies viennent remplir avec apparat leurs fonctions ordinaires, où les ministres et les grands dignitaires eux-mêmes sont chargés d'expliquer les livres classiques, sous la présidence et la direction de l'empereur, qui ouvre le premier la leçon par des explications préparées, et corrige ensuite celles des principaux lettrés. Les actes de ces sortes de conférences sont recueillis soigneusement, et imprimées, si le prince le permet, comme le précis des leçons données à l'univers par le maître suprême de l'empire. C'est un ouvrage de cette espèce que nous trouvons sous le n° CXXXV à la Bibliothèque du Roi. Une requête placée à la tête du premier volume, et dressée par un grand, nommé *Tchang-khiu-tching*, pour demander que l'ouvrage fût imprimé, avertit qu'on y a réuni les résumés des leçons auxquelles lui et ses collègues ont assisté, pendant les conférences tenues par l'empereur, la 6e lune de la 22e année *Khang-hi*. Les premières lignes de cette requête eussent mis Fourmont sur la voie,

pour expliquer plus convenablement le titre du livre qu'il avoit à faire connoître.

Enfin, dans la section de théologie, on a placé très-mal à propos les numéros CCLXXXI, CCLXXXII, CCLXXXIII et CCLXXXIV. Ces quatre ouvrages sont des éditions différentes d'un même livre, composé par un philosophe nommé *Khiu-youan*, parent et ministre *de la gauche* de *Hoaï-wang*, dynaste de la principauté de *Thsou*, dans le *Kiang-nan*, qui régnoit à la fin du 4e siècle avant notre ère. C'est de là qu'est venu ce titre de *Thsou thseu* (pièce d'éloquence, du royaume de *Thsou*), que Fourmont a pris pour le nom d'un homme, *authoris antiqui sic appellati*. Cet ouvrage contient des déclamations morales qui n'ont aucun rapport avec la théologie.

CCXCI. Les mots *Tchou-tseu* sont encore pris pour le nom d'un auteur que Fourmont même soupçonne d'avoir été favorable aux *Tao-sse*. Ces mots signifient *différens philosophes ;* et s'il eût jeté les yeux sur la table des chapitres, il y eût vu les noms de ces philosophes, *Kiang-tseu*, *Lao-tseu*. *Kouan-in-tseu*, *Hoaï nan-tseu*, et beaucoup d'autres auteurs célèbres dont les écrits, de peu d'étendue, sont rassemblés dans cette collection.

CCCIV. Un ouvrage composé de 163 volumes a paru à notre auteur un recueil de monumens

relatifs à la cabale. Comme il est impossible d'entendre ici cette expression dans son sens naturel et primitif, il a sûrement voulu parler de cette science occulte dont le principal objet est la recherche de la pierre philosophale. En Chine, ce n'est pas l'art de faire de l'or, c'est le remède universel, ou le breuvage d'immortalité, qui est le grand œuvre et le but des travaux de ces rêveurs, qui sont encore en doute sur les premières et les plus générales de toutes les lois de la nature. Mais ces extravagances n'ont pas assez de cours chez les gens instruits, pour donner naissance à des collections de 160 volumes. Celle dont il s'agit n'y a aucun rapport. Je ne saurois même la comparer qu'aux Mémoires de nos Académies. On y trouve une foule de dissertations sur le *I-king*, le *Chou-king*, le *Thoung-kian*, le *Tao-te-king*, des Mémoires sur les monnaies, sur les antiquités, sur la littérature, etc.

CCCV. Fourmont avoit-il oublié la valeur de la particule *ti*, qui forme les ordinaux, quand on l'ajoute aux noms de nombre? Il traduit par *Tractatus singularis de quinque elementis*, les mots *Ti ou thsaï-tseu chou*, qui signifient, *le livre du cinquième poëte* ou *romancier*. Tel est le titre qu'on donne à *Chi-naï-'an*, auteur du célèbre romau *Chouï hiu tchouan*. C'est un ouvrage qui a 16 volumes, et qui est du même genre que le *San koue tchi*, dont on a parlé plus haut. Ce

dernier fait partie de la même collection, et son auteur est désigné sur le fontispice même de l'exemplaire que Fourmont a eu sous les yeux, par le titre de *Ti i thsaï-tseu*, *le premier poëte* ou *le premier romancier.*

CCCVII. L'ouvrage intitulé *Thaï-phing wan nian chou*, est le livre d'un Jésuite, et mériteroit à peine qu'on en parlât si Fourmont n'y eût encore commis sa méprise ordinaire, en prenant pour un nom d'homme les mots *Thaï phing*, qui veulent dire *profonde paix.*

CCCXVIII. L'expression chinoise *waï kho* est rendue par cette phrase : *Extraneorum*, *seu in locis extraneis colligi solitorum remediorum*, etc. Mais *waï kho* signifie médecine externe, ou chirurgie, par opposition à la médecine interne, qu'on appelle *neï kho.* Le titre du livre suivant a été tronqué : ce n'est pas simplement, comme l'a écrit Fourmont, *wan ping*, *omnes morbi*; mais *wan ping hoeï tchun*, le retour du printemps (de la santé) après les maladies. Dans ces sortes d'ouvrages, l'indication des moyens curatifs suit immédiatement la description des symptômes, et la médecine des Chinois est encore trop peu avancée pour qu'on y sépare la thérapeutique de la nosographie.

CCCXXI. Le titre de *Chang-han tchang thou* n'est pas aussi pompeux que l'imagine Fourmont, qui traduit : *Tabula seu index rerum*

ad compescendam vulnerum tyrannidem idonearum. Il n'est question ni de *blessures* ni de *tyrannie*, et les mots où l'auteur a cru voir cette idée, signifient simplement *péripneumonie*, *fluxion de poitrine*. Au titre suivant, il a pris le mot *kieou*, qui veut dire *moxa*, pour *pustule*, de sorte qu'au lieu de traduire : *Ars pustulas acu chirurgica tollendi*, il eût dû dire : *Art d'appliquer l'aiguille et le moxa.*

CCCXLV. *Opusculum quoddam ex almanachorum genere*, est la définition qu'on donne de l'ouvrage intitulé : *Kouan-in ling kouo.* Elle n'est pas trop inexacte, puisque ce volume est, sinon un almanach, au moins une sorte de manuel pour *jeter les sorts*, sous l'invocation du dieu *Kouan-in* (*Awalokitechouara*). Mais l'erreur de Fourmont en cet endroit consiste à traduire le nom même de cette divinité bouddhique, dans lequel il n'est pas douteux qu'il a dû puiser cette explication tautologique : *Documentum quo res longè prospicere aut providere intelligens possit.*

CCCLI. Le catalogue imprimé offre une faute non moins grave dans la traduction des mots *ma-tiao phou*, qui sont rendus par *τὸ ma-tiao universalia. Ma-tiao* n'est point un nom d'homme, mais une sorte de jeu de loto, dont les règles exposées dans ce livre, n'ont rien de commun avec les universaux, ni avec les prin-

cipes d'arithmétique, ou les documens sur les poids et mesures, la musique et les tons. Cette méprise a été reparée dans l'étiquette qu'on a placée sur ce volume, et où on lit : *Tractatus de ludo.*

Enfin le titre du n° CCCLXII, que Fourmont rend par *novæ editionis*, *Pequimi novum registrum, ad Nankimi rectum consensum*, ne contient pas même les noms de ces deux villes ; il signifie : *Réglemens de la douane de Pe-sin* (dans la province de *Tche-kiang*), *pour les marchandises du midi*, *nouvelle édition*. Ce livret peut offrir quelque intérêt : on y voit que les droits qu'il faut payer à cette douane célèbre s'élèvent à 0,0552 d'once d'argent, pour une pièce de soie de première qualité ; à 0,0342, pour celle de seconde qualité ; à 0,04268, par pièce de gaze fine ; à 0,03416, par pièce de gaze plus commune, etc.

Quelque place qu'occupent ces observations critiques, elles ne sont qu'une très-petite partie de celles qu'on pourroit faire sur le catalogue de Fourmont ; mais elles suffisent, je pense, pour l'objet que je me suis proposé. Elles ne sauroient, je le répète, rien diminuer de l'estime qu'on doit aux travaux de ce savant infatigable ; mais on peut, je crois, en inférer que, si un critique tel que lui a commis tant et de si graves erreurs en parlant des livres chinois, il est nécessaire

que celui qui vient après lui refaire un travail du même genre, avec des connoissances infiniment moins étendues, redouble d'attention pour éviter d'en laisser échapper de pareilles. Je me suis aussi cru obligé de donner une idée de l'imperfection de ce catalogue, pour qu'on ne me reprochât pas d'avoir, sans nécessité, doublé la tâche qui m'étoit imposée, et par conséquent retardé de plusieurs mois l'époque où elle pourra être achevée. Tel a été l'objet des réflexions qu'on vient de lire : j'ai voulu que les personnes qui prennent quelque intérêt à ces matières, pussent d'avance juger mon plan, et apprécier les raisons qui m'ont conduit à l'adopter ; qu'elles eussent une idée exacte du travail que j'ai entrepris, de l'utilité qu'il peut avoir et des difficultés qu'il doit présenter, pour qu'elles ne m'accusassent pas d'y donner trop d'étendue, ou d'employer trop de temps à son exécution. Comme l'avantage qu'il peut procurer aux amateurs de la littérature chinoise est l'unique motif qui m'ait engagé à m'en charger, on peut croire que j'y consacrerai tout le temps que me laisseront d'autres travaux précédemment commencés. Il pourroit arriver que l'attention et la curiosité de quelques personnes se trouvassent dirigées sur les nouveaux objets que je leur aurai indiqués, et l'on doit penser que je mettrai quelque empressement à jouir de la récompense flatteuse que

j'obtiendrois, si, par l'effet des notices détaillées que j'en aurai données, les articles les plus intéressans de cette précieuse collection venoient enfin à trouver des lecteurs et des traducteurs.

LETTRE *écrite de Suède, sur l'état des Beaux-Arts dans ce Royaume.*

..... LA réputation dont l'habile sculpteur Sergell jouit même chez l'étranger, me dispense de faire son éloge. J'ai souvent vu son atelier, et sa *Psyché* a reçu mon admiration. Combien doit-on regretter qu'une maladie d'esprit ait paralysé le beau talent de cet artiste ! Cependant il a été assez heureux pour achever la statue colossale, en bronze, de Gustave II. Cette statue sera un des plus beaux ornemens de Stockholm, quand l'artiste, que l'on fait venir à ce dessein de Paris, l'aura polie.

La Suède a eu, dans plusieurs branches de l'art, des hommes distingués; cependant on y préfère les étrangers aux artistes nationaux. Le peintre Bellanger; M. Desprez, qui a été chargé de dessiner des paysages de Finlande, et M. Gallodier, compositeur de ballets, sont Français; M. Terrado, musicien habile, est Italien. Les maîtres de chapelle les plus célèbres de la Suède, MM. Naumann, Vogler et Haffner, étoient Allemands; la première chanteuse d'Opéra de la capitale, Mme Muller, appartient à la même nation. En général, les Suédois n'ont pas une grande habileté, ni beaucoup de goût pour les arts. Si la mort ne l'en avoit pas empêché, je crois que

Gustave III seroit parvenu à le leur inspirer ; non qu'il fût grand connoisseur, ni même amateur intelligent, mais il pensoit, avec raison, que les arts jettent sur le trône un éclat qui le rend plus imposant aux yeux du peuple, et que leur culture fait prospérer la civilisation et augmente l'aisance d'une nation. Il faisoit même, en faveur des arts, des dépenses qui excédoient peut-être ses moyens ; néanmoins il n'a pu réussir à former une galerie de tableaux qui mérite qu'on en parle. M. de Fredenheim, directeur général des arts en Suède, a osé dire, il est vrai, que le musée de Stockholm doit être mis au premier rang après celui de Paris ; mais, à l'exception des Neuf-Muses, d'une Prêtresse grecque, d'un Endymion d'une rare beauté, qui fut découvert, en 1783, dans les ruines de la villa d'Hadrien ; de deux superbes candélabres et de quelques bas-reliefs (1), ce musée ne renferme aucun monument qui puisse justifier cette prétention. Le cabinet du comte de Brahé, et celui d'un particulier dont j'ai oublié le nom, à Stockholm, sont les seules collections de ce genre qui méritent d'être citées. Le cabinet du comte renferme plusieurs superbes tableaux, entr'autres le portrait du roi David, par le Guide,

(1) J'ai donné, dans le *Magasin*, un extrait du *Museum Regis Sueciæ*, 1794, in-4°. A. L. M.

et celui de Mme de Montespan, par Mignard. La plupart des peintres suédois qui se sont distingués dans leur art, tels que Spaarmann, West Muller, Hall, Breda, Mareliez, les deux frères Martin, ont acquis chez l'étranger leur célébrité et leur fortune.

Le nom de Sergell termine la série des sculpteurs habiles; cependant il a laissé plusieurs élèves qui donnent de belles espérances. Un d'entr'eux, dont le nom est d'un bon augure, M. Goethe, est en ce moment à Rome.

La capitale et ses environs n'offrent point de monumens d'architecture qui prouvent que cet art ait fait en Suède des progrès considérables. Les châteaux royaux de Stockholm et de Drotningholm sont d'énormes masses de pierres, que leur position seule rend agréables et dignes d'être remarqués : l'un est un vaste carré, situé sur une hauteur qui domine le port et presque toute la ville ; l'autre, d'une lourde architecture, est situé sur le bord du lac Meler; dans le lointain l'aspect en est imposant. Le palais de Haga n'est guère plus qu'une très-jolie esquisse d'un château de plaisance ; il est entouré d'un superbe jardin anglais, et son intérieur est décoré avec beaucoup de goût ; tout y annonce que Gustave III a pris un intérêt particulier à le bâtir, et que c'étoit sa résidence favorite. Son successeur n'a rien fait pour l'embellissement du château de Haga ; il n'y a séjourné quelquefois que

pour s'abandonner à ses idées mélancoliques. Dans la capitale même il n'y a pas un seul édifice qui, par sa grandeur ou sa beauté, puisse fixer l'attention d'un ami de l'art. La salle de réunion des Etats du royaume, à l'entrée de laquelle on voit la statue de Gustave Vasa, est surchargée d'ornemens d'architecture, et n'est remarquable que par sa destination. La place du château offre un aspect frappant : en y arrivant de l'une des deux rues les plus grandes et les plus belles de Stockholm, de celle de Drottnings-Gatan ou de celle de Regvings - Gatan, on a le château en face ; on passe devant la statue de Gustave-Adolphe, et un pont conduit à travers le petit bras de mer qui sépare le château de la place.

En entrant dans la cour du château, on voit à droite l'Opéra royal, à gauche le palais de la princesse Albertine, tante du Roi. Ces deux édifices sont massifs. Tout, comme je viens de le dire, offre un aspect frappant; mais il seroit difficile d'en donner une description détaillée.

La statue du héros suédois, ouvrage de Larchevêque, maître de Sergell, est très-médiocre et mal alignée avec le pont et le château. Aussi la place est trop petite pour que tant d'objets imposans puissent produire l'effet qu'on en attendroit. Néanmoins la capitale de la Suède est une des villes les plus belles, ou du moins les plus remarquables de l'Europe; elle seroit

des plus grandes, si son étendue étoit partout la même. Plusieurs de ses rues ne comprennent que des petites barraques de bois, et se perdent en plein champ. De plusieurs côtés on croit être depuis long-temps hors de la ville, lorsque tout à coup on arrive à la barrière : ce n'est qu'au centre que l'on reconnoît une capitale florissante et bien peuplée.

D'énormes rochers, baignés par la mer, forment un rempart autour de la ville et en bornent l'horizon. La mer partage la ville en plusieurs îles, et joint dans l'intérieur le lac Meler. La plus grande activité règne sur les quais. La grandeur du port favorise singulièrement le commerce maritime; il est si profond, que des vaisseaux de guerre peuvent avancer jusque sous les murs du château.

Les statues des trois *Gustave* ornent les trois plus beaux quartiers de la ville, et font naître de grands souvenirs. L'arsenal rappelle à la mémoire le triomphe de Gustave III en 1772, et la salle de spectacle le moment fatal de sa mort en 1792. Certes, on ne contemple ces objets qu'avec le plus grand intérêt; ils portent successivement à l'admiration et à la réflexion. La légère esquisse que je viens d'en donner fera facilement concevoir que l'on passe volontiers vingt fleuves et trois bras de mer pour voir la capitale de la Suède.

PIERRES GRAVÉES.

DESCRIPTION *d'un Camée antique du cabinet de feu M.* D*** V****; *par M.* GRIVAUD DE LA VINCELLE (1).

LA collection dans laquelle nous avons trouvé le beau camée qui nous a fourni le sujet de cette dissertation, étoit aussi nombreuse que choisie; elle avoit été faite avec discernement et avec soin par un homme instruit, qui portoit jusqu'à l'enthousiasme le goût de ce genre de monumens. Un long séjour en Italie et en Sicile lui avoit fourni, pour en acquérir, beaucoup d'occasions favorables, et il les laissoit rarement échapper. Une mort funeste, triste suite des changemens malheureux survenus dans sa fortune, a fait passer sa collection en d'autres mains; mais avant qu'elle ait été dispersée, nous avons tiré les empreintes des pierres antiques les plus curieuses de ce bel ensemble, et nous les publierons dans le recueil dont nous avons commencé de nous occuper.

Le camée, dont le sujet est développé dans la planche ci-jointe, est de forme ovale, ayant dix-huit lignes sur treize de diamètre: la matière

(1) Voyez la gravure jointe à cet article.

Apothéose de FAUSTINE la jeune, sous l'embléme de CYBELE, JUPITER enfant et le Berger. ATYS.



Du Cabinet d'Antiques, de Mr. Dudevant de Villeneufve.

est une calcédoine à deux couches; l'une, qui est celle du fond, grise et transparente; l'autre, dans laquelle on a taillé les figures, d'un blanc laiteux, presque opaque. Le graveur a copié fidèlement le style du sujet, qui indique un ouvrage du temps des Antonins. L'antiquité de ce camée a été reconnue par un savant antiquaire, dont l'opinion ne peut laisser aucun doute à cet égard. Le sujet avoit, sans doute, moins fixé son attention que la nôtre; car il n'y voyoit que la mère des dieux, tenant dans ses bras Jupiter enfant, et Atys, favori de la déesse, qui venoit lui faire une offrande.

Nous avons poussé plus loin nos conjectures, et nous avons cru reconnoître, dans la figure assise, Faustine la jeune, femme de Marc-Aurèle, tenant dans ses bras le jeune Annius Verus, mort cinq ans avant elle. Cette princesse a la tête voilée et ornée d'un diadème; elle s'appuie sur un long sceptre, et elle est assise sur un char à deux roues. Derrière elle est Atys, que l'on reconnoît surtout au bonnet phrygien et aux anaxyrides : il tient, de la main droite, une pomme de pin, et de la gauche, une patère sur laquelle est un fruit ou quelqu'autre objet difficile à déterminer. Dans le bas on voit les crotales et une palme.

Annia Faustina, communément appelée Faustine la jeune, étoit fille d'Antonin-le-Pieux,

et d'*Annia Faustina Galeria.* Elle eut deux frères et une sœur, qui moururent en bas âge. Antonin ayant adopté Marc-Aurèle, neveu de Faustine, le fit César, l'an de Rome 892 (de J. C. 139), et lui donna sa fille en mariage; il mourut après un règne de vingt-deux ans, pendant lequel il ne s'occupa qu'à faire du bien. Sa vie fut irréprochable, sa mémoire honorée, et son nom si respecté qu'il fut porté, comme le titre le plus glorieux, par plusieurs des princes qui lui succédèrent. Il ferma constamment les yeux sur la conduite dépravée de Faustine, qui mourut long temps avant lui (l'an de J. C. 140), et à laquelle il fit cependant décerner les honneurs divins.

Faustine la jeune n'étoit que trop disposée à suivre le mauvais exemple qu' lui avoit donné sa mère; mais elle poussa bien plus loin qu'elle la dépravation et la débauche. L'indulgence du prince philosophe dont elle étoit la femme, s'étendit même sur sa conduite dont il étoit informé; et lorsque d'officieux amis le pressoient de la répudier, il répondoit qu'il faudroit alors rendre sa dot, qui étoit l'empire, et qu'il ne pouvoit s'y décider. Lorsqu'en l'an 175 il passa en Orient, pour étouffer les restes de la révolte d'Avidius Cassius, Faustine l'y suivit, et mourut subitement dans le petit village de *Halala*, au pied du mont Taurus. On sait que cette perte

causa la plus vive douleur à Marc-Aurèle, qui nomma *Faustinopolis* le bourg où Faustine avoit perdu la vie. Lorsqu'il fut de retour à Rome, il prononça son oraison funèbre, et exigea du sénat qu'elle fût mise au rang des divinités. On peut croire cependant que ce fut surtout par respect pour lui-même, que ce prince rendit de si grands honneurs à la mémoire d'une femme qui l'avoit couvert d'opprobre par ses mœurs dépravées. Non-seulement Faustine osa violer, sans pudeur, la foi conjugale, mais elle porta la lubricité jusqu'à choisir les objets de ses désirs impurs parmi les esclaves, les gladiateurs et les matelots, qu'elle passoit en revue après les avoir fait dépouiller de leurs vêtemens. Elle s'abandonna même à Lucius Verus, son oncle et son gendre, et ne connut aucun frein dans ses honteuses débauches.

Nous croyons reconnoître avec certitude, sur notre camée, l'apothéose de Faustine la jeune; mais nous pourrions considérer la manière dont le graveur a traité son sujet comme une épigramme piquante des mœurs de cette princesse, cachée sous l'apparence des honneurs divins que Marc-Aurèle lui fit rendre après sa mort. L'artiste trouvoit un motif favorable à la malice secrète qui conduisoit son burin, dans une circonstance remarquable de la vie de Faustine, qui avoit, ainsi que sa mère et sa fille, une

dévotion particulière à Cybèle ; ce qui est prouvé par les monumens, principalement par les médailles. C'est une chose assez singulière que les trois princesses les plus dépravées aient rendu un culte spécial à la plus chaste des déesses, et fait mettre son image sur leurs monnaies. On sait que la chasteté étoit la première vertu que l'on exigeoit de ceux qui célébroient les mystères de Cybèle, et que ses prêtres étoient obligés de suivre l'exemple d'Atys, qui se réduisit lui-même à un état complet d'impuissance lorsque la jalouse déesse l'eut privé de la nymphe qu'il aimoit. Rien ne pouvoit donc moins convenir à la libidineuse Faustine que la chasteté de la mère des Dieux, sous les traits de laquelle on la voit sur notre camée, non plus que le triste état du berger phrygien qui est à sa suite. Les crotales bacchiques et la palme pourroient aussi faire allusion aux orgies dans lesquelles se plaisoit l'impudique princesse, et aux victoires remportées par elle sur les nombreux athlètes qu'elle avoit provoqués dans une lice où elle se piquoit d'être invincible.

Nous pensons que l'enfant qui repose sur le sein de sa mère dans notre camée, est le jeune Annius Verus, cinquième et dernier fils de Marc-Aurèle et de Faustine. Il vint au monde en l'an de J. C. 163, et fut fait César en 166. Le sénat fit frapper des monnaies avec l'effigie de

ce jeune prince, au revers de son frère Commode, plus âgé que lui de deux ans. Ces médailles sont très-rares. Annius Verus tomba malade à Palestrine en 170, et succomba aux suites d'une opération douloureuse faite prématurément. Il étoit âgé de sept ans.

Marc-Aurèle ressentit la plus vive douleur de la perte de cet enfant; il en donna des marques publiques en lui faisant élever des statues. On en fondit même une d'or, qui fut portée dans les pompes publiques, et le nom d'Annius Verus fut célébré dans les chants des prêtres saliens.

Il paroît donc assez naturel que les artistes du temps aient réuni dans leurs compositions deux personnages dont la mort avoit causé de si vifs regrets au prince qui tenoit les rênes de l'empire; mais en flattant sa douleur, en retraçant sur les monumens les honneurs divins qu'il avoit fait rendre à la mémoire de Faustine, la critique et la raillerie, qui n'avoient pas craint de frapper les oreilles même de l'empereur, du vivant de cette princesse, avoient pu continuer à s'exercer encore après sa mort. Quoi qu'il en soit, nous persistons à voir dans notre camée l'apothéose de Faustine; elle est assise sur le *carpentum*, char qui, le plus souvent, n'avoit que deux roues, et qui servoit à la consécration des impératrices. On connoît une médaille de cette prin-

cesse, dont Vaillant a fait mention (1). On y voit un char à deux roues, traîné par deux éléphans, et portant l'image de Faustine voilée; ce type a pour légende, EX. S. C. *Par décret du sénat.* On ne peut douter que cette médaille ait été frappée pour conserver le souvenir de la consécration de Faustine, arrachée au Sénat de Rome par Marc-Aurèle. L'enfant à la mamelle, que nous prenons pour Annius Verus, a pu entrer aussi dans cette composition pour rappeler la grande fécondité de Faustine, qui eut neuf enfans, et qui a été également consacrée par des médailles sur lesquelles on lit FECUNDITAS AUGUSTÆ.

Nous avons laissé subsister sur la planche gravée par les soins de celui qui possédoit le camée, l'intitulé qu'il a jugé convenable d'y placer, quoique nous n'accordions pas que le lithoglyphe ait voulu y représenter Jupiter enfant.

(1) *Numism. imp.*, tom 1, pag 81.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE.

De la Division logique et grammaticale des parties élémentaires du Discours.

VOULOIR déterminer les classes principales de mots, comme le prétendent quelques *métaphysiciens*, d'après les idées obscures de la *substance* et du *mode*, c'est vouloir tirer, en quelque sorte, la lumière du chaos : car, que pouvons-nous entendre clairement par *substance?* Le mot *substantif* qui en dérive, suffit pour montrer qu'on s'est d'abord jeté trop loin en s'élevant à ces généralités, et qu'on a perdu de vue le véritable individu collectif, *l'homme*, qui produit et qui ramène à lui les idées et les termes de tous les rapports.

Les hommes, par le besoin de *s'exprimer*, pour ainsi dire, eux-mêmes, font les langues; ils créent la grammaire, à mesure qu'ils jugent, et que l'instrument de leur pensée, la parole, se forme et s'achève.

Ainsi, en procédant *à priori*, c'est de l'expression des diverses opérations mentales que l'on pourroit tirer les divisions classiques grammaticales et leur dénomination fonctionnelle; ou bien, *à posteriori*, ce seroit de la comparaison des langues et de leurs grammaires qu'il faudroit extraire les divisions générales des mots

et les dénominations relatives à leur emploi commun et usuel.

Sous ce rapport, toute bonne classification devroit dépendre d'une analyse assez étendue, et non de l'examen d'un seul idiome ou même de deux idiomes analogues ou peu différens, parce qu'on seroit porté à le faire dans des vues particulières : au lieu de rallier les règles aux principes, on feroit plier les principes aux règles.

Il ne suffiroit même pas de considérer quelqu'une des langues les plus riches en expressions et les plus variées dans les inflexions : par exemple, la langue grecque; encore moins la langue latine, qui, sortie d'elle avant que la première eût pris tous ses développemens, n'en a complétement ni le tour ni le caractère.

S'il existoit une langue qui, par ses formes didactiques et oratoires, réunît les avantages de plusieurs langues, et pût en tenir lieu à beaucoup d'égards, ce seroit la langue d'origine tout-à-la-fois latine et grecque, gauloise et celtique, je veux dire la langue française. Elle tend à devenir universelle, surtout par ses locutions, puisées aux sources mêmes des idiomes des divers peuples au centre desquels le Français se trouve placé; et, malgré l'action des causes locales, elle peut se naturaliser au loin, par degrés, sans se dénaturer, soutenue par ces écrivains et ces gram-

mairiens exacts et polis qu'elle produit et qu'elle forme, et qui la conservent et l'étendent, en ramenant à son génie ou à ses règles les formes idiotiques dont elle s'enrichit.

Mais, quelque étendue que la langue française acquière, et quelques relations d'analogie qu'elle ait avec plusieurs autres langues, il est des idiomes qui en diffèrent essentiellement; et, pour en extraire les bases d'une grammaire générale applicables au plus grand nombre, il faudroit comparer analytiquement les langues mères, ou au moins les langues principales, asiatiques et européennes.

Toutes peut-être n'ont point de grammaire écrite, mais toutes ont une grammaire parlée, et celle-ci est la vraie grammaire. Les savans font des mots; mais le peuple fait la langue, et la classe moyenne le bon usage, père des règles. Ainsi, ce sont les formes usuelles du langage qui renferment ses lois principales. Telle langue n'a pas tel ou tel mot classique, mais elle en a l'équivalent. Si le terme grammatical manque, le signe existe. Les grandes différences entre ces langues, prises dans leurs divers progrès, donneroient les grandes classes de mots.

Cette marche seroit véritablement la plus sûre: mais combien elle seroit longue et difficile!

D'un autre côté, croit-on suivre une voie plus courte, en partant d'un point opposé, ou des

abstractions de la *substance* et du *mode?* Ne devroit-on pas du moins, au lieu de s'élever aux *entités* de la nature, prendre pour base les facultés de l'homme?

C'est à cette considération que nous allons nous arrêter, en examinant les conséquences que l'un de nos grammairiens, et, d'après lui, ses partisans, prétendent tirer du principe ou de la proposition synthétique d'où ils sautent tout à coup de la *nature* à la *grammaire.*

Tout, dans la nature, est substance ou modification; tel est le principe qu'avoit posé l'ancienne métaphysique de l'école.

Donc, *tout, dans la grammaire, est substantif ou modificatif,* a prononcé Urbain Domergue, bien plus hardi que l'anglais Harris, qui en a conclu seulement l'idée de deux classes de mots *significatifs par eux-mêmes*, mais qui n'en tire pas celle de mots *significatifs par relation*, dont il fait deux autres classes.

Le principe d'où l'on part, s'il pouvoit être clair, seroit peut-être vrai: mais la conséquence n'est pas directe; elle ne fait que transformer le premier terme sans en rien déduire, et elle reproduit vaguement les deux autres termes: dès-lors elle ne conclut pas.

En effet, 1°. les termes comparés sont trop dissemblables. La nature, observée, suppose l'homme qui observe les faits et leurs rapports.

Les faits appartiennent à l'histoire; les rapports, à la physique et à la morale; les idées de ces rapports, à la logique, et leur expression à la grammaire. La grammaire n'est donc point l'art d'exprimer immédiatement la nature : elle est *l'art d'exprimer les idées que l'homme, par sa faculté de comparer, acquiert sur les choses de la nature et sur leurs rapports*.

2°. Le principe, considéré dans chacun de ses termes, est extrêmement vague, parce qu'il énonce deux manières beaucoup trop générales d'envisager les êtres. Les substances, ainsi distinguées en masse d'avec leurs modes, laissent indéterminées les différences, les analogies, et conséquemment les relations positives ou négatives dont l'homme est le juge. La diversité même de nos jugemens prouve que la nature est loin de se montrer claire et d'elle-même à l'homme, et qu'elle lui laisse à juger si telle qualité est ou n'est pas analogue, si elle convient ou ne convient pas à telle ou telle chose.

Dans la nature, il n'y a réellement ni substances ni modes. Il n'existe que des individus et des propriétés. L'homme, pour sa jouissance ou pour son usage, a besoin de les connoître. Mais les rapports en sont si nombreux, si divers, si étendus, que pour les distinguer et les comprendre, il est nécessaire de les comparer, de les classer. Or, qui est-ce qui compare et qui

classe ? Est-ce la nature *irraisonnable ?* Est-ce l'homme sentant ? Non ; c'est l'homme jugeant et raisonnant.

Prétendre que *juger* soit la même chose que *sentir*, c'est faire ce sorite :

L'homme sent et pense.
L'homme qui pense, compare.
Celui qui compare, juge.
Donc celui qui sent, juge.
Donc juger, c'est sentir.

Ainsi l'on confond ce qui est évidemment distinct. On veut que la pensée se réduise à un sentiment stupide, et la parole à une expression muette. On veut, enfin, que la faculté résulte de l'impression physique, et l'acte, de l'organisation purement mécanique. C'est ainsi que le système des *sensations-idées* de Condillac nous conduit à celui de la *pensée-action* organique du docteur Gall.

L'entendement humain, comme faculté proprement active, soumet à son analyse le sentiment, le sens lui-même. Il abstrait et généralise les choses et les qualités des choses, pour n'avoir pas une immensité d'idées à considérer, non plus qu'une infinité de mots à exprimer. L'entendement conçoit, forme, imagine même des rapports ; ces rapports sont communiqués, discutés, disputés. Certes, lorsque la plupart des idées

collectives ou abstraites comparées sont le fait, l'expression de l'homme, à plus forte raison l'acte qui les compare et qui conclut, peut et doit avoir son expression.

Ces rapports intellectuels sont-ils plus ou moins conformes aux rapports réels? C'est là ce que la logique, l'œil analytique de la science, reconnoît et détermine. Elle distingue proprement ce qui *reçoit le rapport*, ce qui *est rapporté*, ce qui *fait le rapport*. De là les trois divisions de la proposition logique, et conséquemment celles de la phrase grammaticale.

Sans doute la grammaire n'est pas la logique; mais elle en est l'expression, que le discours développe. La phrase élémentaire, par cela même, doit avoir au moins autant de parties que la proposition, autant de branches que la tige principale. Aristote ajoutoit une quatrième section aux trois divisions grammaticales du discours; mais il paroît que c'est l'introduction de l'*article* dans la langue grecque, qui avoit fait ajouter cette quatrième branche. L'ancien grec, dont le latin sans article est dérivé, les langues mères plus anciennes, admettoient trois classes de mots, soit en distinguant l'attribut d'avec le nom et le verbe, soit en l'y comprenant, mais toujours en dénommant le verbe, comme terme principal de rapport.

Dans le fait, ces trois points de division de-

viennent sensibles par le rapprochement de la phrase et de la proposition. La logique et la grammaire étant contiguës, la proposition élémentaire et la phrase élémentaire se confondent en se touchant : la première n'est qu'une phrase mentale; la seconde, qu'une proposition orale. Il en résulte que la proposition fait partie intégrante de la période, qui n'en est que l'extension, et qui, réduite à ses moindres termes, n'est qu'une forme de la proposition, n'est autre que la proposition elle-même. La proposition, au fond, n'est que dans l'esprit; dès qu'elle en sort, dès qu'elle est énoncée, elle est phrase.

Ainsi, tout discours, comme toute période, comme toute phrase plus ou moins composée, est réductible à trois termes classiques, parce qu'à diverses classes d'idées différentes au fond, doivent correspondre autant de signes collectifs divers. Et la phrase la plus simple se compose au moins de trois mots, ou de leur équivalent. Si un signe ou un mot est sous-entendu, le sens l'indique nécessairement, comme dans cette phrase : DIEU EST.

Ou cette expression, *Dieu est*, suivant l'acception ancienne que le premier des verbes, le verbe par essence, avoit dans la langue hébraïque originelle ou regardée comme telle, signifie,

Dieu est (*essentiellement*).

Alors le mot *est*, ou le terme général de rap-

port, contenant l'idée de ce qui est rapporté, l'ellipse de l'attribut a lieu ; et la phrase, comme la proposition, suivant l'expression de *Horne Tooke*, est abrégée.

Ou bien, *Dieu est*, dans l'acception commune, veut dire simplement *Dieu existe ;* ce qui équivaut, par la décomposition du second terme, à cette phrase, *Dieu est existant.* La phrase susceptible d'être ainsi décomposée, est entière, parce que la proposition, dans son principe, l'est et doit l'être.

Mais les mots, *Dieu existant*, sans l'interposition du terme de rapport ou d'un signe équivalent, exprimé ou sous-entendu, ne composent pas plus une phrase qu'une proposition principale. Cependant le modificatif s'y trouve joint au nom, dans le sens le plus étendu. Si le verbe n'étoit lui-même qu'un *modificatif*, comme le veulent les partisans de la *substance* et du *mode*, le verbe n'ajouteroit rien à la phrase, absolument rien. Cependant, sans le verbe, la phrase est incomplète, quoique sans le *modificatif* elle puisse être complète.

Nous ajoutons qu'elle peut l'être, indépendamment du nom; et, sans remonter à cette langue originelle dont nous avons parlé, où le verbe seul, le mot qui signifioit *il est*, dans le sens le plus élevé, a dû comprendre le sujet et l'attribut, parce que toutes les facultés, tous les

attributs appartiennent à l'essence éminemment active, il suffit d'observer que, dans les langues mères, et dans leurs dérivées, où la proposition a pu être exprimée de même par un seul mot, ce mot est essentiellement le *verbe*. C'est par lui que le nom est le sujet de la proposition, comme c'est par le verbe, ou *l'affirmationnel*, pour exprimer par un seul mot le caractère propre du verbe, si bien analysé par Port-Royal, que la qualité est attribuée au sujet. Le pronom personnel devient ainsi le premier nom, comme l'adjectif verbal le premier qualificatif du nom. Les autres termes grammaticaux servent à modifier ou à déterminer les rapports exprimés par le verbe.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une discussion sur ces divers points; notre objet a été de motiver la division grammaticale des mots en trois classes, d'assigner en même temps les fonctions du terme principal de relation qui est le verbe, et de ramener ainsi la phrase à son principe logique, au fondement de la proposition elle-même, en rétablissant et en fixant le sens de ce que nous énoncions dans le Journal de la Langue française en 1791, *que la grammaire est la logique des mots, comme la logique est la grammaire des idées.*

J. B. M. Gence,
ancien collaborateur au Journal de la Langue Française.

LITTÉRATURE.

SUITE *de la Correspondance Littéraire de* D. Bonaventure D'ARGONE (1), *de l'ordre des Chartreux, communiquée par M.* CHAMPOLLION-FIGEAC, *correspondant de l'Académie royale des Belles-Lettres.*

A M. l'Abbé de....

QUELQUES-UNES des premières éditions de certains livres sont aujourd'hui recherchées des curieux, à cause des particularités qu'on a retranchées des éditions postérieures.

La première édition du *Concile de Trente* est fort recherchée, comme aussi la première édition de la *Bible de Sixte V*, revue depuis et corrigée par Clément VIII, dans une seconde édition qui est commune. On recherche beaucoup la première édition d'*Opperus*, et la première édition du *Martyrologe de Baronius*, avec des notes; la première édition de *Maldonat sur saint Mathieu*, faite à Pont-à-Mousson; la première édition de *Pamelius sur Tertullien;* la première édition de *Gagnæus sur les Epîtres de saint Paul;* la première édition du *Traité sur*

(1) Voyez ci-dessus, t. I. ...

la Pénitence, par le P. Morin; et la première édition d'un livre intitulé : *Ratio studiorum*, ou du réglement des études des Jésuites, imprimé à Rome en 1586, dans leur collége, par l'ordre du général Aquaviva.

Les premières éditions de l'*Histoire de Guichardin* sont recherchées, à cause de ce qui est raconté d'Alexandre VI, dans le troisième livre; ce qui ne se trouve pas dans les éditions d'Italie. *Non poteva far meglio il Guichardini, perche scriveva la verità. E bene vero, che nelle stampe italiane, l'hanno fatto lasciar fuori, ma nelle prime stampe di Firenze et di Germania, ve questo fatto per a punto, come l'hai racontato.*

On recherche beaucoup la première édition de l'*Histoire de Bretagne* par d'Argentré, et la première édition de la première partie de l'*Histoire de M. de Thou.* La première édition des *Tableaux de Philostrate* est recherchée, parce qu'elle est la plus belle de toutes. On recherche particulièrement la première édition du *Droit canon de Lancelot;* la première édition de la *Bibliothèque de Cluny*, comme la plus correcte; la première édition de *Jean Despautère*, et la première édition d'*Ambroise Calepin.*

La première édition des *Libertés de l'Eglise gallicane* est fort rare. On recherche la première édition du *Giges gallus*, et la première édition de la *Callipédie* de l'abbé Quillet.

Cependant, Monsieur, il ne faut pas tellement s'entêter des premières éditions, qu'on n'ait égard aux secondes et aux troisièmes, qui sont quelquefois plus belles et plus accomplies que les premières. L'expérience apprend ces choses. Adieu. *Multùm me ama.*

Au même.

DEPUIS environ le règne de Charles V, roi de France, il s'est fait un grand nombre de Mémoires historiques, qui ne se trouvent presque plus que dans les cabinets des curieux. M. Dupuy, garde de la Bibliothèque du Roi, avoit fait des recueils de tous ceux qui s'étoient rencontrés dans les layettes de cette bibliothèque; il les avoit cotés et enrichis de ses remarques.

Ce grand homme avoit pour but dans ses études, l'utilité du public et la gloire de la France. On ne sait comment une personne d'un tempérament si délicat et si foible, a pu autant lire et écrire qu'il l'a fait.

Ses mss. étoient sans nombre, et contenoient une infinité d'observations sur notre histoire et sur les droits du royaume. Un si riche trésor a disparu, et l'on ne sait comment. Le bon homme Varillas en auroit pu dire des nouvelles; mais, obligé au secret, il a mieux aimé le garder que de le découvrir, quoiqu'il y allât de son honneur et de sa justification pour certains faits qu'il avoit

avancés sur la ſoi de ces mss. On a voulu dire qu'ils se trouvoient dans la bibliothèque de N. N., avec les Mémoires d'Etat du cardinal N. N., et quelques autres qui étoient sortis du cabinet de M. de B., que l'on estime infiniment.

Je ne vous parle de ces choses, Monsieur, que sur un ouï-dire : vous êtes plus près que moi de la lumière pour être éclairé sur ces matières. Adieu.

Au même.

Un gentilhomme de Basse-Normandie m'a raconté qu'ayant eu, pendant quelques années, une fistule lacrymale au coin de l'œil, il s'y étoit à la fin formé une bube de la grosseur d'une noisette, d'où il étoit sorti, en la pressant, deux petits morceaux de fer plat, et de figure triangulaire. Je demandai à ce gentilhomme s'il n'avoit point reçu de coup à la tête, d'où ce fer auroit pu venir; il me répondit qu'il n'avoit jamais été blessé d'aucune arme. Ainsi il est difficile de juger comment ce fer s'est formé en cet endroit; si ç'a été par l'humeur visqueuse de la fistule lacrymale, ou par quelque autre accident; ce que je sais, après l'avoir éprouvé, c'est que ce fer est du véritable fer, et non de la pierre, comme je le soupçonnois d'abord. Proposez cela, je vous prie, Monsieur, à vos amis, qui sont obligés par leur profession d'expliquer, non-seu-

lement les effets ordinaires de la nature, mais encore ses miracles et ses prodiges. Adieu.

Au même.

Ceux, Monsieur, qui s'imaginent qu'il ne manque rien à notre histoire de France que la beauté de style et la pureté du langage, pour être goûtée de tout le monde, se trompent grossièrement. Ce sont là des agrémens pour l'histoire; mais il en faut encore d'autres plus solides, pour en faire goûter la lecture aux personnes de bon sens. Nous avons des historiens qui écrivent d'une manière fort négligée, qui ne laissent pas de plaire par d'autres endroits. Nous lisons encore aujourd'hui avec plaisir les Mémoires de Comines et de Brantôme, quoique leur langage soit devenu gothique, par rapport à celui qui est présentement de bel usage.

Il faut pour notre histoire un style ni trop coupé ni trop vif, ni trop long ni trop mou; mais un style grand, noble et varié, selon la diversité des sujets. Car, quoique en général, le style d'un historien doive être uniforme, il seroit contre le bon sens, pour vouloir maintenir cette uniformité partout, de ne pas hausser et baisser quand il est à propos; l'uniformité ne consistant pas à parler toujours d'un même ton, mais a changer de ton dans l'occasion, pour conserver l'harmonie.

Ce qu'il y a de plus dégoûtant dans notre histoire, c'est la première race de nos rois; la seconde n'est guère plus agréable, et ce n'est proprement que dans la troisième qu'un historien commence à trouver du secours et à faire sentir ce qu'il peut, s'il peut quelque chose. Comme on a peu de connoissances, principalement de la première race, et que les choses y sont fort brouillées, ce qui forme une entrée très-désagréable et fort désavantageuse à la majesté de l'histoire, il faudroit, à la manière des anciens Grecs et Latins, débrouiller ce chaos, par des descriptions bien placées, par de courtes épisodes, et par des réflexions judicieuses. Il faudroit quelquefois s'étendre sur les lois, sur les usages des peuples, sur les mœurs, sur la religion, sur les richesses et les forces des Etats, sur la manière de faire la guerre, de s'armer et de combattre.

C'est ainsi que Tite-Live, qui n'avoit peut-être guère plus de choses à dire des premiers Romains, que nous n'en avons de nos premiers Français, rend fécond et disert, par son adresse et par son éloquence, ce qui auroit été sec et stérile, s'il avoit été traité avec la négligence et le foible génie de nos historiens.

Aussi suis-je persuadé que de tous les historiens grecs ou latins, que nous pouvons prendre pour modèles en écrivant notre histoire, il n'y en a point qui nous convienne mieux que Tite-

Live. Hérodote, quoique agréable, est plus propre à des conteurs de fables qu'à de véritables historiens. Thucydide est meilleur; mais il ne sauroit donner l'idée que d'une histoire médiocre et d'un genre particulier, comme pourroit être celle des Pays-Bas, et d'autres semblables. Procope, qui a écrit l'histoire des Goths, seroit plus notre affaire; mais après tout, je m'en tiens à Tite-Live; car pour Tacite, outre qu'il est trop resserré, je l'abandonne à un Tibère ou à un Louis XI. Salluste a ses agrémens, mais il n'est bon que pour des sujets de peu d'étendue et pour des descriptions.

Que si, laissant les anciens, on veut se conduire selon les idées des historiens modernes qui ont écrit avec succès, je dirai librement qu'il nous faut quelque chose de moins parfait et de moins composé, c'est-à-dire de plus simple et de plus naturel que Mariana, qui nous a donné l'histoire d'Espagne; et aussi quelque chose de moins affecté et de plus fort que l'Histoire de Venise, par le cardinal Bembo; que le Guichardin, en nous donnant de garde de ses longueurs, nous pourroit servir; que Strada est trop brillant pour nous, et le Bentivoglio trop attentif à vouloir plaire; qu'on peut beaucoup profiter de l'Histoire de Grotius; mais que, de tous ceux qui sont venus à ma connoissance, il n'y a que le seul M. de Thou qui soit d'un génie assez puis-

sant et assez vaste, et dont le style soit tel qu'il le faut pour servir de modèle à quiconque voudroit entreprendre d'écrire notre histoire.

J'ai ouï dire, je ne sais s'il est vrai, que ce grand homme avoit eu dessein de l'entreprendre, mais que rebuté des difficultés et de la stérilité de nos premiers temps, il s'étoit borné à l'histoire de son siècle, l'un des plus beaux et des plus florissans qui fût jamais, se réservant la liberté, en rapportant l'histoire de sa nation, de passer à celle des nations étrangères, et d'introduire sur un même théâtre diverses scènes qui se donnent les unes aux autres un relief et un éclat merveilleux. Adieu.

A Monsieur l'abbé B.

Le chevalier del Pozzo, gentilhomme piémontais, étoit en Italie, ces années dernières, ce que M. de Peiresc étoit en France, c'est-à-dire l'ami des sciences et des beaux-arts, et de tous ceux qui les pratiquoient. Il vivoit à Rome, avec quelque magnificence, quoique avec un revenu assez médiocre. Son cabinet étoit curieux, et il avoit chez lui comme une petite cour de gens d'esprit, de toute nation, qu'il caressoit beaucoup.

Vous trouverez, Monsieur, encore aujourd'hui, dans Rome, de ces personnes de mérite et de savoir qui, avec peu de bien, vivent avec

quelque éclat à la mode du pays. Ils sont bien logés, et plus commodément que fort au large, n'épargnant rien pour se garantir du froid et du chaud. Leurs meubles ne sont pas si riches, mais ils sont très-propres, et leurs ajustemens sont fort bien entendus. Ils ont de bons tableaux, de bonnes estampes, des médailles curieuses, des bijoux, et de petites pièces de filagrane et d'orfévrerie fort bien ciselées.

La table de ces messieurs est délicate, et fort peu chargée de viande; il y a souvent plus à admirer qu'à manger, je dis même chez les plus grands seigneurs, à moins que ce ne soit une noce ou une fête. Ce qu'il y a de délicieux, ce sont les liqueurs et les fruits. Le linge y est d'une blancheur de neige, bien plié, et toujours parfumé ou orné de fleurs. La vaisselle d'argent ou de vermeil est fort bien fabriquée. On s'y sert de porcelaine, et plus communément d'une faïence beaucoup plus fine, mieux colorée et d'un émail plus brillant que la nôtre.

Quand ces messieurs reçoivent les étrangers, c'est avec beaucoup de façons et de mystère. Ils ne se laissent jamais voir en déshabillé, et s'habillent fort proprement et sans superfluité.

Dans la conversation avec nous autres Français, ils écoutent beaucoup et parlent peu. Leur sérieux est grand, et paroîtroit même froid et sec, s'ils n'avoient soin de l'égayer par un sou-

rire assez gracieux. On voit bien, au travers de leur dissimulation, qu'ils ne font pas grand cas de nous autres, à moins que nous ne sachions nous accommoder à leurs mœurs. Les Espagnols sont plus à leur goût, à cause de la gravité qu'ils affectent, ce qui revient fort bien au flegme et à la mélancolie des Italiens. Adieu, Monsieur : le séjour que vous allez faire en ce pays-là vous en apprendra plus qu'on ne pourroit vous en dire.

A Monsieur N. N.

QUOIQU'A parler régulièrement, Monsieur, l'unité d'action doive être gardée dans les tableaux d'histoire, néanmoins les grands maîtres ne se sont pas toujours assujetis à cette règle. La Transfiguration de Raphaël, qui est un des plus beaux tableaux qu'il y ait au monde, représente deux actions entièrement différentes. Le bas du tableau, qui en fait la moitié, est l'histoire d'un possédé, que Jésus-Christ délivre aux yeux de ses apôtres, qui n'avoient pu en venir à bout ; et tout le haut de ce même tableau représente la transfiguration du Seigneur. Cependant le peintre, c'est-à-dire Raphaël, a si bien conduit son dessein, qu'il paroît de l'union dans deux choses si séparées et si distinctes, le bas du tableau, par la force du coloris et du pinceau, servant comme de base au haut, et le haut répandant sur le bas une lumière tendre qui en tempère la force,

quand on est à la distance où il faut être pour bien juger de ces merveilles.

C'est là ma pensée : et je ne crois pas que votre ami en puisse être choqué, puisqu'elle est soutenue d'un si grand exemple, et qui a l'approbation de tout le monde. Adieu.

BEAUX-ARTS.

DESCRIPTION *du Musée de Trivulzio, à Milan* (1).

LES richesses du musée Trivulzio peuvent être rangées en trois grandes classes, les médailles, les antiquités et les livres. Ce musée possède une collection de médailles grecques des peuples et des villes; elles sont rangées dans l'ordre géographique qui a été admis par Eckhel. Cette collection n'est pas des plus complètes, car elle ne renferme que quatre cents pièces, y compris les as italiques avec leurs subdivisions; cependant plusieurs pièces d'or et d'argent, très-rares et bien conservées, la rendent curieuse. La collection de médailles romaines consulaires est distribuée dans l'ordre alphabétique des noms

(1) J'avois un extrême désir, pendant mon séjour à Milan, de voir le riche musée de M. le marquis Giacomo Trivulzio. Mais ce seigneur étoit alors dans ses terres, et je partis sans avoir l'honneur de lui rendre mes devoirs, et sans avoir pu satisfaire ma curiosité. Comme je désirois parler de sa collection dans mon Voyage en Lombardie, il a eu la bonté de m'en faire rédiger une notice, qui malheureusement est arrivée trop tard; j'ai fait traduire le manuscrit, de l'italien en français, et je pense que cette description sera reçue avec intérêt par les lecteurs des Annales. A. L. M.

de cent vingt-huit familles auxquelles elles appartiennent. Cinq de ces médailles sont d'or, et nous en citerons une de la famille Veturia, qui est des plus rares : on y a joint des deniers, des quinarii, des as romains avec leurs subdivisions, selon la valeur qu'ils avoient à différentes époques; leur nombre se monte à environ douze cents. La série des médailles romaines impériales en or, est des plus belles qu'on puisse voir : elle va jusqu'aux derniers empereurs de Constantinople, et renferme plus de six cents pièces. Les médailles d'argent et celles de bronze y sont également en nombre considérable ; toutes ces médailles, de grandeur diverse, forment un nombre d'environ sept mille. Parmi les médailles modernes, on remarque d'abord la série des monnaies de la maison Trivulzio, qui est vraiment unique en son genre. On connoît suffisamment une grande partie de ces monnaies, et principalement les plus anciennes sont aujourd'hui publiées dans la *notice sur les monnaies et les médailles de Jean Jacques Trivulzio*, qui a été imprimée à la fin des *monumens qui illustrent l'histoire du grand Trivulzio*, dont l'auteur est M. le chevalier Rosmini (1), et dans *l'explication*

(1) Ce bel ouvrage, de l'excellent biographe, M. Rosmini, est intitulé : *dell' Istoria intorno alle militari imprese e alla vita di Gian-Jacopo Trivulzio-il-*

des gravures dont cet ouvrage est orné, et qu'on y a jointe. On conserve dans le musée Trivulzio d'autres monnaies et des médailles de la même famille, et qui sont relatives au marquis Gian-Francesco, qui vivoit au seizième siècle, ou à quelques autres princes des dix-septième et dix-huitième siècles. La collection des médailles et des monnaies milanaises est la plus riche qui ait jamais été formée : elle commence par celles des empereurs du quatrième siècle, où l'on sait, par le témoignage d'Ausone, qu'il y avoit une fabrique de monnaies à Milan, ce qui fait penser aux antiquaires que les lettres M D étoient le signe de cette ville, comme on attribue ordinairement à la ville de Ravenne les monnaies qui sont marquées des lettres R V, ou R A V, et à Trèves celles qui portent les lettres T R; etc. Vingt-neuf monnaies d'or des rois Lombards forment encore une suite très-précieuse. On croit qu'elles ont été pour la plupart frappées à Pavie, où étoit le siége de ces rois; on

Grande, detto il Magno, lib. XV; Milano, 1815, 2 vol in-4°. Cette vie, du grand Trivulce, est accompagnée d'un nombre considérable de titres, de documens et de pièces d'un extrême intérêt pour l'histoire générale du Milanais et même de l'Italie, et enrichie de gravures, de portraits, de tombeaux, de médailles, de monnaies, de monumens qui ont tous rapports à l'illustre maison des Trivulzi. A. L. M.

Bibliothèque de Turin et de Naples pour compléter les ouvrages de Ligorio.

Je passe sous silence les diplômes ; M. Andrès en a parlé en peu de mots, et quoique leur nombre ait augmenté depuis, les pièces nouvellement acquises ne peuvent être reculées au-delà du onzième siècle ; et quant à celles qui regardent le grand Trivulzio, on peut consulter son histoire.

Quant aux livres imprimés, il suffit de dire que presque toutes les principales éditions des auteurs classiques grecs, latins et italiens y sont réunies, et en outre un grand nombre d'autres ouvrages très-rares du quinzième siècle, et plusieurs livres imprimés sur parchemin. Les plus rares éditions des Aldes ont été citées par M. Rénouard, dans le Supplément qu'il a donné à ses Annales des Aldes. La collection des éditions cominiennes, qui sont aujourd'hui très-rares, même en Italie, est très-riche. Je finirai par citer une Bible hébraïque, sur l'extrême rareté de laquelle on peut consulter de Rossi dans ses *Annales hebræo-typographici Sæculi XV*, *p.* 99 *et seq.*

BIBLIOGRAPHIE.

MERCERIANA *ou Recueil de notes inédites, de M. l'abbé* MERCIER DE SAINT-LÉGER (1).

PHEDRI FABULÆ. L'édition qu'en a donnée Jean-Christophe Wolfius, critique allemand, est remarquable par ce qu'il y a inséré la fable du soleil et des grenouilles du Jésuite Commire, faite à l'occasion de la résolution de la conquête de la Hollande par Louis XIV, comme étant de Phèdre lui-même. D'Artigny, tom. 1, pag. 270.

L'*Académie des Dames*, qui a paru aussi sous le titre d'*Entretien de Tullie et d'Octavie*, n'est autre chose qu'une mauvaise traduction d'un livre infâme, intitulé : *Aloysiæ Sigeæ Toletanæ satyra sotadica de arcanis Amoris et Veneris... Ling. Hispanicæ, latinitate donavit Joan. Meursius, V.C., in*-12, 2 vol. qui parut depuis pour

(1) J'ai trouvé dans des livres que j'ai achetés à la vente du célèbre bibliographe, l'abbé Mercier de Saint-Léger, plusieurs notices et des extraits qu'il avoit composés et qui sont écrits de sa main. J'imagine que ces articles peuvent intéresser les personnes qui se livrent à ce genre de littérature; c'est pourquoi j'en donnerai quelques-uns sous le titre de *Merceriana* qui leur convient comme celui de *Menagiana*, de *Naudæana*, etc. qu'on a donné aux notes, inédites alors, de Ménage et de Naudé, qu'on n'a pas voulu laisser perdre, et qui sont quelquefois utiles. A. L. M.

tromper la vigilance du magistrat, sous le titre de *Joann Meursii élegantiæ latini sermonis.* Sur quoi il faut remarquer, 1°. Que le prétendu livre espagnol dont on dit dans le titre que l'on donne la traduction, n'a jamais existé, et que l'*Aloysiæ satira* latin est l'original ; 2°. Que c'est par une fourberie insigne que l'auteur de ce livre le met sur le compte de Louise Sigée, Portugaise, et de Jean Meursius ; la première étoit une femme aussi vertueuse que savante (1), et on n'a emprunté le nom du second que pour rendre recommandable un des plus infâmes livres qu'il y ait ; 3°. Enfin que les auteurs ont bien varié sur le compte de celui à qui nous devons cette mauvaise production. Morhof, dans son Polyhistor, soupçonne Isaac Vossius qui en étoit bien capable ; Struvius, dans sa Dissert. *de doctis impostoribus*, l'attribue à Jean Westreen, sur l'autorité de deux journalistes (2) ; mais M. de

(1) On peut voir des détails sur cette dame espagnole, dans Junckerus, *centuria fœminarum eruditarum tractatui de diar. erud. adjecta*, pag. 126.

(2) Mollerus, page 35 de son *Homonimoscopia*, le dit positivement, et il ajoute que Jean Westreen étoit J. C. Hagiensis ; il cite pour garant de son opinion ou plutôt de son assertion, Chr. Thomasius *in Cogitatis circa lib. recent. menstruis vernaculis an* 1688, *éditis pag.* 586, et Tenzelius *in colloquiis menstruis mens. febr.*, *an* 1693, *pag.* 166, 169. Jocher cite aussi sur ce point l'*itinerarium* d'Erndl.

18.

la Monnoye semble avoir le mieux trouvé en l'attribuant à Nicolas Chorier dont on a un volume de poésies latines, 1680, in-12. Voy. les notes sur Baillet, tom. 1 (extr. d'Artigni, t. 2.).

Platina de vitis Pontificum. Il faut lire sur cet ouvrage un écrit de Daniel Guill. Mollerus, intitulé *Disputatio circularis de Platinâ.* Altdorfi, 1694 : on y donne les différentes éditions de cette histoire. On y omet pourtant celle de Lyon in-8°, 1512, dont Bayle donne le titre, art. *Platine,* note H. Je ne sais si Mollerus a parlé des changemens qui ont été faits par quelques catholiques dans cet ouvrage. Je ne vois rien là-dessus dans la première édition de Bayle, non plus que dans Vossius, *de Hist. lat.* Il faut consulter Fabricius, *in Bibl. lat.*, et tous les auteurs qui peuvent avoir parlé de Platine. Je me rappelle que j'ai vu je ne sais où une liste de quelques falsifications faites dans certaines éditions, dans laquelle on parle en particulier d'une fourberie relative au mariage de S. Pierre, si je m'en souviens bien. Je dois avoir noté une de ces supercheries sur quelques-uns des exemplaires in-4°. de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève. Je trouve dans Cæsar Aquilinius, *de tribus Historicis Concilii Tridentini*, in-8°. Antuerp. 1662, pag. 30, que celui qui a continué Plasine jusqu'à Paul III, et au commencement de Jules III, n'est point connu. Son ouvrage a été imprimé à Cologne, 1551.

On croit communément que la Bible espagnole de Cassiodore de Reyna, connue sous le nom de Bible de l'Ours, a éprouvé plusieurs changemens dans les différentes éditions qui ont suivi celle de 1569 (1). Le Père Lelong et Vogt, parlant chacun d'un des exemplaires qui portent l'année 1622, disent qu'ils sont portés à croire qu'il n'est pas différent de l'édition de 1569 (2). J'ai vérifié et examiné de de très-près ces trois bibles, et il résulte de mon examen, 1°. que les trois n'en font qu'une, dont on s'est contenté de changer le titre : la preuve de ceci est que les fautes d'impression sont répétées dans les trois exemplaires ; au chapitre 16 de l'épître aux Romains, par exemple, après le chiffre 317, on trouve 718 au lieu de 318 dans les trois exemplaires : j'ai remarqué plusieurs autres fautes qui dénotent l'identité de ces trois éditions prétendues, et dont on peut se convaincre en un instant, en jetant les yeux sur l'index des fautes d'impression, qui est à la fin de chaque volume. 2°. La prétendue édition de 1586, qui a aussi pour frontispice la

(1) Lelong l'affirme absolument.

(2) C'est-à-dire que l'on a données comme différentes de celles de 1569; l'une porte la date de 1586, l'autre de 1622. Celle de 1586 n'a été connue ni du P. Lelong, ni de Vogt.

figure d'un ours, ne diffère de l'autre que par ce même frontispice en ce que dans la première le titre est écrit ainsi avec une vignette qui règne dans toute la largeur de la page.

LA BIBLIA
QUE ES, LOS SA
CROS LIBROS DEI, etc.

Au lieu que dans celle de 1586, il n'y a point de vignette, et le titre porte :

LA
BIBLIA
QUE ES LOS
SACROS LIBROS, etc.

3°. Enfin la Bible prétendue de 1622 diffère des deux autres, non-seulement par le titre, mais par la réimpression qu'a faite le libraire de Francfort, de la *præfatio* et de *l'admonestacion al lector*. Pour le reste elle est toute semblable : ainsi ces trois bibles prétendues ne sont que la même, et c'est une sottise d'acheter cher celle de 1569, sous prétexte qu'elle contient des choses qui ne sont pas dans les autres, comme l'ont écrit plusieurs auteurs en se copiant les uns les autres. On ne trouve dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève que les éditions prétendues de 1586 et de 1622 ; mais pour faire les vérifications d'après lesquelles je parle aussi

affirmativement, j'ai emprunté l'exemplaire qui porte la date de 1569, chez les jésuites de la rue Saint-Jacques, et je l'ai exactement et même scrupuleusement confronté avec les deux autres. Ainsi on peut compter sur l'exactitude de cette anecdote : j'écris ceci le 5 août 1759.

Le *Catéchisme des Jésuites*, ou *examen de leur doctrine*, Villefranche, 1802, in-8°. Etienne Pasquier, fameux par son *plaidoyer* contre les jésuites, et par ses *Recherches sur la France*, est auteur de ce *Catéchisme* qu'il fit pour se venger des injures que lançoient contre lui les jésuites Scribanius et Richeome, à l'occasion du plaidoyer contre la société. Cette édition (de 1602), qui est la première, passe communément pour être de Paris; mais s'il en faut croire Richeome, elle fut faite à la Rochelle, parce que l'auteur eut défense du magistrat de l'imprimer à Paris. Voyez *Chasse du Renard Pasquin*, pag. 12, et l'Epître au chancelier de Bellièvre, qui est à la tête de la *Plainte apologétique* du P. Richeome.

INSCRIPTION *en l'honneur du* P. J. ANDRÈS, *jésuite, composée par M. l'abbé* MORCELLI.

Nous avons annoncé la perte que les lettres ont faite de M. l'abbé Andrès, et nous espérons donner bientôt une notice sur ce respectable et savant religieux. M. Cancellieri, notre ami commun, a engagé un autre membre de la compagnie de Jésus, M. Etienne-Antoine Morcelli, qui a de si grandes connoissances dans le style lapidaire, à composer une inscription pour le célèbre Espagnol son confrère. M. Morcelli a répondu à l'appel de M. Cancellieri, en lui envoyant celle que nous transcrivons ici.

IOANNI . ANDREAE . E . SOC. IESV . ITERVM
DOMO . PLANE . VALENTINORVM
CLARISSIMO . GENERE . AB . AVIS . ET . MAIORIBVS
QVEM . INGENII . LAVDE . LITTERARVM . FAMA
EDITORVM . OPERVM . COPIA . MAGNVM
RELIGIO . PIETAS . HVMANITAS
PERPETVO . BONORVM . CONSENSV . MAIOREM . PRAESTITERE
ITALIA . IDEM
FINITIMISQVE . PROVINCIIS . PERAGRATIS
VBIQVE . IN . HONORE . HABITVS
QVVM . REGIAE . BIBLIOTHECAE . APVD . NEAPOLIT.
PRAEFECTVRAM . IN . ANN. M. DCCC. XVI. OBTINVISSET
ROMAE . LIBENS . APVD . SOCIOS . DECESSIT
INVICTO . ANIMO . EXITVQVE . VITAE . CONSENTANEO
PRIDIE . IDVS . IAN. AN. M. DCCC. XVII.
ANNOS . NATVS . LXXVI. M. X. D. XXVII.
SVMMORVM . VIRORVM . OBSEQVIA . VIRTVTE . MERITVS
HVIC . SODALES . VETERES
SIMVLACRVM . AMORIS . STVDIIQVE . SVI
CAVSSA . DEDICAVERE

LETTRE *de M.* RAYMOND, *à M.* MILLIN, *sur l'Inscription du portail de Saint-Denis.*

Paris, 21 novembre 1817.

Monsieur,

Vous avez inséré, dans le dernier N° des *Annales Encyclopédiques*, vos observations au sujet de mon inscription de Saint-Denis et le rapport qu'en a fait D. Brial, au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il me paroît juste que vous ayez aussi la bonté d'y publier mes réponses.

A M. MILLIN, *sur ses observations au sujet de mon Inscription de Saint-Denis.*

Mon inscription n'a point été envoyée à tous les journaux, elle ne l'a été qu'au *Moniteur* et au *Journal du Commerce ;* encore celui-ci ne l'a-t-il annoncée qu'en exprimant mes doutes *sur son authenticité* (voyez la feuille du 23 septembre dernier). Si les autres journaux en ont parlé *avec la même restriction*, le public n'a pu être induit en erreur, et je ne puis être pris en défaut. Il est vrai, Monsieur, que par un effet de votre obligeance ordinaire, vous m'avez écrit *que les savans, qui accordent le plus d'antiquité aux chiffres arabes, ne pensent pas qu'on les ait employés avant l'an mille ;* mais il n'est pas moins certain que je vous ai répondu

que, si l'on n'a pas trouvé jusqu'à ce jour de chiffres arabes avant l'an mille, il n'est pas démontré pour cela qu'il n'en existe pas.

Réponse à D. BRIAL *sur son rapport relatif à mon Inscription de Saint-Denis.*

Monsieur,

Vous avez fait un rapport aussi sage qu'instructif sur mon inscription de Saint-Denis; je vous prie d'en recevoir mes remercîmens. Cependant votre plume savante a laissé, ce me semble, échapper une petite inexactitude; permettez moi, Monsieur, de vous en faire la remarque avec tout le respect que je dois à votre mérite. *Je n'ai point pris un chiffre pour un autre.* J'ai énoncé l'inscription d'après la forme de ses caractères, sans rien préjuger sur leur valeur réelle. J'ai présenté moi-même *cette date comme douteuse*, 1°. en la soumettant au jugement de l'Académie; 2°. en la faisant annoncer dans le *Journal du Commerce* du 23 septembre dernier avec la restriction, *si elle est authentique.* Comme les antiquaires ne sont pas d'accord relativement au grand portail de Saint-Denis, j'ai cru devoir appeler leur attention sur une inscription qui pouvoit servir de pièce au procès, et fournir une date de plus à l'histoire de la plus célèbre abbaye de France. Ma tâche est remplie, *quel qu'ait été le résultat des recherches.*

Votre rapport ayant été publié dans les *Annales Encyclopédiques*, je me persuade que vous ne trouverez pas mauvais que je prie M. Millin d'y insérer aussi la réponse que j'ai l'honneur de lui adresser.

J'ai l'honneur d'être, etc.

RAYMOND, *professeur émérite.*

VARIÉTÉS.

J'ai beaucoup connu, il y a trente ans, le comte de Catuelan, gentilhomme Breton : il avoit été dans sa jeunesse un des hommes les plus élégans de Paris ; un voyage à Londres l'avoit changé, et il en étoit revenu tellement anglomane, qu'il portoit à l'excès le désir si fort en vogue alors de paroître Anglais. Ses vêtemens, ses habitudes, sa table, tout étoit à l'anglaise, et il se vantoit un jour de n'avoir que des livres anglais dans sa riche et nombreuse bibliothèque. Oubliant même, ou feignant d'oublier qu'il avoit été élevé en France, il alloit jusqu'à prétendre n'avoir jamais lu que des livres anglais.—Mais au moins, lui dis-je, M. le comte, vous avez lu, Montaigne et Racine?—Oui, dans les traductions anglaises. Les temps sont aujourd'hui changés ; quelques jeunes gens imitent encore les Anglais pour leurs gilets, leurs bottes et leurs chapeaux ; mais depuis que le caractère est plus fortement prononcé, il n'y a point de Français qui ne fasse gloire de le paroître, de même qu'il n'y a pas d'Anglais qui voulût ne pas être regardé comme un *franc Breton.*

M. Ginguené dont la mémoire m'est chère, dont l'amitié sera toujours pour moi un titre honorable, a manifesté souvent son opinion sur des questions générales de gouvernement et d'intérêt politique ; mais il n a jamais dégradé son noble caractère par l'adulation, ni souillé sa plume par la satire personnelle. comme on lui demandoit il y a quelques années d'écrire contre un homme qui avoit perdu son énorme puissance, il s'y refusa constamment : enseignez-nous au moins, lui dirent ceux qui étoient chargés de la négociation, à qui nous devons faire cette proposition. — A ceux qui l'ont flatté pendant qu'il pouvoit tout.

Nous aimons à rappeler ce qui est honorable pour les hommes qui cultivent les lettres : nous joindrons à cette réponse, à la fois noble et épigrammatique, celle d'un autre ami non moins estimable par son caractère. M. Clavier (1), dont la perte a causé des regrets sensibles, étoit, comme membre du tribunal criminel, un des juges du général Moreau. Convaincu de l'innocence du prévenu, il alloit voter en sa faveur, lorsque, ne pouvant faire fléchir sa probité, on voulut au moins l'égarer en l'assurant que si ce général étoit condamné, le premier consul l'absoudroit. *Je veux bien vous croire*, répondit M. Clavier : *mais nous, qui nous absoudra ?* Cette réponse doit être mise au nombre de celles des généreux magistrats qui se sont dévoués sans hésitation pour sauver l'innocence, et empêcher les crimes de l'autorité qui abuse de son pouvoir.

(1) *Infrà*, article *Paris*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Angleterre.

M. Leach, a lu à la Société royale de Londres, un mémoire renfermant quelques observations sur un nouveau genre d'animaux marins du genre *ocythoæ*, qui habite souvent la coquille du nautile ; M. Banks avoit observé il y a long-temps que cet animal étoit un parasite ; mais cette opinion n'a été bien décidément établie qu'au retour de l'expédition du Congo : on y a pris plusieurs nautiles avec l'étranger dans la coquille ; lorsqu'on la mettoit dans l'eau, il en sortoit cheminant à la manière d'un polype, il s'attachoit aux parois du vase, et ne rentroit plus dans sa demeure d'emprunt. Ainsi le véritable habitant du nautile papyracé est inconnu.

M. Home a lu un mémoire sur un sujet analogue au précédent : ce sont des remarques sur le mode et la période de reproduction de l'animal, qu'on trouve dans la coquille du nautile et de l'argonaute ; il est ovipare et se nourrit à peu près comme le limaçon. L'auteur donne l'histoire naturelle de ce dernier, et trouve que les changemens de forme sont analogues à ceux de l'animal en question. Il remarque que les œufs de limaçon, qui sont de la grosseur d'une tête d'épingle, et qu'on trouve en petits paquets blancs, bien connus des jardiniers, emploient vingt-quatre jours environ à changer d'état, et à devenir de petits limaçons qui commencent à ramper. L'auteur établit un parallèle presque complet entre les œufs des deux classes d'animaux et leurs transformations.

M. W. Herschel a donné un mémoire sur le *mode de distribution des étoiles fixes dans l'espace.* On sait que les astronomes en ont formé sept classes, à raison de leurs divers degrés de splendeur, différence qui doit probablement provenir de celle de leurs distances. L'auteur propose une nouvelle distribution en quatre ordres seulement.

Il regarde comme probable la conjecture que l'intensité de la lumière émise par chaque étoile, est inversement comme le carré de la distance. Il tire de ce principe un moyen de comparer la lumière émanée de différentes étoiles, et il décrit le procédé. Il s'ensuit que la distance de la plus petite étoile visible à l'œil nu, est de douze fois aussi grande que celle d'une étoile de première grandeur. Il donne ensuite des détails sur la forme de la voie lactée et la distribution des étoiles qu'elle renferme; il trouve que la plupart des étoiles qui la composent sont neuf cents fois plus éloignées de nous que les étoiles de première grandeur. Il conclut de ses observations que le soleil et toutes les étoiles visibles pour nous constituent une portion de la voie lactée.

Le président de la société royale a adjugé les médailles d'or et d'argent de la donation du C. de Rumford, à sir H. Davy, pour ses mémoires sur la combustion et la flamme, publiés dans le dernier volume des Transactions philosophiques.

M. F. Home lit un mémoire sur les nids d'hirondelles, de Java, et sur les glandes qui préparent le mucus dont ils sont formés. Le même a communiqué des observations du docteur J. R. Johnson,

sur deux espèces de sangsues, *l'hirudo complanata* et *l'hirudo stagnalis*; il en forme un genre distinct sous le nom de *glossiphania*. Le même a aussi communiqué des observations sur les *glandes gastriques* de l'estomac humain, et sur la contraction qui a lieu dans ce viscère.

M. Pond, astronome royal, a communiqué le résultat de ses recherches sur la parallaxe des étoiles fixes : il a trouvé que lorsqu'on appliquoit aux observations toutes les précautions qu'il a indiquées dans un mémoire précédent, il ne reste rien à attribuer à la parallaxe, et qu'elle est tout-à-fait insensible.

GENÈVE.

M. Jean-André Deluc, un des naturalistes les plus anciens et les plus célèbres de l'Europe, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il étoit né en 1727, à Genève, où il étoit membre du conseil des Deux-Cents, vers le temps où éclata la fameuse querelle au sujet de Rousseau. M. Deluc fit de vains efforts pour réconcilier cet illustre et malheureux écrivain avec sa patrie. M. Deluc a visité la plus grande partie de l'Europe avec les yeux et le zèle d'un savant; il s'est particulièrement attaché à accorder ses observations avec les traditions religieuses; aussi ses ouvrages n'ont-ils pas été moins bien accueillis des théologiens que des savans. Il a professé pendant quelque temps la philosophie et la géologie à l'université de Gœttingue. En Angleterre, il reçut le titre de lecteur de la reine, et fut reçu membre de la société royale. M. Deluc étoit en outre membre associé de la plupart des Académies savantes de l'Europe. Son cabinet d'histoire naturelle, à Genève, attira long-temps l'attention des voyageurs.

Ses observations sur la physique, particulièrement sur le baromètre et le thermomètre, sont peut-être encore plus curieuses que celles qu'il a faites sur la géologie ; du moins ont-elles été d'une utilité plus directe. « Ce physicien, dit M. Senebier, dans son *Histoire littéraire de Genève*, a construit le premier un baromètre qui se transporte sûrement et facilement, et avec lequel on peut faire les observations les plus exactes ; il a recommencé les travaux qu'on avoit entrepris pour se servir des hauteurs barométriques dans la mesure des hauteurs terrestres, et il a fait voir, par ses expériences, tout ce qu'on peut attendre de ce moyen. » On peut dire de M. Deluc que la moitié de sa vie a été employée aux observations : c'est la partie vraiment utile de sa carrière. Dans sa vieillesse il a plus raisonné qu'observé, et au lieu de faire faire un pas à la science, il l'a peut-être laissée un peu en arrière. Les ouvrages de M. Deluc sont si nombreux qu'ils formeroient presque un catalogue, si on les vouloit énumérer, surtout si l'on vouloit citer toutes les dissertations qu'il a insérées dans les recueils des mémoires des Académies et dans les journaux de sciences, tels que les *Transactions philosophiques de Londres*, le *Journal de physique*, etc. Voici les titres des écrits qui ont fondé sa réputation : *Théorie des baromètres et des thermomètres*, 1772, 2 vol. in-4° ; — *Voyage dans les montagnes de Faucigny*, 1772 ; — *Lettres physiques et morales sur les montagnes et sur l'histoire de la terre et de l'homme*, 1778—1780, 6 vol. in-8° ; *Nouvelles idées sur la météorologie*, 1987, 2 vol. in-8°. — *Introduc-*

tion à la physique terrestre par les fluides expansifs, 1813, 2 vol. in 8°. Il a publié en anglais des *Voyages géologiques dans le nord de l'Europe*, 1810; des *Voyages géologiques en Angleterre*, 1811, 2 vol. in-8°; des *Voyages géologiques en France, en Suisse et en Allemagne*, 1813, 2 vol. in-8°. Plusieurs de ces ouvrages ont été traduits dans des langues étrangères (1).

—Dans la nuit du 11 au 12 de ce mois, vers 3 heures du matin, on a éprouvé ici une forte secousse de tremblement de terre, accompagnée d'une violente détonation. La direction a été du haut en bas. Le bruit ressembloit à celui de la chute d'une très-grande masse. Deux factionnaires, placés près des prisons, ont cru les voir s'écrouler sur eux. On avoit d'abord supposé que la détonation étoit due à la chute d'un aérolithe. Cette secousse s'est également fait sentir dans les environs de la ville; mais c'est surtout sur les bords du lac qu'elle a été la plus forte. Plusieurs personnes ont quitté leurs maisons. Les eaux ont éprouvé une hausse momentanée. On n'a point remarqué de balancement comme à l'ordinaire, mais un coup sec et violent. Le bruit a eu lieu avec une gradation rapide, et le dernier coup a été le plus fort.

ITALIE.

M. Granet vient de faire une copie sur une plus grande échelle, de son beau tableau, représentant le chœur des Capucins de Rome; il y a placé un plus grand nombre de figures, ce qui anime encore davantage cette composition. Des hommes de tous les

(1) *Annales Politiques.*

rangs et de tous les états, reines, princes, cardinaux, ambassadeurs, prêtres, religieux, et tout Rome s'empresse pour le voir : on espère que Paris jouira au printemps prochain d'un ouvrage qui a déjà acquis tant de célébrité.

— L'abbé Scoppa, né en Sicile, est mort le mois dernier, à Naples, où le roi des Deux-Siciles l'avoit chargé d'organiser des écoles suivant la méthode de l'enseignement mutuel. M. Scoppa s'étoit instruit dans cette méthode à Paris, pendant un assez long séjour dans cette capitale. Il y avoit composé un ouvrage, en 3 volumes, sur la versification française, dans lequel il avoit entrepris de prouver que la langue française, n'est pas moins propre au mètre, ni moins harmonieuse et musicale que la langue italienne. Il avoit publié plus tard une sorte d'abrégé de ce traité. Le gouvernement l'avoit soutenu par ses secours dans la publication de ces ouvrages, et l'Institut lui avoit décerné un prix.

— On vient de déterrer, dans Pompéii, un monument fort curieux, qui a été transporté au Musée Bourbon. Il contient, avec diverses inscriptions, le module des différentes mesures de poids et de capacité en usage chez les Romains; le *modius*, le *semi-modius* l'*amphora*, le *congius*, l'*hemina*, la *libra*, le *quartarius*. M. Romanelli, à qui l'on doit cette précieuse découverte, suppose que ces mesures ont été apportées à Pompéii par la colonie romaine qui y fut transportée sous l'empire d'Auguste.

— L'Académie Italienne des sciences, lettres et arts de Livourne propose un prix de vingt-cinq sequins à l'auteur du meilleur éloge du Sophocle italien, l'im-

mortel Alfieri. Les concurrens devront examiner, 1°. l'état de la tragédie, particulièrement de la tragédie italienne avant Alfieri; 2°. établir dans un examen critique et exact les changemens qu'il a introduits dans ses propres ouvrages, et rendre raison des causes qui peuvent ou qui doivent l'avoir engagé à les introduire, soit dans la conduite, soit dans le style ; 3°. faire un parallèle raisonné des principales beautés de ses tragédies, avec celles que l'on admire dans les chefs-d'œuvre tragiques des autres nations ; 4°. analyser toutes ses autres œuvres poétiques et ses traductions, de manière à ce qu'on puisse déterminer précisément le caractère de son génie particulier ; 5° les concurrens devront adresser leurs Mémoires avant le mois de juin 1818, dans les formes accoutumées, à M. Palloni, secrétaire-général de l'Académie, à Livourne.

INDES ORIENTALES.

Nous avons déjà donné des notices bibliographiques sur les ouvrages qu'on imprime dans l'Inde, et surtout à Calcutta; on ne lira pas avec moins d'intérêt la note suivante sur la situation de l'imprimerie du collége de Madras, tirée de *l'Asiatic Journal*, avril 1817, et communiquée par M. Langlès.

Plusieurs ouvrages tamils, vulgairement *tamouls*, sont imprimés : on a publié en 1738 une grammaire latine du *Tamil* vulgaire, sous ce titre : *Grammatica latino-tamulica in quâ de vulgari linguæ tamulicæ idiomate fusiùs tractatur.* Cet ouvrage est une grammaire complète, et la clef du dialecte littéral, et il renferme de plus dans un chapitre supplémentaire : *de variis*

quotidiano usui præcipuè necessariis, un grand nombre de renseignemens de la plus haute importance pour ceux que leurs affaires mettent tous les jours en relation avec les habitans de l'Inde qui parlent le tamil. Cette grammaire a été imprimée pour la première fois, et probablement pour la dernière, à l'imprimerie des Missions protestantes de Tranquebar, en 1738 ; l'édition, qui vient de sortir des presses du collége, a été composée sur celle dont nous venons de parler, et sur des manuscrits de l'auteur.

La grammaire latine du Tamil littéral, intitulée : *Grammatica latino-tamulica ubi de elegantiore linguæ tamulicæ dialecto tractatur, cui adduntur tamulicæ prosæ rudimenta*, est prête pour l'impression. Cet ouvrage n'est point précisément une grammaire séparée de la langue littérale, mais plutôt un supplément à l'ouvrage précédent ; les deux réunis forment une grammaire complète des deux dialectes. Lorsque l'étudiant sera parvenu à bien entendre la première partie, il trouvera réunies dans la seconde toutes les notions nécessaires pour acquérir une connoissance approfondie du dialecte littéral, lequel, sans cette étude préalable, seroit presque inintelligible pour lui, les deux ouvrages formant, dans le fait, deux parties inséparables d'un excellent système de grammaire.

Nous indiquerons ensuite le *Dictionnaire tamil-latin*. Cet ouvrage est complet quant à la partie qui traite du dialecte vulgaire, de même que les deux grammaires dont nous venons de parler. Il forme avec le *Suder agaradi* un dictionnaire complet de la langue ;

le développement des différens sens d'un même mot y est donné par des phrases appropriées au sujet, et l'explication des manières, des coutumes et des opinions qu'on y trouve répandues, n'est pas son moindre mérite.

Le *Sader agaradi*, dictionnaire du dialecte littéral de la langue tamile, composé entièrement dans cette langue, est formé, dans le fait, de quatre dictionnaires bien distincts; le premier, *Peyer*, donne les différentes significations de chaque mot; le deuxième, *Porul*, donne les mots dont la signification est la même; le troisième, *Toguei*, donne les espèces subordonnées des termes techniques et généraux de sciences et de littérature; le quatrième, *Todpe*, est un dictionnaire de rimes. Cet ouvrage a été compilé d'après les divers dictionnaires du dialecte tamil littéral dont il existe un grand nombre, et il est le seul qui soit dans un ordre alphabétique. Les mots dans les autres (*si l'on en excepte un petit nombre d'articles dans lesquels il a fallu nécessairement employer la nonomenclature alphabétique*), sont rangés par classes, et ressemblent d'ailleurs plus à des vocabulaires qu'à des dictionnaires, avec la seule différence qu'ils sont plus complets. Comme le précédent, cet ouvrage n'a jamais été imprimé, autant que nous pouvons le croire; les copies manuscrites en sont cependant très-nombreuses, et son plan lumineux doit lui obtenir la préférence sur tous les dictionnaires tamils.

L'auteur de tous les ouvrages précédens sur la langue tamile, lesquels forment une suite complète de livres élémentaires, est le Rév. J. C. Beschi, jé-

suite italien, attaché à la mission de Madoura, qui arriva dans l'Inde vers le commencement du dix-huitième siècle, et qui s'est rendu très-célèbre par la connoissance profonde qu'il acquit dans la langue tamile.

On a imprimé une traduction en tamil de *l'Outara Khandam*, extrait du *Râmayana*, poëme samskrit de Valmiki, par Sidambala Vadyar, principal professeur de langue tamile dans ce collége ; c'est un ouvrage classique à l'usage des jeunes employés civils attachés au collége ; il contient le récit des actions (avant le commencement de la partie fabuleuse du poëme) de Ravana, tyran de l'île de Ceylan, de ses parens, de *Hanouman*, général de l'armée des Singes, et autres personnages ou héros de ce poëme. Outre l'original, l'auteur a donné un extrait de l'histoire du Ramayana, depuis l'époque où *Rama* quitte *Ayodhya* jusqu'à son retour dans cette ville, après la défaite et la mort de *Ravana*.

Le traité de la Grammaire *Tâmil* à l'usage des jeunes étudians hindous de ce collége, par Sidambala Vadyar, premier professeur de *Tâmil* dans le collége, est sous presse. Les règles grammaticales de cette langue sont renfermées dans des vers courts appelés *Soutra*, écrits dans le dialecte le plus pur, et dans un style concis et serré. Ils offrent par là de grandes difficultés à être entendus, et ces difficultés ne sont pas écartées par les nombreux commentaires qui en ont été faits, et qui diffèrent tous les uns des autres ; ils sont souvent même en contradiction. Le texte original n'est pas plus à l'abri de ce défaut que les

commentaires. Pour concilier les opinions différentes, soit du texte, soit des commentateurs, et rendre la connoissance de la langue *tâmile* facile à acquérir, ce traité a été composé en prose libre : son but n'est point de remplacer les *soutras*, mais bien d'en faciliter l'intelligence, lorsqu'une fois ils ont été confiés, comme c'est la coutume, à la mémoire des élèves.

On propose pour l'impression la traduction tâmile, d'après le samskrit, du *Vivahara Khandam de Ritâ Nitakcharâ*, par feu *Purour Vadyar*, complétée et revue par son frère *Sidambala Vadyar*, premier professeur de tamil au collége. L'original de cet ouvrage est le commentaire de Vighnaswara sur le texte de *Yagnyavalkia*, et peut être regardé comme un traité général sur les lois *hindoues*. Il est connu des Européens par la traduction qui a été faite de la partie sur l'hérédité intitulée *Dayabhaga*, par H. T. Colebrouke, et publiée à Calcutta en 1810. Dans la traduction tamile, les textes de Yagnyavalkya, et ceux qui sont cités d'après les autres *Smriti*, sont de même que dans l'original en vers, accompagnés d'une glose explicative; mais le commentaire est en prose libre, ce qui donne aux élèves la facilité de confier à leur mémoire les préceptes des lois, et de s'en former une idée générale.

Parmi les ouvrages télougou, vulgairement telinga, il y a sous presse une grammaire de la langue télougou (appelée communément gentoue, parlée dans les provinces nord de la presqu'île), par A. D. Campbell, écuyer, employé civil de la Compagnie des Indes Orientales, dans l'établissement de Madras, membre

du conseil supérieur du collége de Fort-Saint-George.

Cet ouvrage important et nécessaire vient enfin suppléer au manque total de livres dans cette langue, lequel se faisoit vivement sentir depuis long-temps parmi les employés civils et militaires de la Compagnie sur la côte, et parmi les autres personnes qui étoient obligées par leurs affaires d'avoir des relations suivies avec les habitans de ces vastes provinces dans lesquelles la langue telougou est la seule qui puisse servir de moyen de communication avec le commun du peuple.

Quoique, dans la composition de son ouvrage, l'auteur ait mis à contribution les diverses grammaires de cette langue, faites par des naturels, et qu'il en ait tiré toute la substance, il a su avec beaucoup de jugement s'écarter du plan que s'étoient tracé les grammairiens hindous, et il a suivi la méthode qui est généralement adoptée en Europe ; son livre est divisé en six chapitres

Le premier a pour objet l'alphabet telougou.

Le deuxième traite de l'élision, de l'insertion et de la permutation des lettres.

Le troisième, des noms substantifs et des pronoms, leur concomitance et leurs déclinaisons.

Le quatrième, des adjectifs, des noms et des pronoms.

Le cinquième, des verbes.

Le sixième renferme la syntaxe.

A la suite de ces six chapitres se trouve un ap-

pendix qui contient plusieurs renseignemens très-utiles aux personnes que leurs occupations obligent d'avoir des relations suivies avec les habitans des provinces nord de la Péninsule.

Ce plan embrasse tout le système grammatical, et l'excellence de cet ouvrage est clairement démontrée par le soin que l'auteur a mis à bien diviser les mots dérivés des deux langues primitives, le otsou *telougou* et le *samskrit*. La bonté de cet ouvrage se fait encore remarquer par l'attention extraordinaire de l'auteur à rappeler toutes les formes irrégulières des mots, à donner toutes leurs formes régulières telles qu'elles ont été présentées par les grammairiens originaux, et telles qu'elles sont reçues dans le langage vulgaire; à donner à l'étudiant qui a quelque teinture du dialecte parlé, le moyen de se rendre familiers les bons écrivains de cette langue, à rechercher les racines avec un soin sévère, et mettre en ordre parfait tous les verbes qui en dérivent; ce qui présente sous un point de vue clair et lumineux la partie la plus difficile du langage, et qui ne se retrouve pas seulement dans le télougou, mais encore dans les dialectes qui en sont formés, et enfin (à l'article de la syntaxe) à donner une exposition lumineuse de l'usage des diverses espèces de conjonctions, le régime des cas et des temps, la formation et l'usage des dérivatifs nominaux et des verbes auxiliaires.

Cet ouvrage, dont le manuscrit a été acheté par le gouvernement, paroîtra très-prochainement, parce que la fonte des caractères télougou, que l'on prépare au collége, est presque terminée. Un accident qui a

causé au collége la perte d'un nombre très-considérable de caractères, est la seule raison qui ait retardé si long-temps la publication de cette grammaire.

Un ample et très-bon dictionnaire de la langue télougou (télinga), par *Maumadi Veniya*, habitant très-spirituel de Masulipatam, va bientôt être imprimé. Dans cet ouvrage on trouve trente à quarante mille mots rangés par ordre alphabétique, et suivis chacun d'une courte explication de sa signification en telinga. Il sera de la plus haute importance pour les élèves qui auront dejà acquis quelques légères connoissances de la langue, et pourra même suppléer à un dictionnaire telinga-anglais, qui, s'il est jamais entrepris, demandera beaucoup de temps et un très-grand travail. Le dictionnaire de *Maumadi Veniya* est assez incomplet quant aux mots de pur télinga, les colonnes sont hérissées des mots dérivés du samskrit, et l'explication du mot est trop concise ; ces deux légers défauts n'empêchent point que l'ouvrage ne soit très-recommandable ; et pour encourager les savans de toutes les parties de l'Inde à composer de pareils ouvrages, le gouvernement a donné une somme très-forte pour le manuscrit de ce dictionnaire. On prépare pour l'impression un vocabulaire *anglais-telinga*, dans lequel les mots vulgaires sont distingués des mots de la langue littérale, par J. M. Kirrel, écuyer, employé civil de l'honorable Compagnie des Indes dans cet établissement, interprète du gouvernement pour le telinga, et *d'office* membre du conseil d'administration du collége.

Les *ouvrages carnatics* que l'on prépare pour la presse, sont :

1°. Une grammaire de la langue carnataca, appelée communément carnatique ou canarèse, composée d'après un traité qui a de la réputation en dialecte littéral. 2°. Un vocabulaire anglais et carnatic, auquel est jointe une liste d'ouvrages carnatics, par J. M. Kerrel, écuyer, employé civil de l'honorable Compagnie des Indes dans cet établissement, interprète du gouvernement pour le telinga, et d'office membre du conseil d'administration du collége.

Les deux excellens ouvrages que nous venons de citer sur le carnatic, langue particulière aux Hindous qui habitent vers le milieu de la Péninsule, sont peut-être les deux premiers qui aient été publiés par un Européen, sur les principes grammaticaux de cette langue si répandue ; et lorsqu'on en aura encore publié quelques autres, le collége possédera ainsi une suite complète d'ouvrages élémentaires sur l'un des trois principaux dialectes de la Péninsule, lequel est actuellement le moins connu.

Dès que la fonte des caractères carnatics sera terminée, on livrera la grammaire et le vocabulaire carnatic à l'impression.

Les *ouvrages anglais* que l'on prépare également pour la presse sont une dissertation sur les diverses manières de calculer le temps, en usage parmi les habitans de la péninsule de l'Inde, avec une méthode pour trouver, d'après ces manières, une époque de ces peuples, selon la manière de compter des Européens, et *vice versâ*, par le capitaine John Warren, du 56e régiment

d'infanterie. Le manuscrit de cet ouvrage a été acheté par le gouvernement. Les diverses manières de compter le temps, usitées dans la Péninsule de l'Inde, sont : 1°. le calcul des Mahométans par année lunaire, dont l'époque est l'hégire, ou fuite de Mahomet, de la Mekke (1). 2°. La manière de compter des Hindous, dont l'année est solaire : d'après cette méthode le temps civil tombe juste au commencement de chaque mois et de chaque année, selon la marche du soleil, et les années bissextiles sont ainsi négligées. Leur système date du *Saka*, ou époque de Salivahana (2) ; et cette période se divise en cycles de soixante années chacun. Ce système est généralement suivi dans les provinces du sud de la presqu'île, dans la présidence de Madras, et partout où se parle la langue tamile. 3°. La manière de compter des Hindous par année luni-solaire, dont les mois s'accordent à la marche de la lune, et les années se trouvent en rapport direct avec le cours du soleil, au moyen de l'intercalation de quelques mois qu'ils ajoutent à de certaines époques.

Ce système date aussi de l'époque de Salivahana, et se divise pareillement en cycles de soixante ans ; il est généralement reçu dans toutes les provinces du nord, dans la présidence de Madras, et dans tous les lieux où se parle le télinga.

La première dissertation du capitaine Warren contient des règles et des tables pour trouver l'année chrétienne correspondante à une année musulmane

(1) Le vendredi 16 juin 622, de J. C., suivant l'usage civil. (L-s).

(2) 78 de J. C. (L-s).

donnée, quelconque, passée ou à venir, et l'année chrétienne étant donnée pour trouver l'année de l'hégire qui lui correspond. L'auteur a ajouté divers exemples pour servir à appliquer ces règles.

La deuxième dissertation renferme la traduction d'un traité composé par le Rév. J. C. Beschi, sur la manière hindoue de calculer le temps par années solaires, selon le système du Vakia et du Siddhanta, les deux plus fameux traités d'astronomie qui soient en tamil (1) : on trouve encore dans cette deuxième dissertation différentes règles, des tables, des exemples qui donnent la manière de convertir tel temps de telle période passée ou non encore arrivée en une époque européenne, ou une époque européenne en une époque solaire des Hindous.

La troisième dissertation, quoiqu'elle ne soit pas encore terminée, traite avec une semblable méthode de l'année luni-solaire des Hindous.

Le conseil d'administration a ordonné qu'outre ces dissertations, on ajouteroit tous les renseignemens qu'on pourroit se procurer, de même que tout ce qui pourroit être relatif aux différentes manières de compter le temps pour que cet ouvrage pût offrir, soit à l'officier public, soit aux savans, un manuel capable de faciliter leurs travaux, et de leur être utile dans leurs recherches.

En terminant cette liste, nous ne pouvons passer sous

(1) Ces traités sont traduits du samskrit, et on trouve un mémoire curieux sur le *Sourya* Siddhanta dans le sixième volume des *Asiatic Researches* (L-s).

silence un ouvrage qui, bien qu'il ne se prépare pas pour les presses du collége, n'en sera pas moins publié sous la protection immédiate du gouvernement, nous voulons parler du *lexique de ce dialecte particulier de la langue hindoustâny qui se parle dans le Dekhan ou sud de l'Inde*, par H. Harris, M. D., second membre du conseil de santé dans cette Présidence.

Dans cet immense, pénible et excellent ouvrage que M. Harris, nous l'espérons bien, offrira au public, le plus tôt qu'il lui sera possible, chaque dérivé, chaque composé et chaque phrase, quels que soient leur usage et l'acception dans laquelle ils peuvent être reçus dans cette langue vaste et riche, est reporté à sa valeur première ou racine, et les mots ainsi analysés et distribués sont classés d'après la méthode de Scapula et de Golius, dans leurs lexiques *grec* et *arabe*.

Les mots primitifs ont été placés autant que cette marche a pu être praticable, à la suite des racines dont ils sont regardés comme tirant leur origine, ou dont ils semblent approcher par des analogies ou des affinités fréquentes; chacun de ces mots s'y trouve rendu dans le caractère de sa langue, tels que l'hébreu, le samskrist, le tamil, le telinga, l'arabe, le persan, le grec, le latin, etc. etc.

Les différentes traductions de chaque mot seront données en anglais, et presque toujours aussi en latin, ce qui mettra l'auteur en état de bien déterminer et fixer le sens et l'apparence du sens des mots avec beaucoup de soin et de précision, et rendra cet ouvrage très-utile aux Européens de toutes les nations.

L'auteur a joint trois index à son lexique ;

1°. Un index général hindoustâny, renfermant chaque phrase et chaque terme avec un renvoi à sa racine. 2°. Un index sommaire latin. 3°. Un index anglais détaillé, qui peut être regardé comme la partie inverse d'un dictionnaire abrégé.

Le docteur Harris s'est restreint dans son lexique à ce dialecte de l'hindoustâny, lequel se parle dans les possessions britanniques qui font partie de la Présidence de Madras. Il a d'ailleurs rejeté un très-grand nombre de mots qui, bien qu'ils se trouvent dans beaucoup de dictionnaires hindoustany, ne sont employés cependant que dans le Bengale, et sont totalement inconnus dans les provinces de la Péninsule. En même temps un grand nombre de phrases primitives, et un nombre de phrases composées bien plus considérable que celui des mots ainsi exclus, et lesquels sont essentiellement nécessaires au dialecte du sud de l'Inde, ont été introduits dans les colonnes de ce lexique.

La profonde connoissance que ce savant a de cette langue, est un garant de la manière dont il exécutera la tâche laborieuse et importante qu'il a entreprise. Cet ouvrage est déjà très-avancé, et son zèle, sa persévérance, ses talens et les vastes recherches qu'il a faites avec tant de goût et de savoir, font regarder comme probable que ce dictionnaire pourra être livré à l'impression dans quinze mois, à compter d'aujourd'hui (janvier 1816).

FRANCE.

La Société d'Emulation de Cambrai propose au concours, pour l'année 1818, les sujets suivans :

Donner le détail des moyens employés chez les différens peuples et principalement dans les diverses parties de la France, pour faire le plus avantageusement possible la récolte des céréales par un temps pluvieux, et indiquer l'application au département du Nord de celui de ces moyens dont l'emploi y seroit le plus facile et le plus convenable.

Histoire. Un précis historique sur la ville de Cambrai. *Poésie.* L'éloge de la clémence.

Le prix pour chacun de ces sujets sera une médaille d'or de la valeur de cent cinquante francs.

On joindra aux ouvrages ou mémoires un billet cacheté indiquant le nom et la résidence de l'auteur. Le tout devra être parvenu *franc de port* à M. Le Glay, docteur-médecin, secrétaire perpétuel de la Société, avant le 1er juin 1818, époque désignée pour la clôture du concours.

PARIS.

La mort vient d'enlever, le 18 de ce mois, un homme précieux pour les lettres, utile et cher à la société, ce qui annonce une heureuse union de talens, de qualités et de vertus. Ces dons distinguoient en effet M. Etienne Clavier (1). Nous voudrions payer à

(1) Il étoit né à Lyon dans le mois de décembre 1762, et fils d'un riche négociant ; il étoit déjà nourri de bonnes études

sa mémoire le juste tribut qui est dû à un homme si éminemment recommandable, et qui nous honoroit de son amitié ; mais les regrets que sa perte a causés ont été déjà dignement exprimés, sur sa tombe, par M. Raoul-Rochette, son collègue au collége de France et à l'Académie des Belles-Lettres ; et par M. Daunou, son confrère dans cette dernière compagnie. Voici le discours noble et touchant qui a été prononcé par M. Daunou :

« Messieurs,

» Malgré l'affoiblissement qu'éprouvoit depuis quel-
» ques mois la santé de M. Clavier, vous n'étiez point
» préparés à le perdre en si peu d'instans ; et lorsqu'à
» votre dernière séance il prenoit encore part à vos
» travaux, vous pensiez qu'il lui restoit à parcourir, au
» profit des lettres, une grande partie de sa carrière.
» On imprimoit le troisième volume de sa traduction
» de Pausanias ; son traité des anciens Oracles dont
» vous avez entendu la lecture, sort de la presse aujour-
» d'hui même (1) ; hier en sortoit un autre volume
» publié par ses soins (2) : il préparoit une seconde
» édition de son Histoire des premiers temps de la

quand il vint occuper, à Paris, une charge de conseiller au Châtelet, pour entrer au Parlement ; la révolution dérangea ce projet ; l'amitié et les conseils de MM. de Villoison et Coray, en ont fait un des plus habiles hellénistes de notre temps.

(1) Nous en rendrons compte dans ces Annales.

(2) Le Traité des Libertés de l'Eglise Gallicane, par Pierre Pithou et Dumarsais. Nous en parlerons aussi.

» Grèce ; et déja de nouvelles recherches doubloient
» l'étendue et l'intérêt de ce savant ouvrage ; il se
» disposoit aussi, en reproduisant sa traduction de la
» Bibliothèque d'Apollodore, à y joindre un plus
» grand nombre d'éclaircissemens sur les antiquités
» mythologiques ; bien d'autres projets littéraires que
» ses vastes et profondes connoissances lui permettoient
» de concevoir, auroient rempli les longues années que
» lui souhaitoient tous ceux dont il étoit connu.

» M. Clavier n'a vécu que pour l'étude et pour les
» bons sentimens qu'elle inspire et qu'elle développe.
» Le goût qu'il prit pour elle dès l'enfance, le suivit
» dans ses fonctions de juge qu'il a exercées au Châtelet
» de Paris, et depuis dans les nouvelles Cours. Il y a
» porté les lumières d'un jurisconsulte, l'habitude des
» recherches exactes, et cette équité inflexible qui se
» confond avec l'amour de la vérité. Faut-il le louer
» d'avoir refusé d'être l'instrument de la tyrannie?
» Il n'étoit pas au pouvoir d'un homme tel que lui
» de reconnoître, en prononçant un arrêt, d'autre
» maître que sa conscience, ni de prévoir d'autre pé-
» ril que celui de se tromper. Il perdit sa magistrature :
» des suffrages non moins honorables que sa disgrâce
» l'appelèrent à l'Institut et à l'une des chaires du
» collége de France, et les lettres se réjouirent de
» l'avoir reconquis tout entier, encore jeune, ou du
» moins dans l'âge où les facultés sont à la fois plus
» mûres et plus actives. Une lecture immense et une
» mémoire tenace lui avoient rendu familiers la plu-
» part des genres de littérature ancienne, et de connois-
» sances historiques : c'étoit pour ses propres travaux,

» et au besoin pour ceux des autres, une source tou-
» jours ouverte de renseignemens utiles, de détails
» précis et de résultats positifs. Que ne perdent point
» ceux à qui son amitié donnoit le droit d'y recourir, d'y
» puiser sans cesse, et qui en même temps observoient
» de plus près les excellentes qualités de son cœur! On
» admiroit des mœurs si simples et des occupations si
» graves, tant de science sans la plus légère teinte
» d'affectation, une âme délicate et sensible sous
» l'extérieur le plus tranquille et souvent même le
» plus froid. Jamais homme n'a moins songé à inspirer
» à ses amis une haute idée de lui-même ; il n'apportoit
» de soins qu'à cacher sa bienfaisance généreuse, et
« les consolations qu'il se plaisoit à répandre sur tous
» les genres d'affliction et d'infortune. Les habitudes
» studieuses sans lesquelles il n'auroit pas su exister, se
» mêlant à tous ses autres sentimens, entroient dans
» toutes ses actions et dans presque tous les détails de
» sa vie privée. Il avoit entretenu dans sa famille le
» goût de la littérature et des beaux-arts, et se félici-
» toit surtout d'avoir trouvé dans son gendre un
» émule de ses propres travaux. Environné des
» hommages de la tendresse, de l'amitié, de la recon-
» noissance, les seuls dont il pût sentir le prix, les seuls
» qui en aient un peut-être, il ne lui a manqué pour
» être heureux qu'une santé plus ferme durant les deux
» ou trois dernières années de sa trop courte carrière.
Mais sa société douce et sûre va manquer long-
» temps à ses amis, et les lettres n'ont recueilli qu'une
» partie des tributs qu'il étoit digne de leur offrir. »

Un autre littérateur, ami intime de M. Clavier,

M. Lemontey a aussi honoré sa mémoire. Nous citerons de sa notice ce paragraphe qui prouve, dans celu qui l'a écrit, un cœur aussi noble et aussi français que celui de l'ami qui en est l'objet.

« On se disputoit, il y a quelques mois, sur le » caractère de l'homme indépendant. C'est dans le » cabinet de M. Clavier qu'on l'auroit trouvé. Je n'en » ai pas connu de modèle plus parfait. Ce magistrat » savant et courageux, cette âme forte et pure avoit » plus d'un trait de ressemblance avec le célèbre Pierre » Pithou dont il a reproduit un savant écrit. S'il eût » vécu au temps de la ligue, il auroit probablement » comme lui, fourni son tribut au *Catholicon d'Es-* » *pagne*, et foudroyé ces fourberies de l'intérêt per- » sonnel et de l'esprit de parti, auxquelles on feroit » trop d'honneur si on les appeloit des préjugés ; car » M. Clavier professoit, pour la vérité comme pour » la patrie, un amour ferme, sincère et désintéressé. »

— Les cours de l'Ecole royale et spéciale des langues orientales vivantes, et le cours d'antiquité, établis près la Bibliothèque du Roi, commenceront dans l'ordre suivant, à compter du mardi 8 décembre 1817.

Cours de persan les mardis, jeudis et samedis, à deux heures et demie. M. Langlès, professeur. M. Chezy, professeur adjoint. On y consacrera deux leçons, par semaine, aux développemens des principes grammaticaux de la langue persane, et une à l'explication du *Send-Nameh* (livre de sentences) de *Feryd ed dyn atthâr*, et différentes formules de chancellerie usitées dans les *Dorbâr* de l'Inde.

Cours d'arabe les mardis, jeudis et samedis, à dix heures et demie du matin. M. le baron Silvestre de Sacy, professeur, expliquera les chapitres LX et suivans de l'Alcoran avec le commentaire de *Beidhawi*, le livre de *Calila*, et le deuxième vol. de l'*Histoire de Tamerlan*, par *Ebn Arabschah*.

Cours de turc les mardis, jeudis et samedis, à midi et demi. M. le chevalier Amédée Jaubert, professeur, M. Sedillot, professeur adjoint, développera d'après un système nouveau, les principes de la grammaire turque, et expliquera, 1°. le traité de géographie intitulé : *Gihân-numah* ; 2°. divers morceaux extraits de l'*Histoire Ottomane de Saad-eddin*. Le professeur terminera son cours par la lecture des principaux traités conclus entre les rois de France et les sulthans ottomans.

Cours d'arménien les mardis, jeudis et samedis, à six heures du soir. M. Cirbied, professeur arménien, après avoir développé les principes de la grammaire decette langue, expliquera différens chapitres de l'*Histoire de Lazare de Parbes*, des *Entretiens de Grégoire de Narek*, des *Fables de Mikhitar*, et quelques pages de l'*Oraison de Saint-Narsès*. Il donnera ensuite des règles de la versification de cette langue et les principes de différens dialectes arméniens. Son cours se terminera par la lecture d'extraits de l'Histoire arménienne de Moïse de Khorène, et de quelques morceaux de poésie arménienne.

Cours d'antiquités les mardis et jeudis, à deux heures précises, dans l'une des salles de la grande Bibliothèque du Roi. M. le chevalier Millin, professeur d'ar-

chæologie, terminera l'examen de l'histoire héroïque expliquée par les monumens, dont il exposera les originaux, les empreintes ou les gravures. Il traitera spécialement de ceux qui sont relatifs à l'*Histoire de Thésée*, de la *Guerre de Thèbes*, de l'*Iliade*, de la *Fondation de Rome* et aux *Princes divinisés.* L'époque de l'ouverture de ce cours sera indiquée par une nouvelle annonce.

Cours de grec moderne les lundis, mercredis et vendredis, à deux heures et demie. M. Hase, professeur provisoire, développera les principes de la grammaire grecque vulgaire, et expliquera plusieurs pièces de vers composées dans cette langue ainsi que la description de la Grèce moderne, par *Daniel de Thessalie.* Il donnera en outre quelques règles pour faciliter la lecture des manuscrits grecs.

— L'Académie française a tenu dimanche, 30 novembre, une séance publique pour la réception de MM. Laya et Roger; tous deux ont fait, selon l'usage, l'éloge de leurs prédécesseurs, MM. de Choiseul-Gouffier et Suard; tous deux ont recueilli d'honorables témoignages du plaisir que l'assemblée, qui étoit nombreuse et choisie, avoit à les entendre. M. le duc de Lévis leur a dignement répondu (1). Des vers très-bien faits, agréablement récités par M. Campenon, ont ajouté à l'intérêt de cette séance.

— *L'Esprit de Parti*, comédie en cinq actes, jouée à l'Odéon, n'a point été jugée sous le rapport littéraire. Son titre a paru hardi, et il a animé contre l'ouvrage tous ceux que l'auteur avoit sans doute envie de concilier. La pièce a été sifflée et applaudie par

(1) Ces discours sont imprimés. Voyez les annonces.

esprit de parti. Les auteurs ont cru qu'on leur sauroit gré d'un sacrifice, et ils ont réduit leur pièce à trois actes; mais comme rien n'est moins tolérant que l'esprit de parti, cette concession n'a pas suffi aux ennemis de la conciliation; dès la troisième scène, ils se sont vigoureusement prononcés. Les amis des auteurs ont voulu que l'on entendît l'ouvrage avant de le juger. Le temple de Thalie est devenu une arène de gladiateurs; les coups donnés et reçus n'ont point prouvé que la pièce fût meilleure ou plus mauvaise; mais la joie que les perturbateurs ont ressentie en voyant que la prudence empêchoit de continuer la représentation de la pièce a dû être troublée par l'arrestation de ceux d'entr'eux qui ont été saisi *flagrante delicto*.

Les auteurs nommés sur l'affiche, à la seconde représentation, sont MM. Bert et Leroi. Ce dernier est l'auteur du *Méfiant*, comédie en cinq actes et en vers, jouée il y a quelques années à l'Odéon.

C'est surtout au théâtre que les petits vivent aux dépens des grands. Dès qu'un succès se prononce, les auteurs à la suite s'en emparent, et essayent, au moyen des parodies, d'attirer sur eux un peu de la faveur que le public n'accorde ordinairement qu'aux bons ouvrages.

La vogue de *la Manie des Grandeurs*, de *l'Homme gris* et de *la Clochette*, a fait éclore au Vaudeville une parodie intitulée *Paris à Pékin*, et aux Variétés *le Grelot magique.*

Le Vaudeville qui fait toujours tant de frais d'esprit, s'est mis cette fois en grande dépense de décorations. On compte, dans la pièce nouvelle, jusqu'à vingt-sept changemens, vols et trappes. Cependant ce sont les

traits malins, les plaisanteries peut-être un peu trop directes qui ont assuré le succès de cet ouvrage. Il attire beaucoup de monde. Cette petite pièce est de MM. Désaugiers, Dartois et Théaulon.

Le Grelot magique, plus modeste, a paru aux Variétés, sans luxe de décorations ni d'acteurs, et la pièce a réussi, sans aucun des talens auxquels on attribue ordinairement le succès des petites pièces de ce théâtre. C'est une féerie épisodique, dans laquelle figurent le magicien Rotomago; son filleul Babolin, dont il veut faire l'éducation en vingt-quatre heures; l'homme gris; M. Gloriole parodiant Mongerant de *la Manie des Grandeurs*; une jolie petite intrigante qui vole au novice Babolin son grelot magique; enfin, l'enfer des *Danaïdes*, parodié par une scène d'ombres chinoises. Le tout a paru la raison suffisante d'un succès, et l'on a demandé l'auteur : c'est M. Dumersan.

Le grand succès des *Machabées*, à l'Ambigu-Comique, a réveillé ses voisins, et *le Passage de la Mer Rouge* attiroit la foule à la Gaîté, quand *Roland-le-Furieux* a paru au Cirque Olympique. Tout ce que la brillante imagination de l'Arioste a créé de gracieux et de burlesque, se trouve réuni dans cette pantomime dialoguée, où l'on transporte le spectateur jusque dans la lune. Astolphe, en y cherchant le bon sens du paladin, devroit bien tâcher d'y trouver celui de tant d'auteurs qui gâtent le goût, en flattant la manie du public pour les optiques et les lanternes magiques. En effet, si cela continue, Molière et Corneille seront sacrifiés à la fantasmagorie. Si les vaudevilles ne réussissent plus qu'avec des décorations nouvelles, que deviendra l'Opéra?

EXTRAITS ET NOTICES.

Le Couronnement de la Sainte Vierge et les Miracles de Saint-Dominique, tableau de Jean de Fiésole, publié en quinze planches, par Guillaume Ternite, avec une notice sur la vie du peintre, et une explication du tableau; par Auguste-Guillaume de Schlegel. A Paris, à la librairie grecque-latine-allemande, rue des Fossés-Montmartre, n° 14. Grand in-f°.

Les premiers graveurs qui ont reproduit des tableaux se sont principalement attachés à copier les ouvrages des grands maîtres; et ceux des peintres plus anciens sont demeurés dans l'obscurité. D'après les savantes recherches qui ont été faites dans ces derniers temps par les savans Morelli, Lanzi, Dagincourt, Formaleoni, Fiorillo, on a donné plus d'attention aux anciens tableaux. MM. les frères Riepenhausen, l'auteur de l'*Etruria pittrice*, en ont publié de très-intéressans. Parmi ces divers ouvrages, celui que nous annonçons est un des plus remarquables; c'est une véritable monographie, la description d'un seul tableau; mais cette description écrite avec une juste mesure contient des détails très-intéressans pour l'histoire de l'art. Son auteur, M. Schlegel, à qui on doit plusieurs excellens écrits sur la littérature, l'histoire et les beaux-arts, trace d'abord les principales circonstances de la vie de Jean de Fiésole, qui dut ce surnom à celui de la ville où il reçut l'habit de son ordre, celui de dominicain, en 1407; le frontispice est decoré du portrait de ce célèbre et respectable religieux.

Le tableau que M. de Schlegel a si bien décrit, ornoit autrefois l'église de Saint-Dominique à Fiésole; il appartient au musée royal; il y a été exposé en 1815, mais pendant peu de temps, et il a été dernièrement placé dans la galerie royale. Nous ne pouvons donner l'extrait de cette description; il nous suffit de dire que l'esprit s'y joint au senti-

ment ; le style en est simple et clair ; et si on y trouve quelques taches, elles viennent de la traduction, l'auteur ayant écrit son ouvrage en allemand ; nous citerons, pour donner une preuve de son excellente critique, les considérations par lesquelles il le termine :

« Quoique la grâce et la douceur distinguent particulièrement Jean de Fiésole, ces qualités ne sont cependant pas » généralement étrangères au génie de l'école florentine ; nous » relèverons à cette occasion une assertion de Winkelmann, » qui prétend que les artistes toscans ont reçu en héritage des » anciens Etrusques un style dur, forcé et outré. Ce rappro- » chement est en lui-même fort arbitraire ; car les Toscans » d'aujourd'hui n'ont rien de commun avec la nation étrusque, » éteinte depuis près de deux mille ans, si ce n'est qu'ils ha- » bitent le même pays. Mais pourroit-on demander auquel » des artistes toscans du moyen âge ce jugement convient-il ? » est-ce à Ghiberti, à Masaccio, à Jean de Fiésole, à » Benozzo Gozzali ? certainement ce n'est à aucun de ces » maîtres ; et parmi ceux du grand siècle, est-ce à Léonard » de Vinci, à André del Sarte, à Fra Bartolomeo ? tout » aussi peu : que reste-t il donc ? Michel-Ange ; et c'est » aussi lui seul que Winkelmann désigne ; mais il est dérai- » sonnable de vouloir caractériser toute l'école toscane d'après » Michel-Ange. Ce grand homme s'éloigna de tous ses de- » vanciers ; il suivit sa route particulière, et ne fut semblable » qu'à lui-même : il eut plusieurs imitateurs malheureux, et » n'eut pas un seul successeur véritable. Winkelmann, ex- » cellent connoisseur, mais trop souvent dominé par ses pré- » ventions, dit que lorsque l'on a vu une figure de Michel- » Ange, c'est comme si on les avoit vues toutes. Je pense qu'il » lui auroit été difficile de justifier cette thèse à l'aspect de » la chapelle Sixtine.

» La comparaison est donc extrêmement défectueuse ; et il » en sera de même plus ou moins de toutes celles que l'on » voudra établir immédiatement entre l'art des anciens et » celui des modernes ; car non-seulement ils diffèrent, mais

» ils sont même entièrement opposés dans leur essence in-
» time, et ne peuvent par conséquent pas être soumis à une
» mesure commune. L'art chez les Grecs a commencé par
» l'imitation des formes du corps humain ; l'art chez les mo-
» dernes s'est d'abord attaché à exprimer les affections de
» l'âme. Dans les ouvrages des Grecs, le corps humain étoit
» déjà représenté dans toute la perfection de sa structure :
» tous ses mouvemens, tous les développemens de la force phy-
» sique avoient été imités avec la plus grande vigueur, avant
» que l'âme se manifestât sur le visage. Même cette beauté
» des têtes, qui consiste dans les proportions et la régularité
» des traits, indépendamment de l'expression, ne fut dé-
» couverte que fort tard chez les Grecs, comparativement
» avec les progrès de l'art dans tout le reste. Au contraire,
» chez les anciens peintres chrétiens, le corps est dessiné
» d'une manière très-imparfaite ; il n'est, en quelque sorte,
» ajouté à la tête que comme un mal nécessaire, tandis que,
» dans la variété des physionomies, ces artistes montrent
» déjà des nuances senties avec une délicatesse exquise, et
» qu'ils réussissent à peindre ce que l'on peut appeler la beauté
» de l'âme. Ils contemploient le monde d'un regard plus in-
» tellectuel ; ils avoient aussi sous les yeux une toute autre
» génération. Ce n'est que par l'imitation des anciens que les
» modernes se sont perfectionnés dans le dessin du corps. Il
» appartient à l'histoire de l'art de faire voir comment la
» différence de religion a produit ces directions opposées.
» Plus nous remontons vers les commencemens de l'art chez
» les anciens et les modernes, plus nous le trouvons exclusi-
» vement consacré au culte, et fixé par les idées religieuses.
» Avec la marche du temps, l'art est toujours devenu de
» plus en plus mondain, et c'est là proprement sa dernière
» époque. De nos jours on a cherché à le ranimer par des
» ressorts purement temporels et dans les vues mondaines;
» mais ce moyen ne peut jamais réussir : toute science, toute
» observation des choses réelles est insuffisante pour inspirer
» au talent des créations vraiment originales. L'artiste doit

» être initié à des mystères d'un ordre plus élevé, soit, » comme chez les Grecs, dans la sphère des puissances créa- » trices de la nature, soit, comme chez les anciens peintres » chrétiens, dans le royaume spirituel de l'homme régénéré » par la foi. L'art destiné à nous montrer un reflet des » perfections divines dans le monde visible, est un sublime » besoin de l'humanité ; mais il ne sauroit remplir son but » sans que le ciel et la terre mettent la main à l'œuvre. »

Les dessins sont d'une grande exactitude ; ils représentent très-bien le style de l'ouvrage, et font beaucoup d'honneur à M. Guillaume Ternite ; ils ont été très-bien gravés au trait par M. Forsell ; ces gravures sont au nombre de quatorze, dont la première représente le tableau, et les treize autres ses principales parties. A. L. M.

UNTERSUCHUNGEN *über den Mythos*, etc. Recherches sur le Mythos des Peuples célèbres de l'antiquité, principalement des Grecs ; de son origine, de ses modifications, et de son contenu ; par Dr. Joh. Leonh. HUG, chevalier de l'Ordre du Mérite civil de S. M. le Roi de Wurtemberg, conseiller ecclésiastique de S. A. R. le grand-duc de Bade, professeur en théologie à l'Université de Fribourg en Brisgau. Fribourg et Constance, 1812. Un vol. de 348 pag., orné de gravures et de vignettes.

M. Hug a mérité un rang parmi les plus célèbres savans de l'Allemagne par son Introduction au Nouveau - Testament et par plusieurs autres ouvrages. Il donne, dans celui que nous annonçons, le résultat de ses profondes recherches sur la Mythologie. Jamais on n'a plus discuté ce sujet en Allemagne que de nos jours. Des philosophes très-distingués ont cherché à l'expliquer avec autant d'érudition que de sagacité. Nous ne nous arrêtons point à comparer les recherches récentes de MM. Creuzer, Schelling, Goerres, Kanne, Kangiesser, et autres, avec celles de M. Hug, quoiqu'ils ne soient pas d'accord avec ce savant sur les idées qu'il cherche à soutenir.

M. Hug a déjà énoncé, dans son ouvrage sur l'Ecriture alphabétique (1), l'opinion que les connoissances humaines, ainsi que la culture des mœurs, sont originaires de l'Egypte, et que de là elles se sont répandues parmi d'autres peuples (2).

Dans l'ouvrage dont nous allons donner un extrait, il soutient encore la même opinion, en parlant des fables par lesquelles on reconnoît le degré de culture auquel un peuple est parvenu. Voilà pourquoi il explique d'abord la mythologie égyptienne, afin d'en tirer des conséquences pour l'explication des mythes des autres peuples. Dans l'introduction, il commence par montrer que la situation de la Grèce étoit aussi avantageuse pour le commerce que pour la culture de ses habitans. C'est ce mélange de différens peuples et de quelques étrangers distingués qui a fait naître le grand éclat que la Grèce a acquis quelques siècles après. Les Grecs, dit-il, sont de même origine que les Germains. Les deux Bosphores favorisoient singulièrement le passage de l'Asie en Europe. Des colonies égyptiennes et phéniciennes pénétrèrent en Grèce, et des Pélasges, peuples dont l'origine est incertaine, s'y égarèrent. Les Grecs de la Thrace ne connoissoient d'autres divinités que le Soleil et la Lune. Le dieu de la guerre (Ares) et celui du feu, Prométhée (Hephæstos) sont plus récens, et originaires de l'Egypte. Le reste de leur mythologie est un mélange de fables étrangères. Les dieux du temps et les êtres astronomiques venoient des Egyptiens. Selon Sanchoniathon les premières lettres de la mnémonique hiéroglyphique doivent tirer leur origine des essais de l'observation du ciel. L'écriture des Egyptiens étoit aussi remplie d'images que leur langue, d'où vient que le *logos* fut nommé par la suite *mythos*. Les fédérations orphiques, éleusiniennes, samothraciennes, qui devoient conserver les connoissances, sont très-anciennes.

Le tableau que M. Hug donne ensuite des progrès suc-

(1) *J. L. Hug über die Erfindung der Buchstabenschrift*, etc. *Ulm*, 1801, in-4°.

(2) M. Hug est du nombre des philologues qui ne sont pas de l'avis de M. Wolf et de son école sur Homère.

cessifs de la littérature grecque, nous a très-satisfait. La volonté des dieux, dit-il, s'exprimoit par des chants, et se manifestoit dans des cantiques et des chœurs solennels. Les Grecs eurent des poëtes épiques dès qu'il y eut des héros. — Homère immortalisa le premier ses poëmes par l'écriture; les poëtes cycliques le suivirent. Hésiode commença la série des poëtes heroogoniques et cosmogoniques. Dans le temps où le goût de la tragédie commença à se répandre, l'histoire et la philosophie se séparèrent de la poésie. Tout ce grand éclat de la littérature contribua à la conservation de la mythologie. Elle fut cultivée jusqu'au temps d'Apollodore, premier auteur d'un Abrégé de la Mythologie.

Le premier chapitre de M. Hug traite la Mythologie égyptienne. Osiris étoit le dieu de l'automne, Harpocrates celui du printemps, et Arveris celui de l'été. Osiris est le plus ancien et le plus grand des dieux du temps. Les deux autres sont Horos, fils d'Osiris, qui se nomme Harpocrates, dans le printemps, comme enfant, et, en été, comme adolescent Arveris. La moitié de l'année est soumise à l'empire d'Osiris. Son règne est une chaîne de tristes accidens que causa Typhon son vainqueur. Son fils Horos fut plus heureux. Il naquit, comme Harpocrates, au temps du solstice d'hiver, et comme Arveris, il exerce son empire jusqu'au solstice d'été. Il vengea son père, et vainquit Typhon. Ces trois dominateurs sont accompagnés de trois génie femmes, qui gouvernent les trois variations de la lune. Isis règne lorsque cet astre est sur son déclin; Bubastis sa fille dirige le croissant, et Nephthys la nouvelle lune. Isis devient l'épouse d'Osiris, et Bubastis la compagne d'Arveris. Harpocrates fut confié aux soins maternels; aussi Bubastis demeure toujours jeune, comme Horos, son frère, ne sort jamais de l'adolescence. Osiris le prince de tous les dieux qui sont représentés par les étoiles, domine l'année solaire. Son esprit continue, après sa mort, sous le nom d'Apis, à vivre sur la terre. Il règne sur les dieux du jour, de la semaine et du mois. Il est nommé Osiris comme dieu des travaux de l'année, de l'agriculture, de la semence et de la plantation. Son symbole est la figure du taureau

son lieu de naissance est Nysè. Les Grecs en formèrent le nom Dionysos, et ils changèrent le triste dieu de l'automne dans le gai dieu du vin, qui se confondoit avec Zeus, fils de Kronos. Pentæteris (proprement Tetraeteris) fut consacrée à Zeus, comme Trieteris (proprement Dieteris) à Dionyse. Les divinités égyptiennes furent célébrées par des lamentations, celles des Grecs par des danses, et celles des Barbares par le bruit des instrumens de musique. Osiris conduisoit le soleil toujours en bas, jusqu'à ce qu'il s'approchât des enfers. Voilà pourquoi on lui en attribuoit l'empire. — Horos, l'Apollon des Grecs confondu ensuite avec le soleil, le conduisoit en haut jusqu'à sa partie la plus septentrionale dans le soltice d'été. C'est pourquoi Apollon va visiter les Hyperboréens comme Zeus les Aethiopiens.—L'emblème d'Horos fut le griffon, qui indique en lettres l'ascension jusqu'au soltice d'été. Ar signifie patron, Ochierat la station; ainsi Harpocrates avec l'article π au milieu, le génie tutélaire du solstice. Arveris avec l'article indéfini ου au milieu le dieu de la nourriture, ou le génie tutélaire des fruits de la campagne.

Isis, déesse de l'année lunaire, qui enseigna la culture des fruits, est la Demeter des Grecs. Selon plusieurs témoignages importans, elle donna des lois aux hommes, et mit ainsi un frein à la dissolution des mœurs et à l'abus de la force. On la regarda comme la mère de tout être vivant, la conservatrice et l'image de la nature entière. Les Grecs attribuèrent à Zeus deux enfans, Apollon et Artémis. Isis avoit pour compagne le chien, symbole de Hermès, son ami fidèle et son conseiller. Comme Demeter elle le perdit: on le donna à Artémis, qui devint ainsi déesse de la chasse. Le symbole de Bubastis étoit le chat, comme animal marchant dans la nuit. Nephthys signifia le dernier et le fini, les limites du visible, où l'horizon se réunit avec la surface de la mer: son règne fut ce qui est au-dessous du visible et sous la terre. Osiris descend chez elle au mois d'Athor, quand il s'éloigne de nous. Avec elle il produit un fils Anubis, dieu des ténèbres, qui avoit la figure d'homme avec une tête de chien, caractère de l'équinoxe. L'Anubis de la

lumière ou Hermanubis lui est opposé. Les Grecs créèrent des trois déesses de la lune des Egyptiens, Hécate déesse ayant trois têtes et trois ' corps.

Les Phœniciens portèrent le culte d'Osiris de l'Egypte à Byblos, et à l'île de Cypre, où Osiris reçut le nom Phœnicien d'Adonis. Le culte d'Adonis passa de l'Asie en Grèce, et de là il revint en Egypte sous les Ptolémées. Adonis s'appelle aussi Thamuz, probablement à cause du mois dans lequel le solstice d'été a lieu. Il fut dieu de l'arrière été, des arbres et des jardins; mais il resta aussi, en Egypte, dieu de l'année solaire, six mois il monte, et six mois il descend. Il est poursuivi, au lieu de Typhon, par Arès, sous la figure du sanglier, qui paroît avoir été aussi en Egypte le symbole de Typhon. Kinyras et Myrrha, les prétendus père et mère d'Adonis, marquent le deuil et la musique d'instrumens à cordes et les deux manières de célébrer le temps.

Bakkhos signifie, selon Hesychius, des larmes, Cérès est l'Agriculture, Persephone la fille de l'Obscurité, comme Erebos l'Obscurité et Achéron la fin de la vie, la mort. Les Phallophories ont été en usage dans les fêtes d'Adonis et de la déesse de Chypre. Aïdes ou Pluton étoit l'Osiris égyptien. Il étoit le roi des ténèbres et de la richesse à cause des métaux cachés dans le sein de la terre.

Les Grecs doivent la connoissance du second frère de Zeus, celle de Poseidon ou Neptune aux Libyens. Les Egyptiens ne le pouvoient pas nommer Prate, parce qu'ils ne le vénéroient pas, ni Remseidon, parce qu'il n'étoit pas doué d'une forme humaine: ils l'appeloient donc Poseidon. En Libye, les Phœniciens connurent le cheval. Ils en firent un grand commerce dans toutes les parties du monde; voilà pourquoi Poseidon fut nommé le dompteur des chevaux. Les Grecs le regardoient comme le frère de Zeus et d'Aïdes, quoique l'un soit d'origine Pelasgienne, et l'autre d'origine Asiatique.

Persephone, comme la Nephthys Egyptienne, est réunie par M. Hug, avec la Neftis d'Empédocles, et comme l'Aphrodite égyptienne des ténèbres, ou Alnor, avec le signe de

la Vierge. Dike, Némésis, Adrastea ont été connues plus tard par les Grecs. Hécate n'étoit pas connue à Homere; mais depuis, citée par Hésiode, on la trouve souvent chez les poëtes. Ils ne sont pas d'accord sur son origine. Son nom indique la nouvelle lune. Thésée apporta le culte de cette déesse de l'île de Cypre dans sa patrie. Kypris, comme déesse de la lumière, est opposée à Perséphone, déesse des ténèbres, et M. Hug préfère de dériver son nom *Astarte* par transposition des lettres du mot *Schruth* (temps du commencement) que de *Astron* (astre). C'est pourquoi son époux est nommé Hephæstos.

Hera, ou Junon, est une divinité pelasgienne; mais la Junon des Carthaginois doit avoir été Astarte

Les combats des Titans sont une fiction égyptienne qui fut communiquée aux Hellènes par les Cadméens. Ils furent d'abord ennemis de Dionys. Or, Typhon signifie, dans la langue des Egyptiens, tourner, et M Hug croit que ce mot désigne celui qui fait tourner le soleil, et cherche à diriger la course de cet astre vers le sud. Son symbole fut l'âne, comme le bœuf fut celui du dieu de l'année. C'est pourquoi les sacrifices de l'âne des Hyperboréens enchantèrent Apollon, qui dirigeoit ses armes contre le serpent de Typhon. — Typhon fut le père de Silène. Le mot Pan est une traduction de Mendes, qui signifie *union physique*. Il est, à ce que croit M. Hug, p. 234, le huitieme cercle du ciel, la semaine, tandis que M. Creuzer (*Mythol. Symbolic.*, III, 253) l'appelle le principe de la nature, toujours actif et fécondant. — Phomenos signifie, selon l'explication de M. Hug, l'office d'un pasteur; car Mnut indique un garde. Asklepios, une des déités phéniciennes selon Sanchoniaton, étoit, selon Photius, un dieu de la ville de Berytus, le huitième des Kabires, d'où il portoit le nom d'Esmun. Pan fut aussi le huitième dieu, d'où il s'appela Schmœn. M. Hug a trouvé le nom Esmun dans plusieurs inscriptions ciliciennes, dont il publiera quelques explications Il finit le cinquième chapitre après avoir développé le mythe des Titans, enfans d'Uranos.

M. Hug donne ensuite quelques éclaircissemens très-précieux sur les mythes de Kronos, des Cyclopes, d'Io, Zeto, Léda; de Jupiter Egyptien, comme Kneph, comme Phtha ou Hephaistos, et comme Hammon; de la fable orphique de Phanes et Adrastea, d'Eros, des Kabires et de Jupiter Tonnant. Selon Sanchoniaton, il y a sept enfans de Sadik nommés Kabires, et Asklepios est le huitième. — Akusilaos l'Argien reconnoît aussi sept Kabires; Kamillos, trois Kabires de chaque sexe. Pherekydes a oublié de faire mention du premier, et il n'en compte que six. — Le nombre de sept fut divisé en trois et quatre. On confondit les Kabires avec les Kuretes, les Korybantes et les Telchines. Le nombre de sept comme nombre des planètes prévalut partout, ou le nombre de trois comme nombre des saisons.

Les dieux musiciens sont l'objet du septième chapitre. Hermès, Apollon, Pan, avec Atlas et Hercule, Harmonie avec les Muses, Mœres, les Horæ et les Charites, selon le nombre de trois, Cadméen ou Orphéen Le nombre mystique des cordes sur la lyre indique l'Egypte; mais les noms des Cadméens sont phéniciens. Cadmus signifie un Oriental, Semele *Smolah* une Sirienne, Hercule *Herakel* un voyageur. M. Hug croit qu'il y a un jeu de mots entre *Schannim* (deux) et Schanim (ans), comme dans la fable de Deucalion entre *Laes* et *Laoi* pierres et enfans.

Le huitième chapitre a pour titre : *Les Dieux des Vaisseaux.*

Les monumens des Egyptiens représentent les dieux sur des vaisseaux légers C'est ainsi que le dieu du soleil est figuré chez les Grecs. C'est pourquoi ces mots περιπλομένων ἐνιαυτῶν sont traduits par *annis circum navigantibus.* M. Hug parle ici d'Argos, de Kanopos et d'Hermès ou Thots, c'est-à-dire tout le sacerdoce de l'Egypte personnifié. Il finit ce chapitre par quelques remarques sur Anubis et sur Hermanubis.

Le neuvième chapitre contient des recherches sur les Héros, sur Persée, et sur tout ce qui a quelque rapport avec lui; sur Mœris, Orion, les Centaures, etc. en rappelant toujours les

constellations égyptiennes. Ensuite il parle des Phéniciens qui ont émigré de la Libye et de l'Egypte en Grèce, d'Inachus, Phoroneus, Kekrops, Danaus et Cadmus.

Dans le dixième chapitre, M. Hug explique encore quelques unes de ses assertions, et il cherche à réfuter les savans qui ne sont pas d'accord avec lui quant à l'origine de toutes les connoissances, et principalement de l'astronomie.

Il finit son livre par essayer l'explication des zodiaques de Tentyre, qui sont représentés sur les tableaux avec les constellations des Grecs. — Tel est le plan et la marche de cet ouvrage. Les notes savantes et précises dont il a accompagné le texte, donnent des éclaircissmens très-précieux sur plusieurs points relatifs à ses opinions.

On admire parfois son érudition étendue et sa connoissance profonde de plusieurs langues anciennes et modernes. Partout on voit que ses idées lui sont propres, mérite qui caractérise tous les ouvrages de ce littérateur distingué. Nous ne dissimulerons pas cependant que l'on peut opposer bien des doutes à la plupart de ses explications, et lui reprocher même ses efforts pour trouver partout des émoignages à l'appui de l'opinion principale qu'il cherche à soutenir; mais quelqu'idée qu'on se forme sur son système, il sera impossible de ne pas être étonné de sa sagacité et de son érudition immense. Les détails ne pouvant intéresser qu'un petit nombre de lecteurs, et ceux-ci ayant la facilité de les puiser dans l'ouvrage même, notre intention n'est pas de nous arrêter, et nous nous contentons d'avoir donné un aperçu général d'un ouvrage si recommandable à tant de titres.

Essais philosophiques, ou Nouveaux Mélanges de Littérature et de Philosophie ; par Frédéric Ancillon, de l'Académie royale des sciences de Berlin. A Paris, chez J. J. Paschoud, libraire, rue Mazarine, nº 22 ; et à Genève, même maison de commerce, 1817. Deux volumes in-8º. Prix : 9 fr.

Le nom de l'auteur de cet ouvrage est dès long-temps connu dans les annales des lettres et de la philosophie ; les Essais que nous annonçons nous paroissent dignes d'en soutenir l'honneur. Pour en donner une notice convenable, il faudroit réunir la variété, l'étendue et la profondeur des connoissances que supposent les matières qui y sont traitées. Je n'ai pas la prétention d'y réussir : je n'aspire qu'à faire soupçonner l'importance de cet ouvrage aux lecteurs capables de l'apprécier.

L'auteur jette dans sa préface un coup d'œil sur la philosophie en général, et sur les voies qui peuvent conduire si facilement aux plus grands écarts. « Ce qui nous est donné, » dit-il, dans toutes les âmes humaines, et ce qui se retrouve » dans toutes les philosophies, c'est le fini et l'infini : ce qui » varie dans les systèmes, et ce qui forme leurs différences, » c'est le rapport du fini et de l'infini ; aussi les différentes » philosophies se distinguent-elles plus par la nature et le » genre de leurs erreurs, que par la nature des vérités qu'elles » renferment. Ce qu'il y a de plus vrai se trouve peut-être » dans toutes plus ou moins distinctement énoncé, plus ou » moins mêlé avec l'alliage......... La philosophie de l'homme » flottera toujours entre les deux pôles de la science humaine : » le moi et Dieu, le fini et l'infini ; sa grandeur et sa force » consistent à admettre ces deux termes, sans qu'elle puisse » les concevoir. et sans qu'elle puisse réussir à combler l'in- » tervalle immense qui les sépare.......... Mais la philosophie » sera toujours vaine dans ses résultats, et vide de réalité, » quand elle voudra construire l'univers, au lieu de tâcher » de le connoître ; créer les existences au lieu de les re-

» cevoir et de les prendre comme des données qu'il ne dépend
» d'elle ni de produire ni de détruire.......... C'est dans l'es-
» prit opposé à cette vaine philosophie dont je viens de signaler
» les caractères et les dangers, que sont composés les *Essais*
» que je donne aujourd'hui au public. »

Ces divers Essais ont successivement pour objet l'abus de l'unité en métaphysique, l'analyse de l'idée de littérature nationale, la philosophie de l'histoire, le suicide, le caractère du dix-huitième siècle, le système de l'unité absolue, les progrès de l'économie politique dans le dix-huitième siècle : telles sont les matières comprises dans le premier volume.

Dans le second l'auteur traite de l'abus de l'unité et des jugemens exclusifs en politique, des révolutions du système du Nord au commencement du dix-huitième siècle ; enfin il donne dans un tableau analytique des développemens du moi humain, une espèce de cours abrégé de philosophie intellectuelle et morale, qui occupe la plus grande partie du volume.

Dans le premier Essai, l'auteur expose nettement la différence des deux systèmes de philosophie qu'il compare, et il pose d'avance la base des solides raisonnemens qui lui servent plus loin à renverser le système de l'unité absolue.

« Dans le système des unitaires théistes, on admet que
» l'être immuable a produit et entretient l'univers, qui n'est
» qu'une suite de changemens. Dans le système des unitaires
« absolus, on admet que l'existence universelle, qui doit
» être immuable, puisqu'elle est absolue, se manifeste par
» une succession continuelle de formes. Dans les deux sys-
» tèmes on est embarrassé de concilier l'immutabilité avec le
» changement........ Comment un être immuable enfante-t-il
» la succession ? ou comment, sur un fond immuable, se suc-
» cèdent sans cesse des apparences fugitives ? C'est énon-
» cer en d'autres termes le grand, l'éternel problème de la
» *Création.* »

L'auteur distingue trois abus qui naissent du système de l'u-

nité absolue : l'un est de partir de l'unité des existences comme d'un fait, ou comme d'un principe ; le second est une fausse interprétation de la loi de continuité, en supposant qu'il n'y a qu'une force unique, un seul acte qui marche comme sur une ligne droite, tandis que du même centre partent une infinité de lignes dans toutes les directions ; le troisième abus est de confondre tous les objets et tous les produits de l'intelligence humaine, et de regarder la philosophie, la religion, la morale et la poésie comme une seule et même chose. La philosophie, dit l'auteur, est la science des rapports du fini à l'infini ; la religion est le sentiment de ces rapports ; la morale, la règle des actions qui en dérivent ; la poésie est l'expression de ces rapports éternels.

Dans le second Essài, l'auteur analyse avec sagacité l'idée de littérature nationale. Dans les lettres l'homme est à la fois le sujet qui observe et l'objet étudié, tandis que dans les sciences naturelles, l'objet est entièrement distinct du sujet : aussi n'a-t-on jamais parlé de sciences nationales ; les progrès que l'on fait dans les sciences appartiennent au genre humain et à la raison humaine. Une nation proprement dite est une unité morale qui a des caractères particuliers, propres à la distinguer de toutes les autres ; ainsi la littérature, qui est toute puisée dans l'homme, doit prendre la teinte du caractère national, l'empreinte de son génie. Le vrai beau est, il est vrai, de tous les lieux et de tous les temps ; mais il y a toujours eu et il y aura toujours dans le beau quelque chose d'absolu et quelque chose de relatif. Cette notion juste de l'individualité des nations et de la différence des littératures qui en résulte, est un nouvel argument contre le système de l'unité absolue.

De là l'auteur passe à la philosophie de l'histoire. Il envisage l'histoire sous deux points de vue, qu'il nomme l'un métaphysique, et l'autre politique. Sous le premier il distingue les faits de la nature de ceux de l'homme : ceux-là engendrent la nécessité, et ceux-ci la liberté. Or, l'histoire n'est que le tableau de la lutte continuelle de la liberté contre la nécessité.

Sous le second point de vue, l'auteur pense que l'idée dominante et exclusive d'un perfectionnement indéfini de l'espèce humaine, à laquelle on subordonneroit l'étude de l'histoire, n'y peut porter aucune lumière. Il en est une autre plus juste et plus féconde : c'est de considérer dans chaque nation une vie politique qui a son enfance, sa jeunesse, sa maturité, sa vieillesse. Le défaut de cette distinction, et l'application inconsidérée des institutions à un âge quelconque d'un peuple auquel elles peuvent ne pas convenir, sont la source de toutes les erreurs commises par les législateurs des nations. L'auteur appuie cette théorie d'exemples généralement connus.

Dans la quatrième Essai, il combat toutes les raisons alléguées par les moralistes contre le suicide ; ce n'est pas qu'il veuille faire l'apologie de cette manie déplorable que condamnent à la fois la nature, la religion et la société ; mais, séduit par l'idée de présenter un autre ordre d'argumens, il s'est peut-être exagéré à lui-même la prétendue foiblesse de ceux qu'il examine. Je crois qu'on ne sauroit trop multiplier les raisons qui s'élèvent contre le suicide ; et en attribuant quelque valeur à celles qui ont été exposées jusqu'ici, on ne fait rien perdre de leur force à celles de l'auteur.

Il prétend que la vie de l'homme est à lui, comme chacun des momens de sa vie. Pour que ce raisonnement fût concluant, il faudroit prouver que chaque moment de la vie nous appartient en effet : et que répondroit l'auteur si l'on affirmoit au contraire que c'est parce qu'aucun moment de la vie de l'homme n'est à lui, que sa vie ne peut lui appartenir ? Si l'homme étoit le maître de chaque moment de son existence, ce ne seroit que par le libre usage qu'il en peut faire ; mais la morale lui ordonne d'en faire le meilleur usage : or, est-ce le meilleur usage de la vie que de détruire la vie ? La morale, contre le sentiment de l'auteur, condamne donc le suicide. Pour prouver que l'homme est le maître de ses forces, et qu'il peut disposer de son existence, l'auteur cite les actes de dévouement qui sont ad-

mirés avec raison. Mais c'est précisément parce que la vie de l'homme n'est pas sa propriété personnelle, qu'il la doit sacrifier à la société à qui elle appartient : et ici l'autenr est atteint par ses propres armes ; car il tire toutes ses raisons contre le suicide, de ce principe fondamental que la vie de l'homme appartient à la société, et que le suicide est un acte qui arrache au tout une partie que nul n'a le droit d'en détacher.

A ceux qui considerent le suicide au moins comme une imprudence, l'auteur répond qu'une imprudence n'a rien de commun avec une immoralité. Cette assertion ne peut se soutenir ; et celui qui commet une imprudence volontaire, quelque légère, quelque douteuse même qu'elle lui paroisse, est coupable de toutes les suites imprévues qu'elle peut entraîner.

Après avoir combattu le suicide par des argumens qu'il croit préférables à ceux qui ont été employés jusqu'ici, l'auteur développe avec intelligence les causes du suicide chez les diverses nations tant anciennes que modernes.

J'ai vu beaucoup de jugemens portés sur le dix-huitième siècle : je n'en connois aucun où le caractère de ce siecle ait été approfondi avec autant de pénétration, apprécié avec une si grande justesse, et décrit avec la même vérité que dans l'article où l'auteur s'occupe de ce sujet. Il rend une justice complète à ce siècle, en tout ce qui le distingue honorablement ; mais il ne fait grâce à aucun des travers et des écarts qui l'ont rendu si fatal aux mœurs et à la saine politique. Au nombre des causes qui ont amené la dégénération morale des peuples, il indique cette grande méprise qui a entraîné des conséquences si nombreuses et si funestes : on a pris l'instruction pour l'éducation ; et en faisant tout pour l'entendement, on n'a rien fait pour la volonté ; cette remarque me paroît d'une grande profondeur.

En remontant aux causes éloignées qui ont préparé les secousses et l'ébranlement de l'ordre social, l'auteur cherche à disculper le protestantisme de la part qu'on lui attribue dans le développement progressif de l'esprit qui a suscité les révo-

lutions modernes. L'auteur aura peine à convaincre tous ses lecteurs sur ce point : les faits parlent trop haut, et la marche naturelle des idées est trop sensible pour que l'on puisse se faire illusion à cet égard. Les réformes et les innovations ne pouvoient commencer dans un ordre de choses plus propre à déterminer les plus grands effets ; l'esprit d'indépendance dans la hiérarchie religieuse devoit entraîner l'esprit de révolte dans l'ordre civil et politique : et quelle autorité pouvoit se flatter de conserver encore quelque chose d'inviolable et de sacré, lorsqu'il n'y avoit plus d'autorité en matière de religion, lorsque des mains téméraires avoient brisé les liens les plus respecté jusques-là, lorsqu'on eut consacré en système et en doctrine l'indépendance de l'opinion, la liberté de la croyance, le droit de soumettre à l'examen de chaque individu les fondemens d'une antique suprématie que son origine, rattachée au berceau d'une religion divine, sembloit devoir mettre à l'abri de toute entreprise de ce genre ?

L'auteur rencontre mieux lorsqu'il descend aux causes plus prochaines des événemens dont il s'agit : il signale avec justesse l'influence que devoient exercer les mœurs dépravées de l'époque trop fameuse de la Régence. « En quoi, demande-t-il, » consistoit l'esprit de la Régence ? à ne pas croire à la dignité » de la nature humaine, à rien de pur, de noble, d'élevé ; » mais à tout nier et à se moquer de tout, fût-ce de soi- » même, pourvu que ce fût avec finesse ; à rendre la dé- » bauche des mœurs plus piquante, en y joignant la dé- » bauche de l'esprit ; à s'amuser des vices comme des ridi- » cules, et à ne voir dans les crimes que des combinaisons » hardies ou bizarres ; dans les principes, que des usages » surannés. Le comble du mérite et de l'art étoit d'effacer et » de faire disparoître toutes les idées morales par ce jeu de » l'ironie et cette tactique du ridicule, qui consistent à mettre » tout en antithèses, pour anéantir les deux termes ou les » deux idées l'une par l'autre, et les détruire toutes deux. »

L'auteur consacre les deux Essais qui suivent, à une discussion *ex professo* du système philosophique de l'*unité absolue*,

dont voici la base : « La distinction entre l'être qui connoît » et l'être qui est connu, est illusoire.......... Si le sujet et » l'objet sont différens, il n'y a point de connoissance pos- » sible ; car il y auroit toujours un abîme entr'eux. Le sujet » et l'objet sont donc identiques ; ce sont deux manières de » considérer l'existence. Si le fini et l'infini étoient réellement » opposés, le fini ne pourroit jamais comprendre l'infini, et » ne se comprendroit pas lui-même. Il faut donc admettre que » l'infini existe seul, et que le fini n'est que l'infini lui- » même, manifesté et révélé d'une certaine manière. » Ce qui conduit à cette conséquence, que Dieu est l'Univers, ou plutôt que le monde sensible n'a aucune existence réelle, que Dieu seul est la totalité des existences, qu'il n'y a rien hors de lui ; l'Univers n'est qu'une expression figurée, un emblème, un type de ce qui est invisible. Le panthéisme a dit : tout est Dieu ; la philosophie dont il s'agit dit : Dieu est tout ; et elle prétend différer essentiellement du panthéisme.

Les bornes que je dois me prescrire ici ne me permettent pas de suivre l'auteur dans les développemens de ce systeme, bien moins encore dans l'examen critique qu'il en fait, en le considérant dans ses moyens de preuve, dans son mérite comme hypothèse, et dans ses conséquences morales et philosophiques. Il me suffira de remarquer avec l'auteur que cette philosophie, qui ramène tout à une existence universelle prise dans le sens le plus vague, qui ne peut expliquer la personnalité de l'homme, qui refuse la réalité au monde sensible, qui ôte la personnalité à l'être absolu, dont elle n'affirme rien, que cette philosophie. *remplaçant l'être par l'existence*, vaporise en même temps l'Univers et Dieu ; qu'elle n'est autre chose, selon l'ingénieuse expression de l'auteur, que le mysticisme de l'athéisme.

Dans l'Essai qui termine le premier volume, l'auteur analyse et compare les deux systèmes d'économie politique de Quesnai et de Smith ; et il est aisé de prévoir auquel des deux il donne la préférence.

Je vais m'occuper des matières qui composent le second volume.

Le second volume commence par un Essai sur l'abus de l'unité et des jugemens exclusifs en politique. Ce morceau est, pour le fond des idées, le même qu'un écrit sur la souveraineté, publié en allemand par l'auteur; comme ce dernier a été traduit en français, et que l'autre n'en diffère que par la forme, et par quelques développemens, je ne m'y arrêterai pas.

Dans les considérations qui suivent, l'auteur développe les causes qui ont amené, au commencement du dix-huitième siècle, l'abaissement de la Suède, l'affoiblissement successif de la Pologne, en même temps que la Prusse et la Russie se sont élevées au rang des premières puissances européennes. Ces causes sont connues ; l'auteur les expose avec beaucoup de justesse et de talent, et il éclaire ce tableau de plusieurs traits de lumière qui lui appartiennent.

Passons au dernier morceau de ces Mélanges, qui en occupe, comme je l'ai dit, la plus grande place, et qui mérite principalement de fixer l'attention des philosophes. L'auteur l'a intitulé : *Elémens de Philosophie ou Tableau analytique des développemens du moi humain*. C'est une histoire de l'âme que l'auteur croit tenir une espèce de milieu entre les systèmes de philosophie des Allemands et ceux des Français ; il présume que les premiers n'y trouveront pas assez de spiritualisme, et que les autres y en trouveront peut-être trop ; ce qui lui fait espérer de s'être tenu à une juste distance des deux extrêmes.

C'est par le sens interne ou la conscience de soi, que l'homme a le sentiment de l'existence en lui et hors de lui : le *moi humain* est le point de départ de toute saine philosophie. Un je ne sais quoi d'invincible supporte tout le système des phénomènes intellectuels, et n'est porté lui-même par rien : c'est l'âme ; comme nous ne connoissons rien que par elle, son étude doit marcher avant tout. Mais, à toutes les époques de notre vie, il nous manque quelque chose pour observer directement les phénomènes intérieurs : nous en sommes toujours

trop près ou trop loin ; c'est ce qui rend l'étude de la psychologie si délicate et si difficile.

L'être est antérieur à ses affections ; il y a donc deux *moi :* le moi *direct,* qui constitue la personnalité, et le moi *indirect* ou réfléchi. Le moi et le non-moi se supposent l'un l'autre ; nous ne pouvons affirmer, ni la conformité, ni la non-conformité des êtres avec leurs représentations ; mais la distinction du moi et du non-moi, que rien ne peut anéantir, prouve qu'il existe des êtres hors de nos représentations.

Ceux qui n'ont vu que le moi, ont pris le non-moi, dont ils ont nié l'existence, pour une simple projection du moi : c'est l'*idéalisme.* Ceux qui ne se sont occupés que du non-moi, et qui n'ont vu dans le moi qu'un des effets du premier, sont tombés dans *le matérialisme.* Deux systèmes également faux, qui tendent à substituer *un terme à deux.*

Il est pareillement dangereux ou de croire que les facultés agissent séparément et de finir par les prendre, en quelque sorte, pour des êtres distincts, ou de les confondre tellement, en rapprochant les extrêmes, qu'on finisse par les réunir en une seule, comme a fait Condillac, qui a tout ramené à la sensation.

Dans le second chapitre de cet Essai, l'auteur s'occupe des *sens.* L'âme reçoit par l'entremise des sens, des intuitions et des sensations ; c'est la matière première sur laquelle s'exerce son activité. Tout commence dans l'âme par les sens, mais il ne s'ensuit pas que tout, dans elle, dérive des sens, que la pensée la plus déliée, la plus intellectuelle, ne soit, par exemple, qu'une sensation passée à la filière : les notions de l'entendement, les principes de la raison, les lois de la volonté sont inexplicables dans ce système.

Comme les sens ont toujours agi de concert, il est très-difficile de faire la part de chacun d'eux et d'assigner avec précision ce que nous devons à l'un plutôt qu'à l'autre. L'auteur examine tour à tour leur rôle et leurs fonctions. Les sens de la vue et de l'ouïe étant les plus délicats et les plus riches, il examine quel seroit l'ordre particulier des sensations et affections chez

l'homme qui, dès sa naissance, seroit privé de l'un ou de l'autre.

Des philosophes superficiels ont cru que le dogme de la simplicité de l'âme seroit renversé, si l'on pouvoit prouver que l'âme subit à la fois, dans le même instant, deux sensations différentes. Il faut cependant ou qu'elle éprouve deux sensations simultanées, ou, ce qui revient au même, une sensation actuelle avec la représentation de l'autre, ou la représentation des deux sensations à la fois, puisqu'elle les compare. De ce que l'âme peut avoir en même-temps non-seulement deux idées, mais un très-grand nombre de représentations à la fois, il s'ensuit au contraire que la puissance de l'âme diffère essentiellement d'une force physique; car celle-ci ne peut avoir deux directions à la fois : cette considération suffit pour anéantir d'un seul coup le système du materialisme.

L'auteur termine ce chapitre par un aperçu éminemment philosophique : Qu'une plus haute perfection des sens seroit une imperfection pour l'homme intellectuel, puisque sa raison perdroit de sa puissance dans la même proportion, et qu'il rétrograderoit vers l'instinct.

Le chapitre III traite de la *Mémoire*, de l'*Imagination*, et de la *Liaison des idées*. Les philosophes savent de quelle haute importance est cette matière. L'auteur admet la distinction connue entre la *réminiscence*, la *mémoire* et l'*imagination* ; il examine le caractère de chacune de ces facultés, leur action et réaction réciproque, leur mélange et leur intervention dans l'exercice des autres facultés : par exemple, il pense qu'il y a autant de genres différens d'imagination, qu'il y a de facultés de l'âme. Quant à l'ordre selon lequel l'imagination reproduit les idées, il distingue l'ordre naturel, l'ordre logique et l'ordre poétique.

L'auteur contre l'opinion commune ne croit point au conflit de la *mémoire* et du *jugement* : les fruits de l'une étant les matériaux de l'autre, il pense que plus ceux-ci seront nombreux et bien choisis, plus le jugement opérera avec succès. Il me semble qu'il y a quelques considérations à élever contre ce sen-

timent. Il en est des facultés intellectuelles comme des sens : la culture particulière de l'une se fait presque toujours au détriment des autres ; l'auteur l'a dit lui-même des divers genres de mémoire : à quoi l'on peut ajouter que des matériaux trop nombreux peuvent encombrer l'entendement et embarrasser le jugement dans ses opérations ; il court le risque, au milieu de cette multitude d'idées difficiles à élaborer et à classer, de s'arrêter à des analogies équivoques, à des rapports illusoires, et de prononcer de fausses décisions; tandis qu'un petit nombre de notions bien étudiées et bien établies, n'offrant aucune incertitude sur leurs analogies ou leurs disconvenances, laisseront au jugement toute sa liberté, la possibilité de marcher avec assurance et de se fortifier par un exercice toujours heureux dans ses résultats.

Après avoir traité avec détail de la liaison des idées, l'auteur définit le *rêve*, le *somnambulisme* et la *rêverie*. Je l'ai trouvé bien court sur ce dernier point, et je renvoie le lecteur, pour cet intéressant sujet, non pas aux grandes écoles du *romantisme* et de la *mélancolie*, mais à un chapitre bien fait sur la *rêverie*, dans les *Aperçus philosophiques* de M. le marquis de Barol (1). L'auteur désigne aussi le caractère respectif du *fantasque*, du *fanatique* et de *l'enthousiaste* : le premier est sur la route de la folie; le second, sur celle de la scélératesse, et le dernier, sur celle des grandes actions ou des grandes erreurs.

Les philosophes qui se sont occupés du problème de première formation *des langues*, énoncé avec une grande justesse, par J. J. Rousseau, n'ont fait que tourner dans ce cercle, sans pouvoir jamais en sortir : « Les hommes ont eu besoin de la » parole pour apprendre à penser, et ils ont besoin de savoir » penser pour trouver l'art de la parole (2). » C'est cette difficulté qui a fait recourir à l'intervention immédiate de la Divinité. L'auteur n'est pas de ce sentiment, et il croit pouvoir

(1) Un vol. in-8°, 1816, à Turin, chez P. J. Pic ; ouvrage dont j'ai rendu compte, avec quelque détail, dans le *Journal de Savoie*, Nos 34 et 37 de la la 1re année.

(2) *Discours sur l'origine de l'inég.*

expliquer l'origine du langage par les seuls moyens naturels. Il attribue cette origine à l'attraction naturelle entre la pensée et la parole ; leurs affinités secrètes sont telles, dit-il, qu'elles se sont réciproquement appelées, et qu'elles ont paru en même temps ; les facultés, les organes et les besoins ayant coexisté dès le principe, leur concours naturel et spontané a produit les élémens du langage. Je doute que cette explication satisfasse les philosophes qui ont profondément réfléchi sur cette matière, et ceux qui ont étudié les racines, le mécanisme, la syntaxe et toute l'économie de la langue hébraïque et des langues savantes de l'Orient, notamment de celle des Indiens (1).

Il paroît que l'auteur ne s'étoit nullement proposé la tâche de considérer le langage sous ses principaux rapports philosophiques ; il en dit peu de chose, et il n'aborde pas même ici le point de vue si important de l'influence du langage sur la génération et la filiation des idées ; il se borne à en dire un mot, en passant, dans le chapitre suivant, où il s'occupe de l'attention, de la *réflexion*, de l'*abstraction*, des *notions* et des *idées générales*. D'autres philosophes, il est vrai, ont traité amplement du pouvoir des signes.

L'attention est la réaction de l'âme sur les objets ou sur les représentations : la réflexion est la comparaison des qualités. Par l'abstraction nous pouvons analyser un objet pour en considérer les qualités à part ; par elle nous pouvons nous élever aux notions les plus générales, qui sont le principe des classifications.

Dans le chapitre VI, l'auteur traite de *l'entendement*, du *jugement* et de la *raison*. L'entendement conçoit les objets en leur appliquant les notions ou les idées générales ; il com-

(1) Voyez l'*Essai sur la formation des langues*, etc. traduit de l'anglais, *d'Adam Smith*, *suivi du premier livre des recherches sur la langue et la philosophie des Indiens*, *extrait et traduit de l'allemand*, *de F. Schlegel* ; par J. Manget. J'ai fait connoître cet ouvrage dans le *Magasin Encyclopédique*, mars 1810.

pare les notions entr'elles ou avec les objets, etc. lorsqu'il énonce ses conceptions, il juge : déduire un jugement d'autres jugemens, c'est raisonner.

L'entendement et la raison, dit l'auteur, sont deux facultés différentes, qui n'ont ni la même nature, ni la même marche, ni le même objet. « L'entendement ou l'es» prit compare, juge, mesure ; la raison donne la mesure » primitive, universelle, immuable....... Les sens nous four» nissent les élémens variables de nos opérations ; la raison, » *qui est au-dessus du raisonnement*, lui donne les élémens » permanens et absolus de toute vérité. » L'auteur admet dans la raison humaine quelque chose de primitif, de réel, d'inconditionnel et d'absolu, qui sert de base à tous les raisonnemens ; ce sont des principes ensevelis dans les profondeurs de l'âme, et qui sont émanés comme elle de la raison incréée. Les impressions sensibles ne font que provoquer l'activité de l'âme, et lui fournir l'occasion de manifester ses trésors cachés. L'auteur fait un parallèle ingénieux et varié de l'entendement ou esprit et de la raison ; il examine leur caractère propre et leur influence mutuelle.

Dans le chapitre suivant il pase au *sentiment*. On peut indiquer les caracteres et les effets du sentiment ; mais on ne peut ni le définir, ni l'analyser, ni l'expliquer. L'imagination le nourrit et le développe ; il est, comme elle, l'une des facultés créatrices de l'âme ; il y a dans ses aperçus, comme dans les affections, quelque chose d'infini qui empêche de la comprendre, et qui en fait le charme.

« L'entendement conçoit, et la raison connoît ; le sen» timent aime ou hait ; la *volonté* se décide pour une action, » et la *liberté* la produit (1). » L'auteur compare la liberté morale avec le fatalisme, dans leur nature respective et dans leurs conséquences.

Le *génie* et le *caractère* forment le sujet du chapitre IX. Le génie est la perfection de l'intelligence ; le caractère est la

(1) Chapitre VIII.

perfection de la volonté et de la liberté : l'auteur les suit l'un et l'autre dans leurs nuances, dans leur développement, dans leurs symptômes, dans leurs effets et dans leur mélange.

Ce que l'auteur appelle les *tendances de l'âme*, qu'il ne fait d'abord qu'indiquer dans le chapitre X, sont des besoins d'un ordre supérieur, qui naissent de chacune de nos facultés, et dont les objets sont d'une nature élevée, seuls capables de satisfaire la partie la plus noble de notre âme. A la liberté tient la règle ou l'idée du bon ; à la raison, la science du vrai ; à l'imagination, l'idée du beau ; au sentiment, celle de l'infini ou l'idée de Dieu.

Ici se terminent l'énumération et la description des facultés de l'âme ; et ici commence le tableau de leurs directions ou de leurs tendances, c'est-à-dire des lois de la nature humaine. L'auteur trouve ces lois dans chacun des objets que nous venons d'indiquer : de là la matière des chapitres suivans, qui traitent respectivement de la morale et du droit, de la société et de l'ordre social, de la science et de la vérité, du beau, du sublime et des arts, de la religion et de Dieu, enfin de la perfectibilité et de la destination de l'homme.

Cet exposé suffit pour faire apercevoir tout le plan de l'auteur ; aussi je n'entreprendrai point de décrire cette seconde partie de son système philosophique, qui d'ailleurs ne pourroit être analysée que très-imparfaitement.

Le style de cet ouvrage est remarquable par sa clarté, par sa facilité, je dirai même par son élégance et ses agrémens ; qualités d'autant plus précieuses dans un ouvrage de ce genre, que la plupart des matières qui y sont traitées semblent se refuser aux grâces de l'élocution. Je connois peu d'ouvrages philosophiques qui se fassent lire avec autant de plaisir que celui-ci. J'ai trouvé, il est vrai, quelques incorrections, mais elles sont en petit nombre ; et c'est le cas de répéter : *Ubi plura nitent*, etc. G. M. RAYMOND.

Constitution et administration de l'Empire Ottoman, présentées d'après les sources des lois fondamentales, par Joseph de Hammer, conseiller de S. M. I. et R., etc. Première partie, en allemand, *Constitution.* Vienne, in-8°.

M. de Hammer rend compte, dans sa préface, des sources où il a puisé son important ouvrage. On sait que les princes qui professent l'islamisme ont deux codes différens de droit politique : celui de leurs livres sacrés, et celui que composent les dispositions législatives et administratives émanées de l'autorité des Sultans. C'est la seconde série de statuts organiques qui occupe M. de Hammer. La richesse des matières ne nous permet pas d'entrer dans une plus ample indication ; elle est telle que le juge sévère pourroit s'étonner en quelque sorte de la rencontrer sous la rubrique de *Constitution de l'Etat ;* mais tout est ici instructif ; tout est exposé avec une critique saine et d'un style lucide ; le deuxième volume comprenant l'administration, a également paru en 1816. M.

Nosologie *naturelle, ou les maladies du corps humain distribuées par familles. Par* J. L. Alibert, *chevalier de plusieurs ordres, médecin-consultant du Roi, médecin de l'Hôpital Saint-Louis et du Collége de Henri IV ; membre de la Société de l'Ecole, et de celle de Médecine de Paris, associé-correspondant des Académies de Vienne, de Madrid, de Saint-Pétersbourg, etc.* Deuxième Article. A Paris, chez Caille et Ravier, rue Saint-André-des-Arts, n° 17.

Dans un précédent extrait, j'ai rendu compte des considérations préliminaires de l'auteur sur les progrès de la médecine, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours. L'état actuel de la science consiste dans l'acquisition des connoissances actuelles plus étendues, par rapport aux fonctions du corps humain, aux organes ou ces fonctions s'opèrent, et à la vraie méthode d'observation à suivre, tant pour constater les phénomènes

de la santé, que pour en rapprocher ceux des maladies, et tirer des uns et des autres les plus justes inductions.

L'organisme le plus parfait, celui de l'homme, semble reposer, selon moi, sur une sorte de trépied, si l'on songe que les systèmes nerveux, sanguins et lymphthiques sont trois principaux appareils de composition, qui forment essentiellement la trame de toutes nos parties, et que de l'énergie respective de chacun de ces systèmes, procède, sans autre hypothèse, la conséquence immédiate de trois tempéramens distincts, et seuls admissibles, à savoir, le nerveux, le sanguin et le lymphatique, lesquels sont susceptibles de combinaison, de modification, de changemens divers, suivant la progression de la vie et les vicissitudes de l'état sain ou malade.

La notion théorique que je présente ici par aperçu, me paroît avoir une intime liaison avec les élémens du travail profond dont je vais continuer l'analyse. M. Alibert fait dériver la division fondamentale de sa Nosologie, d'une réunion d'organes et de fonctions relatives à trois principales facultés de l'économie vitale; 1°. celle d'assimilation et de nutrition; 2°. celles de sensations et de relations; 3°. celle de reproduction. Chacune de ces facultés coïncide avec une série de familles nosologiques, et correspond ainsi à trois classes de maladies, dont la premiere, qui renferme toutes les lésions de la faculté d'assimilation, est désignée par le mot *trophopathies*, et fournit la matiere du volume qui vient d'être publié.

Les trophopathies comprennent dans l'ordre le plus naturel les affections de l'estomac, des intestins, du foie, de la rate, des reins, de la vessie, etc.; en tout dix familles, dont les différentes dénominations, tirées du grec, ont la même finale en *ose*, et donnent la plus exacte expression de chaque objet. On conçoit qu'ici, comme en botanique, les familles se sousdivisent en genres et en espèces; mais avant que d'approfondir cette distribution, il importe de bien méditer ce que c'est que la vie d'assimilation, et d'entendre l'auteur s'en expliquer lui-même.

« L'assimilation, pour être complète, doit recevoir l'in-

» fluence de plusieurs fonctions réunies qui se prêtent un
» appui commun et mutuel. La digestion et la nutrition, la
» respiration et la circulation, etc. contribuent, par une
» dépendance réciproque et nécessaire, à seconder cette fa-
» culté merveilleuse qui, semblable au feu céleste que déroba
» Promethée, anime la matière brute, et lui imprime tous
» les attributs de l'organisation et de la vie. Leurs actes s'en-
» chaînent d'une manière si intime, que le moindre désordre
» survenu dans l'une d'entr'elles, entrave presque toujours
» la marche des autres; mais cette puissance conservatrice, à
» l'aide de laquelle le corps se pénètre de l'aliment répara-
» teur, suppose aussi le rejet de toutes les substances qui ne
» peuvent subir la même transformation. Or, ce rejet s'accom-
» plit par des organes sujets à des dérangemens plus ou moins
» graves. L'histoire de ces dérangemens tient donc naturelle-
» ment une place dans la première des trois classes que nous
» venons d'établir. »

Il résulte de cette sorte d'harmonie de fonctions et d'organes employés à l'assimilation, que les maladies de la première classe intéressent non-seulement les voies digestives, mais aussi celles de la respiration, celles de la circulation et les principaux émonctoires.

Un lecteur judicieux saura se prévenir contre la répugnance que pourroit faire naître une foule de mots nouveaux, dont je désire seulement que M. Alibert veuille bien, à la fin d'un volume suivant, rédiger une table explicative dans laquelle il motivera ses nouvelles terminaisons ou désinences, en même temps qu'il facilitera l'intelligence des origines radicales, ainsi que la recherche et la comparaison des synonymes que doit remplacer le vocabulaire qu'il approprie à sa Nosologie naturelle.

Je ne balance point à reconnoître l'indispensable nécessité où il s'est trouvé de refaire presque toutes les dénominations usitées, et de créer, pour son propre usage, une langue technique que je crois être bien plus correcte et plus philo-

sophique que tout ce dont il auroit en vain cherché à faire le triage dans la confusion actuelle des nomenclatures.

Mais au moins, dira-t-on, n'y a-t-il pas lieu d'exiger que dans le groupe de chaque famille, une exacte analyse ne laisse oublier à l'auteur aucun genre ni aucune espèce nécessaires au tout, en évitant toutefois de multiplier les êtres sans nécessité? Afin de dissiper cette inquiétude, j'offre pour exemple la première famille *gastrocilie*, les *gastroses* ou maladies de l'estomac, et les treize genres qui la composent; on verra que tout est concordant et symétrique. A la suite d'un préambule où sont clairement rapprochées les vues de physiologie et de pathologie, applicables à l'organe de l'estomac, l'esprit aperçoit plus facilement le cercle de distribution à tracer.

Ainsi les premiers genres de gastroses, qui sont la polyorexie, l'hétérorexie, la dysorexie, la polydipsie et l'adipsie, contiennent ce que la faim et la soif peuvent avoir de déréglé. Les trois genres suivans, la *dyspepsie*, la *lienterie* et *l'autemesie*, se rapportent aux digestions difficiles, aux évacuations par bas de matières non digérées, et aux vomissemens opiniâtres sans cause apparente. Le neuvième genre, la *gastéralgie* et ses espèces donnent les caractères propres aux douleurs de l'estomac; le dixième genre, la gastrite, désigne son état de phlegmasie ou d'inflammation; dans le onzième genre, la *squirrhaogastrie* est spécifiée des vices organiques qui attaquent le corps de ce viscère, ou ses orifices; le douzième, la *gastrobrosie*, appartient à ces perforations spontanées dont l'issue est si funeste; enfin les hernies, ou déplacement de l'estomac, forment le treizième et dernier genre de gastrose, sous la dénomination de gastrocilie.

Nous possédons sans doute quelques bons traités des maladies particulières à l'estomac; mais j'ose assurer qu'aucun n'a pu servir de guide à M. Alibert, pour fixer son ordre nosologique, parce que tous ces traités, sous le prétexte des analogies, renferment nombre d'objets disparates; ne fût-ce que la confusion de beaucoup de genres qui dépendent des

appareils intestinaux et hépatiques, devant former deux familles à part, et qui font suite aux gastroses.

L'auteur les a décrites sous les noms d'*eutéroses* et de *choloses*. Sa pensée est continuellement astreinte à la plus rigoureuse analyse. Par la raison même qu'après la fonction de l'estomac et du tube intestinal, il n'en est pas de plus importante, pour le complément de l'assimilation que celle du foie, chaque autre organe ayant encore à réclamer des fonctions et des usages déterminés dans le vaste système de la nutrition, doit continuer de prendre son rang et composer autant d'anneaux distincts de la même chaîne dans une nosologie naturelle.

D'où il suit que chaque famille développée sous tous les rapports qui conviennent aux généralités physiologiques et pathologiques, aux divisions en genres et en espèces, aux descriptions de symptômes, à la recherche des causes, et à l'exposition variée des traitemens curatifs, offre autant de traités de clinique spéciale à consulter avec fruit, autant de monographies exactement circonscrites dans leur objet.

Ainsi, sous une plume savante et toujours guidée par l'observation, se coordonne le beau travail de M. Alibert. Ainsi se déroulent avec un intérêt toujours soutenu sept tableaux à ajouter aux trois premiers, pour compléter les dix familles de la classe des *trophopathies*, savoir les *uroses*, maladies des voies urinaires; les *pneumonoses* ou lésions du poumon; les *angioses* qui attaquent le système vasculaire sanguin; les *leucoses* qui appartiennent aux vaisseaux séreux ou lymphatiques; les *adenoses* qui intéressent le système glanduleux; les *éthmoplécoses*, maladies du tissu cellulaire; et les *blénnoses* qui ont leur siége dans les membranes muqueuses.

Il nous reste à témoigner la plus vive impatience de voir sortir de la presse la suite entière d'un ouvrage si précieux pour la science, et si honorable pour l'auteur.

R. C. D. M.

INTRODUCTION à l'étude des Vases antiques d'argile peints; vulgairement appelés étrusques, accompagnée d'une collection des plus belles formes ornées de leurs peintures; suivie de planches la plupart inédites pour servir de supplément aux différens recueils de ces monumens, par M. DUBOIS-MAISONNEUVE.

M. Dubois-Maisonneuve a été l'éditeur de l'ouvrage splendide sur les vases d'argile peints, dont nous avons composé le texte. Cette édition l'a mis dans le cas d'étudier lui-même ce vaste sujet, et l'ouvrage qu'il publie est le résultat de cette étude.

« Au milieu de la quantité de mémoires et de livres qui » font connoître ces *monumens*, dit-il, le besoin d'un précis » analytique des notions générales et élémentaires les plus im- » portantes ne s'étoit jamais autant fait sentir, pour éviter » aux amateurs, et aux jeunes artistes des recherches longues » et pénibles; car, malgré que la plupart de ces notions se » trouvent répandues dans les différens ouvrages qui en traitent, » les analyses partielles qu'on en a données dans les introduc- » tions ou discours préliminaires qui précèdent les collections » de vases n'ont pu jusqu'à présent remplir suffisamment ce » but. C'est donc pour suppléer, autant qu'il vous sera pos- » sible, au développement qu'elles ne pouvoient recevoir à plu- » sieurs égards, que nous essaierons de faire entrer dans une intro- » duction speciale beaucoup plus étendue les renseignemens les » plus essentiels que l'état actuel de cette nouvelle science per- » met de donner. Le grand nombre de Vases que nous avons » eu occasion d'examiner lorsque nous avons composé notre pre- » mier Recueil, et les collections françaises et étrangères que » nous avons visitées depuis, nous ont mis à même de faire » une multitude d'observations que nous ne croyons pas sans » intérêt.

» Pour rendre cet ouvrage et plus agréable et utile, il nous a

» semblé nécessaire de l'accompagner d'une petite collection de
» choix des morceaux dans tous les genres les plus propres à faci-
» liter l'étude de ces curieux monumens, soit sous le rapport
» de l'art, soit sous celui de l'antiquité. Une semblable collec-
» tion eût été trop difficile, pour ne pas dire impossible, à com-
» poser entièrement de monumens inédits ; cependant, afin
» que cette introduction puisse servir de supplément tant à
» notre grand recueil qu'aux autres collections, nous l'avons
» enrichie d'un assez grand nombre de Vases importans et
» inédits, et surtout d'une suite de cinquante des plus belles
» formes, ainsi que des bordures les plus élégantes : c'est pour-
» quoi nous nous croyons pouvoir l'offrir avec confiance à
« nos anciens souscripteurs, persuadés que le même soin
» apporté à son exécution ne fera pas accueillir moins favo-
» rablement cet ouvrage que les *Peintures de Vases*.

» Quelque observations historiques précéderont les trois
» grands rapports sous lesquels on peut généralement considérer
» les Vases peints : celui de leur matériel ou fabrication ; celui
» du style des dessins dont ils sont ornés ; enfin celui des
» sujets qui y sont représentés. Ces quatre parties seront par-
» tagées en autant de chapitres que le comportera la matiere.

» L'ouvrage sera du même format et prix que les *Peintures des*
» *Vases*, imprimé au même nombre de trois cents exemplaires
» par M. Didot l'aîné, mais composé seulement de sept à huit
» livraisons de six planches chacune, accompagnées d'une
» explication sommaire, et qui paroîtront de mois en mois, à
» compter du 1er juin 1817. La dernière livraison ne contiendra
» que le texte raisonné de l'introduction, avec quelques planches
» de formes de Vases et de Tombeaux. »

Le prix de chaque livraison, grand in-fololio atlantique, pa-
pier vélin superfin, figures en noir, est de 18 fr. Celui des
exemplaires, figures coloriées au pinceau et avec le plus grand
soin, est de 45 fr.

On souscrit, à Paris, chez l'auteur, cloître Saint-Benoît.

n° 16 ; Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17 (1).

La première livraison que nous avons sous les yeux contient six planches ; 1°. des formes de vases ; 2°. la belle peinture déjà produite par Dhancarville, sur laquelle Winkelmann a reconnu les courses qui eurent lieu dans les jeux que Danaüs proposa pour le mariage de ses filles ; opinion que M. Dubois-Maisonneuve a adoptée. Un beau vase trouvé en Sicile, où les figures sont accompagnées d'inscriptions, fait voir que ce sujet représente les courses proposées par Pélops, pour le mariage de sa fille Hippodamie.

3°. Une apothéose d'Hercule. La description des deux autres gravures ne devant être donnée que dans la livraison suivante, nous en parlerons en l'annonçant. A. L. M.

BIOGRAPHIE universelle ancienne et moderne, ou histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talens, leurs vertus ou leurs crimes. Ouvrage entièrement neuf ; par une Société de gens de lettres et de savans. Dixième livraison. Paris, Michaud, 2 vol. in-8° : Prix, 14 fr. ; et pour les souscripteurs, 12 fr.

CET intéressant ouvrage avance vers son terme ; et si les éditeurs n'en font pas suivre les livraisons avec autant de rapidité que le désireroit l'impatience de quelques souscripteurs, c'est uniquement pour donner à leur travail l'exactitude et le soin dont ils ont pris l'engagement, et dont ils ont donné l'exemple dans les premiers volumes. Cette dixième livraison, composée des tomes XIX et XX, comprend la fin de la lettre G depuis le mot *Gude*, et presque toute la lettre H jusqu'au mot *Howel*. Elle contient un grand nombre d'articles du

(1) On trouve aux mêmes adresses : les *Peintures de Vases*, deux volumes grand in-folio, papier vélin, et qui ont paru en vingt-cinq livraisons du prix de 18 fr. chacune avec les figures en noir, et de 45 fr. pour les figures coloriées au pinceau.

premier ordre, et qui se recommandent assez par leur importance ou par le mérite des rédacteurs qui en ont été chargés ; nous ne parlerons donc pas ici des articles Homère, Horace, Hippocrate, Henri IV, Haller, Hérodote, Hipparque, Hénault, Heyne, Helvétius, et autres du même rang. Nous nous bornerons à indiquer à nos lecteurs quelques articles bien moins connus, mais qui, par la manière dont ils sont traités, et les recherches qu'ils renferment, rentrent plus particulièrement dans le cadre ordinaire de ce Journal. Les articles *Guttemberg*, *Guevara*, *Guyot*, par M. Beuchot ; *Gunter*, par M. Pillet ; *Guldenstædt*, *Hennepin*, *Hontan*, par M. Eyriès ; *Maître Guillaume* et *Hostal*, par M. Weiss, pourront plaire aux lecteurs qui s'attachent à l'exactitude des recherches bibliographiques. Ils remarqueront aussi *Héser* et *Horstius*, par M. Gence, dont les articles *Harris*, *Hogarth*, etc. présentent un autre genre d'intérêt ; l'article *Hennuyer*, par M. Louis Dubois, démontre la fausseté d'un fait historique répété journellement par tous les compilateurs, et ses articles *Hastings* et *Hodiz* paroîtront aussi neufs que curieux. Les amateurs de la littérature chinoise liront avec plaisir l'article *Houng-wou* de M. Abel de Rémusat, et les notes dont il a enrichi l'article *Hoang-ti*.... Les hellénistes pourront remarquer *Helladius*, par M. Fournier fils ; les orientalistes, après avoir cherché les articles plus importans, rédigés par MM. Silvestre de Sacy, Langlès et Jourdain, verront aussi avec plaisir les *Hayton*, les *Hormisdas* de Perse, et *Houlagou*, par M. Saint-Martin. Parmi les articles sur l'histoire et la littérature allemande, *Gundling*, *Hasenclever*, etc. par M. Bernhard ; *Holty*, par M. Duvau, seront absolument neufs pour un grand nombre de lecteurs ; *Horne-Tooke* ne le sera pas moins, et pourra plaire aux amateurs de la philologie et de la grammaire générale. Les dames s'attendriront sur les malheurs d'*Héloïse*, retracés par la plume élégante de madame de Vannoz. Nous sommes forcés de nous borner à cette courte énumération, car il n'est aucun article qui ne soit plus ou moins neuf dans son genre, et qui ne puisse intéresser une classe de lecteurs.

The origin of Pagan idolatry, ascertained from historics testimony and circumstantial evidence; by Georges Stanley Faber B. D., rector of long Newton. (Trois vol. in-4°. Londres, 1816. Avec trois planches et des tables chronologiques d'histoire ancienne pendant environ 2400 ans, et finissant à l'an 570 avant l'ère vulgaire.)

L'auteur, un des ministres de l'Eglise anglicane, s'étoit déjà honorablement distingué dans la vaste et difficile carrière des antiquités du paganisme, par ses *Horæ Mosaïcæ* (2 vol. in-8°.), dont il va paroître une seconde édition, et par un Recueil des plus savantes recherches sur les *Cabires* (1), dieux qui n'étoient, à son avis, que la famille de Noë sauvée du déluge, déifiée par les idolâtres, et identifiée avec certains astres.

Ces deux ouvrages offroient, pour ainsi dire, les premiers traits du grand tableau qu'il vient de faire paroître, et qui a pour objet d'expliquer l'origine de toutes les religions idolâtres, de mettre à découvert les secrets si cachés des anciens mystères.

A tous les secours de l'érudition grecque et latine, l'auteur a joint ceux des mythologies septentrionales de l'Europe, des littératures orientales, et des principaux livres le plus nouvellement publiés sur les cultes de la Perse et des Indes, du Tibet, de la Chine, du Japon, de la Tartarie d'Europe et d'Asie; enfin du nord et du midi de l'Amérique, et même de quelques îles de la mer du Sud. Il a profité habilement des fables indiennes; et, le premier, il soutient, il entreprend de prouver que toutes les religions qu'on nomme païennes n'étoient que les rameaux antiques de deux branches détachées d'un même tronc primitif, de deux hérésies ou apostasies de la religion des

(1) *A Dissertation on the mysteries of the cabiri, or the great gods of Phænicia, Samothrace, Egypt, Troas, Greece, Italy, and Crete; being an attempt to deduce the several orgies of Isis, Ceres, Mithras, Bacchus, Rhea, Adonis and Hecate, from an union of the rite commemorative of the deluge, with the adoration of the ost of heaven, by G. Stanley Faber.* Oxford, 2 vol. in-8°; 1803.

patriarches, savoir : le boudhisme, ou samanéisme, et le brahmanisme, ou bacchisme ; le premier se distinguant par l'égalité naturelle maintenue entre tous les hommes ; le second, par le dogme ou la loi tyrannique de la distinction héréditaire des castes ; et occasionnant, autorisant même, par suite du culte rendu aux deux principes physiques de la génération, la débauche la plus effrontée.

M. Faber, dans ces deux grands systèmes religieux, aperçoit un même fond de vérités historiques, de cultes et d'usages primitifs, défiguré, dégradé par le panthéisme, par des fables et des superstitions grossières, par un mélange de notions prétendues philosophiques, enfin, par des allégories qui se rapportent au cours des astres, à la physique et à la morale.

C'est ainsi qu'il montre sortant de la même source pure, les cultes étrangers au judaïsme et au christianisme, et qu'il parvient à les rallier pour ainsi dire, dès leur commencement, et par leurs principales bases, à nos doctrines bibliques, aux histoires des patriarches, à la création du monde, à la chute de nos premiers parens, au déluge, et a la célèbre promesse de la naissance d'un libérateur.

Un ouvrage aussi remarquable par la nouveauté du système, aussi important par son objet, par son étendue, et par l'immense érudition que l'auteur y déploie, ne doit pas être apprécié à la légère. Il faut l'examiner dans les détails, et l'étudier avec l'impartialité. Il est assez rare en France, et il offre assez d'intérêt pour qu'on aime à en trouver ici le plan et les propositions principales.

Livre premier. Idée générale de la mythologie. Elle est presque la même chez tous les peuples, et partout elle nous offre l'apothéose de personnages humains, et des cosmogonies qui se ressemblent ; elle doit donc avoir eu la même origine historique.

Les païens croyoient à une succession indéfinie de mondes semblables, offrant des personnages et des événemens pareils. Le grand dieu, la grande déesse, étoient des êtres corporels, l'idée de l'œuf du monde, qui subsistoit après la destruction

universelle, et qui servoit à la renovation, a les rapports les plus frappans avec l'arche du déluge.

Livre deuxième. Le jardin d'Eden et la montagne où s'arrêta l'arche, et les eaux qui l'avoient environnée se retrouvent en figures, en rites pleureurs et joyeux, en signes commémoratifs, dans toutes les mythologies. De là les noms de *Thebes* et d'Arcadie, et d'autres noms analogues, et le navire prophétique *Argo*, et la fable des Argonautes; de là les monts sacrés, les lacs sacrés, les îles sacrées; de là les îles blanches de l'occident. Le signe de la lune en croissant, représentoit l'arche; le premier homme, la première femme, étoient représentés et adorés sous des figures de lion, de taureau, d'aigle, de serpent, etc, et de-là le culte rendu à ces animaux. Les sacrifices chez les païens, et les rites sacrés de ces sacrifices, viennent originairement des histoires et des mœurs patriarcales.

Livre troisième. La grande distinction des quatre âges, vient de la distinction de quatre périodes d'événemens et de mœurs entre la création et le déluge, et de quatre périodes analogues dans les faits postérieurs à la grande inondation. Diverses traces de l'une et de l'autre distinction dans les traditions païennes. Beaucoup de traditions et de formules du *Zend-avesta* s'expliquent fort bien par les événemens qui ont précédé le déluge, ou par ceux qui l'ont suivi. Recueil de témoignages païens sur le déluge universel, sur ses circonstances, et sur la conservation ou le recouvrement de livres sacrés antérieurs au déluge. Les récits des grands déluges particuliers, ne sont que l'appropriation du déluge universel à de certaines localités. Les faits du déluge sont dépeints dans une partie de la sphère céleste que les païens nous ont transmise.

Livre quatrième. Le grand dieu des païens est le père des hommes sauvé du déluge, cru la grande âme du monde, cru le vrai dieu, et identifié avec le soleil. Cet être, ainsi considéré, est le dieu des deux hérésies ou fausses religions primitives, sous lesquelles viennent se ranger toutes les sectes païennes, celle des *bouddhistes* qui paroissent les plus anciens qui rejettent les castes héréditaires, et celles des *brahmanistes*,

ou *bacchistes*, tout à la fois les plus corrompus dans leurs mœurs, dans leurs rites, et généralement ennemis de l'égalité naturelle entre les hommes. Tous adoroient un premier personnage humain, une prétendue âme du monde, le soleil même, sous des traits qui conviennent à Adam, mais surtout à Noé. Ce personnage complexe et quelquefois panthéistique : les bouddhistes l'ont appelé Boudha ou Woden, ou Thot, Pan, Hermès, Mercure, Janus, Dagon, Mithra, Fohi, Memnon, Persée, Kadmus, Cupidon, etc. Les brahmanistes l'ont nommé Osiris, Adonis, Atis, Bacchus, Siva, Krishnna, etc. La *trimurti* des brachmanes indous, ainsi que Jupiter, Neptune et Pluton, les trois juges des enfers, et les Cyclopes et les Cabires se rapportent aux trois fils d'Adam, et surtout aux trois fils de Noé. Les cultes de Saturne et de Baal, et celui de *Jaganatha* à Orissa, présentent l'union du boudhisme et du brahmanisme. L'erreur s'allie aisément avec l'erreur.

Livre cinquième. Toutes les grandes déesses des gentils se fondent en une seule, et s'identifient mystiquement avec la lune qui renfermoit toutes les semences dans le caractère d'arche du déluge, et avec la terre où se développent ces mêmes semences. La lune, la terre, l'univers, étoient réputés flottans sur les eaux, et se lioient par l'allégorie avec l'arche du déluge. Ainsi l'arche avec sa porte latérale, la terre et la lune, toute la nature visible, étoient la grande mère universelle, sous les caractères de déesse, fille, épouse, mère du grand dieu, sous ceux de navire, de déesse infernale et d'épouse du dieu des enfers.

Toutes les grandes divinités des gentils sont mâles ou femelles, et se fondent en une seule divinité hermaphrodite, et cette doctrine s'unissoit au système des deux principes également éternels. Il est très-probable que les mysteres sacrés des anciens furent des mémoriaux institués avant la grande dispersion du genre humain. Dans tous on enseignoit, par des représentations dramatiques, le même fond de doctrine religieuse, philosophique et poétique, mais bien dif-

férent du *pur théisme* que Warburton croyoit y apercevoir. Critique du système de Warburton sur ce sujet. L'embarquement dans le navire du déluge, ou la descente aux enfers, autrement la mort mystique, et puis la délivrance ou la régénération, la seconde naissance mystique de la personne ou des personnes embarquées ; enfin leur séjour subséquent en des plaines où ils trouvoient, comme nos pères au sortir de l'arche, sûreté et bien-être ; voilà ce qu'on représentoit dans tous les mystères, ce qu'on faisoit éprouver figurativement aux initiés, et ce que leur expliquoit l'hiérophante. Dans ces différentes scènes ils devoient trouver tout à la fois un mémorial de ce qui étoit arrivé au père des hommes, réputé Dieu, le soleil, l'âme du monde et une image du sort réservé aux bons après les souffrances de cette vie considérée comme épreuve, ou après la navigation de la vie terminée selon la bonne ou mauvaise conduite ici bas, par des peines ou des récompenses, par une félicité durable, ou par les périls de la renaissance sur la terre. Tout cela se concilioit avec l'idolâtrie et le polythéisme, et avec l'indéfinie succession des mondes alternativement formés et détruits par le grand père, l'esprit universel manifesté dans toutes les formes de la matière. Ainsi la métempsycose et les métamorphoses, et le panthéisme appartenoient encore avec le déluge à la doctrine des anciens mystères.

Dans tous on trouvoit l'arche et ses vicissitudes; c'est sur quoi M. Roger cite à pleines mains des témoignages de l'antiquité, concernant l'histoire de l'arche d'Osiris et d'Isis, et de la navigation d'Adonis, de Rhammus, de Baalpéor, d'Atys, de Bacchus, de Cérès, des trois ou des huit dieux cabires ; enfin du fameux Hou des mystères druidiques dans les îles britanniques, et d'autres personnages fabuleux renommés dans presque toute la terre.

L'auteur présente, comme des preuves de la vérité de son système, les détails des initiations païennes, par la descente aux enfers, et par l'entrée dans l'élysée, ou le retour à la lumière, en sortant d'une porte, d'une caverne, d'un puits,

du ventre d'une statue de vache, tous objets qu'il envisage comme des figures de la navigation de Noé.

Il fait valoir de même le sommeil de l'initié dans un lit de repos, comme une représentation de la mort mystique du premier homme, père naturel de la race humaine, soleil prétendu et prétendu dieu suprême. Il insiste sur la nature des locaux choisis pour célébrer les mystères, sur ce que les temples étoient en forme de tombeaux et de montagnes, et dans le voisinage des eaux et des bois. Il voit dans les pyramides et dans les étonnantes excavations d'Eléphanta et d'Elora autant de théâtres des mysteres; ce sont à son avis tous à la fois des montagnes et des cavernes religieuses, des temples réels et des tombeaux figuratifs de la catastrophe du déluge.

Il adopte l'opinion commune que les secrets, les épreuves des francs-maçons nous viennent des anciens mystères, et il établit avec la plus grande vraisemblance, que l'on doit aux mêmes sources, la nécromantie ou magie noire, beaucoup de fictions de romans et de drames anciens et modernes, presque tout le roman de la *Dame du Lac*, beaucoup d'épisodes des poëmes romantiques et plus d'une légende ecclésiastique inventée par la fraude, adoptée par l'ignorance et la superstition comme les sept Dormans, la tentation de Saint-Antoine, le voyage de Saint-Brandon dans la lune, le purgatoire de Saint-Patrice, trop célébré par un grand pape, etc. etc.

Sixieme et dernier livre. Il se compose presque en entier de recherches historiques et chronologiques, sur la réunion et la séparation du genre humain dans le voisinage de Babylone, sur l'origine et la durée du grand empire fondé en cette ville, et qui précéda l'empire des Mèdes et celui des Persans. Vient ensuite une récapitulation des trois volumes, avec une suite de corollaires. L'auteur y expose en abrégé comment, selon ses idées, le polythéisme et l'idolâtrie se glissant au sein de la religion patriarcale, en sortirent à Babylone pour y former les deux grandes hérésies le boudhisme et le brahmanisme qui ont couvert le monde. Cette origine lui sert à expliquer les

ressemblance depuis long-temps remarquée entre diverses institutions, croyances et cérémonies patriarcales ou juives, et plusieurs préceptes, rites et croyances des religions païennes, surtout des religions de l'Egypte et de l'Inde.

Il y a des récits orientaux qui ont confondu le Messie des chrétiens avec le boudda des Samanéens ; on a vu aussi les nouveaux systèmes de quelques incrédules de l'Occident qui ont voulu confondre le Messie avec le khrishna des Brahmanes. M. Faber réfute habilement et aisément ces deux méprises ; il en explique les causes occasionnelles d'une maniere satisfaisante ; en un mot, ses doctes recherches fournissent aux défenseurs du christianisme des armes nouvelles, qu'ils peuvent employer, avec d'autant plus de succès, qu'on n'accusera pas l'auteur, ami déclaré des idées libérales, de vouloir favoriser par ses travaux, un complot, une manœuvre impie, qui feroient servir notre religion d'instrument à la tyrannie des castes et à celle des gouvernemens.

Comte LANJUINAIS.

NAUFRAGE de la frégate *la Méduse*, faisant partie de l'expédition du Sénégal, en 1816 ; relation contenant les événemens qui ont eu lieu sur le radeau, dans le désert de Saharah, à Saint-Louis et au camp de Daccard, suivi d'un examen sous les rapports agricoles de la partie occidentale de la côte d'Afrique, depuis le Cap-Blanc jusqu'à l'embouchure de la Gambie. Par J. B. Henri SAVIGNY et Alexandre CORRÉARD. Paris, 1817 ; in-8° : Prix 3 fr.

L'histoire de *la Méduse* a été mise dans les journaux de toute l'Europe : elle est si connue qu'il paroitroit inutile d'en répéter le récit ; mais la lecture des détails de ce célèbre naufrage n'en sera pas moins lue avec un très-grand intérêt, outre celui que la curiosité attache ordinairement aux événemens extraordinaires et aux relations des pays éloignés. Celle-ci doit encore être considérée sous un autre rapport, celui de l'étude de l'homme égaré par le dé-

sespoir, et rendu à sa méchanceté. Un chef ignorant se charge imprudemment de conduire sur une mer dangereuse cinq cents hommes dont le soin lui est trop légèrement confié : au lieu de consulter ceux qui devoient connoître mieux les parages, il s'abandonne aux stupides conseils d'un homme aussi peu éclairé que lui ; une des plus belles frégates du roi, des mieux appareillées, des mieux pourvues, touche sur le banc d'Arguin, qui s'étend dans une longueur de trente lieues devant la côte d'Afrique : tous les moyens connus pour remettre un navire à flot sont vainement employés ; on construit à la hâte un grand radeau, la moitié de l'équipage s'y place, le reste entre dans les chaloupes et les canots qui doivent remorquer le radeau ; quinze hommes préfèrent à cette tentative pénible d'attendre la mort dans les débris du navire. On part : peut-on le répéter sans frémir, les chefs, le commandant lui-même abandonnent le radeau, et au lieu de le remorquer, ils rompent les câbles. Le désespoir s'empare de ceux qui sont sur ce radeau, la rage les égare, ils s'attaquent, se chargent, s'égorgent entr'eux, leur nombre diminue chaque jour, la faim les opprime, des viandes dégoûtantes et, ce qui est horrible, la chair de leurs semblables, deviennent leur nourriture; quinze seulement ont survécu à la fureur des flots et à l'exécrable méchanceté d'hommes devenus sans frein, lorsqu'un brick les sauve pour les livrer à d'autres maux.

Ceux qui, trahissant leur devoir, se sont placés sur les canots, ne sont guère plus heureux ; ils abordent sur une rive inhabitée. Des marches pénibles sur un sable brûlant, la faim, la soif, les piqûres des insectes, les mauvais traitemens des noirs, les épuisent. Enfin tout est réuni au Sénégal, mais pour devenir encore des exemples de ce que peuvent l'inhumanité et la soif de l'or. L'avarice et la cupidité font différer l'envoi d'une embarcation pour aller sauver les restes de *la Méduse*, on n'y trouve plus que trois individus ; mais on fait main-basse sur les effets que la frégate contenoit, tout devient un objet de confiscation et de prise ; des Français sont traités par leurs compatriotes comme par des corsaires, et

voient vendre à l'encan leurs effets les plus nécessaires. Le nombre des survivans diminue toujours ; enfin, par différens chargemens, ils arrivent en France. Un d'eux, M. Savigny, chirurgien habile, homme considéré, muni de l'attestation de tous ses infortunés camarades, est destitué, parce qu'un homme attaché à un ministere a communiqué à un journaliste une copie de la relation de ce désastre, que ce chirurgien envoyoit au ministre. M. Corréard, chef des ouvriers, homme brave, habile et des plus intéressans par son noble caractère, après avoir échappé à toutes les misères humaines, qui l'ont poursuivi même en France, éprouve le même traitement comme signataire de l'écrit de M. Savigny : tous deux sont sans ressource et obligés de laisser recourir pour eux aux dons de la pitie ; ils font paroître leur relation, elle se vend à leur profit. Enfin on ouvre pour eux une souscription à laquelle les amis de l'humanité s'empresseront sans doute de contribuer (1).

Cette relation est curieuse sous le rapport de la géographie et de l'ethnographie, par les détails qu'on y trouve sur des peuplades qui habitent l'intérieur de l'Afrique : elle instruit comme elle attache, c'est un morceau d'histoire qui a l'intérêt du roman. A. L. M.

Souscription d'une collection de chevaux de tous les pays, montés de leurs cavaliers avec leurs costumes et leurs armes, par Carle Vernet, peintre du Roi, membre de l'Institut et chevalier de la Légion d'Honneur. IVe Cahier.

Ces deux numéros contiennent, comme les précédens, les chevaux de différentes races et leurs cavaliers. Nous avons surtout distingué un cheval des Ardennes, portant un trompette, et un cheval arabe que son maître tient par le mords. La vérité de l'expression et la fidélité des costumes arrêtent justement l'attention sur ces groupes. Elle se fixe aussi agréable-

(1) On peut aussi remettre au bureau des Annales ce qu'on veut destiner à cette souscription.

ment sur celui d'un espagnol conduisant un cheval de son pays. A. L. M.

LEÇONS expérimentales d'optique sur la lumière et les couleurs, avec figures; par Charles BOURGEOIS. Paris, chez l'auteur, quai de l'Ecole, n° 18; et Testu, rue Hautefeuille, n° 1.

Ces leçons ont pour objet principal l'examen des expériences de Newton; et l'auteur ne se propose rien moins que de rétablir les faits qu'il prétend avoir été dénaturés par le mathématicien anglais. Une doctrine présentée sous les formes sévères de la géométrie, a paru, dit-il, fondée sur des observations exactes, quoique les calculs seuls eussent été vérifiés et non les faits. C'est cette vérification qu'il a tenté d'entreprendre, en répétant les expériences de cette doctrine, en les examinant sous toutes les faces, en rappelant les faits omis, en les soumettant tous à de nouvelles expériences, en distinguant les divers agens de leur production, en assignant à chacun leur action particulière, etc. etc. Ce sont les termes du *Prospectus* de M. Bourgeois, qui a déja publié quatre cahiers de ces leçons, et qui en promet une suite de plusieurs autres, lesquels doivent former avec les premiers un volume in-8° d'environ cinq cents pages. Les planches dont ils sont accompagnés, en rendant plus sensibles les résultats de ses leçons, ne peuvent manquer d'exciter le desir de voir et d'apprécier les expériences elles-mêmes, aussi neuves qu'intéressantes, destinées à vérifier des faits que le temps et l'autorité ont en quelque sorte consacrés. (Les Ve, VIe et VIIe cahiers sont sous presse.)

CABINET des Antiques du Musée de Lyon; par F. ARTAUD; à Lyon, chez Pelzin, quai de Saône, n°. 30; 1816; in-8°.

Cette notice n'est qu'un simple catalogue, mais rédigé avec une bonne méthode et avec discernement; il se lie au catalogue des inscriptions lyonnaises, dont nous avons donné l'extrait.

A. L. M.

Dessins lithographiés, nouveau recueil de têtes, demi-nature, d'après les grands maitres : Cahier Ier et IIe fol. A Paris, de l'imprimerie lithographique de Charles de Lasteyrie; se trouve chez Mlle Adrienne, rue de l'Université, n° 60; et chez M Delpeche, marchand d'estampes, quai Voltaire, n° 23.

Parmi les dessins qui tendent au perfectionnement de la lithographie, on remarque un premier cahier des têtes demi-nature, d'après les plus grands maitres; il est composé de six planches : le Poussin, Raphaël, Annibal Carrache et Van Dick en ont fourni les sujets; toutes les têtes sont d'un bon choix, et l'exécution est si satisfaisante, qu'on n'avoit encore rien vu jusqu'ici d'aussi terminé; le but de ce nouvel ouvrage est d'offrir aux élèves des études dont le fond soit un bon type et le crayon facile, quoique sévère : c'est un dessin même que leur offre le procédé lithographique; les têtes de ce cahier laissent une graduation croissante pour le fini. Il en sera sous peu publié un second dont nous avons été à même de voir quelques planches qui nous ont parfaitement satisfait. On ne peut que féliciter M. le comte de Lasteyrie en voyant sortir de ses presses, des dessins qui touchent d'aussi près à la perfection. Le prix du cahier, qui est composé de six planches, est de 5 fr.; on le trouve, au dépôt général de lithographie, chez M. Kymli, rue Jacob, n° 14; et chez Mongie, boulevard Poissonniere, n° 18.

Cet ouvrage est dédié aux dames et aux maisons d'éducation, il leur sera trop utile pour n'en être pas favorablement accueilli; il peut être fort agréable, offert comme étrennes, et les personnes qui désireroient doubler leurs présens, trouveront les mêmes têtes imprimées sur papiers de diverses couleurs, et relevées de blanc mis à la main. A. L. M.

Von *dem Einfluss der Baukunst auf das allgemeine Wohl und die Civilisation*, c'est-à-dire, de l'Influence de l'Architecture sur le bonheur public et la civilisation; lu à la séance publique de l'Académie des Sciences de Munich, qui a eu lieu en célébration de la fête de S. M. le roi de Bavière, le 12 octobre 1816; par Charles-Frédéric Wiebeking; avec une carte et une planche in-4°.

Le sujet de cet ouvrage est très-important; mais l'auteur n'a rempli qu'une partie du sujet, puisqu'il n'y traite que de l'architecture ægyptienne, dont il examine d'abord les constructions hydrauliques et les canaux, et ensuite les édifices qui ont été bâtis sur la terre ferme. Le tout est accompagné d'une carte de la haute et de la basse Ægypte, et le frontispice est orné d'une gravure qui représente l'entrée des grands temples de Thèbes; l'auteur montre de grandes connoissances et une profonde étude des anciens; mais il est malheureux qu'il n'ait pas pu faire usage du grand ouvrage de la commission d'Ægypte, sans lequel un travail de ce genre ne peut être perfectionné; il tire la plupart de ses exemples des gravures du voyage de M. Denon et des auteurs qui l'ont précédé. A. L. M.

Essai sur le temple et la statue de Jupiter à Olympia, et sur le temple de Jupiter olympien, qui a été récemment déterré à Agrigente, 1814; 86 pages in-4°, avec une planche.

M. le marquis Haus, gouverneur du prince héréditaire des Deux-Siciles, a fixé son attention sur les belles ruines du temple du Jupiter olympien, aux environs d'Agrigente, et elles lui ont fourni le sujet de l'ouvrage que nous annonçons. A l'exception de quelques passages dans les antiquités de la grande Grèce, par M. Wilckins, les descriptions qu'on a données jusqu'à présent sont incomplètes.

On trouve dans Diodore quelques notices sur le temple de Jupiter olympien en Sicile, et Pausanias parle de celui de la Grèce: tous deux ont été bâtis selon l'ordre dorique; mais

celui de la Sicile a de plus grandes dimensions et un caractère particulier. M. Haus n'est pas architecte de profession ; il ne veut être regardé que comme simple observateur, et demande l'indulgence du public ; néanmoins on voit qu'il a des connoissances solides, et qu'il a profondément étudié Vitruve ; il corrige et éclaircit même plusieurs passages difficiles de cet écrivain : l'italien n'est pas sa langue maternelle ; mais son style n'en est pas moins pur et facile.

L'ouvrage est divisé en trois chapitres, dont le premier donne la description du temple de Jupiter à Olympie ; le second parle de la statue de ce dieu, des ornemens, etc. ; et le troisième traite des ruines du temple qui lui étoit consacré dans Agrigente.

Le temple d'Olympie doit son origine aux jeux olympiens, qu'on y célébroit tous les quatre ans. Quand Pausanias voyagea en Grèce, cette contrée étoit déjà humiliée et avoit perdu ses richesses, et néanmoins il ne trouve pas de couleurs assez vives pour peindre la magnificence de ces jeux ; la plaine dans laquelle on les célébroit, étoit à six stades à peu près de la ville de Pisa ; mais l'auteur ne croit pas qu'il y ait jamais eu une ville d'Olympie. Le temple est décrit d'après Pausanias ; les tables de marbre pentélique dont il étoit couvert, lui fournissent l'occasion de faire des remarques judicieuses sur un passage de Tite-Live (1). Il fait ensuite des recherches sur l'ordre dorique, et avance plusieurs opinions qui lui sont particulières.

Selon lui on a tort de distinguer dans cet ordre une période ancienne et une moderne (2) : il croit de plus que Vitruve, qui fleurit du temps d'Auguste, n'a pas dit quels édifices lui avoient fourni les règles, mais que les colonnes ne reposoient pas sur des bases. Ce que l'auteur dit sur l'art de bâtir, chez les anciens, mérite d'autant plus d'attention que ses observations sont confirmées par Vitruve. Après avoir posé les fondemens

(1) Tite-Live, X, L. II, 3.

(2) Voy. l'ouvrage de M. Voelkel, sur le Temple de Jupiter à Olympie, pag. 18, 26, 29.

d'un édifice sacré, les anciens, dit-il, n'érigeoient pas d'abord le temple, mais le péristyle comme le prouvent les temples de Ségeste et de Sélinus, qui ont tous les deux un péristyle sans avoir la moindre trace de temple. M. Haus décrit, d'après Pausanias, le temple de Jupiter à Olympie : il cite un vase superbe de la collection du roi des Deux-Siciles, sur lequel l'histoire d'Œnomaüs et de Pélops est figurée avec de légers changemens, telle que Pausanias l'avoit vue sur le frontispice extérieur du temple d'Olympie, et il prouve par là qu'il y a des vases peints, grecs, sur lesquels on voit des copies de tableaux et de bas-reliefs célèbres qui représentent des sujets de mythologie et des traditions grecques très-anciennes. Ce vase porte des inscriptions qui ajoutent à son prix. La description de la statue de Jupiter, d'ivoire avec des vêtemens d'or, sur lesquels des fleurs et d'autres figures étoient peintes en couleurs d'émail, est très-détaillée. De la main droite elle tenoit une déesse de la victoire, d'or et d'ivoire; et, de la gauche, un sceptre surmonté d'un aigle. On croit trouver sur plusieurs médailles des Eléates, des copies du Jupiter Olympien ; et sur une autre, qu'on a découverte en Sicile, on voit la tête de Jupiter, décorée d'une couronne de chêne : elle est inédite, et on la conserve dans le cabinet de M. Francesco Carelli. L'auteur parle du trône sur lequel la statue étoit assise, et cherche à expliquer un passage peu clair de Pausanias.

L'opinion que M. Heyne a donnée dans ses traités d'antiquités (1) sur l'incrustation du noyeau de la statue, qui étoit de bois, avec de l'ivoire, peut d'autant moins satisfaire que Pline (2) dit que la statue d'ivoire de Saturne, à Rome, a été enduite d'huile ; mais nous ne sommes pas non plus d'accord avec M. Haus, pour ce qu'il dit sur la construction de la statue dont il traite.

La partie de son ouvrage qui a excité le plus d'intérêt, c'est la description du temple du Jupiter Olympien, à Agrigente.

(1) N. H. XV, 7.
(2) *Antiquarische Aufsætze.*

L'auteur visita ces lieux en 1801; il aperçut une grande place avec des ruines colossales d'un superbe édifice; il témoigna au savant prélat, monsignor Alfonso Airoldi, premier chambellan de Sa Majesté le roi de Naples, le désir de les examiner avec soin, et monseigneur Airoldi, qui étoit en même temps inspecteur des antiquités siciliennes de la Val di Mazzara, obtint du roi la permission de faire enlever les ruines. On commença en 1802 à faire ces recherches sous la direction de don Giuseppe Lopresti, gentilhomme de Girgenti, et on découvrit sous un amas de ruines les fondemens entiers du temple. M. Haus en donne un plan qu'il faut avoir vu pour s'en former une idée parfaite : on doit cousulter ce que Diodore (1) et Vitruve (2) disent sur cet ordre de temples; les colonnes qui soutiennent le temple à l'entour, étoient placées dans le mur, de sorte que le côté qui donnoit dans l'intérieur du temple, avoit la forme de pilastres, ce qui augmentoit l'espace; Vitruve appelle un temple de cette forme Pseudoperiptere. La hauteur et la largeur du temple, et la masse des colonnes sont étonnantes : quatorze de ces dernières étoient posées de chaque côté, six à la façade et sept du côté opposé, où il n'y avoit point d'entrée. Pour le prouver, l'auteur cite un passage de Vitruve (3), mais qui, à notre avis, ne décide rien. L'intérieur du temple étoit divisé en deux séries de pilastres joints par un mur, le temple paroît avoir été un hypethre (ὑπαιθρος) l'auteur se range dans le nombre considérable des commentateurs de Vitruve, qui ont cherché à expliquer les mots *scamilli impares*, et *replum*, qui ne se rencontrent dans aucun autre écrivain de l'antiquité.

Nous ne pouvons terminer cette annonce, sans remercier le savant auteur de la publication de son ouvrage, et sans exprimer le désir qu'il veuille continuer à nous donner le résultat de ses recherches sur les antiquités siciliennes.

FIORILLO.

(1) XIII, 82.
(2) IV, 7.
(3) IV, 8.

L'Incendie de Moscou, la Petite Orpheline de Wilna, Passage de la Bérésina, et Retraite de Napoléon jusqu'à Wilna; par Mme Fusil, témoin oculaire. Ces Mémoires sont suivis d'un Voyage aux confins de l'Asie russe sur les bords du Volga, de Notes sur la Russie, le Kremlin, Petrasky, et les principaux édifices qui ont été la proie des flammes. Deuxieme édition, corrigée et augmentée. Paris, chez Pillet, imprimeur-libraire, rue Christine, nº 5; 1817. In-8º. Prix : 3 fr.

Cet opuscule a paru en 1815; il excita beaucoup d'intérêt, et nous en rendimes alors un compte détaillé dans le Magasin Encyclopédique; il a été réimprimé à Londres, et les principaux personnages de l'Angleterre y ont souscrit. La troisieme édition vient de paroître en France. Nous pensons qu'elle aura un égal succes; d'ailleurs cette relation est beaucoup augmentée.

L'auteur ajoute à son nom *témoin oculaire :* l'expression n'est pas juste. Mme Fusil paroît savoir beaucoup de choses; mais elle ignore le latin, sans quoi elle n'eût pas manqué de substituer à ces mots qui attestent seulement la confiance qu'on lui doit comme témoin, *et quorum pars parva fui ;* et en effet elle n'a pas seulement vu cette scène affreuse et les désastres qui l'ont suivie, elle a été du nombre des personnes qui ont le plus cruellement souffert, et elle y a survécu. C'est ce qui rend son récit tellement attachant, qu'apres avoir ouvert le livre il faut le lire en entier. Elle raconte les maux qu'elle a éprouvés, en parlant de ses compatriotes avec l'estime qui est due à l'armée française, estime qui lui est accordée par toute l'Europe, et dont nous aimons toujours à citer des témoignages.

Mme Fusil rapporte ses aventures d'une maniere rapide et naturelle; on la suit avec anxiété, on s'attache à ses pas, et l'on est heureux de la savoir échappée à tant de miseres. On aime à l'entendre raconter les services qu'elle a reçus; on voit

qu'elle en a rendu elle-même, et le produit de cet opuscule est consacré à une jolie petite fille abandonnée dans Wilna, et dont elle prend soin.

Ceux qui aiment les récits des mœurs et des coutumes étrangères, trouveront encore un intérêt de plus dans cette brochure. Elle contient des détails curieux sur la manière de vivre des Russes, principalement à Moscou, et sur les édifices et les établissemens de cette ville. L'ouvrage a donc de quoi contenter tous les esprits, tous les goûts, et il fournit l'occasion de faire une bonne action, en contribuant à ce qui est nécessaire pour l'éducation de l'intéressante orpheline de Wilna. A. L. M.

JAMBLICHI *Chalcid. ex Coelesyria de vitâ Pythagoricâ liber, græce et latine. Textum post Lud. Kusterum ad fidem codd. mss. recognovit, Ulrici Obrecti interpretationem latinam passim mutavit, Kusteri, aliorumque animadversionibus suas adjecit M. Theoph.* KIESSLING, *Conr. Pars prior.* Leips. 1815; in-8°.

M. Kiessling a déjà publié le Λογος προτρεπτικος de Jamblique. Il a profité, pour ce nouvel ouvrage, des ressources d'un manuscrit de *Zeitz*, et de celui de celui de Paris, dont Kuster s'étoit servi trop superficiellement ; il n'a rien négligé de tout ce que Cuper, Meiners (*Histoire des Sciences*), Wyttenbach (*in Biblioth. critica*), etc. lui ont offert de bon dans leurs écrits. Un second volume donnera la vie de Pythagore par Porphyre, et celle de l'anonyme de Photius, etc. M.

MONUMENS Français inédits, pour servir à l'Histoire des arts, des costumes civils et militaires, armes, armures, instrumens de musique, meubles de toute espèce, et décorations intérieures et extérieures de maisons; rédigés, dessinés, gravés et coloriés à la main, d'après les originaux par N. X. WILLEMIN. Dix-neuvième livraison. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint-Honoré, n° 149, près celle de l'Oratoire. Prix : 12 francs.

Cette livraison est, comme celle qui l'ont précédée, curieuse

et intéressante ; elle renferme des chapiteaux du douzième siècle : sur l'un, il y a une espèce d'Atlas ou de Telamon accroupi ; sur les autres, des animaux et des arabesques. Au milieu de la planche, est une reine avec une couronne assez semblable à celle des premiers rois Francs et des rois Lombards. Elle tient un livre, dont la couverture est ornée de pierres précieuses. Comme le manuscrit d'où ce médaillon est tiré est une Bible, il est probable que cette figure est celle d'une Vertu.

Sur l'autre planche, est une crosse du cabinet de M. Petit-Radel, architecte. La manche porte une belle figure d'un ange couronné, et la spirale du bâton pastoral sort de sa couronne, et se roule avec noblesse, quoiqu'avec singularité. Les figures de Mahaut, comtesse de Boulogne, et de Jeanne sa fille, sont tirées des vitraux de l'église de Chartres.

La planche suivante offre des figures de rois et d'empereurs, gravées sur le fourreau d'or qu'on porte au sacre du roi des Romains, et sculptées sur un coffre d'ivoire conservé dans le trésor de la cathédrale de Troie.

Un manuscrit, du cabinet de M. Petit-Radel, contient des vignettes où l'on voit un évêque qui présente son ouvrage à un prince, coiffé d'un bonnet pointu, ayant près de lui un écuyer armé d'une masse assez semblables aux figures de Roland et d'Olivier, qui sont au portail de la cathédrale de Vérone. L'évêque a une petite mitre triangulaire, comme on les portoit dans les premiers temps où les évêques ont adopté cette coiffure ; dans une autre vignette, un prélat tond les cheveux d'un jeune prince que l'on fait moine.

La belle épée de François Ier, qui est à la Bibliothèque du Roi, est très-bien gravée sur une planche particulière.

Enfin un roi et une reine sont figurés à table sous un riche pavillon, d'après un manuscrit de Lancelot du Lac, qui est à la Bibliothèque du Roi. A. L. M.

TYDOLOGIE, ou de la Science des Marées, par le chevalier de SADE, officier de la marine de S. M., et capitaine d'artillerie de S. M. B. Deux vol. in-8°. Londres, chez de Boffe et Duleur.

C'est moins un ouvrage sur les marées qu'une imitation du *Novum Scientiarum organum*, du chancelier Bacon. La TYDOLOGIE est le noyau auquel l'auteur rapporte les diverses méthodes qui jusqu'à présent ont été usitées pour l'avancement des connoissances humaines. Il y examine les avantages et les inconvéniens que chacune d'elles a eus dans les diverses branches de nos connoissances où on les a employées. Cet ouvrage convient par conséquent à toutes les personnes qui s'intéressent aux sciences, même à celles de la politique et de la législation.

Les botanistes, les astronomes, les anatomistes et les géomètres, y trouveront un grand nombre de problèmes et de solutions d'un nouveau genre, et qu'il leur est utile de connoître pour les progres ultérieurs de leur science favorite.

Les géologues, et en général les naturalistes, décideront des preuves de l'existence du déluge universel, et des causes qui l'ont occasionné; ils trouveront les rapprochemens de l'histoire et des anciennes traditions qui les appuient, et les conséquences géographiques qui selon l'auteur en ont été les résultats nécessaires : comme l'origine des déserts de l'Afrique, celle de la mer Méditerranée, les coupes et les dessins des continens de la terre, la répartition des grandes îles, la formation et la correspondance des archipels des côtes de Norwege et du détroit de Magellan, etc. etc. etc.

Il étoit impossible que ces recherches n'offrissent pas dans leur cours une infinité d'embranchemens, qui paroissent au premier coup-d'œil n'avoir aucun rapport avec le sujet principal de l'ouvrage. L'auteur n'a pu résister au plaisir d'en extraire quelques-uns qu'il a mis en note. Par exemple :

Chapitre I, sur la phosphorescence des eaux de la mer;

sur l'anatomie comparée ; sur l'instinct des animaux ; sur les manuscrits de Pompéii.

Chap. III, sur les pressentimens, sur les voyages de Pithæas, sur les anciennes marées d'Hippone, sur l'histoire physique du détroit de Gibraltar.

Chap. IV, vers algébriques de Voltaire, rapport entre les langues grecque et mexicaine, défense du mot *Tydologie*, sur l'origine des différentes numérations, etc. etc.

Pour en revenir au calcul des marées, l'auteur conseille de l'attaquer de trois manières différentes, suivant les trois genres de cause qui ont une influence marquée sur leurs époques et sur leurs hauteurs

Ce sont les causes astronomiques, terrestres et météorologiques.

Les causes *astronomiques* sont les seules dont on se soit sérieusement occupé jusqu'à présent. M. le comte Laplace, dans sa *Mécanique céleste*, a beaucoup avancé cette partie de la tydologie, mais il ne l'a pas terminée.

Les causes terrestres sont le produit de la configuration des côtes et du brasseyage de la mer, d'un port et de ses environs : elles sont l'origine de ces effets bizarres qu'on observe dans la marche et dans les époques des marées, et sur les contrastes qu'ils présentent dans des points souvent très rapprochés les uns des autres. L'auteur indique des méthodes qui, dans les mains d'un homme de génie, pourront lui permettre, dit-il, avec le temps, de remonter des effets aux lois des causes qui les produisent ; et résoudre géométriquement, par l'intermède de la Tydologie, une infinité de problemes des plus curieux de la géographie physique. On en verra des exemples nombreux dans le troisième chapitre et dans les notes que j'ai déjà citées.

Les calculs des causes météorologiques sont moins avancés, parce que la météorologie l'est si peu elle-même, qu'elle ne connoît pas encore la route qu'elle doit suivre. Il a donc fallu remonter aux premiers principes de cette science, et la reprendre pour ainsi dire en sous-œuvre, avant de s'occuper de

ses applications à la Tydologie, et de calculer les effets que l'état journalier de l'atmosphère exerce sur la différence des hauteurs des marées, dans les circonstances où les élémens des deux autres genres de cause sont parfaitement égaux. En lisant les articles *vents*, *marées aériennes*, *application de la Tydologie à la Météorologie*, on jugera mieux de la manière dont l'auteur traite ces sujets intéressans.

Outre ces méthodes particulières, il y en a d'autres qui conviennent généralement à toutes les sciences sans exception. L'auteur ne les a pas négligées, et il les a développées avec assez de détail dans le paragraphe intitulé, *Ouvrage Type*, et dans celui où il parle des *Tables scientifiques*

Ce livre n'est pas un traité sur les marées, mais on y développe la marche qui paroît la plus convenable à suivre pour faire faire à la Tydologie des progrès sûrs et rapides, et pour présenter en même temps quelques aperçus sur les services que les autres sciences peuvent attendre d'elle.

Ce plan a mis l'auteur dans l'obligation d'examiner les méthodes employées dans les études des différentes branches de nos connoissances; de discuter leurs avantages, leurs inconvéniens, et de rechercher les bons ou mauvais effets qu'elles avoient produits. Pourquoi l'*astronomie est-elle si avancée et la météorologie si retardée?* Voilà un exemple des questions qu'on se propose de résoudre. Les solutions de ces espèces de problèmes permettent ensuite d'indiquer avec plus de connoissance de cause, quelles sont les méthodes auxquelles, pour le moment, la Tydologie doit donner la préférence, et celles qui, avec le temps, pourront lui être utiles, indifférentes ou nuisibles. Qu'on ne s'étonne donc point si, dans ce livre, on passe en revue les *moyens de toutes les sciences*, même ceux de la politique et de la législation. Aussi, on ose dire que les géologues, les anatomistes, les géometres, les chronologistes, les chimistes, les grammairiens, les botanistes, les philosophes et les hommes d'Etat, ne liront pas cet ouvrage sans intérêt, et peut-être quelquefois aussi sans humeur; car l'auteur suit rarement les routes battues, et il est rare que ceux qui en

dévient aient raison : c'est aux savans à juger si les idées de l'auteur sont des innovations ou des écarts nuisibles à l'avancement des sciences.

TRATTATO *de contorni*, etc. Traité des contours des ombres ordinaires, par A. B. Milan ; imprimerie royale ; 1817.

Dans ce traité on entend, par ombres ordinaires, celles qui sont produites par le parallélisme de deux rayons de lumière ; on en admet trois especes, les ombres proprement dites, les ombres portées et les ombres composées.

Le traité est divisé en quatre parties : la première co n tnt les définitions et les notions préliminaires qu'il fait connoître pour comprendre l'ouvrage ; la seconde répond aux questions relatives aux contours des ombres proprement dites, des principales surfaces que l'on rencontre dans les ouvrages de l'art ; la troisième traite des questions qui ont rapport aux contours des ombres portées sur les superficies mêmes, et la quatrième celles qui concernent les contours des ombres composées les plus intéressantes. A la fin de la seconde et de la troisième partie, on répond à plusieurs questions relatives aux ombres dont il est parlé dans ces deux volumes.

Pour satisfaire les personnes qui désirent connoître les règles, et qui n'ont pas le loisir d'en suivre toute la démonstration, il trace après l'énoncé de chaque proposition, les règles pour la résoudre, et pour faciliter la lecture de l'ouvrage ; et pour ne pas mettre le lecteur dans la nécessité de chercher ailleurs les notions préliminaires dont il a besoin pour entendre son livre, il donne à la fin du livre dans une note, différentes propositions purement géometriques, qui facilitent l'intelligence de plusieurs chapitres de l'ouvrage. B. I.

VIE D'ALFRED-LE-GRAND, roi d'Angleterre, par Fréd. Léopold, comte DE STOLLBERG. Munster ; 1815 ; in-8°, en allemand.

Haller avoit déjà traité ce sujet ; le comte de Stollberg le fait aujourd'hui avec toute la supériorité de génie dont tous les

ouvrages de cet excellent écrivain portent l'empreinte. Un coup-d'œil sur l'histoire d'Angleterre avant Alfred, ce fondateur d'excellentes institutions encore conservées, précède la vie du grand roi d'Angleterre. M.

VOYAGE de Géorgie et d'Imirette, par le docteur GÜLDENSTAEDT, publié sur ses papiers, par Jules DE KLAPROTH. Berlin, 1815; in-8°.

Les relations du Voyage de Guldenstaedt, entrepris par ordre de l'impératrice Catherine, ont eu enfin une édition qui fera oublier le premier volume de la pitoyable rédaction des mêmes rapports, faite et publiée antérieurement par un éditeur ignorant, après la mort du voyageur.

L'objet principal des recherches de Güldenstaedt, avoit été le *Mont Caucase;* la publication du résultat de toutes ses observations dépend du succès du volume annoncé. M.

HISTOIRE critique de l'Inquisition d'Espagne, depuis l'époque de son établissement par FERDINAND V, jusqu'au règne de FERDINAND VII; par D. J. Ant. LLORENTE, ancien secrétaire de l'Inquisition de la Cour, chancelier de l'Université de Tolède, membre des Académies de Madrid, de Séville, et chevalier de l'Ordre de Charles III. Paris, Treuttel et Würtz, 1817; in-8°; tom. II (1).

Nous avons laissé D. Alphonse Manrique à la tête de l'Inquisition suprême : il paroît que sa dignité si formidable pour proscrire et brûler, devenoit impuissante s'il s'agissoit de protéger et de défendre; car nous voyons, en 1523, le vénérable Jean d'Avila, que l'Espagne a surnommé l'*apôtre de l'Andalousie*, arrêté et mis en jugement par des inquisiteurs subalternes, presqu'à l'insu du grand inquisiteur dont il étoit aimé et respecté. La même année fournit à l'historien de l'Inquisi-

(1) Voy. le premier article, tom. VI, pag. 177, de 1817.

tion les détails de plusieurs procédures, parmi lesquelles nous citerons celle du médecin Jean de Salas, dont un procès-verbal authentique, imprimé textuellement par M. Llorente, nous a transmis avec un horrible sang-froid, les inhumaines tortures. Il faut même rendre justice à la délicatesse consciencieuse de l'inquisiteur Moriz; car il a pris ses précautions pour n'être pas responsable des suites que pouvoit avoir la question qu'il faisoit infliger. « Nous ordonnons que ladite torture soit em-
» ployée de la manière et pendant le temps que nous jugerons
» convenables, après avoir protesté comme nous protestons
» encore, qu'en cas de lésion, de mort ou de fracture, le fait
» n'en pourra être imputé qu'à la faute dudit licencié Salas. »
De telles ironies sembleroient faites pour provoquer le rire affreux des Enfers. Mais voici des faits d'une autre nature, qui pourront à leur tour exciter le sourire ou plutôt la pitié de l'homme instruit : il s'agit des sorciers, enchanteurs, nécromanciens, et autres diableries de cette espèce, qui, n'étant nulle part plus communes que dans les lieux et dans les siècles où beaucoup d'ignorance s'allie à beaucoup de fanatisme, ont dû naturellement pulluler en Espagne, aux époques où l'Inquisition y triomphoit sans obstacle. M. Llorente cite, d'après l'histoire de Charles-Quint, par D. Prudent de Sandoval, évèque de Pampelune, la description très-détaillée d'un Sabbat dans lequel, au milieu de plusieurs cérémonies sinistres, il s'en passoit d'autres assez piquantes; mais peut-être le lecteur aimera mieux s'arrêter à l'histoire du curé de Bargota, qui put bien trouver dans sa magie le moyen de sauver Alexandre VI du stylet d'un mari jaloux, mais qui n'a pas eu la discrétion de cacher à la postérité les scandaleuses bonnes fortunes du Pontife. Pour moi, je donne sans balancer la préférence à l'histoire de ce bon artisan de Madrid, nommé Jean Peret, qui, dans un moment de désespoir, ayant appelé le diable à son secours, et s'étant soumis, pour l'obtenir, mais toujours inutilement, aux prescriptions d'une sorcière fameuse et de son compère, raisonnoit de la manière suivante : « S'il y avoit des
» diables, et s'il étoit vrai qu'ils désirassent de s'emparer des

» âmes humaines, il seroit impossible de leur en offrir une » plus belle occasion que celle-ci, puisque j'ai véritablement » desiré de leur donner la mienne (or, ils n'en ont pas voulu); » le sorcier et la sorcière n'ont donc fait aucun pacte avec » eux, et ils ne peuvent être que des fourbes et des charla- » tans l'un et l'autre. » C'étoit conclure, je pense, assez pertinemment. Toutefois, ce qui m'étonne, ce n'est pas de trouver un homme qui raisonne juste lorsqu'il se laisse guider par son bon sens, mais c'est d'apprendre qu'à la même époque il se soit trouvé un moine franciscain, nommé F. Martin de Castagnaga, qui a composé un *Traité sur les Superstitions et les Enchantemens*, dont M. Llorente ne craint pas de dire qu'il seroit difficile, même aujourd'hui, d'écrire avec plus de modération, de discernement et de sagesse; enfin, le chapitre qui concerne les nécromanciens, triste monument des foiblesses de la raison humaine, se termine par l'histoire peut-être un peu trop détaillée (car il semble qu'il n'étoit pas très nécessaire de raconter avec une scrupuleuse exactitude, un tas de folies et d'absurdités) du docteur Eugène Torralba, dont il est question dans *Don Quichotte* (1), et qui obtint en Espagne une grande réputation de sorcellerie.

Ce procès fut le dernier événement important qui eut lieu sous l'inquisiteur Manrique, qui, le 28 septembre 1538, alla rendre compte à Dieu, justement sévère à l'égard de ceux qui ont été sans miséricorde, de 2250 individus brûlés pour sa plus grande gloire, par le grand inquisiteur; sans compter 1125 brûlés en effigie, et 11250 condamnés à diverses pénitences. Maurique eut pour successeur le cardinal de Tabera, archevêque de Tolède; c'est sous lui que Jean Perez de Saavedra, au moyen de pièces et de signatures falsifiées, parvint à exercer en Portugal les fonctions usurpées de légat *a latere* du Saint-Siége apostolique, et à extorquer, en diverses circonstances, 360,000 ducats qui servirent merveilleusement à pallier ses crimes, et à lui concilier, après quelques années de séjour aux bagnes, la

(1) II[e] partie, chap. 41

protection et presque la bienveillance des papes et des rois. La même indulgence se remarque dans le procès d'une religieuse nommée Madelène de la Croix, qui, sous le manteau d'un ascétisme exalté, étoit parvenue à en imposer, sur sa sainteté, aux personnages les plus illustres, tandis qu'elle se livroit aux plus honteux désordres, et profitoit de son ascendant pour exercer diverses escroqueries.

Sous le cardinal de Loaisa, septième inquisiteur-général, on continue de suivre le Saint-Office à la trace du sang qu'il fait couler, et à la lueur des bûchers qu'il allume. Naples, Malte et la Sicile ont bien de la peine à repousser sa redoutable puissance. Jadis c'étoit le judaïsme qui lui fournissoit un prétexte pour trouver des victimes; aujourd'hui, c'est le luthérianisme, ou, pour mieux dire, tous deux ensemble; et toujours fideles à leur systeme de barbarie, on voit les agens de l'inquisition, plus atroces encore que les lois dont ils sont les exécuteurs, faire appliquer à la question une malheureuse femme, âgée de quatre-vingt-dix ans, que ces lois protégeoient expressément contre cette cruauté à laquelle elle ne put survivre que quelques jours, encore que la question eût été *doucement* appliquée, selon l'expression de l'inquisiteur Cano.

Avant la mort de Charles-Quint, le huitième inquisiteur-général, D. Ferdinand Valdès, avoit succédé au cardinal de Loaisa; quelques historiens ont cru que Charles-Quint adopta dans sa retraite les opinions des protestans d'Allemagne, qu'il avoit combattus avec une ardeur et une persévérance qui lui avoient mérité, à ce que dit M. Llorente, le titre de *Don Quichotte de la Foi;* l'historien de l'Inquisition réfute très-bien cette assertion erronée par une foule de considérations historiques, et surtout au moyen d'une pièce peu connue et cependant fort curieuse, rapportée par Sandoval (1), et dont je citerai le passage suivant: « Il disoit au prieur de S. Juste (où » il s'étoit retiré pendant son abdication), j'ai écrit aux in- » quisiteurs d'employer tous leurs soins pour faire brûler tous

(1) Histoire de Carlos, t. II, § 9 et 10.

» les hérétiques, après avoir travaillé cependant à les rendre
» chrétiens avant leur supplice, parce que j'étois persuadé
» qu'aucun ne seroit à l'avenir sincerement catholique..... et
» que si on ne les condamnoit pas au feu, on commettroit une
» grande faute, comme je l'avois fait moi-même en laissant
» vivre Luther; en effet, quoique je ne l'eusse épargné qu'à
» cause du sauf-conduit que je lui avois envoyé,.... j'avoue,
» cependant, que j'eus tort en cela, parce que je n'étois point
» obligé de lui tenir ma promesse, cet hérétique ayant offensé
» Dieu lui-même. Je pouvois donc, je devois donc oublier ma
» parole. » Il y a long-temps que Charles est jugé par la postérité, et surtout par les hommes qui pensent qu'il n'y a point de véritable grandeur sans vertus; mais certes personne n'imaginoit, je crois, qu'il eût à se reprocher des exces de loyauté; au reste, quelle qu'ait éte l'ardeur de son zele en faveur du Saint-Office, cela n'a point empêché ce tribunal audacieux de commencer des procédures contre lui; et l'on concevra sans peine que c'est beaucoup moins la pureté de sa foi que la crainte de sa puissance qui a dû empêcher ces procédures d'avoir des suites.

Les mêmes tentatives eurent lieu à l'égard de Philippe II son fils et son successeur; et néanmoins, peu après, ce monarque cruel et superstitieux, qui ne *voyoit jamais le soleil se coucher sur ses terres*, employa une grande partie de sa vaste puissance à établir l'inquisition dans les pays que le sort lui avoit soumis; en Sardaigne, en Galice, dans la Flandre, où elle provoqua les premieres étincelles de cette insurrection, qui, en séparant une grande partie des Pays-Bas de la monarchie espagnole, donna naissance à la république de Hollande. A Naples, à Milan, le Saint-Office trouva au nombre de ses adversaires l'illustre Charles Borromée; mais l'Europe ne suffisoit point au zèle de Philippe; l'Amérique commençoit à peine à respirer des cruautés de Pizarre et de Cortez, lorsque le roi d'Espagne songea à leur donner de dignes remplaçans; enfin, il porta si loin l'enthousiasme, ou plutôt la rage de l'inquisition, qu'il créa sur ses vaisseaux, sous le titre d'*Inquisition des*

flottes, un tribunal ambulant pour le jugement et la punition des hérétiques que l'on découvriroit sur les navires. On peut s'étonner, après ce dernier trait, qu'il n'ait pas adopté avec empressement l'idée qui lui fut soumise de créer un ordre de chevaliers de l'Inquisition, ce qui du reste existoit déjà par le fait, puisque les plus grands seigneurs et les hommes les plus distingués de toutes les classes et de tous les états, avoient soin de se faire inscrire au nombre des *familiers de l'Inquisition*, pour jouir de l'espèce d'inviolabilité attachée à ce titre. Comment en effet l'auroient-ils dédaigné, lorsque le roi et sa famille se faisoient un devoir d'assister aux *auto-da-fé*, c'est-à-dire à des exécutions qui ravaloient la religion chrétienne au niveau de ces barbares superstitions établies au sein des sociétés naissantes par le génie dépravé de l'homme.

Ces *auto-da-fé*, fameux dans l'histoire moderne, sont décrits en détails par M. Llorente; les matériaux ne lui manquoient pas; il a dû, au contraire, éprouver l'embarras du choix : on jugera quelle confiance l'on peut ajouter à ses récits, quand on saura qu'il a eu sous les yeux des relations écrites le lendemain des événemens. Le premier de ces *auto-dà-fé* qui déshonorèrent le règne de Philippe II, fut célébré à Valladolid, le 21 mai 1559, jour de la Sainte-Trinité, en présence de D. Carlos alors agé de quatorze ans, et destiné dans la suite à devenir victime à son tour de la princesse Jeanne sa tante. Le deuxième fut célébré le 8 octobre de la même année, en présence du roi lui-même, accompagné de son fils, de sa sœur, du prince de Parme, de trois ambassadeurs de France, de plusieurs évêques, d'un grand nombre de seigneurs et même de dames de distinction. La cérémonie avoit lieu de la manière suivante : Des estrades et des gradins étoient rangés sur la place publique autour des bûchers; les condamnés étoient amenés vêtus d'un *san benito*, celui des impénitens étoit couvert de peintures représentant des flammes et des diables. Un évêque prêchoit le sermon *sur la foi;* on procédoit ensuite à l'exécution : ceux qui persistoient dans leurs opinions avoient un bâillon pour les empêcher de témoigner leur doctrine, et étoient brûlés; s'ils vouloient

donner des signes de repentir et se confesser, on les étrangloit avant de livrer leur corps aux flammes. Il ne faut pas oublier que ce n'étoit pas assez pour échapper à la mort de la confession de ses erreurs et du renoncement à ses opinions, lorsqu'il plaisoit aux Inquisiteurs de ne pas trouver la confession entière ou le renoncement sincère. Treize victimes périrent dans le second *auto-da-fé* de Valladolid ; un cadavre exhumé y fut livré aux flammes, et seize individus y furent condamnés à diverses pénitences.

Les bornes d'un extrait ne me permettent pas de suivre M. Llorente dans les récits qu'il fait de divers *auto-da-fé* qui eurent lieu sous le règne de Philippe II, à Séville, à Murcie, et dans plusieurs autres villes de l'Espagne ; tous se font lire avec intérêt à cause des détails curieux qu'ils renferment, et tous nous présentent l'Inquisition sous le même point de vue, c'est-à-dire comme une institution sanguinaire, qui servit merveilleusement au fanatisme et à l'ignorance, pour donner un libre cours à ses fureurs. Une ordonnance de l'Inquisiteur Valdès, datée de l'année 1561, et dont les dispositions sont restées en vigueur jusqu'à nos jours, est encore moins susceptible d'analyse ; il faut la lire dans l'ouvrage de M. Llorente, pour se faire une idée de l'injustice rédigée en code, et de la barbarie organisée par articles.

Un des chapitres les plus intéressans du deuxième volume de l'*Histoire de l'Inquisition*, et peut-être de l'ouvrage entier, c'est celui où l'auteur trace le tableau des hommes de lettres qui ont été persécutés par le Saint-Office. Depuis que l'agitation produite par les réformateurs du XVIe siècle eut cessé, les motifs de persécution contre les écrivains furent les accusations de jansénisme ou de déisme. Les hommes éclairés qui, à travers les obstacles de tout genre qu'opposoient à leurs généreux efforts les profondes racines que la supersition a jetées en Espagne, essayoient de faire luire sur ces belles contrées quelques rayons des lumieres qui éclairent et civilisent l'Europe moderne, se sont vus jusqu'à nos jours en butte aux fanatiques persécutions des ignorans suppôts du Saint-Office, qui

prétendoient soumettre les maximes de la raison et les principes généraux de la saine morale aux axiomes sophistiques et pédantesques de l'école. Au reste, ce qui m'étonne, ce n'est pas qu'au milieu de tant d'institutions ténébreuses qui couvrent la péninsule, à travers les alguazils, les san-benito, les auto-da-fé, les absolutions *de levi*, *de vehementi*, *ad cautelam*, et autres termes moins barbares souvent que la chose qu'ils expriment, la littérature et la civilisation de l'Espagne soient restées en arrière du reste de l'Europe; c'est plutôt, au contraire, que cette contrée, digne d'un meilleur sort, puisse déjà s'honorer d'un nombre considérable d'hommes que les lettres, la saine morale religieuse et la philosophie désignent à notre admiration; mais si nous les trouvons sur la liste des grands hommes, nous sommes assurés aussi de les retrouver au nombre de ceux que l'Inquisition voulut ranger parmi ses victimes.

Mais ce ne sont pas seulement des particuliers, quel que fût d'ailleurs leur rang et leur mérite, qui se sont vus en butte aux attaques du Saint-Office; les rois eux-mêmes, comme nous l'avons déjà dit, et, ce qui est bien plus rare, l'autorité publique dont ils sont dépositaires, fut plus d'une fois méconnue et outragée par les inquisiteurs. Les doctrines exagérées des ultramontains furent propagées et soutenues par eux comme des articles de croyance religieuse; la juridiction divine des évêques trouva constamment en eux des rebelles et des usurpateurs. Il est consolant de pouvoir ajouter, pour l'honneur de l'Eglise d'Espagne, que les inquisiteurs rencontrerent de courageux antagonistes, parmi lesquels on distingue Jean de Palafox, évêque d'Angélopolis et ensuite d'Osma; Ant. de Palafox, évêque de Cuença; Joseph Clément, évêque de Barcelone, et surtout l'illustre Tavira, prélat, digne, par ses lumières et sa piété, des plus beaux jours de l'Eglise, sans oublier le ministre Jovellanos qui doit être associé à leur gloire, puisqu'il partagea leurs nobles efforts, et s'attira de cruelles persécutions. Son exemple, ainsi que celui de Paul Olavidez, comme lui victime des rigueurs du Saint-Office presque de nos jours, peuvent servir de réplique à ceux qui défendent l'Inquisition, en sou-

tenant qu'elle n'est plus qu'un fantôme. Etrange raisonnement, au reste, quand bien même il seroit fondé! car quelle est donc cette institution pour laquelle on n'ose demander grâce, qu'en supposant qu'elle n'est plus qu'un vain nom? Ah! puisqu'elle rougit d'elle-même, elle n'est point fille de la justice; obscure et ténébreuse, elle n'est pas non plus fille de la vérité, cette divinité radieuse que l'imagination riante des anciens aimoit à se figurer dépouillée de tout voile.

Alphonse MAHUL.

DE *Eusebii auctoritate et fide diplomaticâ, sive de ejus fontibus et ratione quâ eis usus est, auct.* Ch. A. KESTNER, Gœttingue, 1816; in-4°.

Cette dissertation a été jugée digne du prix que la faculté de théologie pour l'année 1816, ou plus exactement pour le mois de juillet de cette année, époque à laquelle l'Académie de Gœttingue a coutume de décerner des prix aux étudians des différentes facultés. M.

ANNONCES.

LIVRES FRANÇAIS.

NOTICE historique sur l'état ancien de la ville de Sultz, département du Haut-Rhin; par l'abbé GRANDIDIER; mise au jour par M. MEGLIN Strasbourg, Levrault; 1817. In-8°.

DESCRIPTION historique de l'Eglise métropolitaine de Notre-Dame de Rheims, avec des détails sur sa restauration; par A. P. M. GILBERT. Paris, Lottin; 1817. In-8°. Prix: 1 fr.

VOYAGES dans la partie septentrionale du Brésil, depuis 1809 jusqu'à 1815; par Henri KOSTER; traduit de l'anglais par M. A. JAY. Paris, Delaunay. 1817. Deux vol. in. 8°. Prix: 15 fr.

VENTE de la rare et précieuse Collection d'Estampes anciennes et modernes du cabinet de M. le comte RIGAL. Paris, Leblanc; 1817. In-8°.

MONOGRAPHIE de la Famille des Anonacées; par M. F DUNAL, A Montpellier, Renaud; à Strasbourg, Paris et Londres, Treutte et Würtz; 1817. In-4°.

PRÉCIS historique et analytique des Pragmatiques. Concordats, Constitution, Convocation et autres Actes relatifs à la discipline de l'Église de France, depuis saint Louis jusqu'à Louis XVIII; par Gabriel PEIGNOT. Paris, Egron; 1817. In-8°. Prix: 2 fr. 50 c.

DÉFENSE des Libertés de l'Eglise gallicane et de l'Assemblée du Clergé de France, tenue en 1682, ou Réfutation de plusieurs ouvrages publiés récemment en Angleterre, sur l'infaillibilité du Pape. Œuvre posthume de M. L. M. de BARRAL. Précédé d'une Notice sur sa vie publique et sur ses écrits; par l'abbé de BARRAL. Paris, Egron; 1817. In-4°. Prix: 12 fr.

VIE politique, littéraire et morale de Voltaire, où l'on réfute Condorcet et ses autres historiens; par M. LEPAN. Paris, Cordier; 1817. In-8°. Prix: 5 fr.

DISCOURS à l'occasion du troisième jubilé de la réformation du 31 octobre 1817, prononcé à Strasbourg à l'église de Saint-Nicolas; par Jean-Daniel BRUNNER, pasteur de l'Eglise française de la Communion d'Augsbourg. A Strasbourg, chez Pfæhler et compagnie, libraires; 1817. In-8°.

CÉLÉBRATION de la troisième fête séculaire de la Réformation dans l'Eglise chrétienne consistoriale de la Confession d'Augsbourg. A Paris, le 12 novembre 1817. A Paris, chez Eberhart, imprimeur du Collége royal de France, rue du Foin-Saint-Jacques, n° 12; 1817. In-8°.

CIRCULAIRE du Directoire du Consistoire général de la Confession d'Augsbourg, dans les départemens du Haut-Rhin et Bas-Rhin, et autres, concernant la célébration du troisieme jubilé de la Réformation. Strasbourg, de l'imprimerie de Jean-Henri Heitz, imprimeur du Directoire et du Séminaire. Strasbourg, le 3 septembre 1817. In-4°.

PRÉCIS historique sur la présentation de la Confession d'Augsbourg à l'empereur Charles-Quint, par plusieurs princes, États et villes d'Allemagne, ouvrage posthume de M. Charles DE VILLERS, chevalier de l'Etoile polaire, professeur à l'Université de Goettingue, correspondant de l'Institut de France, etc. etc., suivi du texte de la Confession d'Augsbourg, nouvelle traduction française, accompagnée de notes. A Strasbourg, chez Treuttel et Würtz, libraires; 1817. In-12.

CONSIDÉRATIONS générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines, et sur la valeur de l'or et de l'argent avant la découverte de l'Amérique; par M. LETRONE, membre de l'Institut (Académie royale des inscriptions et belles-lettres), lues à l'Académie dans les séances des 30 mai, 13 et 27 juin, et 11 juillet 1817. A Paris, chez Firmin DIDOT, imprimeur du Roi et de l'Institut, rue Jacob, n° 24; octobre 1817. In-4°.

JOURNAL historique du Siége de Sarragosse; suivi d'un coup-d'œil sur l'Andalousie; par J. DAUDEBARD DE FERUSSAC, chef de bataillon d'état-major, ex-sous-préfet, membre de plusieurs Sociétés savantes. A Paris, à la Librairie d'Education et de Jurisprudence d'Alexis Eymery, rue Mazarine, n° 30; 1816. In-8°.

LIVRES ETRANGERS.

Die Pilgerfahrt, ein Trauerspiel in funf Aufsangen van Friederich, baron de LA MOTTE FOUQUE, *Herausgegeben, von* FRANZ HORN. Nurnberg; 1816. In-8°.

Effemeridi Astronomiche di Milano per l'anno 1817, *calcolate da Francesco Carlini ed Enrico Brambilla, con appendice. Milano, dall' imp. stamperia.* 1816. Bibliotheca Italiana; octobre 1816. N° 10, pag. 161. In-8°.

Cœlebs oder der junge Wanderer, Cœlebs, ou le jeune voyageur qui cherche une épouse. Ouvrage qui peut servir à répandre la connoissance de la vie domestique, des idées religieuses et morales des Anglais, par Hanna More, traduit de l'anglais sur la quatorzieme édition originale. Deux vol. Stuttgard. Steinkopf, 1816.

Saemundis Führungen, etc. Aventures de Saemundis; roman tiré de l'histoire des francs-maçons du premier siècle, par J. A. Kanne. Nuremberg, Riegel et Wiessner, 1816.

Harrington, a tale, and Ormond, a tale, Contes par Maria Edgewort. Londres, Hunter, 1817; 3 vol. in-12. Harrington vient d'être traduit en français par Ch. Aug. Def. Paris, imprimer e de Clò. Chez Gide fils, 18 7; 2 vol. in-12, 20 feuilles et demie; 5 fr.

Lalla Roockh, an Oriental romance by. Th. Moore, third edition, London Longman, 1817; in-8°, 397 pages.

Histor cal account of decouvries, etc. Relation historique des Découvertes et Voyages en Afrique, par feu J. Leyden, augmentée et continuée par Hugh Murray. Londres, Longman, et Edimbourg, Comtable; 1817; 2 vol. in-8°, avec cartes et gravures; 1 liv. st. 7 sh.

Narrative of a Voyage, etc. Relation d'un Voyage à la baie d'Hudson; par le lieutenant Edward Chapple. Londres, Mawnxan, 1817; grand in-8°, 280 pages.

Loss of the american Brig. Commerce, Wrecked on the Western coast of Africa in the month of August. 1815, *Wit an account of Tombuctoo, and the hithelo undiscovered greut city of Wassanoch; by* James Riley. *London*, J. Murray, 1817; xvj, et 618 pages in-4°.

The history of England f om the accession of king George the third, J. Adolphus. Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de George III; par J. Adolphus; 4e édition. Londres, Cadell, 1817; 3 vol. in-8°.

Letters, etc. Lettres écrites du nord de la haute Ecosse, pendant l'été 1816; par miss. E. Spencer; Londres, Longman, 1817; in-8°. 10 sh. 6 d.

Memoirs af Turkey etc. Mémoires sur la Turquie asiatique et européenne, recueillis d'apres les journaux-manuscrits, par Rob. Walpoole, Londres, Longman; 1817; in-8°.

On the principles of political economy, etc. Sur les principes de l'économie politique; par David Ricardo; Londres, Murray. J. in-8°, VIII et 600 pages.

TABLE ANALYTIQUE.

ASTRONOMIE.

ZOOLOGIE.

BOTANIQUE.

MINÉRALOGIE.

PHYSIQUE.

OPTIQUE.

MÉDECINE.

THÉOLOGIE.

PHILOSOPHIE.

ÉDUCATION.

INSTRUCTION.

POLITIQUE.

NAVIGATION.

ARTS ET MÉTIERS.

VOYAGES.

ANTIQUITÉS.

NUMISMATIQUE.

MYTHOLOGIE.

HISTOIRE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

BIBLIOGRAPHIE.

BIOGRAPHIE.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE.

LANGUES ORIENTALES.

LITTÉRATURE GRECQUE.

TABLE DES ARTICLES.

MÉMOIRES.

VARIÉTÉS.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

EXTRAITS ET NOTICES.

ANNONCES.

PLANCHES.

Il y a vingt-cinq ans que M. Millin s'occupe de faire dessiner, parmi toutes les pierres gravées inédites qui viennent à sa connoissance, celles qui offrent quelque intérêt pour l'histoire, l'art où l'érudition ; ces dessins ont été faits par d'habiles artistes, et gravés au trait, sur un fond rayé ; avec un très-grand soin ; plusieurs de ces pierres avoient été négligées, parce qu'elles appartiennent à l'ancien style de l'art, et ce sont en général celles qui offrent les sujets les plus singuliers. Des personnes distinguées dans les sciences et dans les arts, ainsi que par leur goût, qui connoissent cette précieuse et intéressante collection, ont engagé M. Millin à la publier, et c'est ce qu'il fait aujourd'hui.

Ce recueil paroît régulièrement chaque mois, à commencer du 1er octobre, par livraisons de dix planches in-8°., accompagnées d'un texte imprimé sur papier grand-raisin fin. Chaque livraison coûtera 6 fr.

On a tiré vingt-cinq exemplaires en papier vélin, leur prix est double.

On souscrit au Bureau des *Annales Encyclopédiques*, rue des Petits-Champs, n° 12.